This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

[redacted]

[redacted]

[redacted]

DE LA

DÉMOCRATIE NOUVELLE.

I.

Paris. — Imprimerie de POMMERET et MOREAU, quai des Grands-Augustins, 17.

240.

DE LA

DÉMOCRATIE

NOUVELLE,

OU

DES MŒURS ET DE LA PUISSANCE DES CLASSES MOYENNES EN FRANCE;

PAR ÉDOUARD ALLETZ,

Auteur du Tableau de l'Histoire Générale de l'Europe, des Esquisses de la Souffrance morale, etc.

TOME PREMIER.

PARIS.

F. LEQUIEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, 47.

1837.

Paris. — Imprimerie de POMMERET et MOREAU, quai des Grands-Augustins, 17.

[redacted]

DE LA

DÉMOCRATIE NOUVELLE.

I.

Paris. — Imprimerie de POMMERET et MOREAU, quai des Grands-Augustins, 17.

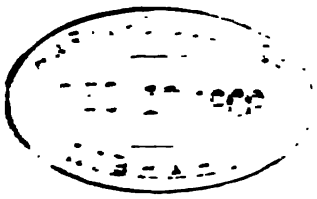

INTRODUCTION.

Les fautes du gouvernement de la restauration n'ont pas tardé à suivre le rétablissement des Bourbons.

A peine le comte d'Artois était-il revêtu du titre de lieutenant-général du royaume, qu'il apposa, sans hésitation, sa signature au bas du traité de paix qui semblait nous condamner à celle de la mort : il vient d'arriver sur le territoire français, et c'est pour en sanctionner le démembrement. Il n'est pas encore entré dans la capitale, et il consent, sans aucune résistance, à livrer à la coalition cinquante places fortes, comme si n'ayant pas eu la peine de les prendre, il n'en dût éprouver aucune à les livrer.

Louis XVIII est dans son palais, et, en face de nos finances épuisées, accepte une liste civile de 32,000,000. Il accorde une confiance illimitée au comte de Blacas, ministre égaré, dans le gouvernement, comme un exilé qui ne reconnaît plus son chemin, dans le pays qu'il revoit après une longue absence. Loin d'oublier ce qui les séparait de la France nouvelle, les gouvernants élèvent des monuments à leurs souvenirs; ils remuent la cendre des émigrés morts à Quiberon. Au lieu de prendre l'esprit de l'armée, ils veulent lui donner le leur, et mettent à sa tête de jeunes officiers qui savent mieux les noms de leurs aïeux que ceux des batailles qu'elle a livrées. Ils alarment les corps de l'État, annoncent l'intention d'épurer la magistrature et de renouveler l'administration.

DE LA

DÉMOCRATIE NOUVELLE.

I.

Paris. — Imprimerie de POMMERET et MOREAU, quai des Grands-Augustins, 17.

F 2025.75

HARVARD COLLEGE
DEC 17 1908
LIBRARY.

Gift of
Prof. A. C. Coolidge
(2 vols)

INTRODUCTION.

Les fautes du gouvernement de la restauration n'ont pas tardé à suivre le rétablissement des Bourbons.

A peine le comte d'Artois était-il revêtu du titre de lieutenant-général du royaume, qu'il apposa, sans hésitation, sa signature au bas du traité de paix qui semblait nous condamner à celle de la mort : il vient d'arriver sur le territoire français, et c'est pour en sanctionner le démembrement. Il n'est pas encore entré dans la capitale, et il consent, sans aucune résistance, à livrer à la coalition cinquante places fortes, comme si n'ayant pas eu la peine de les prendre, il n'en dût éprouver aucune à les livrer.

Louis XVIII est dans son palais, et, en face de nos finances épuisées, accepte une liste civile de 32,000,000. Il accorde une confiance illimitée au comte de Blacas, ministre égaré, dans le gouvernement, comme un exilé qui ne reconnaît plus son chemin, dans le pays qu'il revoit après une longue absence. Loin d'oublier ce qui les séparait de la France nouvelle, les gouvernants élèvent des monuments à leurs souvenirs; ils remuent la cendre des émigrés morts à Quiberon. Au lieu de prendre l'esprit de l'armée, ils veulent lui donner le leur, et mettent à sa tête de jeunes officiers qui savent mieux les noms de leurs aïeux que ceux des batailles qu'elle a livrées. Ils alarment les corps de l'État, annoncent l'intention d'épurer la magistrature et de renouveler l'administration.

Les vieux émigrés errent autour de leurs anciennes habitations, où ils demandent à mourir, comme des ombres, en peine, qui mendient un tombeau. Les discours imprudents du clergé sèment des alarmes dans les campagnes, touchant le rétablissement de la dîme et de la corvée. De véhéments orateurs, du haut des tribunes de nos deux Chambres, font tomber des paroles qui remuent toutes les haines et alarment tous les intérêts. Le convoi funèbre qui roule avec grande pompe, vers les sépultures de Saint-Denis, les restes de l'infortuné Louis XVI, fait revivre dans toutes les imaginations l'image de l'échafaud d'un roi, et la nation, péniblement oppressée de ce rêve, ne sait si on veut faire retomber sur sa tête le sang de l'auguste martyr.

Les affaires religieuses sont touchées sans discrétion, on songe à rétablir l'église de France dans son ancienne splendeur, à relever un grand nombre de siéges épiscopaux et à détruire l'ouvrage commun de Pie VII et de Napoléon. On offense le souverain pontife, et les affaires sont surchargées de démêlés avec la cour de Rome.

Toute l'habileté politique, bannie des conseils de la couronne, semble s'être réfugiée dans l'esprit de son plénipotentiaire au congrès de Vienne : celui-ci semble avoir parié de faire autant de tours de génie diplomatique, que son gouvernement fait de coups malhabiles dans l'intérieur du royaume.

La plus merveilleuse de ces sottises est d'assembler dans le Dauphiné une armée tout près des rivages où le fugitif de l'île d'Elbe va débarquer. Cette armée, destinée à repousser l'agression de Murat, se trouve enrôlée, par Louis XVIII, au service de Napoléon.

Ramené une seconde fois par l'invasion étrangère, Louis XVIII a le bon esprit de confier, en 1815, la présidence de son ministère au prince de Talleyrand.

Mais cette heureuse inspiration ne tiendra pas : M. de Talleyrand au ministère, c'est l'alliance avec l'Angleterre, celle qui est la plus conforme à l'esprit de nos institutions ; la Russie l'emportera, et son influence, si contraire à la réalisation sérieuse et progressive des promesses contenues dans la Charte, dominera la politique intérieure et extérieure du pays, jusqu'à la chute de la monarchie.

Le prince de Talleyrand fait place au duc de Richelieu.

Cependant l'orgueil national est blessé dans les circonstances les plus minimes; on efface les noms qui rappelaient nos victoires sur les monuments publics : le peuple, qui croyait les avoir écrits avec son sang, s'indigne de cette complaisance pour l'étranger.

Le maréchal Ney est condamné, et cette famille de victoires qu'il laissait après lui, comme une immortelle postérité, fait durer son deuil aux yeux de la nation.

Louis XVIII, s'appuyant sur l'article 14 de la Charte, lève, en l'absence des Chambres, qui pourraient seules autoriser l'impôt, une contribution extraordinaire de cent millions : fatal exemple qui ne sera pas perdu par Charles X, et qui le perdra. Le roi blesse le sentiment de l'égalité dans l'armée en formant une garde royale, et celui de l'émulation en instituant les gardes du corps.

Au mépris des principes du gouvernement constitutionnel, qui veulent que les traités soient ratifiés par les Chambres, et du noble exemple que lui avait donné le roi d'Angleterre, il signe le traité de la Sainte-Alliance, qui décide, entre les rois seuls, du sort des peuples.

Après avoir suivi, pendant trois ans, un système électoral en harmonie avec la Charte, on rétrograde; et,

[redacted]

DE LA

DÉMOCRATIE NOUVELLE.

I.

Paris. — Imprimerie de POMMERET et MOREAU, quai des Grands-Augustins, 17

HARVARD COLLEGE
DEC 17 1908
LIBRARY.
Gift of
Prof. A. C. Coolidge
(2 vols.)

INTRODUCTION.

Les fautes du gouvernement de la restauration n'ont pas tardé à suivre le rétablissement des Bourbons.

A peine le comte d'Artois était-il revêtu du titre de lieutenant-général du royaume, qu'il apposa, sans hésitation, sa signature au bas du traité de paix qui semblait nous condamner à celle de la mort : il vient d'arriver sur le territoire français, et c'est pour en sanctionner le démembrement. Il n'est pas encore entré dans la capitale, et il consent, sans aucune résistance, à livrer à la coalition cinquante places fortes, comme si n'ayant pas eu la peine de les prendre, il n'en dût éprouver aucune à les livrer.

Louis XVIII est dans son palais, et, en face de nos finances épuisées, accepte une liste civile de 32,000,000. Il accorde une confiance illimitée au comte de Blacas, ministre égaré, dans le gouvernement, comme un exilé qui ne reconnaît plus son chemin, dans le pays qu'il revoit après une longue absence. Loin d'oublier ce qui les séparait de la France nouvelle, les gouvernants élèvent des monuments à leurs souvenirs; ils remuent la cendre des émigrés morts à Quiberon. Au lieu de prendre l'esprit de l'armée, ils veulent lui donner le leur, et mettent à sa tête de jeunes officiers qui savent mieux les noms de leurs aïeux que ceux des batailles qu'elle a livrées. Ils alarment les corps de l'État, annoncent l'intention d'épurer la magistrature et de renouveler l'administration.

Les vieux émigrés errent autour de leurs anciennes habitations, où ils demandent à mourir, comme des ombres, en peine, qui mendient un tombeau. Les discours imprudents du clergé sèment des alarmes dans les campagnes, touchant le rétablissement de la dîme et de la corvée. De véhéments orateurs, du haut des tribunes de nos deux Chambres, font tomber des paroles qui remuent toutes les haines et alarment tous les intérêts. Le convoi funèbre qui roule avec grande pompe, vers les sépultures de Saint-Denis, les restes de l'infortuné Louis XVI, fait revivre dans toutes les imaginations l'image de l'échafaud d'un roi, et la nation, péniblement oppressée de ce rêve, ne sait si on veut faire retomber sur sa tête le sang de l'auguste martyr.

Les affaires religieuses sont touchées sans discrétion, on songe à rétablir l'église de France dans son ancienne splendeur, à relever un grand nombre de siéges épiscopaux et à détruire l'ouvrage commun de Pie VII et de Napoléon. On offense le souverain pontife, et les affaires sont surchargées de démêlés avec la cour de Rome.

Toute l'habileté politique, bannie des conseils de la couronne, semble s'être réfugiée dans l'esprit de son plénipotentiaire au congrès de Vienne : celui-ci semble avoir parié de faire autant de tours de génie diplomatique, que son gouvernement fait de coups malhabiles dans l'intérieur du royaume.

La plus merveilleuse de ces sottises est d'assembler dans le Dauphiné une armée tout près des rivages où le fugitif de l'île d'Elbe va débarquer. Cette armée, destinée à repousser l'agression de Murat, se trouve enrôlée, par Louis XVIII, au service de Napoléon.

Ramené une seconde fois par l'invasion étrangère, Louis XVIII a le bon esprit de confier, en 1815, la présidence de son ministère au prince de Talleyrand.

Mais cette heureuse inspiration ne tiendra pas : M. de Talleyrand au ministère, c'est l'alliance avec l'Angleterre, celle qui est la plus conforme à l'esprit de nos institutions ; la Russie l'emportera, et son influence, si contraire à la réalisation sérieuse et progressive des promesses contenues dans la Charte, dominera la politique intérieure et extérieure du pays, jusqu'à la chute de la monarchie.

Le prince de Talleyrand fait place au duc de Richelieu.

Cependant l'orgueil national est blessé dans les circonstances les plus minimes; on efface les noms qui rappelaient nos victoires sur les monuments publics : le peuple, qui croyait les avoir écrits avec son sang, s'indigne de cette complaisance pour l'étranger.

Le maréchal Ney est condamné, et cette famille de victoires qu'il laissait après lui, comme une immortelle postérité, fait durer son deuil aux yeux de la nation.

Louis XVIII, s'appuyant sur l'article 14 de la Charte, lève, en l'absence des Chambres, qui pourraient seules autoriser l'impôt, une contribution extraordinaire de cent millions : fatal exemple qui ne sera pas perdu par Charles X, et qui le perdra. Le roi blesse le sentiment de l'égalité dans l'armée en formant une garde royale, et celui de l'émulation en instituant les gardes du corps.

Au mépris des principes du gouvernement constitutionnel, qui veulent que les traités soient ratifiés par les Chambres, et du noble exemple que lui avait donné le roi d'Angleterre, il signe le traité de la Sainte-Alliance, qui décide, entre les rois seuls, du sort des peuples.

Après avoir suivi, pendant trois ans, un système électoral en harmonie avec la Charte, on rétrograde; et,

faute de pouvoir enlever l'élection directe aux classes moyennes, on trouve moyen de favoriser la grande propriété, en la faisant voter deux fois, d'abord toute seule pour élire 258 députés, ensuite avec les autres électeurs pour en nommer 172.

La presse est tour à tour libre et enchaînée, de sorte que sa servitude momentanée redouble sa puissance au moment où elle y échappe. Ses délits, jugés pendant sept ans par le jury, vont devant les tribunaux qui peuvent supprimer tout journal dont la tendance leur paraît coupable. Cette dernière disposition signale l'entrée de M. de Villèle aux affaires.

Au congrès de Vérone, le cabinet français cherche à se soustraire à l'action de la Sainte-Alliance; mais M. de Villèle ne veut mettre cette liberté que dans les apparences; il joue au fin avec l'opinion. Il consent à faire la guerre à l'Espagne en faveur de la monarchie absolue, mais à la condition de ne pas sembler la faire au nom des cours du nord. Le gouvernement français s'écarte encore, dans cette occasion, de la ligne que suivait l'Angleterre opposée à l'intervention. L'esprit de la Sainte-Alliance continue à souffler sur le cabinet, et, en voulant se montrer libre de déférer ou non aux vœux des cours du nord, il montrera mieux par là, en y déférant, qu'il suit sa propre inclination.

C'en est fait, le gouvernement absolu est restauré à Madrid, et la confiance que cette victoire inspire au ministère français l'échauffe dans son espérance d'assurer une prépondérance de plus en plus grande au principe monarchique.

C'est à cette époque que M. de Villèle introduit un grand changement dans la constitution de l'État. Les trois pouvoirs modifient de concert l'article 37

de la Charte, qui exigeait le renouvellement annuel, et par cinquième, de la Chambre élective. Le renouvellement intégral de cette assemblée est prononcé, et la durée du mandat des députés comprendra sept années.

Cette mesure est une de celles qui ont le plus fait pour précipiter le gouvernement de la restauration. On voulait éviter la fièvre électorale renaissante chaque année, et on s'expose à l'explosion de l'opinion interrogée à la fois sur tous les points de la France. On croit s'assurer le temps de faire les lois qui mettront à l'abri de tout danger l'autorité prépondérante de la couronne; et on oublie qu'on se prépare une plus violente réaction dans les esprits, à l'époque du renouvellement de la Chambre; en un mot, on s'imagine faire une loi monarchique, et l'on en fait une républicaine. On s'est laissé égarer par une imitation insensée de l'Angleterre, où l'aristocratie, maîtresse de faire durer toutes choses, avait établi la septennalité par une loi.

Le danger vers lequel marchait la couronne fut admirablement signalé à cette époque, par le plus profond orateur de la Chambre. M. Royer-Collard tenait ce langage aux ministres :

« Le parlement anglais peut tout, parce qu'il a tout » fait. Il peut changer la religion de l'État, car il l'a » changée; transférer la couronne, car il l'a transférée. » Qu'avez-vous à emprunter de là, mandataires non » des siècles, mais d'une charte qui n'a pas deux fois » les sept ans que vous vous arrogez contre elle; vous, » pouvoir écrit, et qui vous êtes vu écrire? »

Louis XVIII descend dans la tombe : son plus grand titre auprès de la postérité sera dans toutes les fautes qu'on lui a conseillées et qu'il n'a pas faites. Son successeur va réparer les heures perdues ; il s'empressera, comme impatient d'être soulagé du poids de la cou-

ronne. Son premier acte est d'adhérer au traité de la Sainte-Alliance. Bientôt les lois sur les communautés religieuses, sur le sacrilége, l'indemnité des émigrés, le droit d'aînesse, manifestent la grande œuvre qu'il a entreprise; celle de placer à côté de la Charte, et à l'aide de la Charte, une série d'institutions qui en dénaturent l'esprit et en contrarient le développement.

Peu de temps après, la garde nationale est licenciée, et la presse subit la censure, comme s'il suffisait d'ôter leurs armes aux citoyens, et le droit d'écrire aux journalistes, pour faire disparaître les hommes et les idées.

On pousse l'aveuglement jusqu'à dissoudre la Chambre élective, au plus fort du mécontentement. M. de Villèle avait encore deux ans devant lui; l'assemblée septennale n'avait fourni que les cinq premières années de sa carrière, il aurait pu employer ce temps à calmer l'opinion; mais il est si plein de l'admirable effet de ses lois monarchiques, qu'il ne doute pas qu'elles n'aient déjà changé les mœurs.

On dirait que, dans la marche de la couronne, tout était calculé pour donner plus de force au mouvement qu'elle avait à combattre. Elle ne souffre le ministère Martignac que pendant l'espace d'une année, à peu près le temps nécessaire pour faire luire un éclair du vrai système constitutionnel ; elle revient brusquement sur ses pas et profite du moment où l'esprit de liberté se réveille pour placer, à la tête de son conseil, le prince de Polignac. Si Charles X se fût prêté serment à lui-même de se détrôner dans le plus court délai possible, rien n'aurait pu être plus habilement concerté à cet effet. Il y avait une profonde intelligence dans la liaison des mesures qui accéléraient sa ruine. A peine le cabinet Polignac est-il installé , qu'une ovation est

décernée à Lafayette, et que les provinces s'associent pour refuser l'impôt illégal.

Nous nous sommes donné le spectacle, en raccourci, de toutes les fautes commises par la restauration, non pour aller troubler, de gaîté de cœur, la sainte paix des morts, mais afin de bien établir cette vérité : que la seule conspiration efficace pour renverser ce gouvernement a été celle qu'il a diligemment ourdie contre lui-même. Tout, dans son système, est caractérisé par le désir d'abaisser les classes moyennes. Il nourrissait d'invincibles préjugés contre elles. Animé d'ombrageuses défiances, il croyait augmenter son pouvoir de tous les droits qu'il leur enlevait. Il s'admirait dans sa force, lorsqu'il les avait réduites au silence et les croyait hors d'état de remuer : alors il rendait grâce au ciel, persuadé qu'en continuant de ce train, il parviendrait à les supprimer tout à fait. C'est donc lui qui a placé les classes moyennes dans cette terrible alternative : de prendre la chose au sérieux, et de se regarder comme mortes, ou de venger les lois violées.

Elles ont eu, sous le gouvernement nouveau qu'elles ont fondé, de prodigieuses difficultés à vaincre : après avoir dirigé une révolution, elles ont dû l'arrêter.

Faisant de leur système un juste-milieu semblable à la position qu'elles occupèrent longtemps dans l'État, elles se sont défendues, avec la raison, contre les passions extrêmes ; elles ont soulevé des résistances d'autant plus énergiques qu'elles réalisaient un gouvernement jusque-là jugé impossible, et qu'en abattant d'une main les priviléges aristocratiques, elles rendaient à la démocratie l'espoir d'hériter directement de la noblesse; et qu'en posant de l'autre une barrière contre le pouvoir populaire, elles laissaient subsister dans l'aristocratie dé-

[illegible] la prétention de ressaisir tôt ou tard l'autorité. [illegible] de trois victoires sur l'un de ces deux partis [illegible] les prétentions et les attaques de l'autre.

[illegible] qu'on mesure l'intervalle des sept années qui [illegible] de s'écouler, et on appréciera les progrès du [illegible] des classes moyennes. D'abord il a duré sept années : et la meilleure preuve du mouvement est la marche. Il a fait voir la possibilité d'une monarchie sans noblesse, d'une démocratie sans suffrage universel, d'une polycratie nouvelle, mobile comme la démocratie, d'une démocratie réglée, qui appelle les plus sages et les plus habiles au maniement des affaires; qui substitue le règne de la majorité à celui de tous, la pluralité des suffrages à l'universalité du vote; place la souveraineté dans la raison, l'égalité dans la protection de la loi, plutôt que dans le droit de la faire, et au lieu de sanctionner l'infaillibilité des décisions populaires, élève la qualité plus haut que la quantité, et l'intelligence au dessus du nombre.

Toutefois, dans le nombre des esprits appliqués, en ce pays, à l'étude de la politique, il en est plus d'un qui, frappé des progrès continuels qu'y fait l'égalité, n'ont pas dissimulé qu'ils croyaient au triomphe plus ou moins prochain de la démocratie.

Je ne saurais admettre, pour ma part, que la domination populaire soit cette forme achevée de gouvernement vers laquelle la marche de la civilisation doit conduire les sociétés humaines.

Il est, comme je viens de le faire pressentir, deux démocraties : la *vieille* et la *nouvelle*. La vieille démocratie est la puissance du nombre; les pauvres et les ignorants étant les plus nombreux en toute société, il faut entendre, par cette démocratie, l'autorité de l'imprudence et de la misère.

Or, de même que la domination exclusive d'un seul homme, ou l'*autocratie*, et l'autorité suprême de quelques familles, ou l'*oligarchie*, sont des constitutions à jamais précipitées par l'accroissement de la science et de la fortune publiques, le gouvernement des masses ou la vieille *démocratie* ne saurait être le produit d'une civilisation avancée, qui fait régner la justice et prévaloir le mérite.

L'*autocratie*, l'*oligarchie* et la *démocratie* ont été connues par le monde en son enfance, définies et expliquées par Aristote, et ont précédé cet âge de l'univers marqué par la puissance des classes moyennes.

Ne méconnaissons pas un fait tout nouveau sur la terre : l'existence et la grandeur, chez les nations, de cet ordre, qu'on a nommé le *tiers-état*, et qui touchant à l'aristocratie par les lumières et les richesses, à la démocratie par la naissance et le nombre, est assez fort pour remplacer l'une et contenir l'autre.

Croire encore au triomphe de la vieille démocratie, comme à l'un des effets soit du perfectionnement des lois humaines, soit de l'action fatale de l'esprit d'égalité, c'est rétrograder, c'est *pousser le temps de l'épaule*, comme parle le cardinal de Richelieu, au lieu de suivre ce Dieu dans sa marche.

Certainement la *loi du progrès*, pour me servir d'une expression à la mode, doit amener choses différentes de celles qui ont déjà paru sous le soleil ; mais quoi de plus vieux que la démocratie ?

Le dogme de la perfectibilité doit aussi entraîner la persuasion que les gouvernements deviendront de plus en plus équitables et de plus en plus sages. Cependant est-il une domination plus aveugle et souvent plus tyrannique que celle de ces masses qui

n'ont rien, ne savent rien, portent envie à tout, et proscrivent le mérite et la fortune qui leur font ombrage?

Le gouvernement des classes moyennes n'a pu être connu de l'antiquité, puisque ces classes mêmes n'existaient pas. Filles de la science et du travail, elles sont nées d'hier et introduiront dans le monde une forme nouvelle de gouvernement; c'est ce que j'appelle la *démocratie nouvelle*, ou, mieux encore, la polycratie [1].

Je ne saurais mieux définir cette forme de gouvernement qu'en disant que c'est la démocratie limitée, jusqu'à ce point, où elle devient compatible avec la royauté.

Il est évident que les classes moyennes seront toujours mues par le même instinct qui a poussé l'aristocratie à faire alliance avec la monarchie, de peur d'être dépossédée par le peuple.

Cependant le trait caractéristique de notre époque sera la généreuse et constante disposition de ces classes prépondérantes à se recruter dans les rangs inférieurs de la société. Au lieu que l'ancienne aristocratie était immobile et jalouse, cet ordre qui l'aura remplacée sera muable et toujours prêt à se communiquer.

Cette forme de gouvernement est l'application la plus sincère et la plus sérieuse du système représentatif. Elle ne retient de la monarchie que l'action prompte, la justice uniforme, la dignité du pouvoir; elle détruit la noblesse héréditaire, met obstacle à l'op-

[1] *Autocratie* ou tyrannie : gouvernement d'un seul.
Oligarchie ou aristocratie : gouvernement d'une minorité.
Démocratie ou république : gouvernement de la totalité.
Et *Polycratie* ou autorité des classes moyennes : gouvernement de la pluralité.

pression exercée par le grand nombre, et réserve toutefois à la volonté nationale autant de latitude qu'elle en aurait dans une république, si cette volonté y était toujours juste et éclairée. C'est, en un mot, le plus savant mélange de toutes les forces sociales combinées pour la liberté, la grandeur et la félicité de tous. Les progrès de la civilisation ne peuvent plus tendre qu'à perfectionner et compléter, de plus en plus, ce mode de gouvernement à l'aide des croyances chrétiennes et des institutions communales; et nous ne croyons pas que le dernier triomphe des lumières publiques puisse être autre que la récolte de tous les fruits portés par une polycratie monarchique et religieuse.

Ainsi l'erreur de ceux qui croient au triomphe, chez nous, de la *vieille démocratie*, c'est à dire de la majorité numérique, n'est pas moins grave que celle qui est commise par les Israélites politiques qui attendent toujours le rétablissement de l'ancien temple, c'est à dire d'un ordre de choses à jamais détruit.

Je résous donc négativement la question de savoir si nous serons irrésistiblement emportés vers la démocratie, à peu près comme les vaisseaux qui, s'égarant près d'une certaine côte de la Norwége, sont peu à peu attirés, en dépit de toutes leurs manœuvres, par des courants mystérieux, vers un tourbillon prêt à les engloutir.

Le but de cet ouvrage est de chercher les lois du gouvernement des classes moyennes : ces lois n'ont pas encore été formulées [1]. Cependant, s'il est vrai que

[1] MM. Guizot, Michel-Chevalier et Louis de Carné ont abordé, dans la mesure de leurs talents respectifs, cet important sujet; le premier dans deux mémorables discours prononcés récemment à la Chambre des députés, le second dans un chapitre de son ouvrage sur l'Amérique du Nord, le troisième dans un article inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*. Voyez à la fin de ce volume quatre notes composées d'extraits de ces morceaux plus ou moins remarquables.

notre gouvernement ne soit ni le despotique, ni l'oligarchique, ni le démocratique, ni le gouvernement mixte-aristocratique, tel qu'il existe en Angleterre, il doit aussi avoir sa théorie comme ces divers gouvernements si admirablement analysés dans l'*Esprit des Lois*.

Mais qu'on le sache bien : l'auteur ne se livre pas à de vains rêves ; il ne fait pas de théories abstraites ; il applique toutes ses recherches à l'état actuel de la France, rend ses formules vivantes, les fait tomber dans le temps et dans les hommes, et tire de l'examen de tous les éléments de notre organisation sociale ces conclusions :

Que le gouvernement des classes moyennes est un gouvernement possible ;

Qu'il diffère à la fois du gouvernement aristocratique pur, du gouvernement démocratique pur, et du gouvernement mixte connu jusqu'à présent ;

Qu'il établit une aristocratie mobile, ou, ce qui est encore plus vrai, une démocratie tempérée, et réalise ces paroles de Montesquieu : « Plus une aristocratie approchera de la démocratie, plus elle sera parfaite » (*Esprit des Lois, liv:* 11, *chap.* 111) ;

Que ce gouvernement n'est possible qu'à la condition de s'allier avec la royauté ;

Qu'enfin il aura en France des chances de durée, de puissance et de prospérité, s'il s'affermit sur les bases qui lui sont propres, en se dégageant de toutes les formes de gouvernement vieillies, avec lesquelles quelques uns de ses meilleurs amis, préoccupés du passé, pourraient commettre la méprise de le confondre.

Un danger qu'on présage aux classes moyennes est la tentation de se faire noblesse. Elles tomberont.

dites-vous, dans les passions et les travers qui ont précipité l'ancienne ; avec ce malheur de plus, que leurs désordres seront sans délicatesse, et leur vanité sans élégance.

Voyons les choses selon leur suite naturelle.

Les aristocraties peuvent naître dans l'enfance des sociétés, lorsqu'une multitude abrutie ne connaît même pas sa misère, et bonne seulement pour guerroyer sous des maîtres suit l'ombre de leur épée comme le troupeau obéit à la houlette du berger. Mais on n'a pas encore vu dans le monde se former, au sein d'un tiers-état qui ait déjà renversé les grands, une nouvelle noblesse, c'est à dire une association de familles dans lesquelles le pouvoir, les dignités et les honneurs se perpétuent, à l'exclusion du reste de la nation, par droit de naissance.

On me dira que le *gouvernement moyen* étant tout neuf dans le monde, l'épreuve n'a pas été faite ; mais je répondrai à mon tour que je puise, dans les causes qui *font germer* ce gouvernement, l'impossibilité d'une seconde pousse aristocratique.

Plus les hommes ont joui longtemps d'un droit politique, plus ils sont jaloux de le conserver et capables de le défendre. Or comme l'aristocratie dont on parle ne pourrait se composer des classes moyennes tout entières, ni en supposant même qu'elle en embrassât les 300,000 individus, y maintenir le principe d'admissibilité à tous les emplois et honneurs de l'État, la portion de ces classes, au préjudice de laquelle le principe du *gouvernement moyen* aurait été violé, ferait bientôt alliance avec le peuple contre leurs égaux d'hier qui affecteraient la domination.

Ainsi une aristocratie moyenne serait incapable de durer. Puis, c'est rêver que de croire qu'elle puisse jamais

se former; car, quelles seraient les circonstances qui donneraient à quelques uns la force de s'emparer tout à coup de l'autorité, de l'immobiliser à leur profit, et de l'infuser dans leur sang ? La manière dont se fait la guerre, dans les temps modernes, ne permet pas aux chefs militaires de dominer, sur leurs hommes d'armes, ailleurs qu'autour du drapeau ; les ténèbres de l'ignorance, depuis la découverte de l'imprimerie, ne peuvent plus couvrir la face d'un pays, et d'ailleurs l'extinction de la lumière, chez une nation assez civilisée pour posséder une bourgeoisie, coûterait des siècles.

Au moment où les uns voudraient changer les lois, n'y aurait-il pas là toute la masse de ceux qui concourent à les faire, prête à défendre son ouvrage et à résister à un changement? Pour ravir l'égalité à une nation qui a fait les révolutions de 1789 et de 1830, il faudrait d'abord lui ôter la mémoire.

Une autre objection faite au gouvernement des classes moyennes, c'est que, ne pouvant avoir l'esprit de corps, à cause de leur grand nombre, et de la mobilité qui est l'essence de leurs lois, elles sont par là dans l'impuissance de concentrer le pouvoir entre leurs mains et de résister à la couronne ou au peuple.

Nous avons réfuté cette objection dans la dernière partie de cet ouvrage, en montrant que, depuis les états généraux tenus en 1355, sous le règne du roi Jean, jusqu'à la révolution de 1830, faite sous celui de Charles X, la bourgeoisie a fait corps, s'est connue elle-même, a marché de concert pour vaincre, et saura rester unie pour se défendre.

Ce n'est pas aujourd'hui qu'on pourrait exprimer sérieusement des craintes sur le rétablissement d'une

monarchie despotique; et, quant à la démocratie, il est plus que probable que les classes moyennes possédant le pouvoir, la science, l'esprit de conduite, la richesse, les sources du travail, et ayant l'intelligence éprouvée des conditions auxquelles le maintien de leur autorité sera durable, sauront employer, pour contenir le débordement des passions populaires qui la leur raviraient, la force qu'elles ont mise jadis à prévaloir sur la royauté absolue et les corps privilégiés.

S'il importe à l'avenir du gouvernement des classes moyennes qu'elles ne soient pas tentées de faire revivre à leur profit les priviléges dont jouissait l'ancienne noblesse, il leur est cependant utile de prendre les habitudes d'esprit et de caractère qui conviennent au gouvernement. L'élévation de vues, qui achète la grandeur de l'avenir au prix de quelques sacrifices dans le présent, la hauteur des calculs embrassant les considérations morales, non moins que les intérêts positifs, la générosité de sentiments et d'idées, qui écarte les petits préjugés et les mesquines préventions, la dignité séant à une position d'où l'on ne voit pas et ne doit pas voir les pailles qui flottent dans l'air, la hardiesse qui entreprend, l'esprit de suite qui réussit, l'habileté dans les détails qui maintient; l'idée d'honneur qui fait sentir les nuances, la politesse de langage et de manières qui adoucit les rapports entre les hommes, et entre les gouvernements, telles sont les qualités nécessaires à une classe appelée à gouverner la France : la bourgeoisie les aura sans doute, car on a tort de la juger par ce qu'elle a été lorsqu'elle obéissait : il faut prévoir ce qu'elle peut être, lorsqu'elle aura assez longtemps commandé pour être façonnée à la puissance. La liberté finit par donner d'elle-même les vertus qui font qu'on en est digne. Ainsi l'usage de l'autorité enseigne les qualités propres à la science du gouvernement.

Ajoutons que les rangs de la classe moyenne s'ouvriront à l'ancienne aristocratie, qui se rajeunira en oubliant son origine. Un serment à la dynastie de juillet, et le dévouement à la gloire et au bonheur du pays, seront les seuls titres d'admission dans les classes régnantes. Il n'y aura plus de distinction entre les ordres. Le tiers-état est la nation. Le mot de Sièyes s'accomplira.

Bientôt, nous en concevons l'espérance, nous ne verrons plus, en France, ni vainqueurs ni vaincus: il ne s'y trouvera plus que des citoyens. On nous ferait donc une sensible injure en nous supposant le désir de voir prononcer contre l'ancienne aristocratie la même exclusion dont elle frappait autrefois la bourgeoisie.

Cet ouvrage est conçu tout entier dans un esprit de conciliation nationale. Nous ne venons pas planter avec une arrogance intolérante le drapeau des classes moyennes; nous ne voulons pas ressembler à l'insouciant Germain, qui, selon la vieille ballade, passait en sifflant, le soir de son triomphe, sur le champ de bataille: nous savons nous incliner avec respect devant les augustes restes des ancêtres de la patrie.

Ce n'est pas nous qui méconnaîtrons les brillantes et généreuses qualités qui ont brillé dans la noblesse française. Eh! quoi de plus digne d'admiration que cette joie dans le courage, qui la faisait rire à la mort dans les combats, ce soudain mépris d'une vie qui, tout à l'heure, semblait donnée au plaisir, ces incroyables égards envers un ennemi malheureux, cette scrupuleuse fidélité à la parole engagée, ce respect payé au sang qu'on portait dans ses veines, et qui ne vous permettait pas de dégénérer; enfin ce culte de l'honneur, mot qui fait sentir un si grand nombre de choses inexprimables, sous lequel se représentent la bravoure dans

ce qu'elle a de plus intrépide, la courtoisie dans ce qu'elle a de plus délicat, le soin des apparences dans ce qu'il a de plus recherché, la plus extrême sensibilité à l'offense la plus légère, le plus facile des pardons après le plus mortel des outrages, le don d'un sixième sens pour discerner des nuances invisibles aux grossiers organes, le souvenir des morts, et l'ame transformée en un temple où habitent leurs images : je crois avoir dit ce qu'était l'honneur, et je m'aperçois que ce serait le peindre mieux que de confesser qu'il se joue de mes définitions et y échappe par cent côtés à la fois.

Une si merveilleuse déférence à l'opinion produisait un constant désir de plaire; on avait perfectionné le commerce de la vie ; la politesse était un art qu'on ne pouvait pratiquer dans tous ses raffinements qu'en étant né là où s'en trouvaient les exemples : la noblesse se révélait à force de s'oublier; les procédés envers les femmes étaient mêlés de sentiments si compliqués, que toute l'ame était en jeu dans ce mystère ; enfin, à en juger seulement par les apparences, l'aristocratie vivait dans une région où tout devenait plus élégant et mieux proportionné, où la nature humaine avait des instincts choisis qu'on ne trouvait pas ailleurs, où les sens se subtilisaient, où l'esprit avait un toucher qui lui était propre, où le bon goût faisait éprouver mille perceptions inconnues aux autres hommes, où l'on érigeait en vertu la bienséance, et où toutes les qualités du cœur et de l'esprit faisaient partie des lois de la politesse.

Loin d'être injuste envers la noblesse, nous reconnaissons tous les avantages attachés à une institution qui fait que tant de générations illustres vivent toujours, représentées à chaque époque dans un seul homme qui semble avoir son berceau dans les siècles, institution qui met, dans chaque goutte de votre sang, le sou

venir de ce qu'on doit à la fois à ses aïeux et à ses enfants. Mais sous cette lumière que de vices, d'abus et de faiblesses cachées! La Providence a marqué à la noblesse française sa borne fatale; et sans prétendre scruter avec un téméraire orgueil la profondeur de ses desseins, nous jugeons qu'il ne serait pas bien difficile de justifier l'irrévocable sentence.

Nous ne pousserons pas plus avant : cet ordre illustre a eu son jour; celui des classes moyennes vient de se lever, mais ce sera toujours le temps de servir le pays, pour l'aristocratie, si en prenant le nom commun elle oublie le sien. La lice demeure ouverte à tous, mais les armures sont simples, et ses armoiries ne pendent plus autour du champ clos. Qu'importe au vrai courage? il doit se plaire, au contraire, à n'être plus connu que par lui-même.

Nous n'irons pas demander aux chefs, pleins de jours et de malheurs, des nobles familles, le sacrifice surhumain de leurs sentiments envers ce qui est mort ou en ruine. Les arcs-boutants suspendus encore à la place où ils soutinrent un jour le temple qui n'est plus ne doivent inspirer, à aucun des voyageurs qui les visitent dans leur solitude, le désir de remuer leurs poétiques et inutiles débris. Mais les rejetons de ces races longtemps privilégiées, qui appartiennent, par leur âge, à notre siècle, ne sauraient se condamner à un isolement fatal pour leurs talents et injuste envers la patrie. C'est par eux sans doute que s'accomplira l'alliance du passé et du présent. Ce jour, ils consommeront le sacrifice, et en même temps qu'il n'y aura plus d'aristocratie, il n'y aura plus de classe moyenne.

Nos conclusions politiques sont appuyées sur un tableau des mœurs du XIXe siècle. J'ai fait, en quelque façon, dans le premier volume, l'inventaire de la société française, et je suis arrivé, en interrogeant les

siècles, à une solution consolante de cette question qui pèse, comme un insupportable fardeau, sur les esprits tenus en suspens : Allons-nous à une dissolution ou à une régénération ?

J'ai montré que nos fils seraient certainement mieux élevés que nous le fûmes, et nourriraient eux-mêmes leurs enfants en de meilleurs principes que ceux qu'ils sucèrent de nous; que ce même progrès dans le bien se remarque au sein des classes inférieures; et qu'ainsi une régénération semble assurée dans l'espace d'un demi-siècle.

La dernière conséquence à tirer des observations que nous avons faites sur l'état moral et religieux du pays est celle-ci :

Nous avons délaissé nos croyances par une raison purement humaine, savoir pour renverser une forme politique, et nous revenons aujourd'hui à la religion dans un intérêt également humain, je veux dire pour consolider nos institutions nouvelles.

Ceci explique la religiosité politique nommée de nos jours *christianisme social.*

Mais nous avons bien auguré de l'avenir religieux du pays, en le considérant comme parvenu à cet âge de maturité où les nations, comme les hommes, reviennent à l'examen de la foi que leur avaient fait perdre les passions, et trouvent une majesté inconnue à la vérité qu'elles revoient à la triste lumière du malheur.

Nous signalons les vœux exprimés soit à la tribune législative, soit dans la presse, par les esprits les plus éminents, relativement à toute réforme ou modification à introduire dans notre législation ; et nous terminons ce livre par un tableau rapide de l'état actuel du monde et une appréciation de la part que la France de 1830 est appelée à prendre à la politique et au com-

merce de l'Europe, pendant la dernière moitié du XIXe siècle.

En un mot, on peut regarder cet ouvrage comme la théorie du gouvernement des classes moyennes, l'exposé des conditions auxquelles il se soutiendra en France, la peinture des mœurs de ce siècle, et l'ensemble de toutes les solutions trouvées pour les principales questions qui intéressent, soit dans le présent, soit pour l'avenir, le repos, la prospérité et la gloire de la France.

DE LA

DÉMOCRATIE

NOUVELLE,

OU

DES MOEURS ET DE LA PUISSANCE

DES CLASSES MOYENNES EN FRANCE.

LIVRE PREMIER.

DU XIXe SIÈCLE DANS SES RAPPORTS AVEC LES SIÈCLES PRÉCÉDENTS.

—

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ANCIENNE MONARCHIE.

L'ancienne monarchie est à jamais détruite. Louis XIV dort bien avant dans la poussière. Les idées, les mœurs et les institutions de son règne, ne sont plus que récits et souvenirs : les parlements, ces grands corps politiques, bar-

rières du pouvoir absolu, qui étaient souvent enfoncées, mais qui réparaient aussi souvent leurs ruines, sont tombés devant l'assemblée nationale de 1789; les États provinciaux, ces voix du regret, du désir et de l'espérance des peuples, ont dû se taire en présence de la constitution qui promettait la liberté et l'unité à toute la France; elles se sont évanouies, ces coutumes, ces jurisprudences particulières, dont chaque province était si fière, et qui, tout en détruisant la belle harmonie d'une même justice pour tous les sujets, servaient toutefois, sous le poids de l'autorité illimitée du monarque, de défense et d'équilibre à tant d'intérêts partiels et dissemblables entre eux.

Je le cherche en vain, ce majestueux clergé, ambassadeur de Dieu près des puissances de la terre, si habile à humilier et à flatter à la fois leur grandeur souveraine, en leur prêchant l'imitation de la justice et de la perfection de ce roi des rois, dont il les nommait les terrestres images.

Qu'est devenue cette noblesse fière et remuante, obéissant pour être obéie, et reprenant au peuple ce qu'elle avait donné au prince?

Plus de ces vénérables corps de magistrature que la longue connaissance des lois, la gravité des mœurs, la vie enfermée dans le parvis de

la justice, rendaient grands du respect des particuliers et des procédés obligés du souverain.

Enfin, ce prestige qui entourait autrefois la royauté, ces pompes du trône qui parlaient à l'imagination des sujets, ce culte de l'honneur et de la foi monarchique, où sont-ils?

Rien de ce qui constituait l'ancien gouvernement n'est donc resté debout. Peut-on réparer l'édifice écroulé, et habiter dans ses ruines, ou si vous voulez, dans sa poussière? Napoléon a essayé de le faire. Il a réveillé le pouvoir absolu, créé une aristocratie, appelé un clergé sur les marches du trône, tenté de façonner un esprit public sur sa fantaisie suprême. Il espérait, à l'aide de son système d'instruction publique, alimenter la nation dans un même esprit, et interrompre la succession des temps. Mais on ne peut pas vaincre les siècles comme on range le monde sous ses armes. On a beau donner des coups de verges à la mer, et précipiter des chaînes dans ses flots, elle ne souffre pas qu'on jette un pont sur son immensité.

Napoléon réussit à mettre le signet de la gloire dans le livre de la liberté; mais il était forcé à se battre et à vaincre sans cesse pour nous distraire de nos souvenirs et de nos espérances. Il ne nous empêchait de tourner la page de la révolution qu'en mettant le globe du monde entre nos mains.

Dès que la fortune l'abandonna, les siècles qui étaient derrière son trône et qu'il écartait avec son épée s'élancèrent dans leur route naturelle ; les idées et les sentiments qu'il avait comprimés éclatèrent de nouveau ; nous ôtâmes le signet à l'endroit où il avait suspendu notre histoire nationale; et nous lûmes sur la feuille suivante la Charte de 1814.

Mais, quand bien même Napoléon eût achevé tranquillement son règne ; que son fils, assis dans le trône à sa place, eût gouverné selon les mêmes maximes et fait sucer aux générations naissantes les habitudes de la monarchie absolue, la révolution ne se fût pas arrêtée : nous ne serions pas remontés dans la nuit du passé. Nulle puissance humaine ne peut abolir la loi qui meut les esprits.

Il est toujours à chaque époque trois générations : celle des vieillards, des hommes mûrs, et des enfants. On ne saurait les empêcher de communiquer entre elles ; et au moment où le législateur veut opérer un changement qui fait violence au progrès, les vieillards ont déjà communiqué l'esprit des choses qu'ils ont vues aux hommes mûrs, et ceux-ci en légueront à leur tour le souvenir à leurs enfants.

Du reste, tant que nous aurons des bibliothèques, nous connaitrons la borne où s'est ar-

rêté le voyage de nos aïeux, et nous voudrons pousser notre route au delà de leurs tombeaux.

S'il en est ainsi, je demande sous quelle forme de gouvernement nous vivons. Le clergé, la noblesse, les parlements, les corps de magistrature, les États de province, ont perdu leur puissance politique ou ont cessé d'être. Qu'a-t-on mis en leur place? un corps électoral de deux cent vingt mille Français, deux Chambres qui comprennent sept cents personnes, un jury appliqué aux causes criminelles et aux délits politiques, des assemblées communales et des conseils généraux de départements, fondés sur le système électif, mais extrêmement bornés dans leurs attributions et ne se pouvant réunir, les unes que quarante jours, les autres que dix jours par année. Nos institutions représentatives suffisent dans l'ordre politique; mais dans l'ordre social, civil, administratif, elles manquent de développements. Je ne les vois pas se prolonger en tout sens par une organisation compliquée; elles ne poussent point d'assez nombreuses ramifications. Notre constitution ressemble à un tronc robuste, dégarni de branches, qui n'a pas encore fleuri ou qui a été frappé de la foudre. Nos mœurs ne sont ni celles de l'état monarchique, ni de l'état populaire. La liberté dont chacun prononce le nom et croit éprouver la

Ajoutons que les rangs de la classe moyenne s'ouvriront à l'ancienne aristocratie, qui se rajeunira en oubliant son origine. Un serment à la dynastie de juillet, et le dévouement à la gloire et au bonheur du pays, seront les seuls titres d'admission dans les classes régnantes. Il n'y aura plus de distinction entre les ordres. Le tiers-état est la nation. Le mot de Sièyes s'accomplira.

Bientôt, nous en concevons l'espérance, nous ne verrons plus, en France, ni vainqueurs ni vaincus : il ne s'y trouvera plus que des citoyens. On nous ferait donc une sensible injure en nous supposant le désir de voir prononcer contre l'ancienne aristocratie la même exclusion dont elle frappait autrefois la bourgeoisie.

Cet ouvrage est conçu tout entier dans un esprit de conciliation nationale. Nous ne venons pas planter avec une arrogance intolérante le drapeau des classes moyennes; nous ne voulons pas ressembler à l'insouciant Germain, qui, selon la vieille ballade, passait en sifflant, le soir de son triomphe, sur le champ de bataille: nous savons nous incliner avec respect devant les augustes restes des ancêtres de la patrie.

Ce n'est pas nous qui méconnaîtrons les brillantes et généreuses qualités qui ont brillé dans la noblesse française. Eh ! quoi de plus digne d'admiration que cette joie dans le courage, qui la faisait rire à la mort dans les combats, ce soudain mépris d'une vie qui, tout à l'heure, semblait donnée au plaisir, ces incroyables égards envers un ennemi malheureux, cette scrupuleuse fidélité à la parole engagée, ce respect payé au sang qu'on portait dans ses veines, et qui ne vous permettait pas de dégénérer; enfin ce culte de l'honneur, mot qui fait sentir un si grand nombre de choses inexprimables, sous lequel se représentent la bravoure dans

ce qu'elle a de plus intrépide, la courtoisie dans ce qu'elle a de plus délicat, le soin des apparences dans ce qu'il a de plus recherché, la plus extrême sensibilité à l'offense la plus légère, le plus facile des pardons après le plus mortel des outrages, le don d'un sixième sens pour discerner des nuances invisibles aux grossiers organes, le souvenir des morts, et l'ame transformée en un temple où habitent leurs images : je crois avoir dit ce qu'était l'honneur, et je m'aperçois que ce serait le peindre mieux que de confesser qu'il se joue de mes définitions et y échappe par cent côtés à la fois.

Une si merveilleuse déférence à l'opinion produisait un constant désir de plaire; on avait perfectionné le commerce de la vie ; la politesse était un art qu'on ne pouvait pratiquer dans tous ses raffinements qu'en étant né là où s'en trouvaient les exemples : la noblesse se révélait à force de s'oublier; les procédés envers les femmes étaient mêlés de sentiments si compliqués, que toute l'ame était en jeu dans ce mystère ; enfin, à en juger seulement par les apparences, l'aristocratie vivait dans une région où tout devenait plus élégant et mieux proportionné, où la nature humaine avait des instincts choisis qu'on ne trouvait pas ailleurs, où les sens se subtilisaient, où l'esprit avait un toucher qui lui était propre, où le bon goût faisait éprouver mille perceptions inconnues aux autres hommes, où l'on érigeait en vertu la bienséance, et où toutes les qualités du cœur et de l'esprit faisaient partie des lois de la politesse.

Loin d'être injuste envers la noblesse, nous reconnaissons tous les avantages attachés à une institution qui fait que tant de générations illustres vivent toujours, représentées à chaque époque dans un seul homme qui semble avoir son berceau dans les siècles, institution qui met, dans chaque goutte de votre sang, le sou

venir de ce qu'on doit à la fois à ses aïeux et à ses enfants. Mais sous cette lumière que de vices, d'abus et de faiblesses cachées! La Providence a marqué à la noblesse française sa borne fatale; et sans prétendre scruter avec un téméraire orgueil la profondeur de ses desseins, nous jugeons qu'il ne serait pas bien difficile de justifier l'irrévocable sentence.

Nous ne pousserons pas plus avant : cet ordre illustre a eu son jour; celui des classes moyennes vient de se lever, mais ce sera toujours le temps de servir le pays, pour l'aristocratie, si en prenant le nom commun elle oublie le sien. La lice demeure ouverte à tous, mais les armures sont simples, et ses armoiries ne pendent plus autour du champ clos. Qu'importe au vrai courage? il doit se plaire, au contraire, à n'être plus connu que par lui-même.

Nous n'irons pas demander aux chefs, pleins de jours et de malheurs, des nobles familles, le sacrifice surhumain de leurs sentiments envers ce qui est mort ou en ruine. Les arcs-boutants suspendus encore à la place où ils soutinrent un jour le temple qui n'est plus ne doivent inspirer, à aucun des voyageurs qui les visitent dans leur solitude, le désir de remuer leurs poétiques et inutiles débris. Mais les rejetons de ces races longtemps privilégiées, qui appartiennent, par leur âge, à notre siècle, ne sauraient se condamner à un isolement fatal pour leurs talents et injuste envers la patrie. C'est par eux sans doute que s'accomplira l'alliance du passé et du présent. Ce jour, ils consommeront le sacrifice, et en même temps qu'il n'y aura plus d'aristocratie, il n'y aura plus de classe moyenne.

Nos conclusions politiques sont appuyées sur un tableau des mœurs du XIXe siècle. J'ai fait, en quelque façon, dans le premier volume, l'inventaire de la société française, et je suis arrivé, en interrogeant les

siècles, à une solution consolante de cette question qui pèse, comme un insupportable fardeau, sur les esprits tenus en suspens : Allons-nous à une dissolution ou à une régénération ?

J'ai montré que nos fils seraient certainement mieux élevés que nous le fûmes, et nourriraient eux-mêmes leurs enfants en de meilleurs principes que ceux qu'ils sucèrent de nous, que ce même progrès dans le bien se remarque au sein des classes inférieures, et qu'ainsi une régénération semble assurée dans l'espace d'un demi-siècle.

La dernière conséquence à tirer des observations que nous avons faites sur l'état moral et religieux du pays est celle-ci :

Nous avons délaissé nos croyances par une raison purement humaine, savoir pour renverser une forme politique, et nous revenons aujourd'hui à la religion dans un intérêt également humain, je veux dire pour consolider nos institutions nouvelles.

Ceci explique la religiosité politique nommée de nos jours *christianisme social.*

Mais nous avons bien auguré de l'avenir religieux du pays, en le considérant comme parvenu à cet âge de maturité où les nations, comme les hommes, reviennent à l'examen de la foi que leur avaient fait perdre les passions, et trouvent une majesté inconnue à la vérité qu'elles revoient à la triste lumière du malheur.

Nous signalons les vœux exprimés soit à la tribune législative, soit dans la presse, par les esprits les plus éminents, relativement à toute réforme ou modification à introduire dans notre législation ; et nous terminons ce livre par un tableau rapide de l'état actuel du monde et une appréciation de la part que la France de 1830 est appelée à prendre à la politique et au com-

merce de l'Europe, pendant la dernière moitié du XIXe siècle.

En un mot, on peut regarder cet ouvrage comme la théorie du gouvernement des classes moyennes, l'exposé des conditions auxquelles il se soutiendra en France, la peinture des mœurs de ce siècle, et l'ensemble de toutes les solutions trouvées pour les principales questions qui intéressent, soit dans le présent, soit pour l'avenir, le repos, la prospérité et la gloire de la France.

DE LA

DÉMOCRATIE

NOUVELLE,

OU

DES MOEURS ET DE LA PUISSANCE

DES CLASSES MOYENNES EN FRANCE.

LIVRE PREMIER.

DU XIXe SIÈCLE DANS SES RAPPORTS AVEC LES SIÈCLES PRÉCÉDENTS.

—

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ANCIENNE MONARCHIE.

L'ancienne monarchie est à jamais détruite. Louis XIV dort bien avant dans la poussière. Les idées, les mœurs et les institutions de son règne, ne sont plus que récits et souvenirs : les parlements, ces grands corps politiques, bar-

rières du pouvoir absolu, qui étaient souvent enfoncées, mais qui réparaient aussi souvent leurs ruines, sont tombés devant l'assemblée nationale de 1789; les États provinciaux, ces voix du regret, du désir et de l'espérance des peuples, ont dû se taire en présence de la constitution qui promettait la liberté et l'unité à toute la France; elles se sont évanouies, ces coutumes, ces jurisprudences particulières, dont chaque province était si fière, et qui, tout en détruisant la belle harmonie d'une même justice pour tous les sujets, servaient toutefois, sous le poids de l'autorité illimitée du monarque, de défense et d'équilibre à tant d'intérêts partiels et dissemblables entre eux.

Je le cherche en vain, ce majestueux clergé, ambassadeur de Dieu près des puissances de la terre, si habile à humilier et à flatter à la fois leur grandeur souveraine, en leur prêchant l'imitation de la justice et de la perfection de ce roi des rois, dont il les nommait les terrestres images.

Qu'est devenue cette noblesse fière et remuante, obéissant pour être obéie, et reprenant au peuple ce qu'elle avait donné au prince?

Plus de ces vénérables corps de magistrature que la longue connaissance des lois, la gravité des mœurs, la vie enfermée dans le parvis de

la justice, rendaient grands du respect des particuliers et des procédés obligés du souverain.

Enfin, ce prestige qui entourait autrefois la royauté, ces pompes du trône qui parlaient à l'imagination des sujets, ce culte de l'honneur et de la foi monarchique, où sont-ils?

Rien de ce qui constituait l'ancien gouvernement n'est donc resté debout. Peut-on réparer l'édifice écroulé, et habiter dans ses ruines, ou si vous voulez, dans sa poussière? Napoléon a essayé de le faire. Il a réveillé le pouvoir absolu, créé une aristocratie, appelé un clergé sur les marches du trône, tenté de façonner un esprit public sur sa fantaisie suprême. Il espérait, à l'aide de son système d'instruction publique, alimenter la nation dans un même esprit, et interrompre la succession des temps. Mais on ne peut pas vaincre les siècles comme on range le monde sous ses armes. On a beau donner des coups de verges à la mer, et précipiter des chaînes dans ses flots, elle ne souffre pas qu'on jette un pont sur son immensité.

Napoléon réussit à mettre le signet de la gloire dans le livre de la liberté; mais il était forcé à se battre et à vaincre sans cesse pour nous distraire de nos souvenirs et de nos espérances. Il ne nous empêchait de tourner la page de la révolution qu'en mettant le globe du monde entre nos mains.

Dès que la fortune l'abandonna, les siècles qui étaient derrière son trône et qu'il écartait avec son épée s'élancèrent dans leur route naturelle : les idées et les sentiments qu'il avait comprimés éclatèrent de nouveau ; nous ôtâmes le signet à l'endroit où il avait suspendu notre histoire nationale; et nous lûmes sur la feuille suivante la Charte de 1814.

Mais, quand bien même Napoléon eût achevé tranquillement son règne ; que son fils, assis dans le trône à sa place, eût gouverné selon les mêmes maximes et fait sucer aux générations naissantes les habitudes de la monarchie absolue, la révolution ne se fût pas arrêtée : nous ne serions pas remontés dans la nuit du passé. Nulle puissance humaine ne peut abolir la loi qui meut les esprits.

Il est toujours à chaque époque trois générations : celle des vieillards, des hommes mûrs, et des enfants. On ne saurait les empêcher de communiquer entre elles ; et au moment où le législateur veut opérer un changement qui fait violence au progrès, les vieillards ont déjà communiqué l'esprit des choses qu'ils ont vues aux hommes mûrs, et ceux-ci en légueront à leur tour le souvenir à leurs enfants.

Du reste, tant que nous aurons des bibliothèques, nous connaitrons la borne où s'est ar-

rêté le voyage de nos aïeux, et nous voudrons pousser notre route au delà de leurs tombeaux.

S'il en est ainsi, je demande sous quelle forme de gouvernement nous vivons. Le clergé, la noblesse, les parlements, les corps de magistrature, les États de province, ont perdu leur puissance politique ou ont cessé d'être. Qu'a-t-on mis en leur place? un corps électoral de deux cent vingt mille Français, deux Chambres qui comprennent sept cents personnes, un jury appliqué aux causes criminelles et aux délits politiques, des assemblées communales et des conseils généraux de départements, fondés sur le système électif, mais extrêmement bornés dans leurs attributions et ne se pouvant réunir, les unes que quarante jours, les autres que dix jours par année. Nos institutions représentatives suffisent dans l'ordre politique; mais dans l'ordre social, civil, administratif, elles manquent de développements. Je ne les vois pas se prolonger en tout sens par une organisation compliquée; elles ne poussent point d'assez nombreuses ramifications. Notre constitution ressemble à un tronc robuste, dégarni de branches, qui n'a pas encore fleuri ou qui a été frappé de la foudre. Nos mœurs ne sont ni celles de l'état monarchique, ni de l'état populaire. La liberté dont chacun prononce le nom et croit éprouver la

passion, n'est pas instituée dans le détail. Il y a vide et défaillance dans l'application de tous les principes posés par la Charte de 1830. La vie abonde au centre, pleine, riche, ardente, et elle finit là. Je ne demande pas mieux que la vie politique souffre des limites; mais la vie nationale, celle qui peut éclater sous tant de formes diverses, et sans danger pour l'État, la vie communale, la vie judiciaire, la vie scientifique, on ne les trouve nulle part assorties avec étendue au mode de nos libertés centrales : la lumière et la chaleur ne se prolongent sur aucun point de la circonférence. On fait de la capitale un seul et immense foyer dont les feux n'ont point d'issue. Cette situation me paraît fausse et dangereuse; dangereuse surtout parce qu'elle est fausse; elle ne peut durer. Il faut absolument ou rétrograder vers l'ancienne monarchie, je veux dire vers un pouvoir royal, démesurément fort, ou avancer vers l'organisation pratique, sur toute la face du royaume, des libertés de détail et de localité, qui, loin de compromettre la couronne, la rendraient sûre contre les ambitions errantes et les talents méconnus ou trop enflés d'eux-mêmes[1].

[1] On trouvera dans le cours de cet ouvrage de plus amples explications de notre pensée. On s'abuserait étrangement si l'on nous supposait l'opinion que la France

Mais ce qu'il y a de plus urgent, c'est d'occuper la nation. Un but extérieur manque à son activité. Elle ne peut jeûner long-temps de gloire et d'influence. Son appétit de grandeur veut être consulté; son sublime orgueil réclame satisfaction. Si le refleurissement du sentiment religieux, le développement du commerce et l'extension des institutions départementales sont trois objets qui importent à notre paix intérieure et à notre entière régénération, nous ne pouvons pas entrer immédiatement en possession de ces trois trésors d'un peuple libre; et en attendant, cherchons une occupation temporaire, éclatante, digne de la France, qui, sans hasarder la paix du monde, fasse une noble diversion aux pensées brûlantes qui sont couvées, durant l'inaction nationale, par les partis politiques[1].

ait besoin, en ce moment, de droits *politiques* plus étendus. Bien loin de là, nous pensons que le malaise de notre situation vient précisément de ce que nos mœurs et nos lumières ne sont pas en accord avec les libertés acquises en 1830; et tout ce que nous demandons, ce sont des institutions à créer ou à développer, dans le but de former les mœurs publiques et d'accroître les lumières qui rendent un peuple déjà libre, capable et digne de l'être.

[1] Cette question sera reprise et traitée ultérieurement.

CHAPITRE II.

EXAMEN DES SIÈCLES PASSÉS SOUS LE RAPPORT DE LA MORALE.

Nous entendons pousser de grands cris contre les mœurs abandonnées de nôtre siècle. On parle de prodigieux déréglements, d'infernale dépravation, de rupture imminente de l'économie sociale. Cette indignation et ces alarmes n'ont rien qui nous étonne. Chaque siècle pleure sur lui-même et se dénonce, en se calomniant, au siècle qui va le remplacer. Telle est la pente du cœur humain. Nos aïeux et nos pères ont exhalé tour à tour les mêmes plaintes ; et nos enfants éleveront un jour la voix pour maudire la corruption de leur siècle. Mais je demanderai aux détracteurs de notre état de société, à quelle époque ils auraient préféré de vivre.

Je leur fais grâce des premiers siècles de la monarchie, et du moyen-âge tout entier. Ils ne peuvent regretter ces temps d'ignorance et de chaos, de discordes intestines, de crimes et de misères épouvantables, où tout château était forteresse, tout seigneur roi, tout Français oppresseur ou esclave. En avançant jusqu'à la fin du xve siècle, nous arrivons aux règnes de Louis XI et de Charles VIII, son successeur,

qui, ayant convoqué les États de son royaume en 1484, put lire dans les doléances des trois ordres ce crayon effrayant des calamités publiques :

« Le peuple, opprimé tout à la fois par les gens de guerre qu'il paie pour en être protégé, et par les officiers chargés de lever les impôts, est chassé de ses maisons dévastées et erre sans subsistance dans les forêts. La plupart des laboureurs, à qui on a saisi jusqu'à leurs chevaux, attèlent leurs femmes et leurs enfants à la charrue, et n'osent même labourer que la nuit, de peur d'être jetés dans les prisons ; ils se cachent pendant le jour ! D'autres, réduits au désespoir, fuient chez l'étranger, après avoir égorgé leurs familles qu'ils n'étaient plus en état de nourrir. »

Si nous poussons jusqu'aux règnes de Charles IX et Henri III, le repos, la moralité et le bonheur que nous cherchons nous fuient encore. Nous tombons au milieu du sang que font couler les guerres religieuses. Les ressorts du gouvernement sont brisés. On fait trafic des charges, des honneurs, de la justice, des sacrements de l'Église. Catherine de Médicis vend l'honneur des femmes de sa cour, dans l'intérêt de sa politique. Le légat du pape salue du nom d'Église militante ce corps armé de religieux qui, la hallebarde en

main, et un crucifix de l'autre, prennent leur part dans les fureurs de la guerre civile.

Bénirons-nous, au nom de la morale, le règne de Henri IV, de ce prince à jamais cher à la nation par son grand cœur, mais dont les hautes qualités n'ont jamais mieux triomphé qu'en obtenant grâce pour les détestables exemples que donnaient à la nation son amour pour le jeu, les déréglements sans fin de son âge mûr, et les galanteries despotiques de sa vieillesse? Regretterons-nous ces temps où les habitants de Paris étaient obligés de sortir en armes sous peine d'être dépouillés et assassinés, et où ils ramassaient chaque matin les restes des nombreuses victimes qu'avaient faites, pendant la nuit, le brigandage ou le fanatisme?

Les meurtres, les violences, les vols se prolongent sous le règne de Louis XIII. Les lois sont sans force : mélange de la jurisprudence et des coutumes romaines, elles-mêmes servent à se détruire. L'esprit de chicane éternise, sous leur ombre, l'oppression du faible : ce que les nobles craignent le plus, c'est de sembler les craindre. Ces grands sont-ils forcés de faire leur paix avec la cour? ils la lui vendent. Les prélats outragent la paix du sacerdoce et commandent des armées. Les mœurs de la bourgeoisie se ressentent de la corruption des grands. Les mémoires

du temps font foi des déréglements des femmes qui suspendaient le prix de leur honte à leur cou et à leurs oreilles. Parlerai-je des vols et des rapts commis par les écoliers; de l'audace criminelle des valets qui mettent toute la ville en confusion; de la rage des duels; de l'horreur des assassinats soldés; du grand nombre de tripots, de la licence et des obscénités qui souillent le théâtre; des fièvres pestilentielles engendrées par la pauvreté et la mauvaise police? N'oublions pas, pour couronner le tableau, un roi adoré qui tombe sous le poignard d'un moine, un maréchal assassiné par son rival qui obtient, pour prix de son crime, le bâton de connétable; la mère et les frères de Louis XIII chassés honteusement par le roi lui-même, trop faible pour n'être pas cruel.

Mais, nous voici parvenus au grand siècle de Louis XIV. L'adultère s'assied pompeusement sur le trône; mesdames de la Vallière et de Montespan, placées dans le même carrosse que la reine, suivent leur amant dans ses campagnes. Les jeunes courtisans imitent ce libertinage; et Bussy-Rabutin célèbre leurs furieuses orgies. On retrouve, sous ce règne, la même vénalité de toutes les magistratures. Le désordre des finances est moins scandaleux; mais le grand Colbert lui-même consent à s'enrichir par des

pratiques qui, de nos jours, abîmeraient dans l'infamie un homme d'État. Les crimes dont nous sommes témoins au XIXe siècle, et qui nous font frémir, comme inouis sous le soleil, ne sont que bagatelles auprès de la fameuse affaire des poisons, de ces prodigieuses scélératesses de la Brinvilliers et de la Deshayes, tissu d'horreurs dans lequel tant de personnes de la cour furent enveloppées.

Voulons-nous prendre une idée des mœurs de la bourgeoisie, songeons à ce nombre infini de jeunes seigneurs, aussi riches que débauchés, se faisant entre eux un point de gloire de dresser aux femmes du second ordre tous les piéges de la séduction.

Une lettre italienne, datée de Paris, le 4 août 1772, renferme de curieux détails sur la fausse dévotion, le luxe désordonné, le mépris du lien conjugal qui formaient le trait général. Une autre lettre écrite par un séculier à un de ses amis déplore les immodesties et les profanations qui se commettent dans les églises; et une ordonnance de l'archevêque de Paris invite les pasteurs à tonner dans la chaire de vérité contre l'habillement sans décence et les airs impudiques des femmes.

Je ne dirai plus qu'un mot pour faire juger du règne de Louis XIV. Il ne se peut qu'une nation,

dont les mœurs auraient été pures, fût tombée tout d'abord dans l'horrible corruption qui a signalé la régence. Les premiers libertins du XVIIIe siècle avaient été nourris sous Louis XIV : on imaginera, par ce qu'ils ont fait, les leçons et les exemples dans lesquels ils avaient été bercés.

Loin de moi la pensée de retirer à ce siècle fameux d'admirables caractères, de sublimes éclairs de vertu et de piété, de vives images de la perfection humaine. Mais nous y regardons les masses plus que les particuliers; et ce qui a fait jusqu'à présent monter jusqu'aux nues la louange de ce siècle, c'est qu'on l'a vu seulement sous la figure de quelques grands hommes qui ont caché le reste du tableau dans la lumière de leur gloire.

Louis XV est monté sur le trône. Ce n'est pas son règne qu'on regrettera en ce qui regarde l'honnêteté de la vie, et je n'effaroucherai pas la pudeur jusqu'à en tracer la peinture. Cette époque nous mène enfin aux jours de la révolution, puis au temps du directoire : il s'en faut de beaucoup que la société, émue jusqu'en son fond par tant d'orages, fût alors dans un état favorable à la tempérance des mœurs. Mais nous mettons le pied dans le régime impérial; et les hommes du règne de Napoléon sont nos pères; c'est nous-mêmes. Nous voici revenus en face du

XIXe siècle : parlons donc des mœurs de notre temps.

On comptera, en témoignage de l'état désespéré des esprits, le nombre toujours croissant des suicides. Oui, j'en conviens, la fièvre de la mort volontaire fait de lamentables progrès ; mais, je le demande, le suicide n'est-il pas plus noble que la débauche? Oui, celui-là qui peut s'arrêter à de basses et dégoûtantes voluptés, quand son ame s'est écartée de la religion, tombe mille fois au dessous de l'homme qui, ne pouvant vivre sans Dieu, se console avec la mort. L'un croit encore à l'illusion après avoir perdu la vérité ; l'autre se reconnaît dénué de tout, dès que la substance lui échappe, et la volupté ne peut même lui servir d'ombre de ce bien qu'il pleure. La jeunesse des temps passés ne se donne pas la peine de chercher le vrai Dieu et embrasse le libertinage comme une vile idole ; la jeunesse de nos jours, désespérée de courir en vain après des convictions qui l'ont fuie, et trop généreuse pour se souiller dans le plaisir, préfère le trépas à la perte de la lumière. Ainsi, l'existence de Dieu est proclamée sur ces tombeaux prématurés où s'engloutissent tant de cœurs désabusés des passions ; et j'aime à le croire, nous ne sommes pas loin du jour où l'homme, en deuil de la foi, ne se sacrifiera

plus en holocauste à sa douleur, mais retournera avec courage sur ses pas, résistera au vertige qui l'entraîne dans l'abîme, et saura reconquérir le bonheur et la vérité.

Quant à notre littérature, j'en condamne, autant que qui que ce soit, les déplorables hardiesses contre la morale. Mais il n'est pas de nos jours un mouvement surpris par un homme de lettres au fond de son ame, pas un souvenir emprunté à ses passions, même à ses vices, pas un de ces caprices qui s'introduisent dans l'imagination la mieux ordonnée, et, à plus forte raison, en un cerveau allumé par le travail et enhardi par la liberté, qui ne trouve une expression et ne révèle les bassesses du cœur, l'insolence des pensées, les ouragans de l'imagination. Que si, dans les temps dont on nous oppose la littérature sage, contenue, ornée de si belles proportions, tout ce qu'il y avait de sentiments déshonnêtes dans les cœurs, de vœux déréglés dans les esprits, de révoltes contre la religion dans les entendements, de pentes à la licence et au libertinage dans les caractères, avi t obtenu la liberté de se produire, je n'oserais assurer que ces muses environnées de tant d'hommages, une fois délivrées des brides de la censure, eussent été beaucoup plus chastes et plus chrétiennes que les nôtres [1].

[1] Je n'en voudrais pour preuve que la licence à laquelle

Il n'y a aucune des productions de notre temps que je n'estime cent fois plus qu'un certain poème de Voltaire, pas un de nos romans que je ne mette au dessus des *Liaisons dangereuses* de Laclos et des productions de Crébillon fils. A bien observer les productions modernes, on y trouve à travers cet audacieux mépris de tout ce qui est séant, je ne sais quel fond sérieux, quelle empreinte des élans de l'ame vers la providence, quelle élévation gigantesque de sentiments. Il y a une sublimité secrète jusque dans la noire mélancolie qui dresse les autels, devant lesquels le crime et la mort renouvellent sans cesse leurs noces épouvantables. C'est l'image d'un temple en ruine dévasté par un affreux incendie, mais où il reste, çà et là, quelque pan des murailles sacrées; et la douleur d'une société privée de croyances est peinte avec tant d'énergie dans ces pages lugubres, que la pensée du ciel nous est inspirée à chaque ligne par ces œuvres dont la foi et la morale ont tant à se plaindre.

Dans le grand siècle de Louis XIV, dont la France est fière, à bon droit, la politesse et

les auteurs se sont abandonnés sous le regne suivant, dès que la censure a été moins rigoureuse. Je citerai encore le règne de Napoléon comme un exemple de l'influence de la censure. Les hommes qui vivaient sous ses lois avaient vécu en 1793. Que l'on compare entre elles les littératures de ces deux époques !

la bienséance, cultivées si loin par le prince et les grands, communiquaient aux œuvres de l'esprit et de l'art ces tempéraments délicats, cette habile symétrie, cette morale convenue qui ont fait la surprise et l'admiration de la postérité.

La plupart des écrivains ne travaillaient que pour l'aristocratie. Ils faisaient d'elle l'unique personnage de leurs tableaux, et se seraient bien gardés de l'éclairer d'une fâcheuse lumière et de la diminuer dans l'estime de la nation.

Aussi, examinez le genre de littérature dédié à la peinture des mœurs de la bourgeoisie, je veux dire la comédie. Affranchis des convenances dont nous parlions tout à l'heure, les beaux esprits se donnent carrière. Nous qui sommes aujourd'hui si pointilleux, touchant les mœurs étalées sur la scène, que dirait-on de quelques pièces de Molière représentées pour la première fois devant nous ? Comme on se récrierait sur les mauvaises maximes qui y sont débitées, sur l'immoralité du sujet, sur les maris qu'on tourne en risée, les fils qu'on exhorte à voler leurs pères, les valets dont on célèbre les infamies dignes du gibet ! Et que serait-ce si nous remontions plus haut que notre grand poète comique, et interrogions les archives du théâtre sous le règne de Louis XIII !

Ces indignations vigoureuses dont nous remplit le moindre écart de notre littérature et de notre

l'imprévu, le terrible, la sublimité de la force. Le désordre qui préside à leurs compositions n'accuse donc pas la corruption de leurs mœurs. Ils ne font pas seuls leurs ouvrages. Le peuple dont ils briguent les suffrages y travaille lui-même. La fortune qui met sous les pieds des nations le bandeau déchiré des rois absolus est la muse nouvelle qu'ils invoquent; et si le passé et l'avenir se combattent encore dans nos lois confuses et mal obéies, il leur est difficile de savoir quelles images ils doivent nous présenter pour garder la domination du génie.

CHAPITRE III.

NOTRE SIÈCLE COMPARÉ AVEC LES PRÉCÉDENTS A L'AIDE DE LA STATISTIQUE.

Ajoutons un nouveau poids à la justification de notre siècle. Quand même le nombre de nos criminels, de nos enfants trouvés, de nos suicides, de nos écrivains immoraux serait deux fois plus grand que celui qui existait, il y a cent ans, nous serions encore égaux en moralité à nos pères qui vivaient à cette époque. Cette question se résout par des chiffres : en effet, le nombre des habitants de la France s'est doublé dans l'espace d'un siècle.

théâtre témoignent du sens moral qui est aujourd'hui dans la nation. Lorsqu'on a tellement peur de sembler méchant, on n'a pas tout à fait cessé d'être bon.

Il y a toujours un rapport étroit entre les institutions sociales et les règles de la littérature. Ce n'est pas la faute de nos écrivains actuels si le terrible combat livré en 89 par la liberté contre le privilége a eu pour résultat de faire de la lutte même le fond et la forme de notre gouvernement. La proportion, la majesté, le calme ne peuvent plus appartenir aux lettres françaises. L'ame de l'homme est une copie du monde qui l'entoure, et les évènements prodigieux qui ont mis dans la poussière tant d'empires doivent se peindre aux sentiments et aux idées de la génération qui en a été témoin.

Le suffrage de la multitude forme aujourd'hui la couronne du génie. Or, quoi de plus incohérent, de plus tumultueux, de moins constant et réglé que le peuple? Sa sagesse est un vague instinct qui ne se fait jour qu'à travers mille passions. Les auteurs ne s'adressant plus à une classe choisie, arbitre élégant et délicat des inventions les plus fines et des ressorts les plus ingénieux de l'art d'écrire, ont cherché d'autres juges à qui il a fallu présenter, non plus la grace dans ses chastes mouvements, ni le repos suave de la beauté, mais

l'imprévu, le terrible, la sublimité de la force. Le désordre qui préside à leurs compositions n'accuse donc pas la corruption de leurs mœurs. Ils ne font pas seuls leurs ouvrages. Le peuple dont ils briguent les suffrages y travaille lui-même. La fortune qui met sous les pieds des nations le bandeau déchiré des rois absolus est la muse nouvelle qu'ils invoquent; et si le passé et l'avenir se combattent encore dans nos lois confuses et mal obéies, il leur est difficile de savoir quelles images ils doivent nous présenter pour garder la domination du génie.

CHAPITRE III.

NOTRE SIÈCLE COMPARÉ AVEC LES PRÉCÉDENTS A L'AIDE DE LA STATISTIQUE.

Ajoutons un nouveau poids à la justification de notre siècle. Quand même le nombre de nos criminels, de nos enfants trouvés, de nos suicides, de nos écrivains immoraux serait deux fois plus grand que celui qui existait, il y a cent ans, nous serions encore égaux en moralité à nos pères qui vivaient à cette époque. Cette question se résout par des chiffres : en effet, le nombre des habitants de la France s'est doublé dans l'espace d'un siècle.

CHAPITRE IV.

RÉPONSE AUX PROPHÈTES DE MALHEUR.

Ce qui me rassure contre les sinistres prophéties qu'on nous fait sur la ruine de notre société, c'est la voix du passé. Elle nous enseigne que les peuples ne périssent que par l'envahissement de leur territoire, et que le succès de la conquête tient à l'extrême corruption des vaincus. Pour que nous pussions être effacés de la liste des nations, il faudrait que le territoire français fût démembré. Les royaumes ne finissent que sous la domination étrangère. Les Égyptiens, après avoir duré seize siècles, sont détruits en subissant la loi des Perses : Les Assyriens disparaissent de la terre en cédant aux Mèdes et aux Perses : ceux-ci meurent, à leur tour, de la main des Grecs, qui abandonnent la place aux Romains. Enfin ceux-ci agrandissent tellement leur empire qu'ils n'en connaissent plus les limites. Rome finit par n'être plus autre chose que le monde. On ne sait si ce sont les Barbares qui deviennent Romains, ou les Romains qui deviennent Barbares ; et les nations modernes prennent naissance. La France ne saurait donc périr avant d'être conquise ou de conquérir l'univers.

CHAPITRE V.

NOTRE RÔLE SUR LA SCÈNE DU MONDE N'EST PAS ENCORE ACHEVÉ.

Quand l'histoire de notre pays passe sous nos yeux, je vois que notre personnage sur la scène de ce monde est loin d'être rempli ; et l'action commencée semble demander que la représentation continue. Il y a, dans la vie des nations, plusieurs phases bien marquées : une loi préside au développement du sort d'un peuple ; et, s'il est permis d'embrasser son histoire d'un coup-d'œil, on s'assure de l'existence de plusieurs forces qui naissent et se meuvent tour à tour. On commence par entrevoir à son berceau les divers éléments dont la nation se composera : on admire ensuite la croissance de quelques uns et l'ordre dans lequel leurs pouvoirs se manifestent ; puis on redescend, en interrogeant ainsi les annales du passé, jusqu'à l'époque dans laquelle on vit soi-même. Alors, si on reconnaît qu'on assiste au déclin d'une puissance épuisée, il est facile de pressentir qu'une puissance nouvelle grandira sur les ruines de la précédente ; car il n'y a aucune raison pour que celle qui n'a pas encore eu son tour ne se déploie et ne fournisse sa carrière. Nous allons nous faire entendre sous des termes plus précis.

Qu'est-ce que nous raconte l'histoire natio-

nale jusqu'en 1789 ? Le peuple paraît un moment au lever du rideau ; il est libre et barbare. Les grands et la royauté s'avancent : ils sont aux prises ; mais la lutte dure peu : les nobles l'emportent, et le régime féodal subsiste quatre cents ans. La royauté s'assied sur les débris de ce pouvoir des nobles, et tient seule le théâtre pendant cinq siècles. Le peuple ressaisit sa liberté ; il n'a pas encore occupé la scène : son esclavage a commencé avec la nation. Je demande maintenant pourquoi son règne n'aurait pas au moins la même durée que le pouvoir de la noblesse, et celui de la couronne. Or, si le gouvernement populaire doit subsister aussi long-temps que la plus courte de ces dominations antérieures, nous avons encore à compter avec les siècles. Mais une rapide revue des principaux évènements qui marquent les dominations successives de ces trois ordres portera peut-être à d'autres esprits la conviction qui a pénétré dans le mien.

Le gouvernement des Francs, qui s'établirent dans les Gaules sous Clovis, était tout démocratique. La nation se gouvernait elle-même, et délibérait, dans un champ, sur les lois, la paix ou la guerre, en des assemblées tenues sous les armes.

Les petits-fils de Clovis désaccoutumèrent la nation de ces assemblées ; ils les remplacèrent par

un conseil, composé d'évêques et de chefs militaires. Pour s'attacher ces derniers, ils leur distribuèrent des terres qu'ils se réservaient le droit de leur retirer, captivant ainsi leur foi par l'espérance et la crainte. Mais bientôt la couronne ayant distribué tous ses domaines, et étant forcée de donner encore, accorda successivement aux seigneurs le droit de rendre eux-mêmes la justice dans leurs terres, la possession sans limites de leurs seigneuries [1], et enfin l'hérédité de ces mêmes bénéfices [2].

Bientôt les prérogatives de la naissance se font sentir. La noblesse se rassemble, s'isole du peuple, se fait d'autres intérêts que ceux de la couronne. Le roi n'est plus de rien pour les grands qui, juges à la fois et capitaines des hommes de leurs terres, sont devenus rois eux-mêmes.

Son autorité s'avilit jusqu'à tomber entre les mains de ses domestiques. Les maires du Palais, réduits d'abord à un office inférieur, grandissent peu à peu à ses dépens et achèvent de lui ôter l'effectif du pouvoir ; ils arrivent à ce point de ne lui laisser que le vain titre de roi, qu'ils dédaignent d'usurper.

[1] Ce fut en 587 que la couronne s'engagea à ne plus retirer les bénéfices qu'elle avait conférés.

[2] Clotaire confirma, en 615, l'hérédité des terres concédées.

Cependant les seigneurs distribuent à leur tour des terres à de moindres nobles, et se font des vassaux [1]. Ceux-ci imitent cet exemple ; la féodalité couvre la France d'un seul filet; et aux deux bouts de cette chaîne de dominations qui se suivent et se poussent les unes les autres, se trouvent le roi et le peuple, également faibles et opprimés.

Charlemagne paraît, et opère une réforme que n'achèveront pas ses successeurs : je vois encore dans la nuit de ces temps reculés la trace lumineuse que son règne a laissée, et qui divise les ténèbres d'avec quoi? d'autres ténèbres. La nation recouvre un moment ses anciens droits ; les assemblées du Champ de Mars revivent. L'insolence des grands est contenue. Mais le grand homme expire ; la liberté de la nation s'éteint avec lui, et tout rentre dans l'ombre et le chaos.

Plusieurs siècles s'écoulent ; enfin le vaste réseau féodal se rompt par un bout. La royauté, long-temps abaissée, a vu venir son jour. Louis le Gros vend aux habitants de ses domaines le droit de se défendre contre les brigandages des seigneurs; les communes s'émancipent ; les justices seigneuriales s'écroulent ; Louis XI exerce le droit de citer les grands au tribunal de la cou-

[1] C'est ce qu'on nommait arrière-fiefs.

ronne. Philippe le Bel précipite leur ruine en leur ôtant le droit de battre monnaie, et Charles, son fils, la consomme en les dépouillant du commandement militaire.

Les grands se tournent vers le clergé; les communes font cause avec eux, et cherchent à borner cette autorité souveraine qui a mis fin à la leur. De là ces états-généraux de 1355, qui établissent, sous le règne du roi Jean, qu'aucun impôt ne pourrait être perçu sans le consentement de la nation. Mais la royauté, un moment humiliée par les épouvantables revers qu'elle avait essuyés contre les Anglais, relève la tête sitôt que sa fortune le lui permet; elle prive les bourgeois de Paris du droit de commune, les condamne à une amende considérable, et établit une taille générale sur tout le royaume.

Les nobles, forcés de plier sous le monarque, embrassent ses intérêts, et se réduisent à régner sous son nom, en désespoir de le gouverner lui-même.

Mais le peuple ne restera pas entièrement sans défense; et il faut bien que ses droits soient réservés, en attendant qu'il s'éveille et les fasse prévaloir. Alors commence l'autorité du parlement. La formalité de l'inscription des ordonnances du roi sur ses registres devient entre ses mains une arme formidable. Ce qui, dans le

principe, n'était qu'une pure déférence envers ce corps, est érigé par lui, grâce à la vieillesse de la coutume, en obligation impérieuse, qui le rend arbitre de tous les actes du pouvoir suprême. Exécuteur des lois lorsqu'elles sont faites, il s'arroge le droit de juger si elles doivent l'être. Il ose prendre ainsi la place des états-généraux, lui qui ne reconnaît d'autre valeur aux édits d'impôt que celle que leur confère son consentement à les enregistrer. Mais l'usurpation qu'il exerce sur les droits des assemblées nationales, en les remplaçant dans leur opposition à la couronne, est le seul contre-poids possible à l'usurpation plus ancienne et cent fois plus injuste que la royauté commit sur ces mêmes États, en cessant de les convoquer.

Le XVIe siècle consolide par la guerre l'autorité souveraine : le peuple suit ses rois dans les dangers, et s'accoutume à leur obéir ; la gloire les couronne d'un prestige qui séduit l'imagination publique. L'honneur devient un lien plus étroit que celui dont la loi civile captive l'obéissance. Le courage et les vertus militaires assujettissent les cœurs des Français à des souverains guerriers, inconstants, généreux et téméraires, qui règnent d'autant plus despotiquement sur la nation, qu'elle adore en eux ses défauts et ses passions.

La civilisation renaissante forge des chaînes

plus douces aux peuples de l'Europe. Les lettres éclairent notre esprit ; les arts polissent nos mœurs ; le commerce ajoute à nos aises ; la lumière est si soudaine et si aimable, qu'elle distrait les nations de leur servitude. Pendant ce temps, les rois enfoncent mieux leur trône, lui font de plus épais fondements, et nous endorment dans les vanités de la science, et sous le charme d'un bien-être inconnu.

Les guerres de religion, suscitées par le développement du protestantisme, rendent quelques années d'indépendance aux grands du royaume ; le régime féodal essaie de revivre sous les règnes de François II, Charles IX et Henri III. La royauté s'éclipse un moment ; mais Henri IV la retire du nuage : Louis XIII, aidé par Richelieu, éteint la mèche fumante dans le sang des nobles révoltés : Louis XIV ceint la couronne, et le soleil de la monarchie absolue monte à sa plus haute splendeur ; rien ne peut tenir devant ses rayons ; tout est consumé de sa force ou inondé de sa lumière. Mais enfin, sous Louis XV, la nation, si long-temps oubliée, se réveille ; le parlement résiste ; les philosophes osent écrire ; les esprits sont en travail, un grand changement se laisse pressentir ; ce n'est rien que ce troisième ordre, jusque là méconnu, tyrannisé, dépossédé de tous ses droits, qui soulève la terre

où on l'a enseveli vivant, déclone son cercueil, et se dispute avec la mort. Patience : il a dormi pendant plusieurs siècles ; mais le voici qui se dresse debout ; il est encore courbé, son front se penche vers la terre : et cependant il semble près d'atteindre au ciel. Qui pourra résister à ce géant délivré de ses liens ? Il a fait un signe de la main, et le trône est tombé, le parlement a disparu ; on cherche les traces de la noblesse, et on ne les trouve plus. Il remplit tout de sa présence : il vient de naître ; et rien n'a pu subsister devant lui. Un souffle de sa bouche a balayé au loin l'espace ; mais la fureur dont il était possédé, en brisant ses chaînes, le pousse sur l'Europe : il envahit le monde ; les bornes de la terre ne sont pas assez reculées pour l'impétuosité de sa course. Cette première fougue épuisée, il se couche sur l'univers soumis : on profite de son repos ; on l'enchaîne ; on lui fait mille blessures ; hélas ! il n'y a pas long-temps qu'il est parvenu à se relever ; mais une fois le joug mis en pièces de nouveau, il a consenti à modérer les emportements de sa force ; il veut exercer ses droits, consulter la justice ; et son règne paisible et majestueux commence.

Nous venons de ramasser en quelques traits le tableau de notre histoire entière, depuis le berceau de la monarchie. Les nobles ont régné ;

la royauté s'est élevée sur leurs ruines ; le tiers-état avait à fournir sa carrière : il n'est entré en lice que depuis 1789. Cette considération doit nous rassurer sur la stabilité de notre ordre social. La durée de la puissance de la bourgeoisie est une conséquence logique de la durée des deux puissances antérieures : oui, plusieurs siècles d'existence nous sont encore promis, et ceux qu'a déjà traversés, sans décliner, le gouvernement constitutionnel de l'Angleterre, nous permettent d'espérer un long avenir de force et de gloire pour nos libertés nationales, qui ne viennent que d'éclore.

LIVRE DEUXIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA PUISSANCE.

CHAPITRE PREMIER.

RAISONS PHILOSOPHIQUES DE L'ORDRE DANS LEQUEL SONT RANGÉES LES MATIÈRES CONTENUES DANS CE LIVRE ET DANS LES CINQ LIVRES SUIVANTS.

J'ai montré ailleurs[1] comment toutes les fins de l'ame humaine pouvaient être brièvement énumérées. Je les ai ramenées à cette formule, *puissance*, *amour*, *vérité*, *vertu*, *immortalité*, *activité*. J'ai fait voir que, dans toutes les situations possibles, l'ame humaine, soit qu'elle le sache ou l'ignore, poursuit, sous une forme ou sous une autre, l'une quelconque de ces idées qui ne sont en définitive que les attributs de Dieu même.

Ayant à décrire maintenant les mœurs d'une nation, je n'ai pas cru pouvoir suivre une marche plus sûre que celle que j'avais adoptée pour l'étude des penchants primitifs de l'homme.

[1] Dans un autre ouvrage intitulé : *Essai sur l'homme, ou Accord de la philosophie et de la religion.*

S'il est vrai que la *puissance*, l'*amour*, la *vérité*, la *vertu*, l'*immortalité* et l'*activité*, soient les félicités primitives sous lesquelles se peuvent résumer toutes nos jouissances intellectuelles, une société ne peut chercher un bonheur placé hors de ce cercle primordial. Qu'est-ce qu'une nation, si ce n'est une multitude d'ames, qui se procurent mutuellement, par l'association, les moyens de satisfaire les penchants communs à chacune d'elles; et que sont les mœurs d'un peuple, sinon les traits généraux par lesquels se manifestent nos fins morales ?

Il n'y a donc pas de meilleure méthode à employer, dans la recherche des linéaments de la physionomie nationale, que celle qui a servi à retrouver l'empreinte originelle de l'ame humaine. C'est l'ame du peuple français que je veux observer : mon travail consiste donc à l'étudier à travers les formes particulières qu'impriment au développement de la vie de l'humanité, le climat, la religion, l'évènement, la coutume, la loi ; c'est à dire l'ensemble des choses qui constituent la nationalité.

Il n'est pas de sujet qui ne puisse être ramené à une question philosophique, soumis à une division qui ne dépend pas de la fantaisie de l'écrivain, mais qui tient à la nature de l'esprit humain. Tout part de l'ame et y revient. On doit

puiser en elle les principes de l'ordre à établir dans l'ouvrage composé pour elle. L'ame a été trop bien ordonnée et divisée par le créateur pour ne pas servir de modèle à toutes les œuvres de l'intelligence. Le meilleur ouvrage est celui qui offre la plus fidèle imitation de cette économie divine placée entre nos facultés et nos passions, dans le fond de notre être.

Pénétré de la vérité de ces considérations, j'envisage successivement les mœurs de la France dans leurs rapports avec la *puissance*, l'*amour*, la *vérité*, la *vertu*, l'*immortalité* et l'*activité*. Cette classification m'amène à partager en six parties distinctes l'examen de notre état social; à chacune de ces parties correspond naturellement un ordre particulier d'observations et d'idées, ce qui me permet de faire une revue exacte et logique de tous les besoins moraux et politiques du pays.

CHAPITRE II.

DE L'AMBITION PRÉMATURÉE.

L'amour du pouvoir est, de nos jours, le principe secret de tous les évènements, le mobile de la vie universelle. Toute subordination s'évanouit : on ne reçoit plus d'ordres, on les subit;

on cède à la contrainte, mais la volonté n'obéit pas. Dès l'âge de quatorze ans, l'enfant se croit appelé à une grande mission; tout ce qui gêne le développement de ce qu'il appelle sa destinée l'irrite comme une injustice; et la révolte bouillonne dans son sein. C'est un singulier spectacle que celui de ces hommes vieux avant le temps, qui n'ont que des passions sérieuses, qui brûlent pour des théories politiques avec toute la jeunesse de l'imagination, et oublient les distractions de leur âge, comme si le progrès des lumières et les vicissitudes des affaires avaient interverti l'ordre des saisons de la vie. L'ambition s'est emparée des droits de l'amour, et l'intelligence est développée de si bonne heure, que les passions, faute de rencontrer des sens pour les recevoir, ont communiqué leur flamme à la raison.

Si chacun veut commander et si personne ne se résigne à obéir, le fond de la société est donc l'état de guerre. Mais il n'est aucune classe de la société qui puisse dominer aujourd'hui sur les autres; elles se contiennent et se servent à elles-mêmes de barrières. Cette résistance mutuelle supplée, en France, à la majesté impuissante de la loi qui ne sait plus gagner nos respects. Le pouvoir est partout et n'est nulle part; on voit dans tous les yeux la crainte de la tyrannie: ce que la rend impossible.

la royauté s'est élevée sur leurs ruines ; le tiers-état avait à fournir sa carrière : il n'est entré en lice que depuis 1789. Cette considération doit nous rassurer sur la stabilité de notre ordre social. La durée de la puissance de la bourgeoisie est une conséquence logique de la durée des deux puissances antérieures : oui, plusieurs siècles d'existence nous sont encore promis, et ceux qu'a déjà traversés, sans décliner, le gouvernement constitutionnel de l'Angleterre, nous permettent d'espérer un long avenir de force et de gloire pour nos libertés nationales, qui ne viennent que d'éclore.

LIVRE DEUXIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA PUISSANCE.

CHAPITRE PREMIER.

RAISONS PHILOSOPHIQUES DE L'ORDRE DANS LEQUEL SONT RANGÉES LES MATIÈRES CONTENUES DANS CE LIVRE ET DANS LES CINQ LIVRES SUIVANTS.

J'ai montré ailleurs[1] comment toutes les fins de l'ame humaine pouvaient être brièvement énumérées. Je les ai ramenées à cette formule, *puissance*, *amour*, *vérité*, *vertu*, *immortalité*, *activité*. J'ai fait voir que, dans toutes les situations possibles, l'ame humaine, soit qu'elle le sache ou l'ignore, poursuit, sous une forme ou sous une autre, l'une quelconque de ces idées qui ne sont en définitive que les attributs de Dieu même.

Ayant à décrire maintenant les mœurs d'une nation, je n'ai pas cru pouvoir suivre une marche plus sûre que celle que j'avais adoptée pour l'étude des penchants primitifs de l'homme.

[1] Dans un autre ouvrage intitulé : *Essai sur l'homme, ou Accord de la philosophie et de la religion.*

S'il est vrai que la *puissance*, l'*amour*, la *vérité*, la *vertu*, l'*immortalité* et l'*activité*, soient les félicités primitives sous lesquelles se peuvent résumer toutes nos jouissances intellectuelles, une société ne peut chercher un bonheur placé hors de ce cercle primordial. Qu'est-ce qu'une nation, si ce n'est une multitude d'ames, qui se procurent mutuellement, par l'association, les moyens de satisfaire les penchants communs à chacune d'elles; et que sont les mœurs d'un peuple, sinon les traits généraux par lesquels se manifestent nos fins morales ?

Il n'y a donc pas de meilleure méthode à employer, dans la recherche des linéaments de la physionomie nationale, que celle qui a servi à retrouver l'empreinte originelle de l'ame humaine. C'est l'ame du peuple français que je veux observer : mon travail consiste donc à l'étudier à travers les formes particulières qu'impriment au développement de la vie de l'humanité, le climat, la religion, l'évènement, la coutume, la loi ; c'est à dire l'ensemble des choses qui constituent la nationalité.

Il n'est pas de sujet qui ne puisse être ramené à une question philosophique, soumis à une division qui ne dépend pas de la fantaisie de l'écrivain, mais qui tient à la nature de l'esprit humain. Tout part de l'ame et y revient. On doit

puiser en elle les principes de l'ordre à établir dans l'ouvrage composé pour elle. L'ame a été trop bien ordonnée et divisée par le créateur pour ne pas servir de modèle à toutes les œuvres de l'intelligence. Le meilleur ouvrage est celui qui offre la plus fidèle imitation de cette économie divine placée entre nos facultés et nos passions, dans le fond de notre être.

Pénétré de la vérité de ces considérations, j'envisage successivement les mœurs de la France dans leurs rapports avec la *puissance*, l'*amour*, la *vérité*, la *vertu*, l'*immortalité* et l'*activité*. Cette classification m'amène à partager en six parties distinctes l'examen de notre état social; à chacune de ces parties correspond naturellement un ordre particulier d'observations et d'idées, ce qui me permet de faire une revue exacte et logique de tous les besoins moraux et politiques du pays.

CHAPITRE II.

DE L'AMBITION PRÉMATURÉE.

L'amour du pouvoir est, de nos jours, le principe secret de tous les évènements, le mobile de la vie universelle. Toute subordination s'évanouit : on ne reçoit plus d'ordres, on les subit;

on cède à la contrainte, mais la volonté n'obéit pas. Dès l'âge de quatorze ans, l'enfant se croit appelé à une grande mission; tout ce qui gêne le développement de ce qu'il appelle sa destinée l'irrite comme une injustice; et la révolte bouillonne dans son sein. C'est un singulier spectacle que celui de ces hommes vieux avant le temps, qui n'ont que des passions sérieuses, qui brûlent pour des théories politiques avec toute la jeunesse de l'imagination, et oublient les distractions de leur âge, comme si le progrès des lumières et les vicissitudes des affaires avaient interverti l'ordre des saisons de la vie. L'ambition s'est emparée des droits de l'amour, et l'intelligence est développée de si bonne heure, que les passions, faute de rencontrer des sens pour les recevoir, ont communiqué leur flamme à la raison.

Si chacun veut commander et si personne ne se résigne à obéir, le fond de la société est donc l'état de guerre. Mais il n'est aucune classe de la société qui puisse dominer aujourd'hui sur les autres; elles se contiennent et se servent à elles-mêmes de barrières. Cette résistance mutuelle supplée, en France, à la majesté impuissante de la loi qui ne sait plus gagner nos respects. Le pouvoir est partout et n'est nulle part; on voit dans tous les yeux la crainte de la tyrannie : ce qui la rend impossible.

Cependant il s'opère en ce moment une réaction curieuse. La bourgeoisie arrivée au pouvoir reconnaît la difficulté de s'y maintenir avec les maximes qui l'y ont conduite. Aussi on n'entend parler, depuis quelque temps, que de la nécessité d'*être fort*. On ramasse à l'envi les débris des barrières ; et bien des gens perdent haleine à les remettre debout. C'est le propre du caractère français de justifier le mot de Luther : L'esprit humain ressemble à un cavalier ivre qui, après avoir été relevé d'un côté, retombe de l'autre. Nous frappons alternativement comme le battant d'une cloche ; notre arc est toujours tendu trop fort, et la flèche siffle et s'égare par delà notre but. Ce ne serait pas merveille qu'après avoir tant cherché la liberté, on l'abandonnât par peur de la licence. Relevons le principe d'autorité, soit ; mais cherchons le centre de gravité qui procure l'équilibre au cavalier.

CHAPITRE III.

DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

Il fut un jour que le peuple apprit le mystère de sa formidable puissance. Une monarchie de huit siècles tomba sous le doigt de sa colère, comme la feuille qui tremble à l'extrémité

du rameau. L'enfant passe devant l'arbre qui a reverdi au printemps, et un léger coup lui suffit pour faire descendre en pluie sur le sol la verte parure de la branche. Ainsi l'ancienne royauté est tombée et n'a pas même laissé de débris après elle. Le vent s'est levé et a emporté au loin jusqu'aux traces de sa ruine. Le peuple, étonné d'avoir abattu un trône qu'il avait touché en ne faisant qu'un petit signe avec la main, s'est dit en lui-même : « Je suis bien fort, et les chênes seront déracinés par un souffle de mes lèvres. Nul ne pourra me résister à l'avenir ; je n'aurai d'autres rois que ceux que je me ferai à moi-même. C'est moi qui leur ordonnerai de prendre le sceptre ; ils courberont leur tête ; et, au moment que je leur décorerai le front avec le diadème, c'est à moi qu'ils prêteront serment de justice et de fidélité ; et malheur à qui osera chercher le principe et la force des lois ailleurs que dans les désirs de ma volonté. »

Ainsi a pensé le peuple ; et ce qu'il a pensé, il l'a fait. Puis chaque parti est venu et s'est écrié : C'est moi qui suis le peuple. Les factions n'ont paru si remuantes et si vivaces que parce qu'elles se sont portées pour dépositaires de la toute-puissance nationale. Chacune d'elles, enflammée par une illusion téméraire qui fanatisait son courage, a déclaré qu'elle était la pensée et le bras du peu-

ple-roi. Mais heureusement le système constitutionnel a prêté une voix à la véritable opinion publique et rendu cette voix assez éclatante pour couvrir et dominer les clameurs arrogantes des factions.

La révolution de juillet, achevée avec une rapidité qui tenait de la foudre, a mis tout à coup la nation en possession de plus de droits qu'elle n'en réclamait du gouvernement déchu. Or, voici l'effet de cette soudaineté extraordinaire avec laquelle s'est ouverte, au milieu d'un grand bruit, la porte du temple : notre éducation politique ne s'est pas trouvée en rapport avec les droits qui nous étaient conférés. Autre chose est d'avoir la notion d'un droit et le désir d'une liberté, autre chose de mesurer toute la valeur de l'un et d'être apte à jouir entièrement de l'autre.

Ceci nous explique le trouble et l'inquiétude de certains peuples qui s'agitent, noyés dans une liberté trop profonde pour leurs forces. Ayant atteint ce qu'ils nommaient le bonheur, ils se troublent, attristés de n'avoir pas le sentiment de leur félicité. C'est qu'il en est des nations comme des individus. La jouissance consiste dans un rapport entre l'objet qui la procure et le sujet qui la perçoit.

Vous voyez un homme, quoique ignorant et malade, n'en être pas moins convaincu que l'a-

bondance des dons de la fortune lui apporterait le bonheur, et cependant quels plaisirs son esprit et ses organes retireront-ils de cet or qui ne serait sans doute pour lui que le moyen de satisfaire les goûts de l'esprit et les appétits des sens? De même, quelle satisfaction peut goûter, dans sa liberté, si illimitée qu'elle soit, une nation dépourvue de lumières, et privée de cet ordre intérieur qui fait la santé politique ?

Le malaise de notre situation actuelle vient donc, en grande partie, de ce que nos droits surmontent nos lumières; et ce qui nous porte le plus à demander que ces droits augmentent est peut-être le mécontentement secret de ne pas savoir en jouir. Nous pensons que le défaut est dans les institutions, et il est dans les mœurs.

Aussi tout le zèle du gouvernement doit s'appliquer à mettre l'esprit public et les vertus nationales dans un heureux équilibre avec le poids des libertés constitutionnelles. C'est sous ce point de vue que nous insisterons surtout pour l'extension à donner à l'enseignement primaire, pour l'élargissement des bases des institutions municipales et départementales et pour l'adoption du jury appliqué aux matières civiles.

On ne peut se dissimuler que l'ignorance est la mère des prétentions; moins nous saurons jouir

du bonheur présent, plus nous nous remuerons pour obtenir un bien chimérique.

Mais si nos lumières augmentent, si l'esprit de sagesse se mêle au goût de liberté; si nous sommes égaux à nos droits actuels, et savons rencontrer nos destinées, nous aurons devant nous une longue période de paix et de grandeur, que ne troubleront ni les vaines inquiétudes, ni les vœux prématurés.

CHAPITRE IV.

DE LA MONARCHIE DE 1830.

Haut clergé, bas clergé, noblesse de l'ancien régime, noblesse de l'empire, grande propriété, moyenne propriété, armée, magistrature, barreau, gens de lettres, savants, artistes, grand négoce, petit commerce, fonctionnaires publics, artisans, ouvriers, pauvres des villes et des campagnes : voilà l'ordre social tout entier.

Maintenant envisageons chacune de ces classes dans ses rapports avec l'ordre politique fondé par la révolution de juillet.

Le haut et le bas clergé ont encore des regrets mal déguisés et des préventions ombrageuses.

La noblesse de l'ancien régime s'isole, déteste et méprise.

La noblesse de l'empire a épousé la fortune du duc d'Orléans fait roi.

La grande propriété se partage ainsi : la propriété immeuble est chagrine ou neutre ; la propriété industrielle est alliée et dévouée.

La moyenne propriété est toute de cœur et d'ame au roi qu'elle s'est donné.

L'armée entière combattra, si la bourgeoisie armée lui en donne l'exemple, pour la conservation de la royauté.

La magistrature a tenu ferme dans la pratique de ses augustes devoirs.

Les avocats et les gens de lettres, représentants de la publicité, forment encore la classe la plus hostile et la plus dangereuse : elle se renouvelle sans cesse, comme les idées et les intérêts ; les avocats et gens de lettres qui ne font pas de l'opposition se taisent ; un bien petit nombre hasarde sa popularité au service du pouvoir.

Les savants et les artistes tiennent toujours pour l'autorité présente, quelle que soit son origine, pourvu qu'elle fasse régner dans l'État cette tranquillité nécessaire à la recherche de la vérité et au commerce avec les muses.

Le grand négoce et le petit commerce sont attachés au trône de Louis-Philippe par les liens puissants de l'intérêt et de la nécessité.

Les fonctionnaires publics adhèrent à la mo-

narchie de 1830, qui les a promus à leurs emplois, comme les rameaux à la tige qui les porte.

Les artisans et les ouvriers n'ont, en général, d'autre opinion que celle des propriétaires ou des négociants et marchands qui les emploient. Cependant la question des salaires a semé la division entre ceux qui paient et ceux qui travaillent; de sorte que les ouvriers suivent l'opinion de leurs maîtres ou se font anarchistes.

Les nécessiteux des villes et des campagnes ne demandent qu'un bouleversement; mais, dans la crainte de perdre le pain de la charité, ils n'oseraient tremper que dans une révolution à moitié faite.

Résumons : le clergé, l'ancienne noblesse, c'est à dire une partie de la grande propriété, un certain nombre d'avocats et de gens de lettres, une partie des ouvriers et des pauvres, verraient avec indifférence ou joie la ruine de la dynastie nouvelle : tout le reste de la nation tient pour Louis-Philippe.

Mais souvenons-nous que les membres du clergé se décideront en sa faveur dès que le temps l'aura couronné ; car la durée est, à leurs yeux, le signe de la protection du ciel. Ajoutons que les anciennes familles, trop pleines d'années pour être nuisibles, ne légueront pas leurs inimitiés à tous leurs rejetons.

Ainsi, la monarchie de 1830 n'a d'ennemis sérieux que dans les avocats, les gens de lettres et les prolétaires; et comme ceux-ci ne remueront dangereusement qu'à l'instigation de ceux-là, c'est en définitive par des avocats et des gens de lettres que le trône serait renversé, s'il pouvait l'être.

On sait comment ils ont attaqué la monarchie de 1830; mais le gouvernement a puisé ses forces dans la majorité des deux Chambres.

Il ne reste plus à ses ennemis qu'à se placer sur le terrain de la constitution et à attaquer les lois par les lois mêmes. Je veux dire qu'ils peuvent s'étudier à produire en notre système électoral un changement tel, qu'il amène une Chambre hostile à la dynastie de juillet.

La réforme électorale ne saurait être tout à fait dangereuse qu'à la condition que le cens de l'électorat et celui de l'éligibilité fussent abolis à la fois. Nous reconnaissons que, dans ce cas, une majorité redoutable à la monarchie de 1830 peut apparaître et changer la forme du gouvernement; mais ceux des députés qui voudraient opérer la réforme électorale ne pourraient réussir qu'en prenant en main les rênes de l'État, et en faisant entrer dans leurs vues la majorité parlementaire. Or le roi sera toujours maître de ne pas reposer son choix sur de tels ministres, et

s'il les faisait asseoir dans ses conseils, il serait impossible à ces nouveaux hommes d'État d'obtenir l'appui de la moyenne propriété irrévocablement opposée au suffrage universel.

Si la modification apportée à la loi électorale se bornait à la suppression ou à la réduction du cens de l'éligibilité, et que cette mesure fût adoptée, par suite d'un vœu clairement exprimé par l'immense majorité des électeurs; si l'on suppose, en outre, que cette majorité demeure attachée au système monarchique, nous ne voyons pas comment cette modification pourrait amener le renversement de la royauté, car les électeurs attachés à la cause de Louis-Philippe ne feront jamais sortir de l'urne des suffrages une Chambre qui ait pour mission de le précipiter du trône; et si, violant la foi due à son mandat, la Chambre élue attentait sur les droits de la couronne, les électeurs ne seraient-ils pas tout prêts à protéger à main armée la monarchie contre les envahissements téméraires de la république? Il nous semble que la royauté n'a rien à redouter pour son existence aussi long-temps que la bourgeoisie, qui a appelé le duc d'Orléans au trône, sera disposée à l'y maintenir.

La grande politique de notre gouvernement va donc au ménagement infini de cette moyenne propriété, fondatrice et gardienne des destinées

royales. L'habileté de la couronne doit tendre à la mettre dans un état si heureux, qu'elle ait tout à perdre au changement.

Cette politique a été celle de Louis-Philippe. Il a appelé la bourgeoisie aux charges de l'État; elle est partout; elle est tout : il la traite comme l'aristocratie de son royaume, lui donne des fêtes dans son palais, la rassasie d'autorités et d'honneurs, et comme ces distinctions reviennent à la grande majorité, et qu'un changement dans la forme du gouvernement ne servirait à l'élévation que d'un très petit nombre, tout nous persuade que la bourgeoisie restera fidèle au monarque qui vit par elle et qui lui tend la main, en signe de sa confiance en son dévouement.

Il est cependant trois graves périls qui menacent la monarchie de 1830. Le premier se révélerait si la corruption des mœurs faisait de tels progrès que la multitude n'eût plus aucun frein, et que la France entière étant vide de l'idée d'un Dieu, le peuple éprouvât un besoin d'agitation et de révolte que rien ne pût retenir ni soumettre. Alors toute autorité morale cesserait; les lois deviendraient impuissantes, et la monarchie de juillet serait emportée au fort d'une horrible tempête.

Le second péril viendrait d'une guerre injuste et malheureuse. Le manteau de la gloire laisse-

rait, en se déchirant, des ouvertures par où le gouvernement serait exposé aux coups des partis. Ses revers sur les champs de bataille causeraient une émotion populaire dont profiteraient ses ennemis. La France humiliée serait peut-être ingrate.

Ainsi la royauté de juillet se défendra elle-même des deux mains, en rallumant avec l'une les saintes étincelles de la religion, et en ne prenant l'épée avec l'autre que pour une guerre conseillée par la bonne fortune et conforme aux soins et à l'honneur de la France.

Un troisième danger naîtrait de l'inaction publique. La monarchie de 1830 est placée dans cette étrange situation que la paix peut lui être aussi fatale que la guerre. Il faut trouver un moyen d'exercer l'ardeur généreuse de la nation, sans rien céder ni au hasard ni à l'injustice. La politique intérieure excite trop vivement l'inquiétude générale. Les distractions sont devenues tout à fait nécessaires; on doit les chercher à tout prix, si ce n'est aux dépens du devoir. La passion de grandeur, qui fait le fond du caractère national, veut être satisfaite. L'obscurité, l'oubli, la vie monotone sont en horreur aux Français. Oisifs, ils se dépravent; une longue paix, sans gloire ni exercice, les ferait ressembler aux lions qui rongent, en écumant, les barreaux de leur

cage. Le besoin de nouveauté corrompt les ames; la soif du danger égare les courages; les sociétés secrètes acquièrent un fatal empire sur les imaginations; les eaux qui se seraient épurées, en coulant, deviennent un bourbier dont la vase donne la vie à des monstres.

Les affreux attentats sans cesse renouvelés contre la personne royale attestent la vérité de ces réflexions. Le Français qui s'ennuie devient criminel. Je ne connais donc d'autre remède à ces élans d'une furie homicide que la distraction et le mouvement [1].

CHAPITRE V.

DE LA NOBLESSE.

Un décret législatif ne peut effacer la splendeur des noms qui brillent dans la nuit du passé. Lorsque la loi a dit : « Sera noble qui voudra, » elle a dit à ceux qui ne l'étaient pas : « Vous ne le serez jamais, » et, à ceux qui l'étaient : « Vous le serez toujours. » Aussi les vieux noms de la

[1] C'est sous ce point de vue qu'on pourrait être partisan d'une intervention en Espagne, et surtout d'une exploitation grandiose de nos possessions d'Afrique. Ces idées seront mieux développées dans l'un des livres du présent ouvrage, intitulé : *Des mœurs dans leurs rapports avec l'activité.*

monarchie n'ont jamais eu plus de majesté qu'aujourd'hui. L'intrigue, l'audace, le génie peuvent tout conquérir, excepté des ancêtres. Soyez premier ministre, gouvernez l'État, tonnez du haut de la tribune; mais vous ne pouvez faire couler dans vos veines le sang des Crillon, des Noailles, des Montesquiou, des Byron, des Montmorency. Les armoiries couvertes de la poussière des siècles sont situées hors de la portée de toutes les ambitions humaines.

Nos respects suivent encore, malgré nous, les rejetons de grandes familles, qui sont comme les débris des colonnes brisées de l'ancienne monarchie. La noblesse est l'image d'un monde qui fut le commencement du nôtre ; elle est majestueuse et inutile comme ces rochers stériles qui plongent leurs fondements dans le sein de la terre, et ne servent qu'à rappeler la vieillesse du monde. Le chêne cassé par les années, au bord du torrent qui ne rajeunit plus son tronc desséché, donne un air de grandeur à la solitude même, où il mourra.

Ainsi, au milieu de ces fortunes qui s'élèvent, se détruisent, se fuient ou se combattent ; en ces temps de précipitation et de changement, où la gloire n'est qu'une figure qui passe, où la réputation et l'autorité n'ont qu'un jour, où la destinée compose sans cesse une histoire dont

chaque page est déchirée, ou s'envole à mesure qu'elle est écrite, il y a un je ne sais quoi qui est digne de s'attirer notre curiosité respectueuse, dans ce vain fantôme d'une gloire qui n'est plus, dans ces ombres d'une société détruite, dans ce pouvoir inactif et usé qui garde sur son front un semblant de couronne, et n'ayant pas besoin de la fortune actuelle pour être grand, n'est redevable de sa majesté qu'au temps qui flétrit et ruine toutes choses.

Il fallait bien qu'il restât une sorte de puissance dans cette noblesse de l'ancien régime, lorsque Napoléon la recherchait, lui faisait des avances, et comptait au nombre de ses plus belles conquêtes l'apparition, dans sa cour, de plusieurs membres de ces anciennes familles. Il avait peur que sa couronne ne parût trop fraîchement sortie des mains de l'ouvrier. C'était son impérieux désir de voir les siècles eux-mêmes mêlés à son cortége, et en faisant courber cette aristocratie fière et silencieuse d'un autre âge, il s'imaginait triompher du passé. Rien ne tourmentait le vainqueur de l'Europe comme les bouderies du faubourg Saint-Germain. Il croyait toujours entendre le ricanement moqueur de cette noblesse, de ce fantôme de la cour des rois qui avaient occupé le même trône. C'était un spectre qui troublait sa tranquillité, le suivait au fort des batailles, et

impalpable comme la mort, défiait les coups de sa formidable épée.

Louis-Philippe est dans la même situation vis à vis de cette noblesse qui boude, conspire, et forme une cour sans roi. Mais chercher à la ramener serait d'une courte politique, parce que l'effort serait inutile. Elle n'ensevelira ses colères et ses dédains que dans le tombeau de toute la branche détrônée.

Il faut attendre : les noms de ces antiques familles descendront à de plus jeunes rejetons, qui voudront servir leur pays. Alors les ressentiments de ceux-ci se briseront contre la constitution de l'État, à laquelle ils se soumettront dans la vue de leur gloire, de leur fortune, de leurs passions même.

La vieille aristocratie règne encore par cette grace convenue dans les manières, qui fait la politesse, et que la génération présente ne connaît pas. Si quelque chose la console de tous ses malheurs, c'est de railler les façons roturières du tiers-état : et, à vrai dire, ces restes de bel air dans les mœurs et dans le langage lui conservent, vis à vis de nos salons nouveaux, une attitude de grandeur et de prééminence. Du reste, je ne vois plus que le sentiment religieux qui, en renaissant parmi nous, puisse rendre au reste

de la nation ce goût de la grace et ce charme de bienveillance, qui se sont évanouis au milieu de nos tempêtes civiles, et sous le poids un peu rude de la gloire de nos armes.

CHAPITRE VI.

DE L'ABOLITION DES PRIVILÉGES.

On conçoit que la noblesse soit abolie chez toute nation où ceux qui n'ont jamais participé à ses avantages sont appelés à décider de son sort.

Plus l'égalité entre les citoyens fait de progrès, plus les classes moyennes cherchent à ne laisser subsister d'autres avantages que ceux auxquels tout le monde peut atteindre.

Cette disposition nous amène à retrancher, autant que possible, le nombre des distinctions dont la royauté dispose, parce que celle-ci pouvant les accorder par caprice, il ne dépendrait pas de chacun de les obtenir, même en les méritant.

La noblesse est déjà supprimée de fait. Les ordres de chevalerie ne tarderont pas sans doute à éprouver le même sort.

Bientôt il n'y aura plus que le mérite et la richesse qui puissent amener des différences entre les hommes

Encore, la richesse, dès qu'elle vient par héritage, a-t-elle été accusée d'être un privilége. On a été jusqu'à soutenir que l'héritier stupide et vicieux d'une grande fortune n'avait aucun droit par lui-même à l'avantage que cette succession lui a conféré. Je suis loin de croire au triomphe de certaines opinions de la secte de Saint-Simon; mais, en observant l'esprit d'égalité qui nous travaille, je ne répondrais pas qu'un jour il ne fût interdit au pére de tester, en faveur de ses enfants, au delà d'une certaine limite fixée par la loi.

CHAPITRE VII.

DE L'INFLUENCE QUE DONNE LA RICHESSE.

Dans un pays où qui n'a rien n'arrive à rien, quelque chose est beaucoup, et beaucoup est tout. Votre génie illumine votre pays et le monde, votre éloquence fait des prodiges; vous avez une main de fer comme Richelieu, un œil d'aigle comme Pitt; mais il n'y a pas un coin de poussière dans ce vaste territoire, qui porte votre nom, c'est un malheur, j'en pleure; mais le grand conseil de la nation vous est à jamais fermé : vous n'avez pas l'esprit que donne un arpent de terrain au soleil. La propriété peut beaucoup sans les talents que vous avez; et ceux-

ci ne peuvent rien sans elle. Concluez avec moi que là où la richesse mène au gouvernement, c'est elle-même qui règne.

Elle fait d'autant mieux la souveraine en France, qu'il n'y a plus d'aristocratie. Sur deux siéges, elle en avait un : maintenant la place entière est à sa discrétion. Puis, avec la division infinie des propriétés, elle devient de plus en plus rare, ce qui ajoute à son autorité une étendue singulière. La durée des charges publiques est incertaine comme celle de l'ombre quand les nuages passent : la faveur du prince ressemble au soleil qui n'est jamais deux moments de suite au même point de l'horizon ; les partis se combattent, les réputations sont renversées les unes par les autres; mais la supériorité qui suit une grande fortune offre une sorte de stabilité que le contraste rend plus éclatante.

Le commerce n'a d'autre véhicule que l'amour du gain : plus il sera florissant, plus les richesses seront en honneur. Elles représenteront de grands travaux, des entreprises heureuses, de longs succès dans la carrière qui occupe l'ardeur de la nation; elles seront le prix de l'ordre, de la prévoyance, de l'habileté. On croira presque honorer en elles la récompense de la vertu. Telle est, de conséquence en conséquence, la raison du mépris dans lequel les peuples commerçants

tiennent la pauvreté. Elle signifie, chez eux, paresse, légèreté, mauvaise conduite. Ils ne sauraient beaucoup compatir à une situation qui leur semble une punition de quelques vices. Je crains fort qu'on ne voie se développer en France ces deux sentiments, en proportion des accroissements prospères du commerce et de l'industrie.

D'ailleurs, le matérialisme s'étend sur la société, et les croyances religieuses se sont retirées; c'est pourquoi l'estime que nous portons à la richesse jette plus de racines dans nos cœurs. Tout homme qui renie l'immortalité de ce qui pense en nous fait un hymne à la fortune. Quand on s'attache à la poussière de ce monde, on demande à marcher sur un sable doré : moins on a de foi dans l'autre vie, plus on estime, dans celle-ci, les moyens de l'embellir.

CHAPITRE VIII.

DE L'EMPIRE DU TALENT.

Nous sommes d'humeur légère ; les volontés persévérantes nous enchaîneront à leurs conseils : notre raison est inappliquée ; les esprits qui méditent nous pousseront selon leurs calculs : enfin nous nous passionnons; les écrivains ou les orateurs véhéments disposeront de nous avec les idées qui touchent l'imagination.

On a souvent admiré qu'une nation si mobile et si amoureuse du plaisir fût capable de désintéressement ; qu'elle passât du jeu à l'héroïsme, semblable tour à tour à une troupe d'enfants et à un conseil de philosophes.

Mais le Français n'est rien que sentiment et qu'imagination. Tenant également des nations abandonnées à la seule volupté, et de celles qui ont reçu un tempérament trop froid pour être autre chose que raisonnables, il participe aux molles frivolités des unes et au mâle courage des autres.

En effet, le sentiment est le lien entre les deux natures de l'homme; il diffère à la fois et de la sensation, parce qu'il est un mouvement de l'ame, et de la raison, parce qu'il ne se connaît pas lui-même.

Le Français reçoit par une idée la même commotion que nous donne le verre échauffé par le frottement. Il s'émeut aux accents de l'éloquence, aux inspirations du talent, comme les Italiens aux sons de la mélodie : tout lui est musique.

Aussi, lorsqu'on nous voit entraînés par une même idée, une faible partie d'entre nous doit peut-être son émotion à la parole d'un homme de génie qui a émis une opinion généreuse, et le gros de la nation s'est enflammé au seul effet de l'exemple.

Chez une nation qui juge par sentiment et agit par imitation, on comprend la mobilité des opinions, l'inconstance de la faveur et la fuite de toutes les gloires.

On conçoit aussi que, dans un tel pays, tout excès est probable, en bien et en mal; mais que le peuple, pris en masse, y sera presque innocent de ses fautes.

Là où la stabilité des lois, la vieillesse des habitudes, le long respect des peuples pour les mêmes objets, rendent vain tout essai de mutation, le talent appliqué aux affaires serait inutile; et on peut tenir pour assuré que le génie politique n'existe pas dans un pays où il n'a rien à faire. Mais quand les usages et les mœurs s'altèrent, que les institutions se déconcertent, et que la société s'affaisse sur ses fondements, les esprits audacieux ont beau jeu; le creux du vieil édifice gémit sous les coups qu'on lui porte; et plus il penche vers sa ruine, plus les occasions nombreuses d'amasser fortune et renommée mettent en exercice et en lumière les efforts du talent.

Il en est de même lorsqu'un autre gouvernement s'établit sur les restes de l'ancien. Tout est d'hier; tout cherche à se fonder; un espace illimité s'ouvre tant aux pensées qu'aux actions; les lois se font de jour en jour, et le talent, ne trouvant plus rien devant lui qui soit debout, se joue

en ce vide immense. Soit qu'il défende ou qu'il attaque encore les institutions nouvelles, il porte en ses mains les destinées des peuples ; tous les regards sont pour lui ; et les grandes luttes qu'il se livre à lui-même, décideront de l'avenir du monde.

C'est le talent qui a renversé de nos jours une monarchie qui se croyait enracinée dans les siècles ; il représente l'autorité d'où relèvent toutes les autres. Moteur d'un changement qui a renouvelé les choses dans le royaume, il lui appartenait de s'emparer de toutes les premières charges de l'État, sous un roi qu'il a mené à un trône vide.

CHAPITRE IX.

DU CLASSEMENT SELON LA VOCATION ET LA CAPACITÉ.

Les parents négligent de consulter les vocations de leurs enfants et les poussent, d'abord, vers telle carrière plutôt que vers telle autre, non parce qu'ils les jugent plus aptes à y réussir, mais parce qu'elle se présente la première ; ou qu'elle conduit aux honneurs, ou qu'on y ramasse de la fortune, ou enfin parce qu'ils l'ont eux-mêmes parcourue. Cependant cette légèreté inconsidérée dans les familles n'est pas toute de leur fait. Nous sommes séparés bientôt de nos fils.

Après dix ans passés derrière les grilles d'un collége, l'enfant retourne près de son père qui embrasse presqu'en lui un étranger, ignore tout de son esprit, et ne lit plus dans son cœur. Si encore les instituteurs obligés de nos fils avaient la volonté et le pouvoir de nous éclairer touchant le choix d'une destinée pour l'élève que leurs soins ont nourri ! Mais que leur demanderons-nous ? Leur disciple a franchi le seuil du collége ; tout est dit : ils ne le connaissent plus. Ah ! lâchons le mot tout entier : ils ne l'ont jamais connu.

Peut-il en être autrement ? C'est le gouvernement qui tient école. Ses délégués ne sauraient se croire dépositaires de la même responsabilité que les chefs d'une maison d'éducation indépendante, et ne prennent en souci que leurs rapports avec le ministre qui les nomme.

Arrive l'âge où leurs disciples leur échappent; et les jeunes hommes entrent dans le monde, oubliés de leurs maîtres, ignorés de leurs parents et d'eux-mêmes.

Il est des pays où, comme en France, on a peu d'égard aux vocations, mais où du moins on remédie à ces abus par le long apprentissage. Ce sont principalement ceux où l'exercice de la plupart des professions est héréditaire. Quand chaque père prépare son fils à le remplacer, il existe pour toute chose une merveilleuse éducation.

L'enfant ouvre à peine les yeux, il voit l'image du travail qui l'occupera un jour; et la nature, vaincue par l'imitation, ne sait plus où se retrouver. Cette loi nuit aux progrès de l'industrie, à l'esprit de découverte dans les arts, mais communique une étonnante durée aux institutions d'un empire. Je ne serais pas éloigné d'y voir le principe de cette immobilité de l'ancienne Egypte que tant de siècles n'avaient pu changer.

En Angleterre, où la force de l'aristocratie a su immobiliser les citoyens en leurs classes respectives, on dévoue encore toute sa vie à une seule profession. Là, on ne possède, il est vrai, qu'un genre de connaissances ou de mérite; mais on y est consommé.

En France, on écoute peu la vocation, et on y néglige encore plus l'apprentissage. Aujourd'hui, il n'est pas de métier qu'on ne puisse exercer sans l'avoir appris : le marchand n'a besoin que d'une enseigne, et la loi ne lui inflige, s'il quitte son état, d'autre punition que de se ruiner, faute de chalands. A l'institution tombée des corporations et des maîtrises, n'aurait-on pas dû substituer d'autres garanties [1] ?

[1] On pourrait soumettre tout ouvrier sortant d'apprentissage à un examen, dont le résultat serait consigné sur son livret.

L'étude des professions libérales n'est pas moins défaillante. Le Français se fie sur sa merveilleuse facilité à apprendre l'indispensable, sur son habileté à mettre en œuvre le peu qu'il sait et à cacher ce qu'il ignore. Ce qui l'empêche surtout d'aller au fond d'une science ou d'un art, c'est ce besoin d'être toujours prêt à se répandre, et pour cela, de faire, de côté et d'autre, une provision de connaissances diverses, afin de n'être mis en dehors d'aucun entretien, et d'avoir un simulacre d'opinion sur chaque matière. Puis il a vu, au cours de nos vicissitudes politiques, tant de changements inouis dans les destinées, que ce n'est pas merveille qu'il vive beaucoup plus dans la fortune qu'il rêve que dans l'état qu'il exerce.

Ceci explique la décadence trop justement déplorée de la capacité et de l'expérience administratives. Ajoutez aux causes énumérées l'inquiétude secrète que le mouvement perpétuel dans les emplois inspire aux fonctionnaires; souvenez-vous aussi de cette étroite modicité d'émoluments qui retranche un des puissants aiguillons au zèle public, et vous saurez tous les motifs du déclin de l'administration française.

Nous avons signalé deux abus : le classement défectueux des professions, dans leur rapport avec les vocations, et l'imperfection des études spéciales.

Pour guérir le premier de ces maux, je ne connais que la liberté de l'enseignement, qui établira une concurrence utile entre les différents colléges, fera éprouver à des maîtres indépendants le désir intéressé de justifier la confiance des familles, créera de vrais liens entre le précepteur et le disciple et rendra aux pères cette lumière tant obscurcie qui touche la vocation de leurs enfants.

Contre la négligence introduite dans l'étude des professions, le vrai remède est l'établissement de l'examen et du concours : pour ce qui regarde les métiers mécaniques, la preuve du long apprentissage suffira ; mais l'examen sans le concours, ou le concours qui suppose d'ailleurs l'examen, voilà ce qu'il est urgent de poser comme condition à l'exercice, tant des professions civiles qui regardent les affaires privées, que des fonctions salariées d'où dépendent les intérêts de l'État.

On objectera que ce mode, appliqué à la distribution des emplois publics, limiterait la prérogative de la couronne. Le pouvoir exécutif n'aurait plus, il est vrai, le choix direct des fonctionnaires, mais sa prérogative s'exercerait encore par la récusation des candidats qu'il ne voudrait pas admettre au concours.

Du reste, s'il se dessaisissait ainsi de la nomi-

nation aux emplois, il n'aurait pour agents que des hommes élus par deux arbitres équitables : la nature et le travail; et la force que communiquerait à son administration le mérite appelé de toutes parts le dédommagerait amplement de ce qui aurait été ravi à la liberté de ses préférences.

Deux résultats importants seraient obtenus : l'ignorance ne trouverait plus d'accès à se frayer en aucun lieu, et les capacités monteraient sans effort à leur niveau naturel : car il ne suffit pas que les professions soient étudiées, il faut encore qu'à travail égal l'aptitude naturelle se fasse jour.

Quand un gouvernement a mis les choses dans un tel état que ces deux conditions soient toujours remplies, il lui est permis de s'estimer et de se croire durable. En traçant ces mots, nous avons fait l'éloge d'un assez médiocre royaume qui doit sa grandeur à la sagesse profonde de son économie intérieure : nous voulons parler de la Prusse.

Il a fallu que Napoléon se détruisit par bien des fautes pour que dix ans marquassent la durée d'un empire où le prodigieux discernement du chef divisait si habilement le travail, et tirait tant de trésors de toutes nos dispositions premières.

Aujourd'hui, la forme de notre gouvernement fait monter nécessairement, au plus haut de la roue, les noms qui ont brillé le plus dans le parlement. Ainsi, dans cette sphère élevée, la question est résolue.

Mais il reste, comme nous l'avons dit, à établir pour chaque degré de l'échelle sociale une initiation qui mette en lumière le travail et le mérite.

CHAPITRE X.

DU JOURNALISME.

L'esprit humain vole en idée d'un bout de l'univers à l'autre; il remplit le passé par le souvenir, et l'avenir par l'espérance. L'industrie tend à conférer le même privilége à notre corps lui-même, à le faire passer si rapidement d'un lieu à un autre, que notre personne soit comme présente partout à la fois. Qu'est-ce donc que la civilisation, si ce n'est un effort pour que la matière s'oublie, et que nos communications soient vites et successives comme les pensées humaines?

C'est pourquoi la presse, qui fait voyager nos idées et nos sentiments, avec une si prodigieuse célérité, qui met en contact toutes nos intelligences, est la sublime conquête des temps modernes.

Quand le gouvernement est le prix d'une lutte entre les mérites, chacun des concurrents veut se signaler dans l'arène au bout de laquelle l'opinion est assise. On monte sur des théâtres pour y enfler sa voix ; chaque parti cherche un drapeau qui puisse le conduire à la victoire. Le gouvernement constitutionnel établit donc le règne du journalisme. C'est le forum des monarchies tempérées. En effet, sous cette forme de gouvernement, le bas peuple est exclu de toute participation à la souveraineté, et il ne reste, pour exercer les droits politiques, que des classes capables de délibérer par écrit.

Le journalisme est la consolation de ceux qui ne sont ni riches ni puissants, la pâture quotidienne du dépit, de l'envie, de la haine, la fête renaissante de tous les amours-propres blessés. Qui s'étonnerait de la grandeur de sa puissance?

Cependant la publicité répand une lumière qui force tous les hommes, revêtus de quelque autorité, à rendre leurs actions dignes d'être connues. Quiconque serait tenté de commettre une injustice se dit comme le chrétien : Je ne suis pas seul. Il n'est pas de ténèbres si épaisses, de murs si impénétrables, qui dérobent le magistrat à l'œil vigilant de la presse. Chacun a pour témoin l'univers; et on se trouve forcé d'être tel qu'on voudrait paraître aux yeux du monde entier. Ainsi

tout est contenu dans la règle. Gouvernement, police, administration, mœurs, religion, rien ne fuit cette inquisition de chaque jour, de chaque heure; et le journalisme fait asseoir le respect de l'opinion plus haut que le tribunal des juges, que le trône des rois, et, le dirai-je, que l'autel même du Dieu vivant.

CHAPITRE XI.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Frondeurs et mutins, nous goûtons, en insultant le pouvoir, le double plaisir de rire et de nous révolter. Nous avons vu tant de gouvernements tomber les uns sur les autres, que nous avons senti enfin s'en aller nos respects pour quelque chose de si instable, nous qui, à titre de peuple, ne changions pas.

En outre, nos esprits si prodigues, nos ouvertures de caractère, nos vifs instincts de sociabilité se plaisent dans cette rapide et continuelle circulation d'idées. C'est l'entretien de tous avec tous. Les journaux nous transportent sur tous les points du globe. La fortune, la gloire et le plaisir nous parlent par cent voix diverses.

Ajoutons que le Français s'enflamme aisément,

et qu'il lui plaît de s'émouvoir, quoi qu'il en coûte. Trouver, chaque matin, une opinion toute faite, s'approprier une indignation toute rédigée, s'emparer d'un sujet de causerie, de dispute, de brigue ou de plaisanterie pour les douze heures de la journée, c'est une bénédiction à tant de gens qui veulent penser assez vite pour ne pas perdre le temps de parler, et ne demandent à une opinion que le plaisir de la défendre.

Il nous faut la guerre ; et si nos canons se taisent, nos idées grondent. Plus la paix de l'Europe est profonde, plus nous sentons le besoin que la presse soit libre, parce qu'elle nous promet d'autres combats. Le jour où les champs de bataille nous seraient rouverts, nous ferions peut-être meilleur marché du droit de parler et d'écrire. Le sénat de Rome, pour apaiser les clameurs du forum, poussa le peuple à la conquête du monde.

CHAPITRE XII.

DES CIRCONSTANCES QUI DONNENT AUX JOURNAUX UNE INFLUENCE EXAGÉRÉE.

Les journaux sont d'autant plus puissants que leurs lecteurs réfléchissent moins. Dans un pays où il y a plus de liberté que d'instruction, la

presse, au lieu de répéter ce que tout le monde pense, a la prétention de faire penser tout le monde. Regardez, lorsqu'une nation arrive au régime constitutionnel, si le bas peuple y sait lire et écrire ; ceci est l'indice de la proportion de l'instruction dans tous les rangs : vous pouvez être sûr que la presse exerce trop d'autorité dans un pays où les dernières classes sont tout à fait ignorantes.

Elle ne suscite tant d'obstacles à notre gouvernement que parce que notre éducation nationale languit encore. En Angleterre, aux États-Unis, en Suisse, dans les Pays-Bas, l'influence des journaux n'est pas à craindre : tout le peuple y sait lire et écrire, comparer et juger.

Il en est de même de la Prusse, de la Saxe et du Hanovre : il y a tant de lumières et de bon sens dans ces pays, que, lorsque la liberté s'y établira, le gouvernement n'aura pas besoin de retenir la censure ; elle y serait exercée par le peuple lui-même.

CHAPITRE XIII.

DES REMÈDES A APPORTER AUX ABUS DE LA PRESSE.

Cependant le mal produit le remède. Si l'ignorance assure la tyrannie de la presse, la presse contribue peu à peu à dissiper l'ignorance. On peut

mesurer les services que les journaux français ont rendus, depuis vingt ans, à l'instruction nationale par la diminution graduelle de leur autorité sur les esprits. Que l'on compare le crédit dont ils ont joui sous les Bourbons avec l'influence qu'ils exercent aujourd'hui, et l'on appréciera tout ce que la presse s'est ôté à elle-même en éclairant le peuple. Qu'on cesse donc de craindre son pouvoir : il est dans sa destinée de ne pouvoir dominer sans se détruire.

Il résulte de ce que nous venons de dire, que les gouvernements qu'elle gêne ont un moyen assuré de l'aider à se ruiner : c'est de répandre l'instruction parmi leurs sujets.

Un autre moyen plus rapide encore consiste à marcher avec la saine opinion du pays. Alors les journaux sont forcés de suivre l'administration, ou s'ils l'attaquent, ils indisposent contre eux le bon sens national. Sous Charles X, la nation, se séparant de son gouvernement et manquant de guide, se tourna vers la presse, qui gouverna réellement la nation durant cinq années. Mais, en 1830, l'opinion se choisit un roi, et la presse fut détrônée.

Les journaux républicains et légitimistes, qui proposent une souveraineté absente, ne font autre chose qu'un essai de gouvernement *par intérim*. Ils s'efforcent de dégoûter la nation du pou-

voir qui la régit, pour régner eux-mêmes sur elle, en attendant la vacance du trône.

Mais la presse n'a plus aujourd'hui entre ses mains qu'une seule arme vraiment redoutable, celle de l'offense privée. De son rameau trempé dans le venin, elle arrose rois, princes, ministres, législateurs : il pleut du fiel. A ce mal de notre époque, il existe deux remèdes : le premier, c'est de déchirer le voile des calomniateurs, en obligeant, par une loi, tout journaliste à signer ses œuvres : le second, de ranimer dans les cœurs le courage civil; et cela, en rendant au sentiment religieux son auguste empire. La religion est un contre-poids certain à la licence de la presse, puisqu'elle donne aux hommes le mépris; de quoi? du mépris même [1].

Du reste, la presse française découvrira peut-être le secret de garder son empire. Que dis-je? ce secret, il est déjà trouvé. Qu'elle se voue à la tâche sublime de réparer le mal qu'elle a fait. Elle s'attacherait à écouter les nobles battements du cœur de la France et à révéler les généreux mystères de la pensée d'un grand peuple ; elle concentrerait dans son éblouissant miroir tous les

[1] Un excellent moyen de forcer la presse à se respecter davantage serait d'exiger que tout gérant d'un journal fût éligible.

rayons épars de la plus pure lumière ; elle se ferait la puissance du bien, la conseillère de la vertu et de l'honneur, le génie de la reconstruction après avoir été celui des ruines ; à ce prix, de magnifiques destinées lui seraient encore réservées.

Espérons que tel est l'avenir de la presse. S'il en était ainsi, il n'y aurait pas de plus haute mission sur la terre que cet apostolat de la conscience et du talent. Il y aurait là de quoi tenter le génie lui-même.

CHAPITRE XIV.

DE L'ESPRIT ACTUEL DE LA LITTÉRATURE.

Les lettres sont remuantes et ambitieuses : elles ont l'appétit du pouvoir ; il faut qu'elles règnent sur notre esprit, notre cœur ou nos sens, et sur ces trois parties de nous-mêmes à la fois, si elles prétendent à nous vaincre tout entiers. Ouvrez-leur les vastes espaces de la politique, elles y voleront à l'aise ; elles y planeront au dessus des empires ; livrez-leur une constitution à changer, des lois à faire, des mœurs à corrompre, un gouvernement à affermir, des peuples à soulever, elles sont prêtes. Voilà un soin dont elles feront leur joie : nous avons déjà parlé de leurs triomphes.

Quand elles jouent si grand jeu, elles perdent, pour ainsi dire, leur nom. On ne les entrevoit plus qu'à peine; on les honore comme science, on les médite comme philosophie, on les pratique comme systèmes de gouvernement. Mais elles ne sont vraiment elles-mêmes que lorsqu'elles visent à nous distraire par les douceurs de leurs inventions, et à s'insinuer dans notre cœur par des maximes.

Les muses, non avares de mensonges, en font un de plus quand elles nous parlent avec haine ou dédain du gouvernement despotique. Un souverain qui enchaîne la liberté leur livre tout son peuple à désennuyer. Personne ne s'occupe d'affaires; on se rejette sur le plaisir. Les lettres rompent les chaînes d'une nation, puisque l'oubli est une délivrance. Satisfaites de cette douce puissance, elles ne songent plus au mal : elles plaisent, amusent, consolent; c'est assez; et elles demeurent innocentes. Faute de soins plus actifs, tous les génies s'excitent à les cultiver, et elles s'enrichissent des pertes que déplore la liberté.

Elles seraient encore bien ingrates, à mon sens, à médire des gouvernements où l'autorité est concentrée en peu de familles; elles vivent alors dans la faveur des grands : la richesse se pare de leur éclat; elles anoblissent jusqu'à la noblesse même; leurs œuvres se changent en or et en di-

gnités. Je défends donc aux muses de pousser la plus légère offense contre l'aristocratie : ce serait meurtrir le sein qui les allaite. Elles n'ont qu'à se souvenir des temps où la générosité des patriciens d'Italie leur dressait des autels, au fort des tempêtes civiles.

Les pays où l'éducation de la femme est soigneusement cultivée, où, assidue au foyer, elle passe la vie, à l'ombre de la vertu, entre des amours pures et la prière, leur sont encore des terres hospitalières. La jeune épouse leur demande une expression pour ce qu'elle rêve ; elles servent d'image et de voix à l'espérance; leurs productions tiennent lieu du monde à la beauté solitaire qui a le loisir de les juger, et qui tresse des couronnes au génie.

Mais il est un lieu où elles dépérissent, se fanent et meurent ou tournent en poison ; c'est celui où le peuple gouverne, où il n'y a plus ni pauvres ni riches ; où tous les biens, puissance, fortune, honneurs, réputation, se divisent, comme l'eau du ciel, en des millions de gouttes sur un immense espace ; où personne n'ose se fier à un sol où fument encore les révolutions ; où les imaginations ont cédé à la grandeur des plus étonnants spectacles que la fortune puisse offrir aux hommes ; où la politique est partout, dans les lois, les mœurs, les esprits,

les ambitions, les plaisirs; où d'ailleurs les femmes, ornement et consolation de ces jours d'orage, savent trop bien plaire pour avoir besoin ou se donner le temps d'apprendre autre chose, et où elles craignent un excès d'instruction comme un poids qui ôte aux graces leur liberté.

En un tel pays, les lettres sont dans la pire condition. Le tourbillon des soins ambitieux leur a enlevé la plus belle partie des génies qui les auraient cultivées avec gloire; l'or manque pour les encourager, aussi bien que le loisir pour les goûter; les évènements ont été si intéressants, que la réalité a dégoûté des fictions de l'art; les muses n'ont plus ni sectateurs, ni protecteurs, ni juges; et ce sexe qui veut obtenir le reste d'attention qui échappe aux affaires craindrait peut-être de se nuire en les mettant à la mode.

Mais allons au fond des choses : nous avons dit que le pouvoir des lettres, considéré à part de l'influence politique, ne s'exerçait que par le plaisir et la morale. Chez nous, désespérant de ressaisir du crédit à la faveur de l'amusement, elles n'ont plus entrevu qu'une terrible manière de faire du bruit, parti extrême suggéré par l'ambition aux abois, soufflé par la fureur de la célébrité. Au lieu de se réfugier dans le temple de la morale, elles en ont secoué les colonnes et se sont plu à faire un tumulte affreux par la chute

des ruines, qui les ont accablées elles-mêmes en s'écroulant, et si bien qu'elles en mourront. Je parle des lettres d'hier, non de celles qui renaîtront demain.

La corruption tant reprochée à notre littérature est donc venue de son impatience contre l'oubli. Elle a atteint son but ; elle a voulu qu'on la maudît pour qu'on proférât son nom : nous avons jeté un grand cri ; preuve qu'elle agissait. Si elle eût possédé un autre genre de pouvoir, elle ne se serait pas ainsi déchirée de ses propres mains, afin de nous arracher un coup-d'œil. Elle a payé de son honneur l'attention du public.

Ceci peut servir de leçon au gouvernement, chargé de garder le trésor de tous les sentiments honnêtes. Il sera averti par là qu'un moyen d'empêcher les lettres de s'avilir et de nous corrompre est de les tenir en honneur.

Je sais bien que la corruption s'est détruite par son propre excès, et que nos écrivains, en face de la société, embrasseront la statue d'un meilleur génie, pour garder leur influence et se remettre en vogue.

Mais le gouvernement ne doit pas oublier les enseignements du passé; il aura tout intérêt à souffler dans les cœurs l'amour pur des beaux-arts : sa politique est de modérer la fièvre des ambitions et de l'esprit des affaires.

Je voudrais qu'il parût fier de tous les jeunes talents qui s'élèvent, comme s'il devait hériter de leur gloire. Ce sentiment de considération pour les lettres leur serait déjà une efficace protection. Un gouvernement qui les respecte se montre ingénieux dans ses prévenances, et trouve mille manières de les honorer. François Ier et Louis XIV ont laissé de bons modèles dans l'art d'encourager le génie, de l'aider à se produire tout entier, et d'achever l'œuvre de la nature.

Pour en venir à l'application, je désirerais voir les écrivains distingués traités avec les mêmes égards que les hommes politiques; je voudrais que le gouvernement instituât lui-même, dans chaque branche des arts de l'esprit, des prix périodiques très considérables, décernés au scrutin par l'assemblée de tous les hommes qui auraient cultivé, bien ou mal, le même genre de littérature; que celui qui aurait obtenu deux ou trois de ces couronnes fût pourvu d'une pension viagère, qui suffît à le faire subsister avec honneur; et qu'il ne fût pas besoin de se présenter à ce concours pour disputer la palme; mais que chacun se trouvât dans la lice, par le seul effet de son nom.

Je voudrais voir s'établir des fêtes publiques, où les lettres et les arts fussent en spectacle vis à vis de la nation, et où cette gloire, pour la-

quelle on meurt, payât en un moment les veilles de toute une vie.

CHAPITRE XV.

DE L'AUTORITÉ EXERCÉE PAR LE CLERGÉ.

Le clergé a deux manières de régner : selon Dieu et selon les hommes; l'une par sa faiblesse, dans l'ignominie, grâce aux persécutions ; l'autre sous la pourpre, dans l'or et la soie, et à la façon de tout ce qui est grand ici bas.

C'est après avoir exercé la première de ces deux puissances qu'il est arrivé à la seconde ; et tout ce que celle-ci a, en général, de commun avec celle-là, c'est de faire sentir aux peuples que la grandeur temporelle peut ruiner la vertu et prendre sa place.

Cependant, s'il est des temps où, comme dans les beaux jours de l'Église naissante, les apôtres se transfigurent sous la poussière dans laquelle on les foule aux pieds, et s'il en est d'autres où, comme aux approches de la réforme, les pasteurs, chargés d'honneurs, peuvent tout, excepté prêcher la pauvreté et faire entrer la croix dans les cœurs, il n'est pas impossible qu'il se rencontre dans l'histoire des moments où le clergé soit investi de la double autorité, je veux dire de

la divine et de la terrestre. Cela s'est vu aux grands jours des Bossuet et des Fénelon, sous le soleil de Louis XIV.

Mais que dire d'un siècle où sa puissance souffre de partout, non moins du côté de la terre que du côté du ciel ? Telle est la position actuelle du clergé français. Un gouvernement qui avait perdu l'affection de ses sujets s'était cherché des amis dans le ciel ; à mesure que les cœurs se retiraient de lui, il embrassait mieux l'autel. Les apôtres qui le consolaient de son isolement semblaient, de leur côté, s'appuyer au trône. C'était comme s'ils eussent douté de la vertu divine et enseigné aux peuples à se défier de la stabilité éternelle. Leur sainte autorité sur les ames s'en allait à l'envi avec la puissance de la royauté. Mais plus cette fuite était rapide, plus ils enfonçaient leur croix dans ce sable mouvant où les principautés de ce monde ont leurs racines ; et le clergé et le prince, unis dans le désert, s'entêtaient à se tenir lieu de sujets et de fidèles.

Cependant, ne soyons pas injustes : fouillons la terre ; elle renferme les ossements des prêtres égorgés au nom de la liberté. Interrogeons la fin du dernier siècle : les temples sont fermés, la religion proscrite, l'autel et le sacrificateur ensevelis : il n'y a plus que le silence qui soit dieu.

Les choses étaient poussées à ce point sous les

règnes de Louis XVIII et de Charles X, qu'il semblait impossible d'être bon citoyen et d'aller prier dans un temple. Doit-on admirer que le clergé se soit tenu quelque temps en défiance contre la révolution de 1830 ?

Quand la liberté et le christianisme se donneront chez nous le baiser de paix, le clergé sera bien près d'aimer la monarchie constitutionnelle. Mais j'avoue que je n'ai pas le courage de lui faire un crime d'attendre, pour bénir les lois nouvelles, qu'elles aient protégé de leur ombre la renaissance de la foi catholique. Puisse cet heureux jour luire bientôt sur la France !

Cette religion puiserait une force incroyable dans son alliance avec les principes constitutionnels, et dans sa réconciliation avec les progrès de l'industrie.

L'Église épurant le travail, la liberté s'agenouillant aux pieds du Sauveur, le prêtre devenu l'ami du peuple, les merveilles de l'industrie sanctifiées par la prière et célébrant la gloire et la miséricorde du Très-Haut, en attestant le génie et en soulageant les misères de l'homme, l'Évangile dans les lois, l'ordre dans l'égalité, l'amour du prochain dans le gouvernement, le patriotisme dans le sacerdoce, la piété dans la politique, le souvenir de l'immortalité céleste empreint dans les travaux destinés à embellir cette terre, exil de la

créature, la sanctification du travail et du bonheur, de l'égalité et de la justice, la religion donnant ses bénédictions *urbi* et *orbi*, telle est la destinée pleine d'harmonies ineffables et de grandeurs inconnues que devrait rêver et tenter d'accomplir aujourd'hui le clergé catholique.

CHAPITRE XVI.

DE LA PUISSANCE NATIONALE.

Il en est des peuples comme des particuliers. La moyenne fortune est complaisante à leur vertu; l'excès de la prospérité ou du malheur change et corrompt leurs mœurs. Une nation ne peut en ranger beaucoup d'autres sous sa loi sans commettre l'injustice, s'abandonner à la violence, pratiquer la ruse, s'enivrer d'orgueil, se dépraver au sein de la victoire. D'autre part, un peuple écrasé sous le poids de ses misères, trop faible pour résister à ses voisins, trop pauvre pour racheter au poids de l'or sa liberté ou la paix, a tous les vices qui suivent la peur et accompagnent la servitude.

Le rêve de la domination universelle nourri par Napoléon, l'heureuse issue de tant d'entreprises faites contre la justice pour forcer la fortune, l'éclatante gloire dont il couvrit la nation

par des conquêtes non moins sur la morale et la bonne foi que sur les nations domptées ; enfin ce règne entier était comme une éminente école où tout le monde apprenait que la domination est la fin du génie, l'ambition la vertu des grands hommes, et le succès la justification de toutes les violences : les cœurs s'embrâsèrent à des leçons tombées de si haut ; ces magiques exemples furent pris de toutes parts comme d'admirables modèles. Chacun fit un pacte avec le sort, à savoir même avec l'injustice, et voulut à tout prix se tirer du pair ; on adora la fortune ; on divinisa la volonté, et il est incroyable combien d'obscurs imitateurs Napoléon se fit dans tous les rangs de la société.

Cependant il faut le reconnaître : à côté de ce déplorable effet des triomphes de la force, se trouvait l'influence de la gloire sur le patriotisme. Tout Français prenait sa part du grand renom acquis par l'autorité de nos armes. Un lien étroit, celui de la communauté dans la fortune, unissait tous les esprits : et ce sentiment, réduit en de justes bornes, fait la véritable force des peuples.

Le culte de l'honneur national ne saurait être entretenu avec trop de soin au cœur des citoyens, par le gouvernement qui tient sous sa garde le dépôt de nos gloires. Aux ministres français doit

donc appartenir le sens le plus vif et le plus prompt de la dignité nationale. Nous voulons qu'ils se montrent, dans la conjoncture, zélés gardiens de la grandeur du nom français, et vengeurs impatients de l'honneur du pays.

Cependant ils feront bien de s'attacher aux principes de la plus sévère équité dans leur gestion de la puissance publique.

Trop long-temps les rapports des cabinets entre eux ont confondu, dans l'esprit des peuples, l'idée du droit et le respect de la foi promise. On n'a pas assez tenu compte jusqu'ici de l'influence de la politique adoptée par les gouvernements sur la morale des peuples. Les guerres, les traités, les alliances attirent l'attention générale et prennent place dans la pensée de tous les hommes; et il peut se cacher, dans ces évènements qui décident du sort du monde, un fonds d'iniquité qui opère insensiblement sur la conscience des individus.

Il est temps de gouverner avec la grandeur inhérente à la justice, de fournir de bons exemples aux peuples, et de prévaloir dans les négociations par la confiance qu'on inspire. Les nations ont une ame, une conscience, une immortalité. Le matérialisme social est mort; et le véritable homme d'État, dans les temps modernes, est celui qui croit au jugement de la Providence sur

l'usage que fait chaque peuple de sa force et des lumières qui règlent sa liberté.

Nous savons que le pouvoir arraché par la conquête se dissipe comme il est venu; que d'ailleurs les vainqueurs paient les frais de leur propre triomphe ; et que les seuls restes de ces dominations passagères sont l'agriculture mourante, le commerce étouffé, l'esprit humain contrarié dans ses recherches, la civilisation suspendue dans sa marche.

On ne salue plus du nom de puissances que la lumière, le travail, l'ordre et la religion.

La France a brillé tour à tour par la valeur militaire et le génie des arts. Puissance continentale et monarchique, elle ne peut renoncer à ces deux moyens de grandeur. Je suis même enclin à penser que la guerre partielle, la guerre coloniale, c'est à dire civilisatrice, peut seule racheter, pendant les dix années qui vont s'écouler, son superflu d'ardeur ; mais mise en possession de la liberté politique, elle fondera désormais la majeure partie de sa gloire sur la belle économie de sa société et le bonheur de ses citoyens. Un peuple libre, qui n'est pas conquérant, devient nécessairement industrieux et commerçant. Le travail sera le fondement de notre puissance future. Chaque siècle a son esprit et sa marque, si je puis ainsi parler; l'avènement des

classes moyennes aux affaires, l'application du christianisme à la législation, et le développement de l'industrie, sont les grands traits auxquels se fera reconnaître la fin du XIXe siècle. La condition nécessaire pour gouverner la France est de résumer puissamment en soi ces trois idées avec la pénétration de l'intelligence et toute l'énergie de la volonté; l'avenir de la France repose ainsi dans la coordination de toutes nos institutions à un état de société qui a fait de la bourgeoisie, par rapport au peuple, une aristocratie fraternelle et mobile; cet avenir repose, en outre, dans la liberté portant sur sa tige, comme un fruit divin, la foi chrétienne; et dans l'industrie taillant à plaisir, sous l'écorce du monde connu, et en faisant sortir quelques restes de cet univers meilleur, dont la religion nous enseigne que nous fûmes déchus.

LIVRE TROISIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'AMOUR [1].

CHAPITRE PREMIER.

DE LA GALANTERIE.

Il y en avait jadis dans notre pays, disent nos pères; mais elle a dégénéré avec tout le reste, et ils ont trop vécu, puisqu'ils l'ont vue mourir.

Ne partageons pas ces regrets : la galanterie devait s'en aller avec la vieille monarchie. C'est le temps de son règne quand les hommes ont trop peu de liberté pour s'occuper de la chose publique, et que les femmes en ont assez pour éveiller des passions mêlées de combats où toute l'ame s'intéresse. Mais adieu à ce commerce entre les pudeurs et les amours-propres, dès que les hommes recouvrent leur liberté ou que les femmes perdent la leur. Ainsi, dans une vraie république comme sous le pur despotisme, la galanterie est ignorée dans le nom et dans la chose. On ne

[1] Le mot amour est employé ici dans son acception philosophique.

s'oublie pas long-temps près des femmes, à une époque où l'on craint si fort d'être oublié par la fortune; et là où elles sont esclaves, la volupté, réduite à elle-même, n'a plus l'appât d'une victoire à offrir à la vanité de l'esprit.

De nos jours, le libertinage des sens est presque inconnu; il a été remplacé par un autre que j'aurais bien envie de nommer celui du cœur. Voici un trait singulier de nos mœurs : il y a beaucoup de liaisons illicites ; bien peu sont formées par recherche de volupté; même un petit nombre doit sa naissance à l'amour ; quel est donc le sentiment qui fait commettre aujourd'hui le plus d'adultères : le dirai-je ? c'est le plus légitime de tous; le besoin d'amitié. Les hommes cherchent une distraction aux ennuis des affaires, un allègement aux peines de l'ambition, un refuge contre les coups de la haine et de la calomnie. Ils ont une maîtresse pour avoir un ami, un confident, un consolateur; ils trouvent, dans l'affection d'une femme, je ne sais quoi d'adouci, de tendre et de désintéressé, qui leur fait respirer un peu de calme et de fraîcheur [1]. Enfin, la coupable multiplicité des adultères est peut-être

[1] Ninon de Lenclos disait : « Ce qui nous attache à un amant n'est pas toujours de l'amour, mais une certaine conformité de pensées, de goûts, l'habitude de se voir, le désir d'échapper à soi-même. »

parmi nous (chose incroyable et bien difficile à lire) un précurseur du rétablissement de l'esprit de famille.

CHAPITRE II.

DU VÉRITABLE AMOUR.

Toutes les passions offertes en sacrifice à une seule, l'oubli du jour, du monde et de soi-même; une femme aimée comme Dieu se contenterait de l'être, cela ne se voit plus que dans les hardis mensonges des poètes. Un esprit général de croyance et de dévotion, le goût des choses merveilleuses, une sensibilité vive et délicate à ce qu'on nomme l'honneur, peuvent donner à l'amour tout l'attrait de la rêverie dans la paresse, et de la délicatesse dans la volupté. Chez nous la foi s'est retirée des cœurs, les esprits se désenchantent, le calcul se rit du dévouement, l'intérêt et l'ambition se disputent tout l'homme : ne demandons plus pourquoi le véritable amour a cessé de nous visiter.

S'il est vrai que les passions profondes et désintéressées ne soient qu'un égarement du sentiment religieux, le jour où elles renaîtront, nous pourrons espérer que le rétablissement des

croyances n'est pas éloigné : quand je verrai les femmes religieusement adorées, je regarderai celui qui les forma et les embellit comme bien prêt à l'être. On ne retournera peut-être à la connaissance du Dieu invisible qu'en passant par le culte de ces vivantes idoles. Épions donc le réveil de l'amour.

CHAPITRE III.

DE L'AMITIÉ.

Il est une contrée sur la terre où les mœurs ont tant de politesse, les esprits de laisser-aller, les caractères de complaisance, les manières de grâces, les humeurs de sociabilité, que s'entrevoir, se communiquer, se lier et se servir, est la même chose. Les amitiés se nouent moins vite dans les pays où chaque esprit est un tissu de croyances, de principes, d'opinions, de préjugés, parce qu'il y a tant d'ajustements à faire entre des esprits si touffus, qu'il est bien difficile que tous les rameaux s'en entrelacent en se rencontrant. Chez nous, où la foi et la réflexion poussent peu de racines, chacun ne trouve dans l'autre rien de planté qui lui fasse obstacle. Les amis se prennent de toutes parts ; mais aussi glissent-ils sans s'étreindre, à cause

de ce poli même des surfaces. Les rameaux bien garnis de feuilles, s'ils se joignent une fois, ne se séparent plus au choc des vents et de l'orage; les roues hérissées de dents aiguës, dès qu'elles s'engrènent l'une dans l'autre, s'aident mutuellement à tourner plus vite; mais les amitiés sans principes ni idées communes, n'ayant pas de lien pour les maintenir, imitent le mouvement des objets qui s'effleurent, se superposent d'abord l'un à l'autre, et bientôt se quittent pour ne plus se rencontrer.

L'amitié est une communauté de sentiments; deux cœurs ne peuvent s'unir que par la pensée. Cette union mystérieuse des intelligences est une des ineffables harmonies du monde moral. La ressemblance est donc au nombre des conditions de l'amitié. S'il en est ainsi, notre époque n'est guère propice au développement de ce noble sentiment. On ne ressemble qu'à soi-même : on tremble de professer des opinions déjà reçues; on brûle de s'élever dans la forêt comme un arbre étranger. Une des misères de notre siècle est cette soif de l'indépendance, cette ivresse de l'homme qui veut vider la coupe de l'égoïsme; la passion aveugle et effrénée qui nous emporte vers le nouveau et précipite tous les esprits dans la manie de la singularité.

Quand les hommes seront mieux d'accord sur

les principes, il pourra en résulter quelque harmonie, et ici l'harmonie est l'amitié. Aussi, dès que nous verrons renaître l'amitié vraie, solide, dévouée, prenons courage; de meilleurs jours seront arrivés. L'amour, l'amitié, voilà les signes des nouvelles destinées que nous rêvons. Ce sont les deux étoiles du matin; et le voyageur, en les saluant sur l'horizon, doit se réjouir dans son cœur, parce que le jour ne tardera pas à paraître.

CHAPITRE IV.

DES LIAISONS POLITIQUES.

Cependant les formes de notre gouvernement donnent naissance à une amitié cimentée par l'intérêt et rendue quelquefois solide par la communauté du but, le concert de l'action et la solidarité du danger. Je veux parler des liaisons politiques.

Tout s'enchaîne et se soutient : deux personnes qui voient les affaires du gouvernement avec un même œil ne tardent pas à marcher d'un même pas en d'autres chemins. Toute question un peu sérieuse coule vers le grand abîme de la politique; c'est là que les divers courants des affaires viennent tous aboutir. Il ne se peut donc pas qu'en votant ensemble dans un parle-

ment on ne soit d'accord sur une infinité d'autres choses ; les esprits rangés sous la même bannière s'accoutument à penser de concert ; ils ont à combattre les mêmes adversaires, à soutenir les mêmes principes, à suivre les vicissitudes de la même fortune, à grandir ou à tomber ensemble. Leur union les soutient ; leurs entretiens les animent : leur mutuelle estime les console ; chaque offense de l'ennemi commun redouble leur familiarité. L'honneur parlant aussi haut que l'intérêt garde entre eux la foi plus stable ; et si l'amitié consent à résider encore quelque part en France, elle a dû choisir pour asile, dans cette dure extrémité où elle se trouvait réduite, les rangs des partis politiques.

Mais se promettre de voter toujours ensemble, n'est-ce pas s'engager à être souvent infidèle à sa conscience pour ne pas l'être à son parti ? Examinons ce point. Je peux, en m'isolant de mes amis, compromettre le triomphe des opinions, fondement de notre alliance, et j'ai à peser si le devoir de contribuer à la défense de ces idées communes, qui me semblent importer au salut du pays, ne prévaut pas sur mon propre sens, dans cette conjoncture particulière. Je suis faillible : aussi à moins qu'il ne se soit formé en ma conscience une de ces convictions impérieuses qui font la loi à l'esprit et l'entraînent à leur

irrésistible poids, je ne puis mal faire de sacrifier l'indépendance de mon avis au respect de la fidélité due à mon parti. L'essentiel, pour le repos de la conscience, est donc de bien sentir la valeur des opinions qui nous lient à un système, et d'être assez pénétré de la grandeur du service que leur triomphe rendrait à l'État, pour leur immoler, avec connaissance de cause, la liberté de son sentiment.

Du sein de ces réflexions s'élève la maxime importante qui prescrit à tout homme politique de méditer profondément sur les affaires de l'État, et de ne proclamer une opinion qu'après s'être rendu témoignage devant Dieu qu'on la juge la meilleure. Hélas ! que de paroles éclatent à la tribune sans révéler cette persuasion intérieure; que d'opinions soutenues sans avoir été tournées et retournées, le jour et la nuit, dans le secret du cœur; que de roseaux vacillants, de cymbales retentissantes, d'orateurs pour le succès, d'ombres politiques, à la démarche chancelante!

Je plains le supplice de quelques esprits généreux qui, entraînés trop tôt vers la vie publique, parlent avant d'avoir médité, se posent sans s'être choisi leur place, manquent de conviction en brûlant d'en avoir, et se rangent sous une opinion toute déployée, qu'ils n'osent plus déserter, alors même que leur conscience, leur of-

frant la vérité qu'ils y cherchaient, les invite à rompre leurs engagements politiques!

CHAPITRE V.

DES INIMITIÉS POLITIQUES.

Si les intérêts et les conflits de la politique forment certaines amitiés entre les hommes, ils donnent naissance, par contre-coup, à des haines non moins vigoureuses, fomentées par les mêmes circonstances que nous montrions tout à l'heure comme les principaux nœuds de ces liaisons nourries au sein de l'agitation des affaires.

S'il est vrai que toutes les questions s'illuminent ensemble, à la chaîne les unes des autres, de clartés tout à fait diverses, selon qu'on se trouve placé pour les envisager à tel ou tel endroit de l'horizon, je veux dire selon qu'on est situé dans celui-ci ou celui-là des partis politiques, il s'ensuit que deux hommes sont divisés sur tous les points, dès qu'ils marchent dans le débat des affaires de l'État, sous des couleurs opposées. Ici d'ailleurs, la contention n'est pas simplement spéculative : on ne se dispute pas sur le vide et le creux de quelques théories; la

puissance effective est attachée au triomphe de l'une des opinions débattues; et avoir raison, c'est prendre en main le gouvernement d'un vaste empire.

Mais la victoire n'éteint pas les inimitiés; c'est, au contraire, l'aliment jeté dans le brasier dévorant de la haine, que viennent entretenir à l'envi la jalousie, l'injuste chicane, et la calomnie dégouttante de fiel.

Mais telle est l'expiation de la grandeur et de l'autorité. Si la considération qui rejaillit sur un poste aussi éminent, si les douceurs attachées à l'empire qu'on exerce sur ses semblables, si le plaisir fier et malin qui s'en vient chatouiller notre ame, alors que nous voyons nos rivaux humiliés, les rênes d'un grand royaume placées dans nos mains, l'attention de tout un peuple, je dirai même de l'Europe, et si l'on veut encore de l'univers, fixée sur notre personne; si toutes ces jouissances à la fois subtiles et orgueilleuses du commandement n'étaient pas achetées au prix de l'intégrité de notre réputation, de l'affection de nos amis, de la possession tranquille de nos moments, de la paix du sommeil, des pures joies du toit domestique, il n'y aurait plus de contre-poids à l'ambition; tous les biens de la vie seraient ramassés sur quelques têtes; rien n'arrêterait le flot des prétendants qui contestent

pour la puissance; et la vertu cesserait d'être nécessaire dans le gouvernement.

Je vois un trait de la sagesse et de la justice de la Providence dans les épines cachées sous la grandeur. Par là, une juste punition enveloppe ceux qui, masqués d'un faux dévouement aux intérêts de leur pays, ne cherchaient réellement que leur satisfaction particulière et le rassasiement de leur cupidité hautaine, dans les travaux du pouvoir. Plus sont perçants les cris qu'ils poussent du haut de ce faite, où ils ont trouvé le martyre, plus il est notoire qu'ils n'avaient entendu se dévouer qu'à leur gloire et à leur orgueil.

Mais les hommes, sincèrement pénétrés de la grandeur et de la sainteté des devoirs impliqués dans la tâche de tenir les affaires, savent assez tout ce qu'ils abandonnent en acceptant le poids de l'autorité; aussi sont-ils noblement déterminés à se fuir eux-mêmes jusqu'où le bien de l'État peut l'exiger. Les attaques furieuses des factions meurtries par leur justice, l'ingratitude révoltante de leurs obligés, le flux et reflux de la faveur populaire, rien n'étonne leur courage ni ne déconcerte leurs résolutions. Ils marchent directement au but; leur confiance dans le bon droit les soutient; ils sont arrivés au maniement de la chose publique, pleins de leur

volonté arrêtée d'avance, persuadés de la justice de ce qu'ils allaient entreprendre.

Ministres qui vous plaignez si fort de la calomnie, je crains bien que vous ne soyez pas munis d'un solide rempart contre elle, dans une conviction mûrement préparée !

Que si vous êtes nés avec ces organes trop délicats, cette sensibilité trop vive et trop ouverte, cette disposition trop abandonnée à la mélancolie, qui exposent le cœur sans défense contre les outrages et les noirceurs de l'inimitié, abandonnez la puissance; c'est à elle que vous manquez; vous n'étiez pas appelés à gouverner les hommes, puisque votre naturel trop sensible vous échappe malgré vous.

Ainsi la nature humaine se trahit toujours par quelque endroit, et l'on ne voit que des génies aventureux mal servis par le caractère, ou des hommes intrépides que fuient les talents propres à guider ces hardis tempéraments [1].

[1] « Un homme sera capable des plus grandes vues, et de concevoir, digérer et ordonner un grand dessein. Il passe à l'exécution, et il échoue, parce qu'il se dégoûte, qu'il est rebuté des obstacles mêmes qu'il avait prévus et dont il voyait les ressources. On le reconnait d'ailleurs pour un homme de beaucoup d'esprit, et ce n'est pas en effet par là qu'il a manqué. On est étonné de sa conduite, parce qu'on ignore qu'il est léger et incapable de suite

A Dieu ne plaise que nous nous montrions ici trop facile à excuser la diffamation! Mais nous aimons mieux jouir de la liberté au prix des maux qu'elle engendre, que de la voir disparaître sous la force du remède employé pour la guérir.

Nous le répétons : de grandes vertus et un courage magnanime importent aujourd'hui à l'homme d'État; et les désordres de la presse, les scandaleuses violences des journaux, les fureurs des jalousies, lui imposent ces sublimes obligations qui expliquent et la difficulté de trouver aujourd'hui des ministres qui soient de pair avec leur situation, et les plaintes qu'arrache à la plupart cette dure nécessité, d'être plus magnanimes qu'ils ne peuvent ou voudraient l'être.

dans le caractère ; qu'il n'a que des accès d'ambition qui cèdent à une paresse naturelle ; qu'il est incapable d'une volonté forte à laquelle peu de choses résistent, même pour les gens bornés ; et qu'enfin il n'a pas le caractère de son esprit.

» Un autre d'un caractère propre aux plus grandes entreprises, avec du courage et de la constance, manquera de l'esprit qui fournit les moyens : il n'a pas l'esprit de son caractère. » DUCLOS.

CHAPITRE VI.

DU MARIAGE.

Toute l'économie des mœurs d'une société repose sur le mariage, principe immortel de la famille. Où cette divine institution est respectée, où les liens qu'elle forme se nouent par les mains de l'amour, s'affermissent entre celles de l'estime, se sanctifient au cours des années étonnées de les resserrer au lieu de les disjoindre; où les fiancés se cherchent, attirés l'un vers l'autre par une secrète sympathie, non seulement de leurs vertus, mais de leurs défauts mêmes; où ce je ne sais quoi d'aimable qui les a marqués mutuellement à leurs yeux au milieu de la foule les enrichit l'un pour l'autre, s'ils sont pauvres tous deux, et fait oublier à celui-ci sa fortune, à celui-là son dénuement, si le hasard a voulu faire réparer par l'amour cette inégalité, ouvrage de son caprice; où le bonheur que leur donne la sympathie qu'ils ont écoutée, leur enseigne à faire peu d'état des vains éloges du monde et des vides plaisirs de l'ostentation; où le soin d'élever ses petits enfants, qu'elle abrite sous les ailes toujours déployées de sa tendresse, assure à la femme un noble but

dans la vie, et sauve son ame, occupée à ses augustes devoirs, des tortures de l'oisiveté et des perfides conseils de l'ennui ; là où le mariage se présente avec ce doux et vénérable caractère, on peut se rassurer sur l'état des mœurs publiques et sur l'avenir promis au pays par l'éducation des générations naissantes.

Mais combien ce tableau diffère de celui que nous avons sous nos regards ! Pauvre jeune vierge qui passes de la maison paternelle dans celle de l'étranger, que tes destinées sont à plaindre ! C'en est fait de ton bonheur, si tu te sens pliée, contre ton gré, sous l'éternelle obligation de faire celui d'un autre !

Comment les femmes, victimes de ces unions formées si loin de l'amour, continuent-elles à se précipiter dans le gouffre d'où ne fait que sortir un éternel gémissement ? Pourquoi ne prennent-elles pas la généreuse résolution de ne s'unir que du consentement de leur cœur ? Certes, il n'existe point, dans les commandements qu'ont faits les hommes, une seule loi qui contraigne l'autre sexe à se marier au rebours de ses inclinations et de son bonheur. O mères, toutes souffrantes de ces blessures non cicatrisées, je n'entends pas comment vous exposez vos filles à l'encontre de ces mêmes plaies du cœur; et ô vous, filles, si fort instruites par le malheureux

exemple de vos mères, c'est bien un spectacle qui doit nous confondre d'étonnement que celui de votre prompte résignation, je n'ose pas dire de votre empressement, à vous laisser livrer au premier venu, corps et ame, passé et avenir, rêve de jeunesse et liberté d'espérances ; car vous n'ignorez pas que le tout passe dans le marché. Ah ! défendez donc une fois l'honneur de vos charmes, la sainteté de vos droits, la gloire de votre innocence, et en un jour la mode de ces honteux contrats aura passé : vous rentrerez dans la douce majesté de votre empire; et la pureté des mœurs refleurira.

Cependant, ne nous laissons pas aller aux illusions. La division extrême de la richesse réduit tellement l'avoir de chaque famille, que le rien cherche au moins le peu, et le peu veut s'unir avec le plus. Par là le nombre des choix où entrerait l'inclintaion se resserre; la crainte de manquer refroidit les préférences : on calcule, on compte avec l'avenir ; l'amour découragé se tait et se retire tout doucement, éconduit par la prévoyance. Les parents, jaloux d'établir leurs enfants dans le monde, font sonner les mots d'expérience et de raison. « C'est un bon parti; à tout prendre, l'estime est une meilleure conseillère que l'inclination; l'essentiel est de vivre dans ses aises; l'amour ne dure pas; et il ne

demeure après lui que la petitesse et les gênes qu'il a amenées. Visons d'abord au solide et au réel, l'habitude et l'amitié feront le reste. » Voilà le langage qui bat les oreilles de la jeune fille et met aux prises les secrètes sympathies de son cœur avec la confiance et le respect payés aux lumières de ses parents. Puis, la vanité, le désir de briller, de se tirer du pair, de goûter les jouissances de la vie aisée, sont des sentiments si bien mêlés à l'éducation qu'elle a reçue qu'elle est toute disposée au sacrifice de la partie libre et aimante d'elle-même. A la fin, elle tend les mains de bon gré à ces liens dorés dont un éclat menteur lui dissimule encore le poids, et qu'elle trempera de ses larmes, dans les restes de sa vie désabusée.

Il est bien difficile qu'une union soit heureuse où les seules harmonies des fortunes ont été consultées. Chacun des deux conjoints sait que l'agrément de sa personne ou le poids de son mérite n'a été pour rien dans la décision de l'affaire. De là une première piqûre de l'amour-propre. Ensuite, rien n'empêche mieux l'amour que les lois qu'on lui donne. Cette passion ne dépend que d'elle-même. Elle est si libre qu'elle n'est jamais si forte que lorsqu'elle s'ignore. L'appeler au nom d'un droit, c'est l'effaroucher; et pourvu qu'on l'attende, on est sûr de

la mettre en fuite. Deux époux qui ont cru acheter le droit d'être heureux s'imposent mutuellement la servitude du cœur. Chaque signe de froideur leur semble, de part et d'autre, une dette reniée; ils iraient presque à se reprocher, comme une infidélité au contrat, les défauts qu'ils se découvrent réciproquement, et qu'ils ne se connaissaient pas.

Nous ne prêchons pas la folie : nous ne tenons pas que l'attachement suffise à tout et qu'on doive y sacrifier la dernière prévoyance. A nos yeux mêmes, c'est outrager l'amour que de réserver à un objet chéri les souffrances du dénuement, et de lui préparer d'autres douleurs dans les privations forcées de ses enfants. Mais nous pensons que les liens que l'amour a formés rendent les fantaisies du luxe moins nécessaires, et que les aiguillons que la tendresse prête au courage font faire à l'époux de sublimes efforts qui tournent au bien de la société. Ce que nous condamnons, c'est qu'ayant assez de bien pour deux, on s'expose néanmoins, dans ses choix, aux châtiments de l'Amour, dieu qui, étant méconnu, sait comment se venger des cœurs avares.

Blâmons encore l'ingérence grave et gênante des parents dans une affaire où le cœur de leur fille est le premier et meilleur juge. Laissez-la

donc, au nom de votre vœu le plus cher, qui est son bonheur, consulter en elle-même et choisir le compagnon de sa vie. Ce n'est pas de vous qu'il s'agit. Votre sagesse est bonne à redresser un choix qui s'égare, mais non à lui enseigner, de prime abord, le droit chemin. Ne renouvelez pas, pour le cœur de votre fille, l'emprisonnement de ces langes qui ont empêché les premiers mouvements de son enfance. Votre tendresse aveugle se remue trop, et allant deçà et delà, étourdit une jeune ame prête à se recueillir. Prenez garde d'assumer sur vos têtes le terrible reproche de l'avoir engendrée au malheur qui ne finit que sous l'herbe du tombeau.

Au surplus, le mariage, comme le reste des choses dont nous déplorons les abus, ne reviendra à ce qu'il doit être que par une réforme dans l'éducation. N'espérons pas améliorer les institutions parce que nous ferons voir ce qui est défectueux en elles. Les hommes aperçoivent bien le vice des choses, mais ne sont nullement disposés à se corriger eux-mêmes; or, demander le perfectionnement d'un point qui touche aux mœurs, c'est solliciter les individus à s'amender. Adressons-nous à nos enfants qui n'ont pas encore d'habitudes, et permettons au christianisme de jeter dans leur ame le germe de ces

sentiments élevés et délicats qui influeront sur l'esprit de la société à venir, rameneront le désintéressement, l'amour vrai, et les unions chastes. L'égoïsme empêche d'aimer et d'être aimé. Le sentiment religieux épanouit l'ame, la vide d'elle-même, et, en l'ornant de toutes sortes de graces, la rend digne de la sympathie d'autrui. Si nous ne nous aimons plus les uns les autres, avouons-le, nous nous rendons justice. Pauvres de ces pensées hautes et de ces sentiments généreux, qui, seuls, font l'honneur et le charme de la vie, nous n'éprouvons pour personne ce que personne ne sent pour nous. La foi est la source de tout attrait durable; elle ajoute à la beauté même, ou y supplée par le rayon de l'ame. Elle retranchera la basse cupidité qui produit les abus actuels du mariage et amenera devant l'autel les cœurs dignes de se comprendre.

CHAPITRE VII.

LES MOEURS POLITIQUES CONTRIBUERONT A RAMENER L'ESPRIT DE FAMILLE.

Pour mon compte, je rends grâces aux nouvelles mœurs qu'ont amenées les formes actuelles de nos institutions : les liens de la famille en deviendront plus forts et plus sacrés. Les peines sont

si cuisantes, les inquiétudes si amères, les retours de fortune si imprévus et si perfides dans ce grand théâtre où se débattent avec les intérêts de l'État ceux des ambitions et des renommées, qu'il est peu de personnages engagés dans ces luttes publiques à qui ne se fasse sentir un certain besoin de consolations particulières. Tout couvert de la poussière du combat, haletant non moins des coups qu'il a reçus que de ceux qu'il a portés, fatigué de haïr, l'homme politique soupire pour un intérieur où il puisse déposer sa colère et trouver le repos, la distraction, un affectueux sourire sur des visages doux, la sympathie, avec ces prévenances qui chassent les ennuis. La confiance et l'affection doivent revenir pour présider aux mariages. L'épouse choisie, dépositaire d'un cœur chargé du poids des affaires, aura une tâche sublime à remplir. Le foyer domestique, moins souvent délaissé, reviendra ce qu'il doit être, l'asile sacré où les convictions se forment et où les peines sont consolées. Ajoutons que le désir de s'attirer la considération populaire, de se donner du poids, de mériter la puissance, rendra l'homme d'État ménager dans les apparences, grave dans ses mœurs, sobre et circonspect pour ce qui est des plaisirs de la vie. Ses enfants, plus chers à ses yeux, contribueront à écarter par leur présence

les nuages laissés sur son front : ils recevront de meilleurs exemples dans la paix et la confidence qui régneront entre leurs parents, et l'éducation de la famille commencera à faire sa sainte et durable impression.

CHAPITRE VIII.

DE L'ÉDUCATION AU SEIN DES FAMILLES.

Le grand mal de notre indifférence, touchant le soin de nos enfants, c'est qu'étant hors de notre vue, dès l'âge le plus tendre, ils nous connaissent à peine. Nourris en des maisons étrangères, laissés à eux-mêmes, leurs cœurs ne sont pas soumis à cette douce police qui sait y entretenir à la fois le respect et l'amour. Rien ne les forme à cette aménité, que la loi maternelle peut seule leur enseigner. Ils contractent, dans leurs rapports avec leurs condisciples, une rudesse qui vient de ce fonds d'égoïsme naturel à l'homme. En un mot, au milieu de toutes les sciences, leur ame demeure grossière et inhabile à aimer. Toutes nos facultés demandent un certain exercice; et l'enfant le plus sensible, faute de soins qui cultivent en lui cet instinct délicat, s'endurcit peu à peu et ne garde de son sens primitif qu'un certain malaise qui le

fait souffrir toute sa vie. Nous ne voyons autour de nous que des hommes tourmentés par je ne sais quel reste d'un besoin de leur cœur, non satisfait dans leur enfance. Ils ne peuvent plus devenir ce qu'ils auraient dû être, et on les voit donner le change par de furieuses passions à cet aiguillon que les ans n'ont pas tout à fait émoussé, ou tomber, s'ils manquent de passe-temps ou d'emploi, dans une tristesse noire qui obscurcit toutes les joies de leurs belles années. Prenons donc plus de soin du cœur de nos enfants, en nous souvenant que l'amour est la vie de l'ame.

CHAPITRE IX.

DES AFFECTIONS DOMESTIQUES.

Le terrain est parfaitement préparé. Ce serait grand dommage de ne pas aider la nature et les circonstances qui forment, chez nous, une si vive attache entre le père et les enfants. Il y a, dans le caractère national, une vertu de sociabilité, une douceur et une constance dans les habitudes, propres à fortifier le sentiment filial et paternel. L'esprit d'inquiétude qui fait les nombreux voyageurs nous est inconnu ; nous nous implantons dans notre sol natal par de lon-

gues et vivaces racines; nous tenons moins à la patrie qu'à la maison de nos pères.

C'est, en général, le grand négoce qui désaccoutume les nations du repos et de l'habitation permanente aux mêmes lieux. Les peuples commerçants vivent sur la planche du navire; leur sort est mobile comme l'intérêt. Citoyens de toutes les contrées où l'on peut s'enrichir, ce qu'ils appellent leur patrie est la terre où ils sont nés, où ils jouiront de leurs richesses, où ils mourront peut-être, mais où ils coulent le moins d'années de leur vie.

Nous ne sommes pas encore grands trafiquants sur toutes les mers; aussi aimons-nous le ciel de France. De là aussi, un grand nombre de professions casanières qui permettent aux familles d'habiter la même ville et qui gardent longtemps les fils tout près de leurs pères.

Il est des pays où les esprits réfléchissent de bonne heure, respirent un précoce esprit d'indépendance et se font des sentiments et des opinions en toute matière, qui croissent chez eux à l'égal de la nature et des forces, et qu'ils chérissent et défendent, avec l'orgueil de la liberté, comme une partie de leur être. Ils ne tardent donc pas à différer de leurs pères; de nombreuses semences d'opposition vont éclore dans le sein de la famille; chacun fait son compte

à part, et rien ne déconcerte l'accord qui doit accompagner l'affection ou suivre le respect, comme cette dissemblance altière dans les idées, qu'engendre la fierté de la raison et qui, à son tour, accroît la jalousie de cette faculté hautaine.

En France, la réflexion n'est pas si prématurée dans son travail. Les idées et les sentiments de nos pères repoussent dans nos esprits et nous lient à ces respectables auteurs de notre vie, par des nœuds que notre docilité et peut-être un peu notre paresse font porter sans résistance à nos raisons plus modestes. La concorde et l'amitié en subsistent plus longtemps entre les proches.

Il n'y a guère de pays, en effet, où des soins plus touchants et plus assidus soient rendus à la vieillesse. Si le lien conjugal pouvait se resserrer et s'épurer, l'esprit de famille serait en France plus fort et plus tendre que partout ailleurs.

CHAPITRE X.

DE LA POLITESSE.

La politesse est le simulacre de l'amour du prochain, le traité tacite entre les amours-propres, le silence de l'égoïsme, un respect invo-

lontaire pour la dignité humaine. Elle a été inventée pour rétablir en ce monde les apparences de l'égalité : plus l'ordre des rangs sépare les hommes, plus les égards mutuels cherchent à masquer les injustices de la fortune. Voilà pourquoi l'urbanité triomphe dans les cours et sous le régime absolu. Aussi la liberté réelle chez une nation s'y trouve presque toujours en raison inverse des raffinements de la politesse. Lorsque l'égalité est donnée à un peuple par les lois et règne dans ses mœurs, la politesse devient inutile : elle n'est plus qu'une contrainte dont l'orgueil se délivre. Ce serait un prodige que de voir une république polie. Les progrès des industries utiles à la vie, qui nous rendent si chatouilleux sur nos aises, contribuent aussi à relâcher la gêne de la civilité et des bienséances.

Nous ne parlons que de la politesse inventée par la vanité. Il y en a une autre qui procède de la douceur mutuelle que le christianisme met au fond des cœurs. Celle-ci ne consiste pas dans un vain bruit de paroles ; c'est une monnaie de bon aloi; elle annonce la sympathie, précède le service rendu, sert de lien entre les hommes, et forme le dehors aimable et pur de cette société sainte commandée par l'Évangile. Un peuple commerçant ne peut donc retourner à la politesse que par les croyances. Aussi peut-on être

assuré que le sentiment religieux domine chez une nation vraiment libre, qui est en même temps très polie.

CHAPITRE XI.

DU PATRIOTISME.

L'amour du pays n'attache pas notre cœur au sol même où nous avons pris naissance. Ce n'est ni le fleuve, ni la plaine, ni la montagne que nous aimons, mais le souvenir de nos aïeux, la mémoire de leurs belles actions, l'image de nos heureuses années. La patrie est dans les monuments de nos ancêtres, dans la durée d'une communauté d'habitudes et de langage, entre les habitants d'une même contrée; elle est dans la liberté que font les lois, la gloire que donnent les armes, les consolations et les vertus qui naissent de la religion : elle est dans l'association du berceau et de la tombe, du souvenir et de l'espérance, de la terre et du ciel.

Nous sommes faits pour adorer la puissance, rechercher la vertu, ambitionner la gloire, nous complaire dans la sympathie envers nos semblables, nous réjouir à la lumière de la science et des arts, et déployer notre besoin d'agir dans un travail éternel. Aimer sa patrie, c'est aimer en elle ces fins diverses pour les-

quelles nous sommes créés. Ainsi, le pays où les lois nous rendraient puissants, illustres; où la vertu tiendrait les rênes de l'État; où l'esprit de famille et d'union lierait de tous côtés notre cœur à ceux de nos proches et de nos concitoyens; où le progrès de la civilisation nous ferait jouir de toutes les découvertes de l'industrie et de toutes les créations des beaux-arts; où un grand but, proposé à nos désirs de gloire et de bonheur, exercerait continuellement nos forces, et où, enfin, l'abondance générale procurerait un certain bien-être au peuple entier, une telle contrée serait nécessairement celle où le patriotisme s'éleverait au plus haut degré d'ardeur et d'énergie.

Mais jamais tous les biens désirés par l'homme ne lui ont été accordés, en quel lieu si favorisé de la terre, et sous quelque forme de gouvernement qu'il ait vécu. Si le patriotisme a existé quelque part, c'est donc toujours dans une certaine mesure, et, en proportion à la satisfaction donnée dans la société aux besoins primitifs du cœur humain.

Je n'ai considéré jusqu'ici le patriotisme que comme un sentiment. Il peut aussi dériver du devoir que le citoyen porte écrit dans son cœur, et c'est là sa plus noble origine. Procède-t-il à la fois de l'intérêt et de la vertu, est-il flamme et

raison, vous le voyez se déployer dans tout son éclat et toute sa force.

En France, déréglé et fugitif comme la passion, il vient rarement de la conscience : un jour il éclate, repousse, avec une admirable énergie; une invasion étrangère, puis cède bientôt, dans le détail des affaires, à tous les misérables calculs de l'esprit de parti.

Nous croîtrons dans l'amour du pays à mesure que nous marcherons mieux ensemble aux lumières de la morale. Sous le gouvernement absolu, le patriotisme est impossible, puisque la patrie manque. Si le peuple soumis à ce régime est religieux, cette patrie est pour lui dans le ciel.

Il faut qu'un peuple libre aime, en quelque sorte, son pays ; sans quoi il retomberait sous le joug de la tyrannie. Mais, s'il est dépourvu de morale, son patriotisme n'est qu'un égoïsme collectif ; dès que la morale et la liberté se rencontrent, alors la notion sublime du sacrifice pénètre dans les ames, et le véritable amour de la patrie enfante des merveilles.

Il nous reste à avancer beaucoup en morale et un peu en liberté pour approcher de cette perfection.

CHAPITRE XII.

DES SENTIMENTS QUE LE GOUVERNEMENT FONDÉ EN 1830 EST DE NATURE A NOUS INSPIRER.

Si nous n'avons pas méconnu les fins exactes de l'ame humaine, et qu'il soit vrai qu'elle ait tout à la fois l'appétit de la puissance, de la justice, de la science, de l'amour, de ce qui est immortel et glorieux, et toujours agissant; et si, de plus, la jouissance de ces grands biens reste comme inachevée et nous est inutile, tant que nous n'avons pas le bien-être du corps, un peuple n'étant qu'une infinie multitude d'êtres pleins de ces mêmes vocations, ce qui donne la félicité particulière rend aussi la félicité publique. Tenons de là que la perfection d'un gouvernement serait d'être puissant, juste, éclairé, riche en amour envers ses peuples, comblé par la fortune de magnificence et de gloire, et toujours remuant, afin d'accroître sa grandeur et d'occuper ses sujets. N'est-ce pas dire que le meilleur gouvernement serait le visible abrégé des attributs de la divine Providence, qui régit, en plénitude de sagesse, de lumière et de force, ce monde qu'il lui a plu de former?

Mais s'il n'est pas possible aux individus de confiner à la perfection, cette ressemblance avec

celui par qui règnent les rois est encore moins donnée aux gouvernements. Il leur suffit toutefois d'offrir un seul des traits de ce céleste modèle pour obtenir une part plus ou moins large dans les respects ou les attachements des nations.

Est-ce la puissance qu'un gouvernement guerrier possède, grâce à beaucoup de nations rangées sous sa loi? Voyez le peuple respirer à longs traits cette gloire fumante sous chacune des traces de notre Napoléon. Est-ce la justice qui marque de son auguste caractère les lois, la conduite et les discours d'un sage monarque? La France fait sa joie et ses délices de la vertu qu'elle voit assise dans le trône à côté de Louis XII. Est-ce la lumière des sciences et des arts qui succède tout à coup à de longues et profondes ténèbres? Ces rayons de jour pur, que répand la politesse des lettres, sont comme une belle couronne qui sied bien au front de François Ier, et donnent à son règne la grace et la majesté. Un prince est-il clément et affectueux à la manière de Henri IV? Le peuple adore cette royale bonté qu'il sait errante sans cesse au dessus de lui pour son bien. Tout ce qu'il y a de plus grand et de fait pour l'immortalité paraît-il se ramasser comme à dessein dans un Louis XIV? La nation entière se tait et admire, perdue qu'elle est dans une majesté si démesurée. Enfin, l'activité d'un esprit

ferme et politique ne cesse-t-elle de se montrer par les coups d'une irrésistible vigueur, par d'heureuses entreprises concertées de loin, par des négociations dont on n'a vent qu'au moment où elles réussissent; en un mot, par des pratiques qui vont toutes à la grandeur extérieure de l'État et à l'extinction des troubles intestins? La France rend justice et se confie à la sagesse occupée d'un Richelieu, qui domine sur la royauté, élevée elle-même, par ses soins, au dessus de tout le reste[1].

Les gouvernements de la terre ne valent donc que par un certain sceau bien imprimé de ressemblance avec l'un quelconque des attributs de la domination céleste. Destitués de toute force puisée à cette mystérieuse origine, ils ne laissent dans l'histoire qu'un nom, une date, seul vestige de leur durée; heureux s'ils tombent doucement dans l'oubli au lieu d'être achevés avec violence par une révolution!

Le gouvernement de juillet a donné à la France la liberté, et qu'est-ce que la liberté pour les citoyens, sinon la puissance? Nous sommes plus libres que nous ne fûmes jamais, et autant qu'a-

[1] Il est bien entendu que ce qui précède n'implique pas l'éloge de tous les actes des gouvernements dont il a été fait mention. On se borne à rendre compte de l'éclat plus ou moins vif que chacun d'eux a jeté dans son siècle.

vant de le devenir, nous étions envieux de l'être. Les simples particuliers se sont agrandis à proportion du ravilissement des plus hautes conditions; la fortune s'étonne de ne plus avoir autant de part dans la distribution des charges et de céder de tous côtés au mérite; le pouvoir est tombé aux mains des habiles, et chacun tirant une ombre de grandeur de l'égalité établie entre tous, ceux-là qui semblent le plus loin du gouvernement s'en rapprochent et le possèdent aussi, en quelque façon, par l'espérance d'y atteindre.

Nos institutions contentent cette grande passion qui est comme le fond de la nature humaine, je veux dire l'ambition.

La constitution nous confère une plus vraie puissance que le vain renom acheté par la guerre. Ainsi le gouvernement de juillet tire à soi l'adhésion des amis de la solide égalité; et la grande peur de l'anarchie fait que ceux qui craignent la liberté ne souhaitent pas moins qu'il dure que ceux qui l'aiment.

CHAPITRE XIII.

LE GOUVERNEMENT DOIT PUISER SA FORCE DANS CE QU'ON APPELAIT LE TIERS-ÉTAT.

La nation etait autrefois divisée en plusieurs ordres; et il y a encore de nos jours, en dépit des siècles, de la guerre et des échafauds, quel-

ques faibles restes de ce sang noble que les champs de bataille, sous l'ancienne monarchie, avaient commencé de tarir, et que la hache révolutionnaire espérait épuiser dans ses dernières gouttes. Le clergé subsiste, indestructible comme la religion même qui prévaut sur toute menace. Le tiers-état a fourni le cours des grandes destinées que Mirabeau lui présageait au sein des états généraux; mais descendez au dessous de ces trois ordres, regardez bien, et vous voici face à face avec je ne sais quel autre, d'autant plus formidable qu'il n'a pas de nom : c'est le gros terrible de la nation, masse aveugle et désordonnée, vivant du travail de ses mains et dépendant d'un salaire si médiocre et si incertain, qu'elle est sans cesse suspendue entre la faim et la révolte.

Un gouvernement ne peut réussir à plaire à la fois à ces quatre parts de l'État, parce qu'elles ont des intérêts toujours divers et souvent opposés. La bonne politique va donc à s'appuyer suivant l'esprit des temps, le caractère des conjonctures, le branle des affaires, sur le plus fort de ces ordres; l'obéissance de l'un une fois assurée entraîne celle des trois autres. Toutes les fois qu'un gouvernement se règle d'après cette saine maxime, il entend les intérêts de sa durée; s'il néglige de la pratiquer, il s'ébranle et finit par se précipiter lui-même.

Tant qu'il n'y eut pas de tiers-état, nos rois cherchèrent le soutien de leur couronne dans la noblesse et le clergé. Bientôt les grands du royaume, fortifiés par les services qu'ils rendaient à leur souverain, firent les superbes, et le roi ne sembla plus avoir de pouvoir que ce qu'ils daignaient lui en laisser. Cela dura, de ce train, jusqu'à la venue du cardinal de Richelieu, qui osa élever son maître au dessus de ses redoutables sujets : tous plièrent sous le génie inflexible et barbare de ce grand homme, surtout quand on eut vu tomber sur l'échafaud les têtes qui avaient mis trop de lenteur à se courber. Alors la royauté put tout ce qu'elle voulut, le peuple, réjoui de se voir délivré de tant de tyrans, se donna complaisamment à un maître unique. La noblesse étant à bas, le tiers-état ne se montrant pas encore, et la masse du peuple ne sachant qu'obéir, la royauté se tourna vers le clergé, seul ordre qui restât debout, dans l'attitude de la force qui se connaît et sait attendre. Le clergé eut donc son jour sous le règne de Louis XIV.

Le tiers-état acheva de se former sous Louis XV, qui délaissa le clergé, et ne se soutenant à rien, s'abandonna aux plus lâches voluptés sur un trône qui était resté comme suspendu en l'air, et dont les tempêtes allaient battre les derniers et fragiles étais. Le tiers-état fit son

entrée dans le monde aux états généraux assemblés sous Louis XVI. Le jour où il paraissait, il devait tout entraîner : si le monarque eût suivi la maxime politique dont nous avons vanté plus haut la sagesse, il se serait hâté de s'appuyer sur cette force toute vive et toute venue : loin de la craindre, il l'aurait bénie ; loin de la combattre, il eût fait alliance avec elle ; mais égaré par de vaines alarmes et séduit à d'imprudents conseils, il s'avisa de traiter en ennemi cet ordre redoutable qui assemblait en lui toutes les lumières et toutes les fortunes de la nation. Il se retourna vers les restes impuissants de la noblesse et vers le clergé dont le crédit politique avait baissé en proportion de la diminution de la foi.

Le tiers-état ayant besoin d'une armée l'avait recrutée dans ce commun peuple, masse inquiète et déréglée qui est toujours à qui la veut déchaîner. Ce dernier ordre fit donc à son tour son apparition sur la scène de nos discordes intestines ; et tout s'abîma devant lui. Royauté, noblesse, clergé, tout ce qui lui fut proposé comme obstacle disparut à la première rencontre de sa furie. Le tiers-état lui-même, qui n'avait pas craint d'aiguillonner le lion, n'en fut plus maître ; et la classe, à la fois la plus brutale et la plus malheureuse, devenant momentanément la plus puissante, dut s'emparer du gouvernement.

Ce spectacle à jamais déplorable nous fut donné en 1793.

Mais enfin, le gouvernement des Jacobins se suivait lui-même : pourvu d'une horrible sagesse, il cherchait son soutien dans la seule force qui faisait tout trembler, en cela beaucoup plus politique et mieux avisé que le gouvenement de l'infortuné Louis XVI.

Napoléon rétablit toutes choses en leur place, et c'est la marque la plus merveilleuse de son génie. Le bas peuple, occupé de tous côtés sur les champs de bataille, reprit, sous la discipline des camps, l'habitude de l'ordre et l'esprit de soumission. Apaisée avec des victoires, sa fougue cruelle se composa et se réduisit à une valeur surhumaine. On lui laissa dévorer l'Europe, et le royaume fut rétabli dans la paix. En même temps, Napoléon appela le tiers-état à soutenir le nouvel empire, à en accepter la gloire, à en goûter les richesses, à en revêtir les honneurs. Les débris de la vieille aristocratie et du clergé furent protégés : toutes les parties de la nation se trouvèrent un moment occupées et satisfaites. Le règne de l'empereur toucha en cet instant, qui fut bien court, au plus haut comble de gloire et de puissance, où la fortune se plaise à porter un gouvernement.

Mais bientôt les destinées de Napoléon décli-

nèrent, lorsque enflé de ses prodigieuses prospérités, il crut n'avoir plus le même besoin de ces appuis qu'il s'était créés au cœur de la nation.

On le vit dédaigner l'opinion des classes moyennes, se consulter tout seul et se fier à son génie, à son bonheur et à ses armées : malheureux vertige de la gloire, qui lui fit déplacer le point de solidité de son gouvernement ! Qu'était-ce en effet que le grand nombre dans cette multitude guerrière, remuante, comme un seul homme, au moindre signe de ses yeux ? N'était-ce pas ce quatrième ordre de l'État, cette même masse rude et impétueuse, à qui il faut la guerre si vous vous appuyez sur elle, la guerre étrangère ou la civile, peu importe. En recherchant son amour, Napoléon fondait son règne sur la force.

Cette grande faute s'est révélée aux moins clairvoyants, lorsque abandonné par la fortune, il n'eut plus d'autres moyens d'employer à sa défense cette portion ignare de la nation qu'en lui rouvrant les clubs révolutionnaires. Mais il recula devant cette extrémité terrible jusqu'où il s'était laissé pousser ; et son gouvernement, n'ayant plus d'appuis nulle part, tomba avec une rapidité qui couvrit en un moment toute la terre des restes de cette chute immense.

En donnant une constitution au peuple fran-

çais, Louis XVIII replaça au sein du tiers-état les bases du gouvernement ; mais la noblesse, tout débris qu'elle était, aspira à soutenir les fondements du trône : reste chancelant de colonne, qu'on reconnaissait à peine, elle avait l'orgueil d'exclure les autres soutiens auxquels ce poids de la voûte pût être confié. Le clergé revendiqua également l'honneur de contribuer à la stabilité de la couronne. Ainsi on éluda et faussa imprudemment les principes de la Charte qui appelait la bourgeoisie à se développer au profit du trône et du pays, dans ses droits et dans sa force.

Charles X osa davantage : il déchira la constitution et déclara la guerre au tiers-état. On ignore où il apercevait les remparts de son trône : il n'y avait plus de noblesse ; le clergé était sans force, le bas peuple ne respirait que révolte; un prince insensé rêvait, sans doute, qu'il était reporté à trois siècles en arrière de son règne.

La révolution de 1830 a été une victoire remportée en commun par le tiers-état et le peuple sur les songes d'un vieillard : le tiers-état servit de tête, et le peuple donna son bras. C'est de cette alliance que sortirent, pour la monarchie nouvelle, toutes les difficultés qui n'ont cessé d'éprouver sa politique et d'embrouiller ses affaires.

Chacun des deux ordres qui avaient pris part au triomphe s'attribua le droit de demander un gouvernement selon ses vœux et ses intérêts. La bourgeoisie gagna de vitesse, et la constitution du 9 août 1830 lui fut donné. Une guerre sourde s'ensuivit qui aboutit enfin à un éclat sanglant sur les places publiques. Le peuple eut le dessous, et dès ce moment la question étant vidée par les armes, la marche de la royauté se trouva toute réglée. La bourgeoisie est l'unique appui du gouvernement. Il doit la respecter dans ses préjugés, la deviner dans ses instincts, s'abstenir de la contredire dans ses répugnances, l'éclairer avec une prévoyance extrême et obtenir à tout prix sa confidence et son attachement.

Elle voulait l'abolition de l'hérédité de la pairie; il a bien fait de contenter son vœu : elle craint le retour des prétentions du clergé : il doit protéger la religion sans faire une alliance avec ses ministres. S'il lui est impossible de se concilier l'affection de toutes les parties de la nation, qu'il se borne à retenir celle de la plus puissante.

CHAPITRE XIV.

DE L'INDIFFÉRENCE DE LA NATION AU CHOIX DES MINISTRES.

Au sortir d'une révolution, il est toujours malaisé à un gouvernement de se faire aimer.

Son autorité est trop chancelante, pour que tout ce qu'il accorde, on n'imagine pas qu'il le cède. Sa bonté passe pour l'effet de la nécessité : au lieu de la reconnaissance, elle n'inspire que le dédain, et une hardiesse à exiger davantage. Le sentiment qu'il doit conquérir est donc le respect de sa force. Il arrive ainsi à être estimé comme protecteur des intérêts, comme barrière contre l'anarchie, comme autorité indispensable au repos; il règne par deux genres de crainte : celle des factions qui redoutent sa vigueur; celle des citoyens que ces factions épouvantent.

Il n'appartient d'ailleurs qu'aux gouvernements absolus d'exciter l'amour et la haine. Le pouvoir restant concentré aux mêmes mains, les maximes politiques sont durables. Les peuples ont le loisir d'apprendre s'ils doivent bénir ou maudire le maître de leur destinée. Le prince demeure comme l'objet auquel se prend le sentiment général. Mais le régime constitutionnel rend le monarque irresponsable ; l'autorité passe d'un parti à un autre, le système varie sans cesse, et nous manquons de temps pour chérir ou détester. N'est-elle pas déplorable cette indifférence des peuples au choix des hommes qui, tels que des ombres fugitives, se succèdent sur la scène des affaires ? Quelle administration réalisera d'utiles réformes, si elle n'est secondée par la sym-

pathie commune ? Quel ministère se promettra de durer, n'étant désiré ni craint, aimé ni respecté de personne ? La couronne est incertaine si la nation approuve ou non ses choix : rien ne l'éclaire. Les petites cabales des partis font et défont les ministères, et l'homme d'État qui tombe ne sait non plus la raison de sa chute, que son successeur ne connaîtra les fondements de son élévation.

Nous ne voyons qu'un remède pour ce mal inhérent au mécanisme de nos institutions; c'est que les hommes politiques dont la noble ambition est de laisser une trace de leur passage représentent, avant de prendre en main les affaires, un certain nombre d'idées qui leur aient déjà gagné la confiance et l'estime de la nation : il ne s'agit pas seulement d'être prompt à discourir habilement dans les débats parlementaires, de se faire la réputation d'un caractère intègre et d'une tête capable d'avoir un certain poids dans les décisions d'une assemblée, il faut personnifier en soi quelques grands principes auxquels on ait dévoué sa raison; s'être mis en bonne renommée près du pays par les maximes qu'on a défendues à l'épreuve des fortunes diverses, et ne parvenir au gouvernement que pour réaliser des vues longtemps annoncées, pour exécuter des desseins préparés de loin, pour promulguer des réglements

entés sur les besoins et les espérances de la nation. Alors elle s'intéressera tout d'abord à votre fortune ; elle vous reconnaîtra, et n'attendra plus, pour savoir ce qu'elle doit augurer de vous, que vous ayez régi ses destinées.

CHAPITRE XV.

DES DEVOIRS DES GOUVERNEMENTS ENVERS LES CLASSES INFÉRIEURES.

Depuis quelque temps, on enseigne aux classes inférieures combien le partage des biens de la société est inégal et injuste, et on leur révèle dans leur condition une infinité de douleurs et de privations qu'elles-mêmes n'y avaient point aperçues ; c'est aggraver à plaisir en elles le sentiment de leur infériorité et de leur misère.

Tâchez de soulager leurs infirmités et leur délaissement, vous que touche à leur égard une si vive commisération, mais ne leur inspirez pas de nouveaux besoins ; n'allumez pas l'envie dans leur cœur ; nous ne verrions dans votre prétendue pitié qu'une maladresse barbare, ou le déguisement d'une odieuse tentative pour amener, de fait, une loi agraire.

Nous avons montré que la royauté devait s'appuyer sur les classes moyennes, et que tant qu'elles seraient prépondérantes et soutiendraient la mo-

narchie de 1830, la couronne n'avait rien à redouter des masses populaires. Il importera donc au nouveau gouvernement, lorsqu'il voudra s'occuper d'améliorer le sort des classes inférieures, de ménager les susceptibilités intéressées de la bourgeoisie. Ce qu'il rendrait à la pauvreté de l'ouvrier, il l'ôterait à la richesse du maître. C'est ce qui explique comment il n'a pu s'abandonner d'abord à toute la sympathie qui devait l'animer en faveur des prolétaires.

Cependant, sachons le reconnaître, le devoir d'un gouvernement, au XIXe siècle, la marque de sa mission, le trait de son génie, est une charité extrême, intelligente, perpétuelle envers les classes pauvres. Il leur faut la lumière et le travail, et, de plus, la participation à un certain but national, qui flatte l'orgueil français, pour leur alléger la vie et alimenter le feu divin dont toute créature humaine porte en soi une étincelle.

LIVRE QUATRIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA VÉRITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PUBLICITÉ DANS LES AFFAIRES POLITIQUES.

Les institutions représentatives ont mis le public dans la confidence de toutes les grandes affaires. Il n'y a plus de secret d'État : aussi faut-il renoncer à préparer de longue main ces entreprises que le silence protège, auxquelles importe l'ignorance de tous, dont celui-là seul voit la suite, qui les a conçues, et qui sont comme des graines long-temps enfouies dans la terre. Arrive enfin le moment où elles lèvent; il n'est plus au pouvoir de la haine ni de l'envie de les arracher, et la moisson enrichit tout le monde. A l'aide de ce mystère, les grands projets n'appartenaient autrefois qu'à un petit nombre de personnes; on semait et on recueillait, et la prudence et le génie avaient leur part. Alors les hommes d'État avaient beau jeu à prévoyance; c'était leur gloire

d'ôter aux coups des événements ce qu'ils ont de trop soudain ; et la fortune leur obéissait par quelques endroits. Il est vrai que s'ils se trompaient et qu'ils s'entêtassent, nul n'était dans le cas de les redresser, et qu'ils pouvaient ainsi travailler dans la nuit à nous faire des abîmes où toute une nation aurait roulé sans avoir senti qu'on l'entraînait.

Il ne serait pas téméraire de dire qu'aujourd'hui tout le monde se mêlant des affaires de l'État, elles ne sont l'œuvre de personne et s'achèvent toutes seules. Les ministres, interrogés sans cesse, sont dans l'alternative ou de rester muets devant qui les accuse, ou de faire des révélations pleines d'inconvénients pour les négociations entamées et de sujets d'ombrage pour les cabinets étrangers. Obligés de n'avoir jamais tort, ils s'abstiennent souvent d'agir, pour ôter toute matière à la critique. Leur génie ne cherche donc pas à disputer de loin contre la fortune qu'ils aiment à faire répondre, en leur place, pour les comptes qu'on leur demande.

Ce grand jour dans les affaires n'est pas tout à fait dénué d'avantages. S'il empêche que de longs desseins ne soient concertés, il fait avorter aussi les fautes ; les destinées publiques ne dépendent plus des jugements de deux ou trois têtes ; et les ministres, toujours inquiets du fardeau

qu'ils portent, s'appliquent aux soins de leurs charges avec plus d'assiduité et de justice.

Je leur souhaite d'entrer dans les vertus de leur situation. Les hommes d'État d'aujourd'hui n'égaleront ceux des temps écoulés qu'en évitant de leur ressembler. A ceux-là le mystère, la dissimulation, la prudence calme, le dédain de la rumeur ; aux nôtres la franchise, le jeu sur la table, l'ouverture de l'honneur, la déférence à l'opinion. Un ministre constitutionnel qui voudrait penser seul et se taire, prendre en mépris les préjugés et les passions du peuple, se précipiterait par les mêmes causes qui auraient fait sa grandeur sous le despotisme.

CHAPITRE II.

DU SCEPTICISME GÉNÉRAL.

Il n'est qu'une chose dont il n'est pas permis de douter ; c'est qu'aujourd'hui le doute est partout. On ne voit qu'esprits chancelants ; l'ivresse du doute confond les meilleures raisons ; le sol tremble ; on échappe à soi-même ; il faudra bientôt se tâter vingt fois le jour pour s'assurer qu'on existe. La religion, qu'y voir ? la philosophie, comment s'en dépêtrer ? la politique, s'y fiera-t-on ? les sciences ? accordez-les ensemble ;

l'amitié ? un doux nom et rien de plus ; le dévouement ? faites-nous oublier l'expérience.

Hélas ! voilà le langage de chacun. C'est que tous les doutes se tiennent par une même chaîne, comme les vérités. La raison fait un si vigoureux effort pour rejeter la religion, que l'inclinaison à croire est ensuite trop rompue en elle, pour être capable de quelque autre exercice. Peut-être aussi que cet orgueilleux entendement craindrait de ne pas jouir d'une liberté chèrement achetée, s'il demeurait assujetti à d'autres vérités qui exigent encore une certaine foi. D'ailleurs, ce n'est pas un petit labeur que de ramasser une à une toutes les croyances fondamentales que la foi chrétienne entraîne dans sa chute, telles que l'existence de Dieu, l'immatérialité et l'immortalité de l'ame, le pouvoir de la conscience, la perfection céleste dont la vertu et les beaux-arts cherchent l'image. Il n'est pas beaucoup d'hommes que la philosophie puisse remettre en possession de ces vérités ; ajoutons que la foi chrétienne, une fois maîtresse du cœur, s'y défend tout entière et s'y sert de preuve à elle-même ; l'ame goûte la vérité et y adhère. Mais les idées reconquises par la raison tremblent au moindre choc ; elles se font la guerre dans l'esprit étonné ; un argument de plus ou de moins soutient ou ébranle l'édifice ; et dès que la démonstration est oubliée,

le doute envahit de nouveau l'intelligence. Et admirez donc que tous les cœurs soient pris d'une grande défaillance ; que la vérité s'enfuie comme une ombre devant ces humains égarés, qui ne se reconnaissent plus eux-mêmes ; que toute foi dans ce qui ne se voit pas et dans ce qui dure soit évanouie ; que l'amitié soit un mensonge, les sciences un amas de faits sans cohésion, la politique l'art de duper et d'asservir, la société le champ clos des intérêts, le plaisir l'ouvrage des sens, la gloire un hasard ou une intrigue ; et que l'homme enfin, se croyant emporté d'un mouvement si prompt vers le néant, regarde tout ce qui l'environne comme aussi vain, aussi trompeur, aussi fugitif que lui-même.

Nous aurions tort de ne pas attribuer aussi un peu le scepticisme universel au spectacle des révolutions qui nous font changer de maîtres si souvent. Ces caprices de la fortune, ces succès de la force, ces combats entre des principes qui ont le dessus tour à tour, ces fidélités errantes à la suite des souverainetés renversées les unes sur les autres, ce chaos des idées de justice, de légitimité, de droit, d'honneur, de foi gardée ou rompue ; ce jour qui diffère de la veille et ne sait quel lendemain il traîne derrière lui ; c'est assez pour jeter les ames dans les perplexités douloureuses d'un grand doute. Par contre-coup, cet

état des esprits devient fatal à la
couronnes. La foi dans la durée de
ments périt à tant d'épreuves ; et
devient chancelant, qui n'est pas m
dans l'espérance des peuples.

Concluons que le pouvoir a gra
combattre la disposition des société
cisme, et qu'il se suiciderait à son
tant indifférent à cette ruine des c
igieuses, qui, comme nous l'avo
évanouir dans les esprits toute notio
de solidité.

CHAPITRE III.

DE L'AMOUR POUR LE PARADOXE

C'est une chose qui paraît d'abo
que l'impuissance de croire le vra
appétit déréglé pour l'extraordinai
temps où la raison fait le plus la
celui où elle dévore avec la plus
avidité les récits les plus hasardés
les plus bizarres, les plus durs soph
nez une question, triez tout ce qu'e
de connu, de naturel, de vraisem
simple, de général, d'admis par tout
de consenti par les siècles; ce qui
nouvi, de forcé, de subtil, de singulie

ché dans les nues, de contraire à toutes les notions reçues, à toutes les traditions respectées, à tous les témoignages du passé, sera, à coup sûr, ce qui tombera de la plume de quiconque entreprendra de la traiter.

Cette propension furieuse aux assertions hardies et bizarres s'explique, ce me semble, par les raisons suivantes :

Une fois jeté hors du vrai, sur les articles de sérieuse conséquence, l'esprit ne reconnaît plus le vrai nulle part, ou plutôt il se venge, sur les moindres vérités qu'il rencontre, du vide et de l'inquiétude que lui laisse la perte des plus grandes qu'il a niées; il ne veut plus s'en dédire, et, comme le vrai a partout le même caractère, il lui tourne le dos partout. Cependant il ne saurait se regarder comme éternellement condamné à l'erreur; au contraire, plus son aveuglement redouble, plus il cherche la lumière; chaque erreur qu'il embrasse, il le fait avec emportement, avec passion, avec idolâtrie; il habille pompeusement son idole, la revêt de mille couleurs si brillantes, que lui-même il en est ébloui ; il lui prête un air majestueux, une stature gigantesque, un bras assez fort pour tout briser; puis il s'agenouille devant son ouvrage; et voilà comment on divinise, de nos jours, le mensonge et le sophisme.

Puis, ce n'est pas une mince joie, pour nos faiseurs de paradoxes, que de dérouter tant de bonnes gens qui ont toujours cru que telle ou telle chose était vraie, et qui dormaient tranquilles dans cet héritage de leurs pères.

L'esprit belliqueux et révolutionnaire des Français se retrouve, jusqu'à un certain point, dans le goût du paradoxe. C'est une guerre et une sédition dans la science ou dans l'art, qu'une doctrine nouvelle.

N'oublions pas non plus l'impatience de l'oubli, le grand nombre des routes battues, l'attention du public tournée vers les grandes affaires, le besoin de tonner au dessus de notre tête pour nous la faire lever, et de là ces foudres, ces éclairs, ces choses inouies sous le soleil, ces inventions prodigieuses d'esprits jaloux de donner des ailes à leur nom.

CHAPITRE IV.

DU FAUX DANS LA LITTÉRATURE ET DANS LES ARTS.

Ce qui est ou ce qui peut être, voilà ce qu'on appelle la vérité. Elle reste donc exposée à deux genres d'outrages : mentir à l'histoire, dénaturer le passé par ignorance ou passion, violer la paix des morts, en publiant sous leurs noms des

mémoires apocryphes, troubler celle des vivants par les nouvelles mensongères et les rumeurs calomnieuses, c'est porter la main sur le *vrai réel*.

Méconnaître ces lois de l'esprit et du cœur humain, qui ne permettent pas aux hommes, dans telle circonstance, de penser, sentir, parler ou agir, autrement que d'une certaine façon, pas plus que l'éclair ne saurait briller sans orage, la pluie tomber si le ciel est pur, les arbres porter des fruits en hiver; faire convenir une vertu avec un défaut qu'elle chasse, une grande passion avec une autre qui la détruit, des paroles avec un caractère qui les dément, c'est attenter sur la *vérité possible*.

Notre époque a le triste honneur de se distinguer par ces deux genres de persécution contre la vérité.

Si l'on tient compte du grand bruit qui se fait à nos oreilles, du mouvement qui nous emporte incessamment d'une idée à une autre, de l'impossibilité où nous sommes d'appréhender un objet, de l'arrêter au passage et d'en retracer l'image à loisir; si l'on songe à cette instabilité de toutes choses, à ce combat entre le passé, le présent et l'avenir, à cette société dont les mœurs s'enfuient sans cesse, de sorte que l'observateur qui a été vrai le jour où il a écrit ne l'est plus le jour où il publie; si l'on confesse

cette vanité, cet entêtement de soi, qui fait craindre au Français de se quitter un moment pour observer les autres, et qui, l'empêchant de rien examiner hors de soi, ne lui permet pas toutefois de se connaître lui-même; si l'on considère que le besoin de nous donner du neuf a conduit nos écrivains à inventer jusque dans les passions, à en imaginer que personne ne connaît, à fabriquer un monde où régnent des vertus et des vices qui ne sont pas d'ici bas; si l'on se rappelle que nous nous sommes rarement confiés à notre génie national, mais que nous avons pris conseil tour à tour des Grecs et des Romains, des Italiens, des Anglais et des Allemands, ce qui nous a désaccoutumés de l'observation de la nature ; si l'on reconnaît enfin que le mérite d'un écrivain simple et vrai lui gagne peu de gloire et reste méconnu d'un public qui vit au milieu du mensonge et des orages ; que la foule, battant des mains devant les peintures des passions enflées outre mesure, prend l'exagération pour l'énergie, la bouffissure pour la grandeur, et que les écrivains, fidèles au culte de la beauté naïve et pure, doivent douter ou se lasser de leurs convictions, qui leur font manquer le succès; si l'on pèse toutes ces considérations, on saura pourquoi la vérité et le naturel dorment paisiblement dans notre littéra-

ture, comme dans leur tombeau, sans qu'une larme de regret leur soit accordée.

On a toujours remarqué que le faux prévalait dans les arts, à mesure que l'État penchait vers sa décadence. S'il était possible que la vérité reparût un jour, chez nous, dans les œuvres de l'esprit, nous pourrions donc saluer, dans cet heureux augure, le signe du rajeunissement de la patrie.

CHAPITRE V.

DE LA FACHEUSE INFLUENCE DE LA LITTÉRATURE ACTUELLE [1].

Le faux et l'exagéré sont-ils du goût du public ? non ; demandez au premier lecteur venu

[1] Ce chapitre n'est pas en contradiction avec d'autres chapitres antérieurs, où j'ai cherché à justifier, ou plutôt à excuser notre littérature : c'est parce que je la crois beaucoup moins coupable qu'on ne pense généralement, que je me suis enhardi à déclarer toutes ses fautes.

Cette littérature, qui se flattait de nous ramener au naturel, à la religion, aux souvenirs de notre passé glorieux, est tombée d'elle-même, de la plus lourde chute qu'on ait jamais pu imaginer, dans l'affectation, la volupté, et les chimères qui ne sont d'aucun pays. C'est que les hommes qui s'en constituaient les représentants étaient inégaux à la tâche entreprise ; ils n'avaient pas une conception nette du grand but qu'ils se proposaient ; leurs promesses n'étaient que le vain son des cymbales et des

s'il se divertit dans le genre à la mode; il vous répondra, s'il est de bonne foi, que c'est un temps de disette, et qu'il se résigne à s'amuser comme la nécessité veut qu'il s'amuse.

Des écrivains nous ont persuadés que leurs œuvres avaient nos applaudissements; ils ont obtenu cette plaisante victoire en se liguant, en s'accordant tour à tour les plus fastueuses louanges, en faisant parler eux-mêmes l'admiration générale dans les revues et les journaux. Le genre faux a donc paru réussir, et s'est

trompettes. Le frivole désir de gagner plus vite une réputation, les malheureuses nécessités d'un prompt travail, le secret paganisme de leurs imaginations, les ont égarés bien loin du christianisme et de la nationalité. Tout ce qu'ils voulaient faire est donc à faire encore; et il reste à trouver une littérature qui justifie ce bel éloge que madame de Stael traçait du romantisme :

« Seule, cette littérature a de l'avenir; seule, elle peut » encore être perfectionnée, parce qu'ayant ses racines » dans notre propre sol, elle est la seule qui puisse croître » et se vivifier de nouveau; elle exprime notre religion; » elle rappelle notre histoire; son origine est ancienne, » mais non antique. »

Reconnaissons que tenter de créer une littérature religieuse, là où il n'existe pas de croyances, c'est filer le tissu qui doit réchauffer l'enfant qui n'a pas encore vu la lumière. Il vaut mieux s'occuper d'abord de ranimer dans les cœurs la foi et le respect de la gloire nationale, et les beaux-arts broderont bientôt ces deux magnifiques étoffes.

acheté, par ces mille adresses, un succès faux comme lui.

Qu'en est-il arrivé? la ficelle, à force de jouer, s'est laissé voir; et il n'est plus de talent dont on ne se défie, de réputation qui ne nous fasse hocher la tête.

Cette petite tyrannie sur nos plaisirs serait de peu de conséquence si la société tout entière ne souffrait de l'empire d'une littérature qui a déserté les autels de la vérité.

La jeunesse qui ne connaît le monde qu'en images le croit tel que nos productions modernes l'ont représenté. Les jugements se faussent, les cœurs s'attristent, les imaginations s'égarent, les vanités se gonflent, les rapports sociaux se dénaturent, les mœurs ne suivent plus un mouvement régulier et ressemblent à une machine déconcertée dont les ressorts s'entre-choquent rudement, au lieu de s'aider sans bruit dans leurs fonctions; les cœurs mêmes ne font que s'effleurer, et ils se blessent; les esprits se mesurent dès qu'ils sont en présence, se défient, et se combattent; chaque ame inexpérimentée saigne de mille blessures auxquelles l'a exposée la fausse idée qu'elle a conçue du monde. Il se fait, par suite des rêves licencieux ou barbares dont on se nourrit, une certaine société qui se règle sur l'image du modèle idéal qu'on nous

a forgé, de sorte que ce n'est plus la littérature qui est un tableau du monde, mais c'est la vie qui s'est mise à copier les songes ; société bizarre, Babel indéfinissable, qu'on ne comprend qu'en l'habitant, pleine de confusion, d'erreurs effrayantes, d'ambitions déçues, de douleurs inouies, de raffinements surnaturels dans les délits de l'imagination.

CHAPITRE VI.

DE LA LOGIQUE.

C'est en inspirant, dès l'enfance, aux esprits, des habitudes de netteté et de droiture, qu'on remédiera au désordre provenant de l'erreur et du sophisme. Si les entendements, dans leur première fleur, s'ouvrent à la vérité ; s'ils se familiarisent avec elle et s'instruisent à la discerner, les passions pourront bien, plus tard, obscurcir son image, mais non la rendre méconnaissable ; des esprits qui l'auront hantée ne l'outrageront plus par ignorance : ce sera un grand point de gagné. L'habitude de raisonner juste leur tiendra lieu d'armure dans la mêlée des erreurs humaines ; ils céderont peut-être un jour au sophisme, mais sans être persuadés ; et ils devront se faire violence pour accepter ou employer eux-mêmes

ces raisonnements captieux, qui mènent, par des détours, à des conclusions fausses.

La science qui donne la justesse à l'esprit est la logique. Réformateurs de nos études philosophiques, vous l'avez bannie avec mépris de nos écoles, et la vérité elle-même l'a accompagnée dans son exil. Hâtez-vous de la rétablir dans ses droits. Il ne s'agit pas de faire apprendre à vos disciples ce que vous avez pensé, mais de leur apprendre à penser par eux-mêmes. La métaphysique usurpe au collége un temps qui ne lui appartient pas ; car son jour ne doit venir que lorsque l'élève est homme et capable de s'élever jusqu'à elle, grâce à l'esprit de méthode qui lui a été inculqué. N'imposez donc pas vos systèmes à nos enfants ; tout ce qu'ils doivent recevoir de vos mains, c'est l'instrument qui sert à l'acquisition de la vérité et à la découverte de l'erreur, et qui les aidera plus tard à vous juger.

On ignorerait que l'étude de la logique est retranchée du système des études, qu'on l'apprendrait en lisant les productions enfantées par des écrivains qui ont sucé le lait de notre Université. Chaque idée étonnée de se trouver entre celle qui la précède et celle qui la suit ; chaque conséquence mise au bout d'un raisonnement qui la repousse, comme l'arbre désavouerait un fruit qu'il n'aurait point porté ; tout enfin dans ces

CHAPITRE VII.

DU MODE GÉNÉRAL D'ENSEIGNEMENT.

l y a une grande réforme à opérer dans les
hodes suivies en nos colléges. Le rudiment
: perdre son empire : il est temps de détrôner
grammaire. On commence par enseigner les
les ; et à quoi s'appliquent-elles, je vous prie?
c'est ce que nous dirons plus tard. Voici donc
pauvres petites mémoires farcies de sentences,
naximes et d'exceptions, de préceptes sur les
inaisons, cas, régimes, conjugaisons, temps,
taxe, et d'autres éclaircissements remplis
npénétrables mystères. Je veux bien que la
noire se prête complaisamment à vos ordres,
elle vous rejette votre rudiment tout comme
l'a pris, division à division, règle par règle.
'agit de savoir ce que sait votre école. Se sou-
ir sans comprendre, pleurer en maudissant
grammaires, tel est le plus clair effet de vos
ns.

ous vous en étonnez ; mais ne croyez pas qu'on
arte en vain de l'ordre naturel. Il est in-
vable que l'esprit doctoral se soit laissé aller
point de charger d'un poids de tant de com-
ntaires des préceptes faits pour de tendres es-
s. Une grammaire est aujourd'hui un traité

scientifique, qui réclame l'attention la plus soutenue de l'esprit. C'est à se perdre dans ce labyrinthe de subtilités, où chaque définition épaissit les ombres.

Vous avez donc oublié que la meilleure des méthodes est celle qui imite le ruisseau coulant dans le lit que lui a creusé la nature. Il y a un certain ordre dans le développement de nos facultés diverses : nous sentons avant de nous souvenir, et nous nous souvenons avant de juger. Et qu'est-ce qu'une règle écrite, sinon le résumé d'un grand nombre de jugements? Ainsi, quand vous imposez pour première étude à vos disciples celle de la grammaire, vous violentez la nature, vous élevez le toit de l'édifice avant d'en jeter les fondements; vous lâchez le petit oiseau pour qu'il s'envole, et il ne lui manque que les ailes[1].

La vraie méthode est de placer l'application de la règle avant la règle même, c'est à dire de commencer par faire traduire oralement, mot à mot, plusieurs auteurs faciles, et de ne s'engager dans les broussailles et le fourré de la grammaire

[1] C'est du XVIe siècle que date l'irruption des grammaires. Port-Royal ouvrit l'écluse, et le flot a grossi au point de nous submerger. Chez les anciens, l'étude de la grammaire couronnait l'enseignement des belles-lettres. On la considérait comme une introduction à l'art de bien dire.

près avoir versé, dans la mémoire de l'enfant,
rès grand nombre de mots et de tours étran-
. Beaucoup de versions et très peu de thêmes
les langues mortes[1], beaucoup de thêmes et
peu de versions pour les vivantes ; car vous
z parler celles-ci et interpréter celles-là.

nsi pensait l'auteur de l'*Essai sur l'enten-*
ent humain, lorsqu'il soulageait sa haute
n à traiter de l'éducation des enfants :

La méthode qui me paraît la plus aisée
iste à enseigner d'abord la langue latine aux
ıts de la même façon que l'anglaise, sans ré-
ı grammaire. Prenez, dit plus loin ce grand
ne, quelque livre aisé et agréable, comme
Fables d'Ésope, et après avoir écrit une
: de ces fables, traduite en anglais, aussi
alement qu'il est possible, avec les mots la-
écrits dans une autre ligne, précisément
les mots anglais auxquels ils correspon-
, faites-lui lire et relire ces deux lignes
ue jour, jusqu'à ce qu'il entende parfaite-
t bien les mots latins ; faites-lui lire après
une nouvelle fable, selon la même méthode,
u'à ce qu'il l'entende aussi parfaitement
, sans pourtant négliger ce qu'il a déjà ap-
exactement, mais le lui faisant répéter quel-

[1] Rollin voulait bannir tout à fait les thêmes.

quefois, afin qu'il ne l'oublie pas; et lorsqu'il vient à écrire, donnez-lui les fables à copier; par où non seulement il exercera sa main, mais avancera dans la connaissance de la langue latine[1]. »

Un autre abus, dans l'enseignement commun, est l'emploi des abrégés et le choix des beautés. L'enfant ne voit rien de complet : sa pensée n'additionne que des fractions, sans jamais parvenir à l'unité. Dans le même temps qu'il aurait achevé un seul ouvrage, on lui en fait commencer vingt. Il est toujours sur le seuil pour entrer ou sortir, mais on ne lui permet de loger chez aucun des hommes de génie dont on lui vante le sublime entretien. L'ordre, l'enchaînement, l'idée principale lui échappent : le total le fuit sans cesse. Apprend-il l'histoire, on la lui sert si bien passée au clair, hachée si menu, qu'il n'en reste sous ses yeux que les noms et les dates, vraie table des matières du livre absent. Veut-on former son goût, c'est en lui triant des modèles épars, lambeaux de narration, de description ou de raisonnement, qui font de sa tête le royaume des limbes, où les formes des créatures à venir ne s'entassent qu'ébauchées. Il profiterait cent fois plus à lire d'abord des histoires générales, et à en coucher

[1] De l'Éducation des enfants, p. 296, etc., 1737.

e lui-même par écrit la substance et la suite, omme aussi à étudier, sinon toutes les œuvres 'un seul fameux orateur ou poète, du moins à oûter en leur plénitude des œuvres complètes, lus ou moins étendues, choisies parmi les productions des plus grands hommes.

Ce bon régime d'études, en raccourcissant le hemin, laisserait plus de temps pour se tourner 'un autre côté. La nature est un bien beau livre lont on pourrait faire lire quelques pages à l'enance. L'étude des principaux phénomènes au nilieu desquels nous vivons serait merveilleuement appropriée aux goûts et aux faiblesses de et âge qui est tout sensible, et ne soutient pas la néditation. Avant d'allumer le feu, ne faut-il pas ıasser d'abord les matières qu'il doit dévorer? Ainsi, les faits élémentaires, qui sont les commencements de la science de la nature, deviendraient l'aliment de l'esprit tout prêt à penser. Le vice de nos méthodes actuelles est de faire tourner la meule à vide.

Les premières années qu'on passe sous la férule pourraient donc être uniquement employées à l'étude de la langue maternelle, de l'histoire et des sciences naturelles. Ce temps se trouverait ainsi donné à l'acquisition des matériaux, qui sont comme le grain de la pensée; puis on arriverait à l'étude des langues mortes et vi-

vantes, et l'esprit du disciple, déjà plié par l'exercice d'une discipline qui aurait amusé son ardeur, ferait de merveilleux progrès sous la méthode que nous avons célébrée, et qui a été conseillée par Locke lui-même [1].

Mais il est une réforme cent fois plus pressante : celle qui touche au choix des livres classiques. Vous faites de nos enfants de vrais adorateurs des idoles. Que leur mettez-vous entre les mains, sinon les annales poétiques et littéraires d'un état de société différent du nôtre en religion, politique, législation, morale, maximes et usages de tout genre ? Comment ne prévoyez-vous pas l'effet de ces études païennes, durant les huit premières années de l'éducation ? Aucune idée, aucune connaissance, aucun fait n'est encore imprimé dans leur esprit : vous vous emparez de ces tendres et naïves imaginations ; et vous les farcissez d'idolâtrie, d'esclavage ou de liberté farouche, de choses mortes à jamais ; les faux dieux, les héros de républiques, les anciens philosophes deviennent leur unique société : vous leur ouvrez l'élysée, et les appelez à converser avec

[1] Il ne faut pas espérer qu'on fera changer d'habitudes aux maîtres actuels : la routine est invincible. L'espoir du perfectionnement ne peut reposer que dans l'enseignement donné aux élèves de l'École normale, qui seront les maîtres futurs.

:es ombres illustres dont l'entretien ne peut que eter dans les rêves les plus insensés, à mille ıieds sous la terre du christianisme et des réa-ités de notre civilisation, cette sensible et aveugle eunesse. Voilà le grand et vieil abus qu'il faut léraciner. Ah ! pour l'amour de l'Évangile et 'honneur du génie des sociétés modernes, pre-ıez vos livres classiques parmi les œuvres des poètes et orateurs que la religion chrétienne a lonnés au monde. Souvenez-vous des Scévola et les Brutus de 1793. Le bonnet phrygien n'était ıu'un souvenir de collége.

CHAPITRE VIII.

DE L'ÉCLECTISME.

C'était une chose nouvelle, dans les écoles, que a promesse de trouver la vérité, en évitant de aire un système. Comme son procédé était l'extraire la vérité pièce à pièce, de toutes les loctrines connues, il semblait que toutes les hilosophies qui l'avaient précédé eussent failli, our lui réserver la gloire de les redresser. Il ıisait la guerre aux systèmes, mais il avait be-oin de systèmes, comme d'ennemis à vaincre et dépouiller. Maudites soient les erreurs qui nt paru dans le monde, disait-il. Non, il se ompait : qu'elles soient bénies ! car il leur de-

vait tout; et, pour qu'il vît la lumière, il fallait qu'elle eût échappé à tout le monde avant lui.

Du reste, je n'ai pas besoin de montrer le néant de cette prétendue découverte. Jusqu'ici les cordes arrachées à tant d'instruments divers n'ont pas encore rendu ce son mélodieux qu'on nous annonçait; les membres exhumés de tant de cercueils n'ont pas composé un corps vivant, doué de cette beauté qui nous était promise. Peut-être l'éclectisme moderne n'a-t-il pas trouvé qu'il y eût assez de systèmes faux sur cette terre, et il est permis de croire qu'il attend, pour nous donner la vérité, que le nombre des erreurs sur lesquelles il opère soit encore augmenté.

Ces songes creux nous ont fait plus de mal qu'on ne saurait dire. Tant de milliers de disciples, courant, les bras étendus, vers la vérité, n'ont trouvé à embrasser qu'une ombre vaine. Cette jeunesse déçue dans son généreux effort s'est fatiguée même de l'espérance; et rougissant de se trouver dupe, a dit à la vérité : Tu n'es qu'un mot. C'était la doctrine de la paresse : tout avait été découvert; et chercher encore eût été un trait achevé de ridicule. Delà la pensée engourdie, la réflexion éteinte, l'invention découragée, l'érudition mise sur le trône à la place de l'inspiration; et cet hymne à la fatalité : Tout ce qui est devait être.

Car, regarder les vérités déliées les unes des autres, négliger de les rattacher ensemble par un nœud raisonnable, s'endormir sur leur accord, leurs consonnances, et leur écoulement d'un même principe, c'est rouler tout doucement, sans s'en apercevoir, jusqu'à cette conséquence, qu'un fait, par cela qu'il existe, est vrai, et qu'il est juste en tant qu'il est vrai et produit par Dieu; et d'abord, arrivent à la file la justification des siècles, qui font honte à l'humanité, les excuses de la tyrannie, l'apologie du droit de la force, l'apothéose de la victoire, et ces belles explications de l'histoire du passé, tellement savantes, que tout leur cède jusqu'à la liberté de l'homme.

Ces billevesées eussent amené tout un peuple à se croiser les bras et à attendre la destinée. De nobles courages eussent couvert le joug d'une vaine écume. On se serait dit : Les évènements qui pèsent sur nous obéissent à une loi qui les a fait naître; résignons-nous jusqu'au moment où la mer reculera d'elle-même. Les caractères se seraient énervés et avilis; les convictions auraient imité la fuite inconstante des paradoxes qui ont leur heure et leur fortune; de découragement en découragement, on n'aurait plus ajouté foi qu'aux jouissances de la vie; et les disciples de cette nouvelle philosophie eussent cherché un système

mieux arrêté, dans celui qui est à l'usage des hommes du monde.

Et c'est une pareille doctrine qui soufflait sur le christianisme pour en éteindre les feux immortels! « Une heure de grâce seulement, le temps qu'il me faut pour me communiquer aux pauvres et aux ignorants; et tu mourras! » Ainsi elle parlait à cette foi qu'un Dieu est venu établir sur la terre. Mais le ver qui devait ronger l'autel du Christ était déjà consumé, une minute après, par quelques étincelles de l'encens qui ne cessera d'y fumer jusqu'à la consommation des siècles.

CHAPITRE IX.

DE LA DOCTRINE DE LA NÉCESSITÉ.

L'éclectisme n'a pas seul contribué à nous faire ressembler aux musulmans, grands amis du fatalisme.

On a vu naître une école historique qui a voulu s'attribuer la gloire, non seulement d'avoir trouvé la seule explication possible des destinées des empires, mais encore d'avoir surpris le secret des immuables desseins de la Providence. Comme les finesses de l'esprit triomphent à découvrir les raisons de ce qui est arrivé, on s'est plu à se persuader que le passé avait été inévitable, comme si

on pouvait expliquer les affaires humaines, sans tenir compte des passions qui se jouent de tous les calculs et ne connaissent aucune loi. Puisqu'il y a eu de grands changements dans le sort des peuples, on affirmait que ces révolutions avaient dû se produire; mais on oubliait que les causes qui ont donné l'être à ce qui a été résident justement dans l'usage, impossible à prévoir, que firent les hommes de leur liberté. Nul n'a le droit de regarder une action comme un invincible effet; et, s'il est un endroit par où les lois de cette philosophie qui se pique d'expliquer la fortune défailleront toujours, c'est par cette volonté humaine, libre entre les passions et la raison. Il est donc faux que les grands hommes naissent toutes les fois qu'ils sont nécessaires. L'absence de la vertu et du génie se fait souvent sentir à l'univers; et le destin d'un peuple et l'esprit d'un siècle ont, hélas! dépendu plus d'une fois de la combinaison fortuite qui donne au sang et à la bile d'un homme l'action d'où se forme le tempérament.

Le fatalisme a été encore propagé en France par l'étude du système de Gall. L'homme naît sans doute avec des appétits brutaux, une sensibilité aux beaux-arts, des ouvertures d'esprit pour les sciences; et il y a, dans la répartition de ces dons sur nos têtes, un plus ou un moins qui peut se décéler à des signes de conformation. Mais, lorsque

la manie de tout expliquer, ce point faible de notre côté le plus grand, a poussé les phrénologistes à reconnaître comme des saillies visibles de notre crâne, la conscience, la vertu, le crime, où s'est retrouvé le libre arbitre? S'il n'y a de force en nous que l'impulsion dérivant de ces accidents organiques, c'est le cerveau qui est vicieux ou criminel; c'est à dire que la morale expire sur les ruines de la liberté. En vain vous nous conseillerez de développer en nous l'organe du bien, pour contre-peser celui du mal; car, à moins que vous n'accordiez qu'il est dans l'homme une puissance autre que ces organes mêmes, je vous mets au défi de m'enseigner où puiser le désir de lutter, et la faculté de vaincre. Si vous voulez réconcilier votre doctrine avec la morale, attribuez *donc* une puissance à la liberté, c'est à dire à ce qui ne peut être en relief sur le cerveau, parce que c'est le pouvoir de changer perpétuellement; et confessez que l'homme, né avec un ensemble de conditions favorables à la vertu ou au vice, réagit sur ces conditions, non à l'aide d'autres organes, mais par l'effet de ce sublime et invisible pouvoir que nous donne notre conformité avec Dieu même.

Vous dites que chaque homme naît pourvu de

changements si soudains, des alternatives si propres à dissiper les calculs de la sagesse, que nous nous sommes sentis confondus de notre petitesse devant ces coups de foudre et ces mondes détruits ou renouvelés.

C'est ainsi que les esprits se sont laissé pénétrer de l'idée de leur impuissance et ont fini par douter de leur liberté qu'ils ont crue emportée au tourbillon des choses générales. Croyance excusable, mais d'autant plus injuste, que c'était l'excès même de nos forces particulières, qui avait amené ces vicissitudes inouies, auxquelles notre intelligence n'osait plus résister, et que ce qui confondait notre faiblesse était justement un magnifique témoignage rendu à la grandeur de la liberté humaine !

CHAPITRE X.

D'UN FATALISME NÉ DE L'IDÉE VAGUE DE DIEU.

De nos jours, on parle beaucoup de Dieu; ce nom auguste est placé sur toutes les lèvres. On s'incline devant l'infini; mais la sublime idée de la Providence accable l'homme qui la reçoit dans un cœur dont lds passions ont déjà une sorte d'immensité. Si nous ne sommes pas assez éclairés pour comprendre comment le repos naît du combat,

et le bien du mal, nous ne sentons que notre faiblesse, notre misère; nous n'avons pas la conception de la vertu, ni le sentiment de la dignité humaine relevée par un saint usage de la liberté. La rêverie sur les rivages de l'infini donne le vertige; c'est le gouffre dont le tourbillon écumeux attire l'aigle éperdu, et nous n'avons vu que trop de suicides causés par ce délire qui saisit des cœurs oublieux de leur liberté et appesantis par leurs fautes, lorsqu'ils arrivent au bord de l'abîme de la perfection et de la puissance divines.

LIVRE CINQUIÈME.

3 MŒURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA VERTU.

CHAPITRE PREMIER.

DU PRINCE.

Nos rois absolus étaient autrefois condamnés à grandes vertus ou à de grands vices. Pour peu 'ils se sentissent la résolution de supporter le ids de l'empire, ils étaient contraints à une meté inouie pour être obéis, à un courage très r pour animer les autres, à un profond res- ct de leur propre majesté pour la faire vénérer r la nation. Il est facile d'imaginer les impul- ons surhumaines que cette crainte de faillir à n rang devait donner à une ame vraiment yale. Comme elle devait se tendre, pour être pable d'un si vigoureux effort, s'observer afin ne s'oublier pas !

Les rois qui pouvaient s'égaler jusqu'aux plus iblimes devoirs du gouvernement se trouvaient ut naturellement héros et grands hommes: Ceux ıi restaient à la moitié de cette stature suprême 'en dépassaient pas moins de beaucoup les pro- ortions du commun. Je ne sais quelle magna-

nimité ils puisaient dans le sang. On voyait jusque dans leur port et leur marche cette générosité majestueuse : ils portaient partout avec eux l'air et la vertu du commandement.

Mais après avoir admiré cette grandeur d'ame, caractère de leur royauté despotique, quelles faiblesses, quelles mœurs abandonnées n'aurions-nous pas à leur reprocher, ou plutôt à déplorer en eux? Tout ce qui les entourait servait à les corrompre. Comme tout découlait de leur fantaisie, honneurs, puissance, richesses, grâces, ils étaient le point de mire de toutes les convoitises. C'était à qui flatterait plus complaisamment leurs passions, afin d'en être récompensé. Que dis-je? l'espérance de faire naître un vice de plus chez le monarque était l'horrible fonds sur lequel chacun bâtissait sa fortune.

Les ministres qui l'aidaient à porter le fardeau des affaires conspiraient à l'endormir dans la mollesse : ils lui inventaient des plaisirs, lui cherchaient des fers dans la volupté; il n'y avait rien qu'ils se fissent scrupule d'employer pour le dégoûter du travail, et gouverner le royaume sous son nom.

L'oisiveté des sujets, sous le gouvernement despotique, fait régner le plaisir : c'est le temps de l'empire des femmes. Faute d'occupation plus grave, les esprits cherchent les raffinements de

la grace et les victoires de la délicatesse. L'amour respire partout, et le roi ne rencontre qu'images de gloire placées dans la galanterie. Faut-il s'étonner qu'il laisse jouer des maîtresses avec sa couronne?

Sa volonté, qui fait les lois, ne se trouve guère amenée à s'en donner à elle-même. La morale est une obéissance ; et celui qui fait tout plier résiste lui-même contre toute règle. Le souverain absolu a donc beaucoup de peine à se réduire sous l'obligation des bonnes mœurs.

L'opinion publique n'a pas de voix : rien n'avertit le prince des dangers cachés sous ses pas, de la pente qui l'entraîne, des fautes qui gâtent son règne. Il s'égare, il descend, et le silence et la nuit l'environnent. La postérité seule obtiendra contre lui la liberté de la parole.

Nos rois constitutionnels d'aujourd'hui ne peuvent ni s'élever aux éclatantes vertus, ni tomber dans les scandaleux désordres qui marquaient la domination d'un seul. La royauté ainsi réduite ne saurait plus jeter ce prodigieux éclat que les siècles passés lui ont connu : elle est tout éclipsée. Le monarque, loin d'être obligé d'être un grand homme pour remplir ses devoirs, les violerait presque s'il avait trop de génie. Son rôle est d'être irresponsable des fautes qu'il n'a pu commettre. Toute la grandeur de la royauté s'est évanouie, du moment où elle n'a pu faillir.

Sous ce rapport, il rencontre peu d'obstacles à vaincre. Comme sa puissance souffre de nombreuses limites, elle n'est plus adorée : ses faiblesses importent bien moins à l'intrigue et à l'ambition que sous le régime despotique ; le peuple est un autre souverain auquel nombre de gens ne risqueront pas de déplaire, en se montrant à la cour. Il peut arriver même qu'on se fasse un point d'honneur du mépris de la faveur du prince, et que l'indépendance soit le but des vanités et l'esprit du temps.

Ce qui diminue encore pour le monarque la difficulté d'être vertueux, c'est que ses ministres sont plus intéressés à obtenir les bonnes grâces du parlement que les siennes. Avec la majorité dans les Chambres, ils sont certains de garder le pouvoir, et nulle vue d'ambition ne les arme contre la vertu du prince.

Enfin la forme du gouvernement chasse la mollesse des mœurs. La frivolité des hautes classes cède à l'étude générale de la politique ; le plaisir n'est pas la seule occupation des grands. Dans le sein des fêtes, un souvenir mélancolique de certaines révolutions combat la volupté ; le règne des favorites a cessé : le monarque ne voit donc plus un peuple de courtisans ligués pour le précipiter dans la passion, et il sera aussi réglé dans ses mœurs qu'il lui plaira de l'être.

CHAPITRE II.

DE L'ARISTOCRATIE.

Se marier pour demeurer ensemble, quel oubli de ce qu'on se doit ! Si deux époux ont la bassesse de s'aimer, qu'ils se cachent au moins et ne scandalisent personne. M. le duc ne s'est encore ruiné pour aucune danseuse ; fi de ce faux grand seigneur. La jeune comtesse, mariée depuis six mois, n'a pas d'amant : elle est donc bien laide, ou aurait-elle les goûts si horriblement roturiers ?

Telles étaient les mœurs et maximes des hautes classes. Quand on lit les mémoires des temps depuis Louis XIII jusqu'à la révolution de 89, on est confondu de la fureur avec laquelle les grands se plongeaient dans le plaisir. Il semblait que la vie ne leur eût été donnée que pour le divertissement. Leur existence est un rêve, leur occupation consiste à effeuiller des roses ; leur but paraît de s'oublier et d'oublier tout ce qui travaille et souffre au dessous d'eux. Cet éclat dans la paresse, cette activité dans le désordre, font mal : on voudrait leur voir quelque chose à craindre. Ce qui les perdait, c'est que, se reposant dans leurs prérogatives et leur suprématie, ils dédaignaient toute autre manière de se faire

estimer. Que dis-je? ils trouvaient, au contraire, une distinction à ne pas subir la loi commune. C'était une de leurs grandeurs, d'être dispensés par leur rang, de la sujétion à la morale; et comme, dans ces temps, la bourgeoisie vivait avec régularité, le bel air leur faisait une nécessité de ne pas lui ressembler.

Enfin cette noblesse, élevée plus haut que bien des lois dans l'État, n'était pas amenée à se mettre dans les liens des obligations ordinaires, car tout se tient, et les aristocraties, si fières d'un grand nombre de priviléges, ont rarement connu la sévérité des mœurs.

Faites et défaites le tissu de vos élégantes intrigues; buvez l'oubli dans vos coupes d'or; menez vos danses voluptueuses! La terre tremble sous vos pieds : la révolution s'approche; elle est déjà arrivée...; ils sont tombés dans le gouffre, en habits de fêtes! Pleurez, pleurez sur ces épouvantables ruines, ô vous qui survivez, dans la terre d'exil, à vos familles moissonnées sur l'échafaud; et réservez la plus grande part de vos larmes pour le repentir d'avoir semé les vents qui vous ont fait recueillir la tempête.

On vit l'ancienne noblesse chercher dans la religion un soulagement à ses douleurs : elle commença, sous Napoléon, à donner l'exemple de la piété; et la révolution de 1830 a sans doute

achevé de la précipiter vers les consolations divines.

C'est la bourgeoisie qui triomphe aujourd'hui, et qui, cédant au bonheur, a perdu ses mœurs : les rôles sont intervertis ; la noblesse, malheureuse et humiliée, est rentrée dans la vertu par la souffrance ; et les classes intermédiaires, consolées jadis de leur abaissement par la foi, ont laissé leurs croyances derrière elles sur le chemin qui les a menées à la victoire. Mais puisse la chute terrible de cette noblesse qu'elles ont remplacée leur servir d'éternel enseignement ! La corruption des mœurs mine peu à peu la plus solide puissance ; et cela est d'une si invincible vérité, qu'il est permis de prédire que si le tiers-état, possesseur de tous les biens de la société, sous la monarchie qu'il s'est donnée, s'oubliait de plus en plus dans son triomphe, et que les classes populaires sentissent dans leur défaite et dans leurs malheurs, qui leur sont communs avec l'aristocratie, un besoin de consolations religieuses, la forme de gouvernement ne tarderait pas à changer, et le peuple pourrait bien avoir son jour.

Si la foi et les mœurs sévères se rencontrent quelque part, c'est donc dans les débris de l'ancienne noblesse. Par là elle est encore utile au pays ; elle conserve les images de la dévotion au culte de nos pères ; tout affaiblie qu'elle est par

ses désastres et le poids des siècles, elle demeure dépositaire de l'étincelle de vie. Aussi me tarde-t-il de voir les classes victorieuses se guérir de cette folie révolutionnaire de regarder le Dieu des chrétiens lui-même comme devant rester dans les rangs des vaincus !

La noblesse de l'ancien régime illustrerait le déclin de sa carrière, en se montrant animée de quelque amour pour les intérêts immortels du pays, en faisant filtrer l'esprit religieux dans toutes les populations des campagnes, en encourageant l'agriculture, nourrice des bonnes mœurs ; en formant de ses richesses les soutiens de toutes les entreprises qui importent à la religion et à la morale. Ce serait faire de ses trésors un meilleur emploi que si elle s'en servait pour payer les intrigues, favoriser toutes les restaurations en Europe, et solder un fantôme de parti dans les chambres et dans la presse.

CHAPITRE III.

DU CLERGÉ.

L'ancien clergé de France était puissant, instruit, nombreux [1]. Il a offert de grands témoi-

[1] Avant la révolution, il avait à sa tête 118 évêques et 17 archevêques ; comptait 45,000 pasteurs du second ordre ; environ 10,000 chanoines ; plus de 60,000 réguliers, et jouissait d'un revenu de près de cent millions.

gnages de vertu ; mais, hélas ! donné en même temps de grands scandales. Son pouvoir s'expliquait par le développement du catholicisme, développement expliqué à son tour par l'unité de doctrine qui se rencontre en cette religion. L'immutabilité fait sa force ; son esprit se prolonge avec une vertu toujours active à travers les siècles. Ses ministres ressemblent à un prêtre unique qui aurait vécu depuis l'avènement du christianisme jusqu'à nos jours. Ah ! c'est qu'en effet ils ne sont tous que des images de ce pontife éternel, qui est le premier et le dernier, et n'est autre que le Christ lui-même. Cette sévère orthodoxie imposée à tous les esprits leur communique une même pensée ; et une si vaste association qui couvre une partie du globe, n'ayant qu'une seule volonté, un seul cœur, devait donner des lois au temps, à la fortune, à l'inconstance des passions humaines.

Il faut le reconnaître : ces immenses richesses, ces honneurs, cette autorité dans l'État étaient au vieux clergé de France le prix de la science et de la vertu. Il avait gardé, au fond de la lampe du sanctuaire, l'étincelle de la civilisation ; la barbarie des mœurs s'était laissé vaincre à sa charité ; l'ignorance et la cruauté obéissaient, dans le moyen-âge, à l'esprit divin que l'Évangile tirait de ses lèvres. Non content d'éclaircir

la nuit où avait langui l'esprit humain, il ranimait l'art de l'agriculture et enseignait le travail par son exemple. C'est ainsi que les monastères s'enrichissaient, et que le clergé amassait noblement les trésors qui devaient un jour corrompre sa vertu et préparer sa ruine.

Je n'examinerai pas en ce moment si les abus qui s'étaient glissés dans l'élection des évêques, émanée du clergé et du peuple réunis, ont rendu nécessaire le concordat qui fut conclu entre François Ier et Léon X, et en vertu duquel la présentation des évêques a passé tout entière aux mains du roi; mais je me borne ici à déplorer plus d'une fatale conséquence de ce célèbre traité. De cette époque date l'alliance de l'épiscopat avec la couronne. Le clergé, n'attendant plus que du souverain ses honneurs et sa puissance, s'accoutuma à le regarder comme l'arbitre de ses destinées; il tomba ainsi dans la dépendance du pouvoir séculier, chercha les moyens de se concilier ses bonnes grâces, et travailla souvent à fortifier ou à soutenir l'autorité royale, aux dépens des droits ou des vœux de la nation.

La carrière ecclésiastique rapportait dignités, argent, considération et plaisirs; on embrassait la croix par amour du monde; on se faisait apôtre du Christ pour obtenir tout ce qu'il enseigne à mépriser. Je ne rappellerai pas le scandale

donné par ces cardinaux et ces évêques qui, enveloppés de la loi pour la mieux déchirer, semblaient fastueusement vêtus de leur condamnation ; par ces abbés de cour qui, au lieu d'emprunter des ailes à la sainteté pour s'envoler au ciel, les devaient à une coupable et révoltante frivolité.

Au lieu de m'appesantir sur ces douloureuses images, je préfère me jeter dans la lumière qu'ont rendue les sublimes vertus du clergé, à l'heure de la persécution. On vit le raisin, mis au pressoir, se changer, dans la cuve où on l'écrasait, en exquise liqueur : plus le crime foulait la foi de ces prêtres vénérables, plus il en exprimait la pure essence de l'ancienne générosité de l'Église. Par un admirable conseil de la Providence, les désordres des uns avaient contribué à une révolution qui fit éclater l'héroïsme des autres : le châtiment et la récompense descendirent en même temps d'en haut.

Dieu réserva quelques prêtres, qu'il sauva du supplice, à édifier les peuples étrangers. Des nations protestantes recueillirent les malheureux restes de nos discordes civiles, et payèrent leur admiration aux touchantes vertus de notre Église proscrite.

Napoléon rouvrit les temples et restaura le sacerdoce ; il cherchait dans la religion un sup-

plément à la police de l'État, et dans la crainte de l'enfer un moyen d'avoir une armée plus nombreuse; il faisait servir Dieu, afin de se servir de Dieu même. Le clergé tomba comme tout le reste dans le tourbillon de sa volonté : on vit l'encens se détourner souvent du côté du trône; et la prière se tromper de chemin.

Les plaies de l'Église étaient encore toutes saignantes. De là tant d'ordinations précipitées : la sainte milice ne se recruta plus dans le sein des bonnes familles; on était obligé de s'adresser dans le commun peuple, et on n'avait pas le temps de prendre conseil de la vocation; mais du moins les évêques grands seigneurs, et les abbés hommes du monde, avaient disparu.

Le clergé fut exposé, après le retour des Bourbons, à la plus dangereuse des tentations : la couronne lui faisait des avances; il lui faut pardonner d'y avoir répondu. Il y a un cœur d'homme sous la tunique sacrée, et le clergé se laissa prendre, à son insu peut-être, à l'espérance de redevenir un corps politique.

Il se persuada que le rétablissement de son ancienne influence servirait les intérêts de la religion; et tandis qu'il recouvrait des honneurs, exerçait des charges politiques, siégeait dans les conseils de la couronne, la foi chancelait, les peuples s'éloignaient des autels, l'incrédulité re-

levait la tête, et l'apôtre, qui doit être l'œil de l'aveugle et le pied de l'infirme, ne trouvait de sympathie que dans le palais des grands ou auprès des ambitieux qui arrivaient aux honneurs par l'hypocrisie.

Jamais la Providence n'avait enseigné plus sensiblement la séparation à faire entre ces deux choses : la puissance du prêtre et l'autorité de la religion.

Du reste, le clergé montra une grande pureté de mœurs sous le régime impérial et pendant les seize années de la restauration. Sous l'ancien régime, les tentations l'assiégeaient sous toutes les formes ; le goût des plaisirs emportait les hautes classes vers la licence et le mépris de toute règle ; les écarts des abbés qui se donnaient au monde étaient pardonnés avec une incroyable facilité. Que sais-je ? on s'en réjouissait peut-être en secret, comme d'une victoire sur la morale elle-même : les écrivains qui travaillaient à saper les fondements de l'ancienne société se fussent bien gardés de flétrir des scandales qui hâtaient la chute des mœurs.

Quand un reste de croix se montra au dessus de l'abîme, l'Église sortit de la tempête, comme lavée par son naufrage : le temple était brisé; mais le tabernacle, où la gloire du saint des saints réside, reparaissait exempt de souillures.

Ce n'était plus le temps de la vaine joie et de l'oubli de l'opinion : une pieuse mélancolie, don du malheur, était le sentiment éprouvé par les restes des nobles familles si rudement châtiées par la Providence. L'Église avait à soutenir sa majesté aux yeux d'un gouvernement qui semblait lui faire grâce : le sol fumait des grands coups de la vengeance divine ; tous les regards s'attachaient sur le clergé qui rompait aux peuples affamés le pain de vie : la haine épiait ses moindres œuvres : tels étaient les liens dans lesquels une Providence sévère voulait captiver ses vertus.

Après le rétablissement des Bourbons, le clergé, en butte aux soupçons populaires, subit une impitoyable censure. L'esprit de critique amassait des montagnes avec des grains de poussière : aussi toutes les fautes qu'on ne lui trouvait pas devaient être chez lui des vertus. Irrité de nos injustes persécutions, il désespéra de notre salut, et pensa qu'un pays où on l'abreuvait de telles insultes était réservé aux vengeances du ciel. Dans cette opinion, il se rangea du côté du monarque qu'il regarda comme le ministre de la colère divine.

Depuis la révolution de juillet, il est redevenu faible ; ce côté de la balance s'abaissant, l'autre se relève, je veux dire la force de la religion.

pieux courages, de beaux génies : l'esprit saint touchera leurs lèvres avec le charbon de feu, et la multitude deviendra sensible à la prédication évangélique, dont les plus magnifiques accents semblaient réservés jadis pour l'instruction des rois. Pourquoi le peuple n'auriat-il pas aussi son Bossuet ?

On verra des esprits dégoûtés de la vanité des sciences, imbus de la stérilité de la sagesse humaine, revenus des illusions du bonheur, se précipiter avec ardeur dans les ordres, et prêter à la défense de la vérité leur expérience des misères du doute. Ils parleront la langue de leur siècle, et nous entretiendront des mystérieuses souffrances d'un mal qu'ils ont connu.

La jeunesse, étonnée de s'entendre raconter le secret de ses douleurs, sera touchée, pour ces prophètes nouveaux, d'une merveilleuse sympathie : elle se suspendra à leurs lèvres jusque par cette éloquence mal secourue par l'ordre et les règles de l'art, mais semée de traits de feu, partis à l'improviste du fond d'une ame qui, familière avec l'orage, jette l'éclair comme elle le reçoit d'en haut.

Si le clergé, tel qu'il est composé aujourd'hui, offre le consolant spectacle d'une si grande régularité de mœurs, que sera-ce lorsque l'honneur rendu à la religion, la conversion des ames ras-

saisies de philosophie, la réconciliation de l'esprit de nos institutions avec le progrès de la foi agrandiront le cercle des ordinations par lesquelles le corps des pasteurs se renouvelle ? Nous avons dit que, depuis 1790 jusqu'en 1810, le nombre des lévites qui avaient reçu l'imposition des mains avait été si restreint, que le sanctuaire, au bout de ces vingt années, se trouvait tout vide et tout désolé. Il fallut se hâter dans la levée de ces saintes recrues. Les choix étaient gênés par la difficulté des circonstances et la rareté des sujets : si de loin à loin il y a eu, sur quelque point de la France, un prêtre qui ait donné atteinte à la sainteté du sacerdoce ou contristé l'esprit de charité, qui est l'âme de l'Église, ou commis les imprudences qui suivent un zèle mal entendu, imputons ce malheur à la précipitation mise dans les ordinations ecclésiastiques, au sortir de la confusion et des ténèbres.

Dans vingt ans, cette infirmité de notre Église sera guérie. Ah ! qu'elle sera belle et forte, dans ces jours de bienheureuse espérance ! Ainsi, tout se répare, tout se reconstruit, l'abus tombe ; le travail de rajeunissement et de pureté s'opère en toute chose ; l'éducation du siècle se continue sous la discipline de l'expérience : le malheur nous sert de maître ; et nous marchons, dans un demi-jour, sur un sol semé de débris, vers la stabilité,

la proportion, l'harmonie et l'équilibre des repentirs et des satisfactions!

CHAPITRE IV.

DES CURÉS DE CAMPAGNE.

Le curé de campagne pourrait exercer autour de lui une influence qu'on ne saurait trop encourager, dans l'intérêt de la religion, de la morale, de la civilisation. Ce serait donc une sage mesure de la part du gouvernement que de lui assurer de meilleures destinées. En proportion de l'accroissement de sa puissance morale, l'ordre intérieur s'affermira, les délits diminueront, les frais de surveillance seront moindres. Or, il vaut mieux payer la parole de Dieu que l'épée de l'homme.

Napoléon avait conçu le projet de fournir aux directeurs des séminaires les moyens de faire apprendre aux jeunes lévites un peu de médecine, de botanique et d'agriculture [1]. Il voulait faire

[1] Déjà on commence à mettre ce projet à exécution. Un cours de géologie vient de s'ouvrir dans le séminaire d'Auch. Les mathématiques sont enseignées jusqu'en troisième; la botanique et la zoologie le sont en seconde et en rhétorique, et les élèves suivent ensuite, pendant deux au-

CHAPITRE V.

DES CLASSES MOYENNES.

L'ancienne bourgeoisie, perdue dans sa petitesse, vivait trop loin de la cour pour en voir les mauvais exemples; le luxe n'était pas encore assez répandu pour descendre jusqu'à elle et la corrompre. Elle n'était ni si exacte, ni si bien réglée dans sa conduite, qu'on affecte de le dire, afin de rabaisser, par la comparaison, les classes moyennes au XIXe siècle. Mais, cependant, il faut l'avouer, en général, le fils héritait de son père la résignation à l'obscurité, le goût de l'ordre et du travail, les vertus domestiques, la fidélité aux pratiques de la religion.

Il était impossible qu'une suite si méritoire dans l'économie et dans la règle n'obtînt sa récompense. Grâce à ses modestes vertus, nées de l'absence de tentations, la bourgeoisie devint donc l'ordre le plus riche et le plus éclairé de l'État. Alors la noblesse la regarda et traita avec elle. Des alliances rapprochèrent les deux ordres. L'ascendant de l'esprit se fit reconnaître; et rien ne révéla mieux la supériorité des lumières du tiers-état, que sa promptitude à découvrir les vices de ses anciens supérieurs, et que l'imprudence de ceux-ci à lui permettre de les voir. Il se préparait à secouer le joug, moins par lassitude de l'obéis-

sance que par mépris de ceux à qui il la devait; et lorsqu'il commença à se sentir ambitieux, ce fut par indignation.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que le seul moyen pour lui de corriger ses anciens maîtres était de les ôter de leur place, et que, pour se soustraire à la loi, il fallait oser la faire. Le voilà en révolte contre des abus couverts d'une vieillesse presque majestueuse. Le poids des siècles n'est pas facile à soulever, il rencontre sur sa route les membres du haut clergé, zélés gardiens d'un passé qui avait fait leur grandeur temporelle. Alors se révèle à lui je ne sais quelle formidable vérité, que l'arbre défend ses branches, qu'il est inutile d'espérer aucun retranchement, à moins de mettre la cognée dans les racines, et, pour mieux dire, en un mot, que les abus ne tomberont qu'avec la constitution même du royaume.

Mais la coopération de la force lui sera nécessaire, et, pour se l'assurer, il ne craint pas d'ébranler jusqu'à l'autorité des croyances qui retenaient le peuple dans l'obéissance. Il renonce à la foi, lui qui s'était levé pour la venger, et va se corrompant lui-même, dans son ardeur contre la licence.

Lorsque la ruine a été faite, cet ordre du tiers-état qui en a profité, et les classes inférieures qui lui avaient prêté main-forte, pour exécuter ces re-

doutables destructions, se sont trouvés blessés de leurs propres armes. Mais les véritables auteurs de leurs égarements étaient la cour, la noblesse et le haut clergé de l'ancien régime : c'est ainsi qu'un jour le flanc malade de l'Église avait engendré Luther.

Mais aujourd'hui ne nous laissons point décourager : le courant de notre fortune et de nos intérêts doit nous ramener à la vertu.

Remarquez le tiers-état parvenu au gouvernement des affaires : il occupe tout, possède tout : riche, puissant, il règne ; mais en même temps, il s'est donné en spectacle à la France et au monde. Plus les ordres sur les débris desquels il s'est élevé l'accuseront d'avoir usurpé la puissance et d'être indigne de l'exercer, plus il se sentira piqué d'un noble orgueil à leur prouver que, s'il fut capable de les détruire, il l'est encore plus de les remplacer. Il voudra se faire honorer de ceux qui le voient agir, et se remplira d'un certain respect de lui-même.

Ajoutons qu'il a, derrière lui, les classes populaires toutes prêtes à hériter de ses fautes et à le punir des mauvais exemples qu'il leur aurait donnés. Qui ne reconnaîtrait aujourd'hui que notre plus pressant intérêt est de travailler à faire craindre autre chose que la loi à ces masses condamnées au travail et déshéritées des profits de notre histoire ?

C'est dans cette lumière que j'aperçois l'avenir de notre pays : et j'aime à me confier au présage que je tire de la nécessité. Ce n'est pas se repaître d'un néant. Déjà se révèle de tous côtés, par des signes non équivoques, ce généreux effort du tiers-état pour s'amender lui-même. Nous sommes pressés d'une véritable soif pour des croyances que nous avions arrachées de nos cœurs. Puis, fut-il jamais un temps où l'on s'occupât davantage de l'application du christianisme à la législation, de corrections à introduire dans le système des châtiments, de réformes de tout genre dans l'économie de nos institutions, d'adoucissements à la destinée du peuple, et de questions qui intéressent sa vertu et son bonheur ? Toute la société est en travail : elle cherche un bien qu'elle a perdu; dès qu'elle sait qu'il lui manque, elle le retrouvera.

On n'a jamais tant pensé. La réflexion ne peut plus servir à détruire, et quand le génie de la méditation rêve sur des débris, c'est qu'il songe à les relever.

CHAPITRE VI.

ALLONS-NOUS A UNE DISSOLUTION OU A UNE RÉGÉNÉRATION?

Examinons comment une nation peut cesser d'être.

Voici une première manière de périr : suppo-

sons un État composé de diverses parties ; celles-ci rompent le lien d'association et se constituent, chacune de leur côté, comme nations nouvelles, sous des constitutions distinctes. Le peuple primitif n'est plus, puisqu'il a servi à en former plusieurs autres.

Cet évènement ne peut survenir que dans un pays où le fédéralisme est établi, et où la diversité des lois et des intérêts a relâché déjà l'union, au point qu'au moment où elle se brise, c'est seulement un nom qui s'efface.

Les nations peuvent encore mourir d'une autre façon ; à savoir par le démembrement qui suit la conquête définitive. Deux circonstances contraires amènent peu à peu ce terrible résultat : l'excès de puissance et celui de faiblesse.

Un peuple guerrier se répand avec fureur sur ses voisins ; il avance, il s'accroît : tout tremble sous ses lois ; la terreur de son nom lui gagne des batailles ; son territoire s'étend de plus en plus ; tous les peuples vaincus s'absorbent dans son sein ; il devient si nombreux et si divers, qu'il ne se reconnaît plus lui-même au milieu de sa grandeur et se perd dans l'immensité de sa puissance. C'est l'histoire de la chute de l'empire romain, et c'eût été la nôtre si Napoléon eût réussi dans son plan gigantesque de domination universelle. Aujourd'hui nous n'avons plus à nous

défier des effets de notre grandeur future. La fortune ne donne pas deux fois à un peuple l'empire du monde.

Une nation peut donc périr par excès de puissance. Trop de faiblesse précipite également sa ruine : si elle est petite, ses voisins l'envahissent, et elle s'éteint dans un autre empire ; si elle est grande, et qu'elle se corrompe et se déchire elle-même, ses discordes et ses vices la réduisent au même état que si elle était plus bornée, et elle finit aussi par devenir la proie des autres nations.

Je ne vois donc que la corruption excessive des mœurs qui, en amenant la guerre civile et nous livrant sans défense aux étrangers, puisse effacer du monde la nation française.

Mais le roi, la noblesse et le clergé de notre temps prévalent incontestablement, sous le rapport des mœurs, au roi, à la noblesse et au clergé de l'ancien régime. Nous avons fait voir, en outre, que la classe moyenne travaillait à se réformer elle-même, instruite qu'il y allait de son salut à ramener le peuple à la vertu par de bons exemples. S'il en est ainsi, les mœurs publiques, loin d'empirer, se corrigeront de jour en jour. Dès que la chute vers le mal se ralentit, le retour au bien est d'autant plus sûr que la force nécessaire pour retenir quelque chose qui penche doit être plus puissante. A mes yeux,

ce que nous avons pris pour un déclin n'était qu'une de ces transformations douloureuses qui s'opèrent dans les classes humaines, et qui, en les renouvelant, semblent tout détruire pour tout épurer. Si, en effet, la classe moyenne retourne à la vertu, la correction du peuple est assurée, et nous entrerons dans un état de mœurs infiniment préférable à celui d'où nous avons commencé à sortir vers la fin du règne de Louis XIV.

Nous voyons des hommes recevoir la foi par l'éducation et la garder toute leur vie; d'autres arrivent à l'âge des passions, et perdent leurs croyances au premier examen que ces passions leur font subir; d'autres enfin, éclairés par le vide affreux que laisse l'incrédulité, examinent de nouveau, avec toutes les forces de leur raison mûrie, les dogmes qui demandent à s'assujettir leur esprit; et finissent ou par s'enfoncer tout à fait dans la conviction froide et inguérissable du scepticisme, ou par se reposer dans une foi pleine de paix et de force, de dignité et de bonheur.

Ainsi ils commencent par croire d'instinct et d'habitude : ils examinent une première fois et doutent ou nient ; ils souffrent : ils examinent une seconde fois, et reviennent pour toujours à la foi, ou s'en éloignent à jamais.

Tant qu'un homme est dans l'une quelconque de ces phases, si ce n'est pas la dernière, il peut

défier des effets de notre grandeur future. La fortune ne donne pas deux fois à un peuple l'empire du monde.

Une nation peut donc périr par excès de puissance. Trop de faiblesse précipite également sa ruine : si elle est petite, ses voisins l'envahissent, et elle s'éteint dans un autre empire ; si elle est grande, et qu'elle se corrompe et se déchire elle-même, ses discordes et ses vices la réduisent au même état que si elle était plus bornée, et elle finit aussi par devenir la proie des autres nations.

Je ne vois donc que la corruption excessive des mœurs qui, en amenant la guerre civile et nous livrant sans défense aux étrangers, puisse effacer du monde la nation française.

Mais le roi, la noblesse et le clergé de notre temps prévalent incontestablement, sous le rapport des mœurs, au roi, à la noblesse et au clergé de l'ancien régime. Nous avons fait voir, en outre, que la classe moyenne travaillait à se réformer elle-même, instruite qu'il y allait de son salut à ramener le peuple à la vertu par de bons exemples. S'il en est ainsi, les mœurs publiques, loin d'empirer, se corrigeront de jour en jour. Dès que la chute vers le mal se ralentit, le retour au bien est d'autant plus sûr que la force nécessaire pour retenir quelque chose qui penche doit être plus puissante. A mes yeux,

ce que nous avons pris pour un déclin n'était qu'une de ces transformations douloureuses qui s'opèrent dans les classes humaines, et qui, en les renouvelant, semblent tout détruire pour tout épurer. Si, en effet, la classe moyenne retourne à la vertu, la correction du peuple est assurée, et nous entrerons dans un état de mœurs infiniment préférable à celui d'où nous avons commencé à sortir vers la fin du règne de Louis XIV.

Nous voyons des hommes recevoir la foi par l'éducation et la garder toute leur vie; d'autres arrivent à l'âge des passions, et perdent leurs croyances au premier examen que ces passions leur font subir; d'autres enfin, éclairés par le vide affreux que laisse l'incrédulité, examinent de nouveau, avec toutes les forces de leur raison mûrie, les dogmes qui demandent à s'assujettir leur esprit; et finissent ou par s'enfoncer tout à fait dans la conviction froide et inguérissable du scepticisme, ou par se reposer dans une foi pleine de paix et de force, de dignité et de bonheur.

Ainsi ils commencent par croire d'instinct et d'habitude : ils examinent une première fois et doutent ou nient ; ils souffrent : ils examinent une seconde fois, et reviennent pour toujours à la foi, ou s'en éloignent à jamais.

Tant qu'un homme est dans l'une quelconque de ces phases, si ce n'est pas la dernière, il peut

encore avancer. Change-t-il, lorsqu'il croit d'instinct? il est impossible que ce ne soit pas pour contrôler sa foi. Change-t-il lorsqu'il est devenu incrédule? il est impossible que ce ne soit pas pour approfondir de nouveau ses croyances; et change-t-il encore, postérieurement à ce second travail? il est impossible que ce ne soit pas pour revenir au point d'où il était parti, ou s'en écarter sans retour.

Les nations ont à franchir les mêmes degrés dans leur vie religieuse.

Il me semble que la nôtre en est arrivée à celui que j'ai marqué par le second examen. Jusqu'au XVIIe siècle, elle a joui, en paix, de la foi instinctive; depuis cette époque, elle a été en proie au doute né de ses passions; et si je ne me trompe, elle entre aujourd'hui dans cette crise de l'intelligence éprouvée par le malheur, qui doit l'enraciner dans la foi ou l'incrédulité.

Dans tous les cas, loin d'avoir épuisé les accidents de sa vie morale, elle n'a pas encore traversé la grande ère de la raison humaine.

Quel jugement précipité de la condamner comme décomposée par la vieillesse et voisine d'une dissolution, puisqu'il lui reste un si vaste et si bel espace à parcourir entre les limites de son âge mûr!

Ce que nous avons dit des degrés de la des-

tinée religieuse des nations, s'applique au progrès de leur fortune politique. Les peuples naissants et non civilisés débutent par une démocratie sauvage : ils passent aux formes de la monarchie absolue, dès que leurs mœurs s'adoucissent; se révoltent un jour contre le despotisme, sitôt qu'ils ont la notion de la liberté, et tombent dans l'anarchie ; ils s'en relèvent pour se réfugier, après la honteuse et courte paix que donne la dictature militaire, dans la monarchie tempérée; et, si j'ose dire ma pensée, ils doivent retourner, pour fermer le cercle, à cette démocratie qui a été leur point de départ, mais qui serait, cette fois, tempérée par la science et la religion, par une combinaison non encore essayée dans le monde, à la royauté héréditaire.

Nous venons d'entrer dans la période de la monarchie représentative; on sait de quelle noble vieillesse elle peut se glorifier en Angleterre. Nous sommes bien éloignés de l'époque où les années l'auront usée pour nous ; la fortune semble nous réserver encore une marche à travers les siècles.

C'est ainsi que le genre humain est toujours en progrès : science, mœurs, industrie, politique, tout se perfectionne ; les fautes de nos pères nous profitent ; leurs malheurs nous éclairent ; les ténèbres rendent plus vive et plus pure la lumière qu'elles ont obscurcie mo-

mentanément ; on obtient un bien sans l'apprécier, on le perd par trop d'avidité à en jouir ; on y revient, grâce à la modération qu'enseigne l'expérience ; chaque tempête affermit l'arbre de la civilisation ; de secousse en secousse on touche aux diverses bornes de la carrière ; la science de conduire le char devient plus parfaite ; en vain les individus tombent, moissonnés par la mort ; en vain les royaumes eux-mêmes rendent le dernier soupir, l'humauité ponrsuit sa course sous l'œil de la Providence, entre les tombeaux des hommes et les restes des empires ; la foi chrétienne et la liberté se cherchent ; et la voie éternelle ouverte au progrès est l'application indéfinie des lumières de l'Évangile à tous les détails de la vie physique, intellectuelle, morale, politique et religieuse des peuples.

CHAPITRE VII.

NOTRE COMPLÈTE RÉGÉNÉRATION NE PEUT S'ACCOMPLIR AVANT UN DEMI-SIÈCLE.

Je divise en deux classes les hommes qui peuvent influer, en quelque façon, sur nos destinées publiques, composant l'une des hommes âgés de trente à soixante ans ; l'autre, de ceux que nous trouvons entre vingt et trente. Tout le reste peut être considéré comme n'étant pas entré dans la lice, ou l'ayant quittée.

Les hommes âgés de trente à soixante ans sont nés à l'aurore ou dans la fin de notre première révolution : ils ont donc été nourris dans le trouble qui suit ou précède la tempête; ils ont traversé, comme témoins ou comme personnages, des évènements d'une grandeur inouie. La fortune les a entraînés dans son prodigieux tourbillon, ou leur en a donné le spectacle; ils l'ont vue détrôner les peuples à qui elle avait permis de détrôner les rois; ils ont mesuré entre dix ans de leur vie le commencement et la chute du plus puissant empire du monde; ils ont vécu quelques années de plus, et déjà la monarchie des Bourbons, qui avait succédé au régime impérial, était renversée : on peut dire que les phases de leur vie ont été mesurées par les ruines des gouvernements.

Ce sont eux qui aujourd'hui gouvernent et administrent le pays; ils remplissent toutes les charges, occupent tous les emplois, jouissent de tous les honneurs.

La monarchie de 1830 est leur ouvrage; ils puisent leur repos et leur grandeur dans sa durée, et croient savoir d'autant mieux la soutenir, qu'ils ont renversé la précédente, ou appris comment on s'y prenait pour la détruire. Leur âge n'est plus celui de l'espérance; aussi toute leur ambition est de conserver le bien pré-

sent. Bien qu'ils n'aient pas sauvé leur foi du naufrage, ils comprennent l'effet politique de la religion. Quant à eux, ils ne changeront plus, étant trop mûrs pour s'améliorer ou se corrompre.

Les hommes de vingt à trente ans sont les vrais représentants de ce siècle, puisqu'ils sont nés avec lui. Dans la révolution de 1830, ils se sont mêlés au peuple et l'ont mené à la victoire. Le lendemain de la bataille, ils étaient tout-puissants. Chacune des écoles de Paris avait eu ses héros. Durant quelques jours, on consulta, sur les destinées de la France, ceux qui comptaient à peine l'âge d'être citoyens.

On leur pardonnera d'avoir connu l'enflure du cœur, et de s'être résignés difficilement à rentrer dans le travail, l'obscurité, l'obéissance. Eux qui avaient renversé en trois jours une monarchie de huit siècles, ils se laissaient aller à croire qu'ils n'avaient qu'à souffler, et que la monarchie nouvelle s'écroulerait.

Le temps a fait évanouir ces fumées du triomphe; mais le souvenir du soleil de juillet ne s'effacera jamais. La jeunesse de ce siècle ne peut perdre le sentiment de son importance. Le souffle brûlant des révolutions a passé sur son front. L'élévation rapide de tant d'hommes, qui n'ont sur elle d'autre avantage que d'être nés dix ans

plus tôt, n'a servi qu'à irriter ses blessures et à augmenter ses espérances.

Aussi, comme le feu qui la dévore paraît dans son inquiétude à poursuivre la richesse et la célébrité ! La littérature a été l'écho de tous les rêves de tant d'orgueils malades. Ce qu'on a pris pour la corruption n'était que le délire de l'impatience.

Les enfants de ce siècle n'ont pas sucé les doctrines frivoles et impies du XVIIIe siècle. Le rire de Voltaire est étranger à leurs lèvres ; leurs pensées sont graves, leur cœur haut et fier, leur caractère délicat et généreux. Une certaine virilité de raison, qui sert d'appui à la dignité de la personne, exclut de leurs idées et de leurs actions tout ce qui est bas et servile. On n'a pas à leur reprocher cet amour avilissant du plaisir, cet effronté libertinage qui ont déshonoré nos mœurs, durant tout le cours du siècle précédent.

Ceci explique en même temps, parmi eux, le grand nombre de suicides. Dédaignant de se fuir par la volupté, les plus passionnés cherchent dans la mort un moyen de s'oublier, et peut-être de faire parler d'eux.

Dans dix ans, les hommes de vingt à trente ans auront remplacé, en partie, les maîtres de nos destinées. Dès qu'ils auront un but, leur courage ne s'aigrira plus ; et ce qui fait d'eux

fluence, à mesure que le gouvernement les tiendra davantage en honneur.

La puissance violente et déréglée de la presse cédera peu à peu à la lumière qu'elle répand elle-même.

Je montrerai plus loin ce que j'entends par la nécessité de trouver un but national, vers lequel l'activité commune se puisse tourner.

Ainsi, les hommes de trente à soixante ans pourront se faire des successeurs qui vaudront mieux qu'eux-mêmes ; ceux-ci arriveront au pouvoir, après une dure initiation aux maux de leur temps, avec des mœurs graves, et qui sait! des convictions religieuses, car il est probable que ce seront les hommes de foi qui, à mérite égal, emporteront les suffrages du pays. A leur tour, ils feront éprouver d'heureuses corrections à celles de nos institutions qui seront restées défectueuses ; ils assureront à leurs enfants une meilleure éducation que celle qu'ils auront reçue ; et une seconde génération portera, sans doute, en elle, dans un demi-siècle, la réalisation de tous les progrès de notre régénération morale.

CHAPITRE VIII.

DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA MORALE.

Le Juif lit sur les tables du Sinaï les commandements de son Dieu ; le chrétien trouve dans l'Évangile le gage de l'immortalité ; le déiste apprend ses devoirs au fond de sa conscience.

C'est le même Dieu qui a fait la vraie religion et la raison humaine : la lumière révélée n'est qu'un complément de nos clartés naturelles. Une raison superbe qui résiste à la foi est celle qui ne s'aperçoit pas de ce qui lui manque ; et quand nous reconnaissons la vérité du christianisme, c'est aux lueurs mêmes de ce premier rayon qui va se rejoindre au soleil.

Sans doute, l'ignorant que la grâce a touché n'a pas médité sur les preuves de ses croyances ; mais il a le sentiment profond d'un accord merveilleux entre sa foi et son esprit : les vides sont comblés ; il n'y a plus d'ombre nulle part ; son cœur est rempli et illuminé, et sa raison s'est perdue dans le Dieu qui la lui avait donnée.

L'homme dont la foi est plus éclairée a éprouvé le besoin de la religion avant d'y croire : il a trouvé dans son ame un ce je ne sais quoi d'incohérent et d'inachevé ; sa raison lui a paru le reste ou le commencement d'une sagesse plus

complète; la morale naturelle n'a servi qu'à faire mieux reluire à ses yeux la beauté de l'Évangile; et plus il s'étudie lui-même, mieux il se persuade que le christianisme est d'origine céleste.

D'autre part, le déiste qui approfondit les lois de sa conscience n'est pas loin de découvrir que le Dieu qui les a gravées dans son cœur a révélé au monde une loi plus parfaite.

Si le christianisme est vrai, son empire sur les intelligences ne peut donc que gagner à l'étude de la loi naturelle.

Cependant cette étude est complètement abandonnée; le clergé enseigne le dogme, et le dogme prescrit la morale. Mais si l'on n'est vertueux que parce qu'on croit dans l'Évangile, il est à craindre qu'en perdant la foi on ne se croie délié envers la vertu même.

En outre, la morale n'est enseignée nulle part, séparément des religions positives. On ne l'a pas encore sécularisée; de sorte que les hommes qui ne professent aucune religion ne connaissent de la morale que ce qu'ils en apprennent dans le monde.

Aussi l'idée du devoir n'a jamais été plus obscurcie que de nos jours. Nous n'avons d'autre école de vertu que la bienséance.

Quoi! vous fouillerez dans les entrailles de la terre, vous connaîtrez depuis le cèdre jusqu'à la

fleur des champs; vous révélerez la loi des astres qui font leur route dans le ciel; toutes les œuvres du génie humain vous seront familières; le passé n'aura plus de voiles, la mort plus de chaînes, les distances plus d'obstacles; vous interrogerez les siècles, et vous serez présents à tous les bouts du monde et du temps; et la première de toutes les sciences, celle qui a fait la principale étude de l'antiquité, la connaissance des devoirs de la vie, par qui l'homme se régle lui-même et les sociétés se conservent : la morale enfin, vous la retrancherez de votre enseignement, et elle sera la seule science qui n'aura ni maîtres ni disciples?

Oubliez-vous que, s'il est douteux qu'une nation subsiste sans religion, il est certain qu'elle ne peut durer sans morale?

Vous avez grand soin de pourvoir aux cultes du petit nombre de ceux qui ont des croyances; et vous négligez les intérêts bien plus puissants de cette multitude qui ne franchit jamais le seuil d'un temple.

Tout le monde, me répondrez-vous, sait à quoi s'en tenir sur le vice et la vertu : oui, à peu près comme ce philosophe qui disait d'un criminel conduit à l'échafaud : « Cet homme n'a fait que se tromper sur le moyen d'être heureux. »

Je voudrais que, dans tous les colléges, l'ensei-

gnement de la philosophie, réduit à la morale et à la logique, durât trois ans [1], et qu'une chaire de droit naturel fût instituée dans toutes les Facultés des lettres du royaume [2].

CHAPITRE IX.

DES CLASSES INFÉRIEURES.

Le peuple conserva de bonnes mœurs, tant qu'il fut retenu dans la soumission et l'ignorance. Accoutumé à plier, il portait la vertu du même front que l'esclavage. Le clergé, en l'instruisant, lui donnait des lois; et semblable à l'enfant qui n'a pas atteint l'âge de raison, le peuple demeurait bon par obéissance.

Quand le tiers-état lui apprit à fuir l'école et à renverser l'autorité du maître commun, il fut si étonné de sa liberté, qu'il se mit à tout détruire pour la mieux sentir. Aussi peu coupable, au milieu de ses excès, qu'il avait été peu méritant aux jours de sa sagesse, il poussa l'essai de sa force jusqu'au crime.

En 1793, il devint roi; mais, troublé par l'ivresse du sang qu'on lui avait enseigné à boire,

[1] En commençant avec la première année des humanités.

[2] Avec obligation pour le professeur de se renfermer dans la démonstration de la loi morale, de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame.

il laissa tomber sa couronne du haut de l'échafaud qui lui servait de trône. Napoléon vit, d'un coup d'œil, qu'il ne tuait ses anciens maîtres que faute de champs à labourer. Mais, au lieu de le mener au travail, il s'empara de son goût pour la destruction ; il fit donc battre le tambour, et lui donna toutes les dominations de l'Europe à fouler aux pieds.

Le gros du peuple aimera toujours la gloire militaire : c'est la seule à laquelle il participe; il la comprend; c'est la splendeur de la force; le dernier des Romains se sentait l'un des maîtres du monde.

En 1830, le tiers-état appela une seconde fois les classes inférieures à renverser une monarchie. Le soleil qui éclaira les commencements de la lutte ne s'était pas encore levé quatre fois, et le peuple vainqueur essuyait ses pieds poudreux sur les restes de la royauté. La rapidité de cette ruine, tout en attestant la puissance populaire, en raccourcissait le formidable usage. Le torrent fut si peu de temps débordé, que la brièveté de ses ravages nous permit de le faire retourner dans son lit. Néanmoins, nous l'avons encore entendu gronder avec assez de fureur entre ses bornes, pour en concevoir de sérieuses alarmes. La sagesse du gouvernement s'opposait à ce que nous allassions troubler la paix du monde, pour donner de l'em-

ploi à l'inquiète turbulence de nos ouvriers : ils ne pouvaient obtenir de vaincre ; ils consentirent à travailler. L'achèvement de tant de beaux monuments, dont la capitale est si fière, a préservé notre tranquillité et celle de l'univers.

Mais il ne faut pas exagérer la puissance des classes inférieures. Réduites à elles-mêmes, elles ne sauraient venir à bout de la bourgeoisie ; celle-ci les surmonte en nombre[1], en intelligence, en richesses, en bonne conduite. Nous sommes le gouvernement et l'administration ; nous disposons d'un grand ordre établi entre le commandement et l'exécution ; nous possédons l'héritage de la civilisation des siècles ; toute la force des armes est en nous par la science de la guerre ; et ce n'est pas à l'élite de la population française que manquerait le courage dans les extrêmes dangers de la patrie. D'un autre côté, le peuple ne sait pas se concerter ; il agit avec impétuosité et sans se recueillir ; il n'attend pas ses forces ; la confusion est dans ses conseils que meut la passion toute seule, et incapable de suite et de prévoyance, il ne saura jamais se réserver pour l'occasion, ni convenir tout entier avec un bel ensemble.

S'il a jamais régné, il l'a dû à son alliance avec

[1] Il n'y a en France que 12 millions de prolétaires sur 33 millions d'habitants : en Angleterre, on en compte 20 millions sur une population de 24 millions.

nous, et lorsqu'il tint le gouvernement en 1793, c'était de nos propres mains.

Cependant, nous aurions à redouter le peuple dans ces deux cas : s'il devenait ou extrêmement corrompu ou extrêmement vertueux; car, dans le premier, le gouvernement ne serait plus qu'une vaste police ; tous les ressorts de l'État s'useraient à la répression des crimes, et nous péririons, faute de juges et de prisons. Dans le second, nous aurions le sort que nous avons infligé à la noblesse. Nous serions chassés de ce rang que nous lui avons ravi, par un ordre meilleur que nous, et plus digne à son tour de l'occuper.

Ces classes sont aujourd'hui au tiers-état ce que le tiers-état était autrefois à la noblesse. Elles ont donc avancé dans l'économie générale des rangs de la société, et quoiqu'elles n'aient rien de plus bas qu'elles-mêmes, elles n'ont en même temps rien de plus haut que nous. Si nous tombions de la place que nous tenons, ce serait donc à elles à nous succéder.

Ainsi, notre devoir et notre intérêt vont à corriger les mœurs du peuple, mais en veillant avec une honnête jalousie sur les nôtres. Or, ces deux choses se lient et s'entre-suivent; si nous retournons à la vertu, l'exemple que nous donnerons et les institutions conseillées par notre bon esprit,

tarderont pas à vaincre, au dessous de nous, licence et les mauvaises mœurs.

On pourrait réduire les rangs inférieurs sous calculs que nous avons faits pour l'ordre moyen, diviser de même en deux classes ceux de ces mmes qui travaillent durement, et qui, par nploi de leurs forces corporelles, ont leur rt de l'activité générale. L'une se composera s hommes âgés de quinze à trente-cinq ans; utre, des hommes âgés de trente-cinq à xante. Le reste qui se trouve en dehors de ces rnes, c'est à dire en deçà de quinze ans et au à de soixante, ne compte pas dans la na- n.

Les ouvriers, âgés de trente-cinq à soixante ans, ıt nés avant ou pendant la révolution. Ils ont versé l'anarchie, connu le feu et le bruit des erres de Napoléon; les plus âgés ont fait leur ıcation au régime révolutionnaire. On peut ;er de l'école qu'ils ont suivie, par les évène- nts qui entraînaient, sous leurs yeux, institu- ns, lois, mœurs, trône, et autel. Ils ont eu ır jour de puissance, et ne sauraient perdre mémoire de ces temps où il n'y avait d'autres s que leurs passions et leur ignorance. Nourris ıs l'oubli absolu de Dieu, le mépris de la reli- n, la haine implacable de ses ministres, ils porté des vêtements sur lesquels a pu rejaillir

le sang qui ruisselait des échafauds. La plupart de ceux-là ne changeront plus; et leur grossier orgueil a vieilli dans les durs regrets du passé.

Les plus jeunes ont grandi à travers la fumée des batailles. Ce n'est pas alors qu'on avait le loisir de s'occuper des bonnes mœurs du peuple : les habitudes licencieuses des camps s'introduisaient partout; la nation n'était qu'une grande armée; et la meilleure éducation que les enfants pussent recevoir, au gré du gouvernement, était d'apprendre à porter le mousquet, et à mourir ou vaincre. Il s'agissait de conquérir l'Europe, et Napoléon croyait assez faire pour le peuple, en lui donnant l'empire du monde.

Les ouvriers, âgés de quinze à trente-cinq ans, ont compté leurs belles années après la chute de l'empire. Le gouvernement pacifique des Bourbons ne manqua pas de sollicitude pour leur instruction religieuse; mais l'opposition aux maximes politiques de ces princes était trop vive et trop commune, pour que la religion enseignée par leurs ordres ne parût pas venir en aide à leurs conduites de gouvernement. La nation pleurait l'abaissement de son ancienne gloire; la soumission inaccoutumée aux règles de la morale et aux lois de l'Église était regardée par le peuple comme une autre manière d'être vaincu. Notre orgueil que nourrissait autrefois la fortune avec tant de

victoires, incertain où se consoler, se prenait à repousser Dieu même. Cependant les soins du gouvernement n'ont pas été tout à fait vides de fruit; l'influence de la paix et du travail s'est fait sentir, et il a dû se produire une amélioration dans les mœurs des hommes du peuple, âgés de quinze à trente-cinq ans, en comparaison avec celles des hommes qui comptent de trente-cinq à soixante ans.

La première de ces deux classes répondra donc mieux que la seconde aux efforts que nous tenterons pour rendre au peuple la lumière de ses devoirs. Nous devons espérer que les ouvriers qui ne sont pas encore entrés dans l'âge mûr seront meilleurs que leurs pères, et, par la suite, donneront de meilleurs exemples à leurs familles, et opposeront moins d'obstacles aux soins que nous prendrons, touchant l'instruction, la discipline et la destinée adoucie de leurs enfants.

La race nouvelle qui, dans vingt ans, sera le gros du peuple français l'emportera donc sur les deux générations dont nous venons de parler; et, à son tour, elle en produira nécessairement une autre qui vaudra mieux qu'elle : nous voici arrivés, en ce qui regarde le peuple, aux mêmes espérances qu'en ce qui tenait à la bourgeoisie; aussi nous sera-t-il permis de croire que si l'on s'avançait dans l'avenir, par l'imagi-

nation, d'un trait d'un demi-siècle, on verrait dans leur pleine maturité tous les fruits que nous plantons.

Puisqu'un siècle meilleur repose sur la tête de l'enfant du peuple, nous allons passer en revue, dans leur sainte et ingénieuse économie, toutes les institutions que lui ont dédiées les charités publique et particulière, depuis son premier pas jusqu'à son âge mûr.

CHAPITRE X.

DES SALLES D'ASILE.

C'est une bien heureuse pensée que celle qui a conçu ces petites écoles pour les plus tendres années des enfants indigents. Pendant que leurs parents gagnent le pain qui les nourrira, eux, ils sont recueillis, soignés, instruits : pieux larcin fait à l'autorité des mères; sainte substitution de la charité à l'amour! Pauvres petits! A peine pouvait-on dire d'eux qu'ils eussent une famille; ils en recevaient à peine les soins; la nécessité de se procurer sa subsistance abrégeait le temps des caresses pour leur père, et la mère ne se révélait, le plus souvent, au fruit de ses entrailles, que pour le mouiller des pleurs que lui coûtait cette fatale alternative, ou de le quitter pour travail-

, ou de le soigner en perdant les moyens de
ıourrir.

Les enfants pauvres retrouvent une seconde
ıille. Les Salles d'asile leur sont un autre toit
nestique, et la grâce vient en supplément à la
ıure.

Qu'il est doux de penser que le pauvre con-
tra au moins, dans les premières années de sa
, les bons soins, la santé, la paix et la joie!
spectacle de leurs jeux est aussi attendrissant
e la bénédiction de l'infortuné que nous avons
ouru. Lorsqu'ils répètent en chœur les petits
s notés qu'on leur enseigne, leur concert est la
ix d'un peuple qui vient de s'éveiller et croit
bonheur : il ressemble au chant de l'oiseau qui
t son nid entre des ruines ou sur des tom-
ıux. La Salle d'asile est la première pierre du
nple de la charité, l'espérance d'une société à
ıir, plus calme et plus pure, le germe précieux
respectable de cette nation française, qui vivra
ns la seconde moitié du XIXe siècle.

Rendu le soir à ses parents, l'enfant les charme
les console par ses récits : que dis-je? par un
mirable échange de rôles, il devient, sans s'en
uter, le précepteur de son père; l'ouvrier igno-
nt ou vicieux qui l'écoute apprend de lui les
ıanges de Dieu, et un rayon descend dans l'hor-

rible nuit de son ame, tandis qu'il embrasse son enfant.

Tous les amis de la vertu, tous les disciples du Christ, tous les hommes pleins des besoins de leurs semblables et des maux de leur pays, doivent employer l'ardeur de leurs efforts réunis à encourager cette institution naissante, à la multiplier et à la faire fleurir, mais surtout avec le concours des congrégations religieuses.

Ce sont de bonnes sœurs hospitalières qu'il faut mettre à la tête de ces salles d'asile. Leur sexe est le seul propre à conduire et élever l'enfance dans sa tendre fleur ; leur voix a des accents plus doux, leur autorité est mieux tempérée par la miséricorde ; leur joug se cache sous mille graces secrètes ; elles ne brisent pas le roseau, elles le redressent avec des ménagements d'une bonté infinie.

Il y a des sympathies toutes trouvées entre le cœur de l'enfant et celui d'une femme. Celle-ci a seule une patience égale à l'ignorance sans bornes de celui-là. A cet âge si tendre, le fils de l'homme a besoin de s'abriter de temps en temps sous les ailes maternelles; et le doux regard et l'aimable sourire de la femme peuvent seuls s'assortir à la faiblesse de ses organes et à la timidité de son esprit.

Quand cette femme est une religieuse dévouée

par l'amour du Christ, aux soins de la charité, tout son cœur se répand hors d'elle sur ces agneaux unis sous sa garde. Ménagère assidue, elle ouvre sa main pleine de bonnes graines, et va les semant avec profusion, du soir au matin. Exempte des passions du monde, son ame passe tout entière dans l'exercice de la tâche qui lui est confiée. Près d'elle, les enfants pauvres reçoivent leurs premières leçons, au nom de ce père céleste qui nourrit les petits oiseaux des champs.

CHAPITRE XI.

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

L'éducation, reçue par l'enfant du peuple, est à peu près la seule source du petit nombre d'idées qu'il aura pendant toute sa vie. Plus cette éducation est courte et bornée, plus l'influence en est forte et durable; car si elle donne quelques connaissances, elle le fait sans avoir le temps de communiquer à l'esprit le pouvoir de les modifier ou de les augmenter; aussi les effets qu'elle produit ne s'effacent plus. En quittant l'école de son village, l'enfant devient laboureur ou artisan. Certes, il ne réfléchit pas à ce qu'on lui a enseigné, mais il s'en souvient : les notions morales qu'on lui a données vieillissent avec lui, comme

les caractères gravés sur l'écorce du chêne; et, à peu d'exceptions près, il demeurera jusqu'à la mort, tel que l'aura fait son instituteur.

Ces considérations font sentir toute l'importance des fonctions d'un maître d'école de village. Tandis que l'orgueil de nos plus superbes docteurs dans les sciences humaines est rabattu à la fuite rapide des empreintes qu'ils prétendaient faire sur nos esprits, parce que l'effet d'un enseignement si relevé est bien moins de nous procurer la science que de nous rendre capables de l'acquérir par nous-mêmes; l'instituteur primaire jouit de la durée assurée au fruit de ses leçons; il ne voit se perdre aucun des germes qu'il répand; il sème, et des forêts se lèvent derrière lui. Par quelques leçons, il règle toute une vie, et du fond de son obscure école, dispose peut-être de l'avenir d'une nation.

Une bonne loi sur l'instruction primaire me semble l'arche qui porte un nouveau monde au dessus des abîmes de la mort. Mais je crains bien que celle du 28 juin 1833 ne soit trop marquée de l'esprit du temps [1]. En ne scrutant pas avec assez de rigueur la moralité des candidats aux fonctions d'instituteur, elle livre chaque année

[1] On lit, avec regret, dans le rapport de M. Cousin sur l'instruction primaire en Prusse, qu'une pareille loi doit être *fille des faits*.

asard celle de deux millions d'enfants. Muette l'autres garanties qui renfermeraient toutes ıtres, elle ne soumet d'ailleurs les sentiments ;ieux du maître à aucun examen [1]. Elle ac- e à grande peine une place au curé dans le ité de surveillance ; mais que sert de rendre le eur témoin du mal qu'il ne lui est pas donné révenir [2] ? Enfin, elle ne rappelle, ni au maître, ux élèves, que l'école est voisine du temple é au Dieu du pauvre ; et s'inquiétant peu des édictions du ciel, elle a la dureté de laisser vrir sans prière la classe de chaque jour, infi- , en ce qui regarde la religion, aux traces de la ırussienne qu'elle se fait gloire d'avoir copiée. ıh ! il eût mieux valu cent fois ajourner de lques années une loi si importante, que de ısiger, pour l'obtenir, avec les préjugés d'une ımbre qui hésitait à ouvrir au christianisme ole du pauvre.

La loi n'exige de l'instituteur qu'un certificat de mo- é délivré, sur l'attestation de trois conseillers munici- x, par le maire de la commune où il aura résidé trois Il est difficile de ne pas regarder ce *brevet de moralité* ıme illusoire

Il est vrai que la loi laisse à la discrétion du ministre 'instruction publique le choix des membres du comité ıamen qui délivre le certificat de capacité à l'institu- r. Ce ministre peut y placer un ecclésiastique ; mais ;e nomination n'est pas de droit ; et d'ailleurs la voix

Espérons qu'on apercevra le danger penda qu'il en est temps encore, et qu'on établira s des bases plus religieuses la charte de l'instru tion primaire en France ; ou que le zèle du cler et des particuliers s'animant en proportion d périls, la charité ouvrira elle-même de nom breuses écoles, où la loi sera préservée cont elle-même, et où l'instruction élémentaire me tra en action l'image du Christ étendant ses bra pour bénir l'enfance.

Le ciel mettra sans doute dans le cœur d évêques la pensée de former dans leurs diocèse une sainte milice d'instituteurs religieux. Le petites communes pauvres ne peuvent s'accom moder des frères de la doctrine chrétienne, cause de la nécessité d'en réunir trois dans cha que établissement. La charité évangélique, cet féconde mère, ne sent-elle remuer aucun nou veau fruit en son flanc divin? Le siècle lui de mande une congrégation appropriée aux besoin des écoles primaires de garçons, semblable celle des religieuses hospitalières, qui se vouen à l'instruction gratuite des filles. La formatio d'écoles normales d'instituteurs dans chaqu

du curé serait impuissante, en cas de division d'opinion En Prusse, il y a un comité, composé d'ecclésiastique chargé d'examiner l'instituteur sous le rapport religieu

ocèse, hâterait l'accomplissement du vœu que
ous venons de pousser[1].

Un autre moyen non moins prompt serait de
ire enseigner, dans les petits séminaires, tout ce
ı'il importe aux instituteurs primaires de sa-
oir : la grammaire française, le calcul, le dessin
néaire, le chant, le système légal des poids et
esures. Les élèves formés dans ces établisse-
ents pourraient, s'ils n'embrassaient pas le
cerdoce, se consacrer du moins au touchant et
ıblime ministère de l'instruction du pauvre; et
ils se donnaient à Dieu, qui les empêcherait de
unir encore au service des autels, le soin de
rmer l'esprit et le cœur des petits enfants[2]?

Partez donc, pieux missionnaires, envoyés
ıx générations qui viennent de naître; apôtres
ı peuple futur, cherchez bien, et à vous
uls est réservé de trouver ce siècle meilleur
ıtrevu dans l'avenir[3]!

[1] Dans les villes peuplées de plus de 5,000 habitants,
s frères de la doctrine chrétienne satisferaient aux besoins
e l'enseignement primaire; mais dans les localités d'une
oindre population, les nouveaux instituteurs dont nous
mons de parler seraient absolument nécessaires.

[2] Dans un grand nombre de communes, les pasteurs
ourvus d'un diplôme, aux termes de la loi du 28 juin 1833,
uraient le temps de tenir une école particulière.

[3] La régénération morale et religieuse du peuple est en-
re les mains du gouvernement. Il n'a qu'à faire en sorte

Du reste, toute loi sur l'instruction primaire n'aura que des effets bornés, tant qu'elle n'imposera pas aux parents l'obligation d'envoyer leurs enfants aux écoles. L'exemple de la Prusse nous sollicite. Il est faux que l'opinion s'oppose à ce que nous le suivions. Nos mœurs souffrent tout, et par une bonne raison: c'est que nous n'en avons pas [1].

que toutes les écoles gratuites de filles et de garçons soient à l'avenir confiées aux associations chrétiennes. La majeure partie des écoles rétribuées continueraient d'ailleurs à être tenues par des laïcs. On peut évaluer à 300,000 le nombre des enfants pauvres, âgés de sept à quatorze ans, auxquels s'appliquerait le système d'enseignement primaire gratuit. En calculant 50 enfants par école, on arrivera à un nombre de 6,000 écoles charitables comme suffisant à la distribution des premiers rudiments de l'éducation dans toute la population indigente.

[1] Il y a quatre cents ans, la noblesse demandait aux États-Généraux d'Orléans: « Qu'il y eût contrainte et amende contre les pères et mères qui négligeraient d'envoyer leurs enfants aux écoles. » Henri IV, qui aimait le peuple, ne craignit pas de lui imposer cette obligation par sa déclaration de 1598.

La société a le droit de chercher les garanties de sa durée et de sa conservation; elle a le devoir même de faire le bien particulier, en dépit des résistances aveugles de ceux de ses membres qui repoussent ses bienfaits. Or, l'intérêt général comme l'avantage individuel est que chacun ait la plus large part possible à l'instruction et aux lu-

CHAPITRE XII.

DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

C'est un plaisir de voir, en Ecosse et en Suisse, les ouvriers se délasser, le soir, de leurs travaux par la lecture. Le temps qu'ils auraient perdu au cabaret, ils le mettent à profit; l'argent qu'ils auraient dépensé, ils l'économisent; leur raison

mières, comme à la liberté et au bonheur. De là, la justice d'une loi qui rend l'instruction obligatoire et prépare par sa sévérité même le bien-être de ceux qu'elle menace.

Une autre mesure à demi-coercitive que l'on pourrait adopter serait de n'admettre aux secours publics aucun ouvrier qui aurait refusé d'envoyer ses enfants aux écoles gratuites.

En Prusse, le nombre des enfants qui ne reçoivent pas d'instruction est tout au plus des deux quinzièmes, c'est à dire que, sur 15 enfants, 13 assistent aux leçons des écoles primaires.

Il y a peu de peuples qui ne nous surpassent sous le rapport des progrès de l'instruction élémentaire. Nous sommes laissés bien loin en arrière par l'Espagne, le Portugal et le sud de l'Italie : dans ces contrées, les moines donnent le pain et l'instruction aux pauvres, comme une aumône journalière. En Autriche, les écoles sont suivies par le treizième de la population totale. Je ne parle pas de la Toscane, de la Saxe, de la Suisse, où l'instruction primaire a reçu des développements tellement considérables, que dans ces pays, c'est l'ignorance qui fait exception.

qui, peut-être, se serait troublée, ils l'éclairent. De petites bibliothèques circulent de commune en commune, comme portions d'un même fonds de bons livres [1]. Hâtons-nous de fournir aux habitants de nos campagnes les mêmes ressources. Le gouvernement, qui a ouvert les yeux du peuple par l'instruction primaire, lui a promis le bienfait d'une lumière pure. Pourquoi faut-il que le nombre des livres à mettre entre les mains des classes inférieures soit si borné? L'aumône de la pensée est peu abondante. Ce serait aux plus célèbres écrivains du pays à se partager la noble tâche de remédier à cette disette. Il ne saurait y avoir un meilleur emploi du génie.

De tous les rayons du soleil, le plus digne de la gloire bienfaisante de cet astre est celui qu'il fait pénétrer dans les cabanes pour y réjouir le cœur du pauvre. Nos ecclésiastiques instruits, doués d'une certaine fraîcheur dans l'imagination, pourraient prendre leur part de ce noble et pieux travail. Le curé de campagne trouverait dans la composition de quelque ouvrage de ce genre, un agréable délassement des soins de son grave ministère; et le paysan, assis sous la feuillée, goûterait la morale évangélique voilée

[1] Voyez l'excellent discours prononcé à la Chambre des députés, en 1836, par M. François Delessert, dans la discussion relative au budget du ministère de l'intérieur.

sous les chastes graces d'une intéressante parabole. Les académies, ces pompeux mausolées autour desquels tant de lumières ne servent qu'à illustrer le sommeil, deviendraient la bénédiction des provinces dont elles sont le stérile orgueil, en se chargeant aussi d'avancer, par des écrits appropriés aux besoins des classes ouvrières, l'œuvre glorieuse de notre régénération morale [1].

CHAPITRE XIII.

DES ÉCOLES D'ADULTES.

Les frères de la doctrine chrétienne ont déjà fondé, dans Paris et dans quelques autres grandes villes, des écoles d'adultes; il est à désirer que cette œuvre s'étende et fructifie sur tous les points de la France. L'éducation est de tous les âges. Puisse-t-il ne pas y avoir un seul soupir jeté vers la lumière et la vertu, qui ne soit entendu et recueilli! On compte sans doute un grand nombre

[1] Il serait d'autant plus urgent de semer de bons livres dans les campagnes, que les mauvais ne manquent pas de voies pour s'y répandre. Le poison circule, et si vous le laissez se débiter librement, vous aurez fait au peuple un présent bien funeste, en lui accordant l'instruction. Les colporteurs devraient être l'objet de la plus exacte surveillance.

d'ouvriers qui, l'âge passé d'aller aux écoles, ont cependant le désir d'acquérir les connaissances élémentaires dont ils ont été privés : la charité doit s'empresser au devant de leurs vœux. Il est touchant de voir rangés sur les bancs de l'école ces disciples unissant la maturité de la jeunesse à l'ignorance du premier âge, attentifs comme des enfants aux leçons du maître, dociles par réflexion, rachetant la première saison de leur vie, bravant le ridicule, et ne possédant pour toute connaissance que celle de leur propre insuffisance ! Une belle carrière est ouverte au pieux dévouement des prêtres catholiques. Transformés en instituteurs d'adultes, ils peuvent être les bienfaiteurs de la classe ouvrière, et former, au profit de la religion, d'heureux liens avec le peuple reconnaissant.

Voici que je propose un grand et prompt moyen de régénérer les mœurs des classes inférieures; c'est que la société polie se coalise en faveur de leur instruction et de leur moralité. Si tous ceux qui peuvent perdre une heure par semaine l'employaient seulement à instruire quelques enfants ou jeunes hommes du peuple, l'éducation publique avancerait d'une merveilleuse rapidité. Que de femmes riches et retirées dans leurs châteaux, durant la belle saison, se procureraient un noble et doux refuge contre

l'ennui, en fondant et surveillant des écoles de filles ou de femmes! Cette belle pratique peut devenir à la mode : quelques brillants exemples y suffiraient. Si chacun de nous faisait la millième partie de ce qu'il peut, le monde changerait de face. Mais pour les classes moyennes, il ne s'agit pas seulement d'humanité : notre intérêt crie afin que le peuple rouvre ses yeux à la lumière; et il dépend de nous de mettre un siècle dans un jour, en nous associant pour l'instruire.

CHAPITRE XIV.

DES CAISSES D'ÉPARGNE.

La caisse d'épargne est l'une des plus belles créations du génie social; on pourrait la regarder comme l'image du travail élevant une statue à la prévoyance. En jetant dans le trésor ouvert à ses économies le denier prélevé sur son salaire, l'artisan y ensevelit la débauche, l'intempérance, et la paresse. Assez longtemps le vice a eu ses séductions ; maintenant l'ordre et la prudence tendent aussi, sur le chemin du peuple, leurs pieuses embûches. L'artisan passe, et l'économie l'appelle; il n'a qu'à franchir quelques degrés, un trésor reçoit son humble tribut ; d'honorables archives s'ouvrent à son nom; le germe de sa

[illegible]

[illegible]

CHAPITRE XV.

[illegible]

[illegible] en [illegible] au [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]

toyens américains se sont engagés, sous serment, à s'abstenir de liqueurs fortes, dix mille négociants ont renoncé au commerce des spiritueux; et le nombre des vaisseaux qui exportent le rhum et l'eau de vie des ports de l'Union diminue d'année en année.

Telle est la puissance de l'association. Il suffit d'un engagement pris par écrit de se vouer à la tempérance, pour changer les mœurs, triompher de la passion, rompre les habitudes et renouveler tout l'homme. Voilà un beau témoignage de l'autorité de l'exemple. Le spectacle de tant d'autres compagnons enchaînés par la même promesse donne à chacun la force de se vaincre. L'amour-propre s'intéresse, l'émulation se pique, et la conscience veille pour ne pas se parjurer.

Les Sociétés de tempérance américaines nous offrent un bon modèle à suivre, et déjà il s'est formé, dans plusieurs villes de France, des associations dirigées vers le même but et gouvernées par les mêmes statuts. Elles n'auront pas à vaincre les mêmes obstacles que celles des États-Unis; car l'intempérance n'est pas, à vrai dire, un des vices dominants du peuple français. Ce serait plutôt contre l'amour effréné du plaisir, la licence des mœurs, le déréglement dans les rapports des sexes, que nos institutions morales

devraient tourner leur action. Ne pourrait-il pas s'établir chez nous une société dont tous les membres s'engageraient par écrit, comme ceux des sociétés de tempérance, à ne pas donner le scandale du concubinage?

Telle est vraiment l'association dont le but serait la répression du désordre qui dégrade le plus communément les mœurs de notre pays. Pour assurer son empire sur les esprits, il serait nécessaire de l'appuyer d'un serment religieux, de rattacher à ses développements des prédications chrétiennes, et de fonder un journal à bas prix, pour l'instruction des membres de la Société, et leur édification, à l'aide du conseil et de l'exemple. L'un des premiers devoirs de l'autorité publique est de paraître attacher une sérieuse importance à la légitimité des mariages. Le livret délivré à chaque ouvrier ne pourrait-il constater si celui-ci est marié légitimement?

La charité publique pourrait être aussi concertée avec cette belle institution. Il serait déclaré que nul individu ne serait admis aux secours, qui aurait formé une union réprouvée par la morale, et qui ne s'engagerait pas à la rompre [1].

[1] Les Sociétés de tempérance ont des missionnaires qui vont de ville en ville prêcher les principes qui servent de base à l'association, et des journaux revêtus du caractère

Le moment pour la fondation d'une pareille Société serait bien choisi, où des traits inouis de dépravation nous révèlent d'intervalle en intervalle, par des suicides épouvantables, l'effrayante grandeur du désordre, lorsque le libertinage, réduit à se punir lui-même, se creuse dans sa démence un horrible tombeau, où roulent ensemble deux ames tellement dégoûtées l'une par l'autre de l'existence, qu'elles ne peuvent plus vivre ensemble, ni séparées.

CHAPITRE XVI.

DE L'UNION DE L'AGRICULTURE AVEC L'INDUSTRIE.

Le moyen d'unir, en France, l'agriculture et l'industrie devrait être l'une des plus actives et profondes pensées du gouvernement. Il faudrait que chacune des deux fût mise dans l'impossibilité de prospérer sans l'autre. Cette question est d'une incommensurable grandeur; elle enferme presque à elle seule toute la science politique : de sa solution dépendent le travail, le bien-être et la vertu du peuple.

Il ne s'agit pas seulement d'encourager, avec esprit de justice, l'agriculture et l'industrie, de

tout spécial qu'elles leur impriment. La Société de tempérance de New-York publie à 250,000 exemplaires une feuille de ce genre, sous le titre de *Temperance-Recorder*.

se tourner tantôt vers celle-ci, tantôt vers celle-là, afin de les empêcher alternativement de se plaindre; le fond de la question est de marier ensemble leurs intérêts, jusqu'à ce que la terre puisse se réjouir de chaque impulsion donnée aux roues des machines.

Il est deux sortes d'industries : celle qui travaille sur les matières tirées du sol national; l'autre qui perfectionne les produits sortis de la terre étrangère.

La première a seule besoin de l'agriculture du pays. L'un des meilleurs moyens d'amener l'union de l'agriculture avec l'industrie serait donc de protéger les manufactures appliquées aux produits indigènes.

Cependant l'autre industrie, je veux dire celle qui s'exerce sur les matières étrangères, pourrait encore s'unir avec l'agriculture nationale, en ce sens qu'elle serait exercée par des hommes qui, tout en s'y adonnant, ne laisseraient pas que de pratiquer en même temps l'agriculture[1].

C'est d'ailleurs le propre de la sagesse politique d'inventer les moyens aboutissant à un objet que l'on se propose d'atteindre; et un mi-

[1] C'est ainsi qu'en Suisse et en Allemagne le cultivateur se délasse de ses rudes travaux en s'occupant du tissage des étoffes. Il en est de même dans quelques parties de l'Alsace. On commence à suivre cet exemple à Lyon.

nistre français, pénétré de la nécessité d'unir l'agriculture et l'industrie, aurait bientôt trouvé et mis en œuvre les procédés nécessaires à cette belle fin, si ses forces étaient égales aux poids des besoins de l'État [1].

Je n'ai pas encore dit quels si grands avantages sont attachés à cette alliance de l'agriculture et de l'industrie ; les voici représentés en peu de mots :

Il est bien reconnu que les travaux industriels sont moins favorables que les soins agricoles aux bonnes mœurs, à l'esprit d'ordre, à la discipline de la religion.

L'agriculture s'exerce à ciel découvert, au vent libre : la manufacture emprisonne les hommes et les condamne à respirer péniblement. Le

[1] L'un des premiers moyens qui se présentent pour encourager celle des deux industries qui s'allie avec l'agriculture nationale consiste à la mieux traiter, sous le rapport de l'impôt, que celle qui s'applique aux produits étrangers; il faut taxer, par conséquent, les tissus de laine, de chanvre et de lin plus modérément qu'on ne fait ceux de coton. Il importe aussi de ne pas accorder à certaines industries, fussent-elles nationales, une protection tout à fait ruineuse pour l'agriculture du pays. Il est évident, par exemple, que l'industrie des fers est protégée en France jusqu'au point de renchérir, d'une manière exorbitante, tous les instruments et outils qui servent à la culture des

cultivateur passe ses journées, seul, dans la campagne, en présence des scènes sublimes de la nature; l'industriel vit courbé sur une machine, au milieu de la foule, entre d'infectes murailles. Le travail des champs ne mène pas à une prompte fortune, mais la terre trompe rarement l'espoir de celui qui l'entr'ouvre; l'industrie manufacturière fait vite les grandes richesses, mais non moins vite aussi les grandes ruines.

D'où il résulte qu'en général, la santé, la joie, la religion, les biens modérés et durables sont du côté de l'agriculture; et que l'activité, l'invention, le mouvement, la possibilité d'un gain rapide sont avec la cupidité, les mauvaises mœurs et la chance soudaine de misère, le partage de l'industrie.

En séparant l'industrie de l'agriculture dans un pays agricole, et en développant celle-là au préjudice de celle-ci, on travaillerait donc à agrandir la corruption générale, on appellerait le fléau du paupérisme, on se préparerait des troubles intérieurs, on irait contre les visibles intentions de la Providence.

Mais réunir l'une et l'autre, faire s'entr'aider leurs efforts et concourir leurs prospérités, assembler ces deux genres de travaux dans les mêmes mains, serait tout à la fois maintenir la source de la richesse nationale, pratiquer de con-

venables ouvertures à l'activité humaine et aux impatiences du commerce, assujettir la cupidité à la règle, l'esprit de spéculation aux bonnes habitudes, les caprices de la mode à l'ordre de la nature; ce serait concilier deux intérêts divers qui, étant séparés, se combattent; ce serait enfin résoudre le plus grave des problèmes qui fatiguent la pénétration des esprits politiques.

CHAPITRE XVII.

DE L'AMÉLIORATION DES MOEURS DES CLASSES INDUSTRIELLES.

Nous ne devons pas nourrir grande espérance de modifier les habitudes des ouvriers déjà employés dans les fabriques. Parvenus à cet âge où l'on ne change plus, leur vie est semblable à la roue de leur machine, qui, une fois mise en mouvement, tourne dans le même sens. Quand on s'est écarté de la morale, il faut, pour y revenir, avoir le temps de penser; et ils ont à peine celui de vivre.

C'est sur leurs enfants que nous devons agir. L'école primaire, tenue religieusement, éleverait de nouvelles générations industrielles, chez lesquelles il n'y aurait plus qu'à entretenir les bons sentiments semés dès l'enfance dans les cœurs.

Mais ce n'est pas tout de former de bons ouvriers; il s'agit aussi de leur préparer de bons

maîtres. N'espérons pas que la morale [illegible] dans une manufacture, à moins que le fabricant lui-même ne désire et ne s'efforce de l'y faire régner.

Le moment est venu de fonder, tant dans la capitale que dans les provinces, ces écoles pratiques réclamées, depuis si longtemps, sous le nom d'*Écoles industrielles et professionnelles* [1].

Dans ces établissements où tous les jeunes gens destinés à suivre la carrière du commerce se nourriraient à un cours d'études spéciales, pourquoi une part ne serait-elle pas faite à l'enseignement de la religion, dans ses rapports avec les devoirs imposés aux chefs d'industrie? Le maître et l'ouvrier ainsi préparés se rencontreraient un jour ; et la correction des mœurs des classes industrielles serait bien près d'être accomplie.

Quel beau spectacle présenterait l'intérieur d'un vaste atelier d'industrie, où le maître ne craindrait pas d'y parler de religion et de vertu à ce monde de travailleurs placés sous ses ordres ; où lui-même il prêcherait d'exemple, ne regardant pas comme perdu pour ses bénéfices le temps donné à leur instruction; où le pasteur viendrait, d'après sa demande, jeter de

[1] C'est au gouvernement à prendre l'initiative, et à laisser faire ensuite la liberté d'enseignement.

temps en temps quelques bonnes paroles d'encouragement et de consolation au milieu de ces pauvres ouvriers; où la journée s'ouvrirait et se fermerait par la prière, et où enfin, le maître trouverait, dans sa paternelle générosité, d'ingénieuses inventions pour exciter et récompenser l'amour du travail et la bonne conduite [1].

CHAPITRE XVIII.

DU PAUPÉRISME.

Volonté de la Providence, disproportion entre les subsistances et les vêtements, d'une part, et la population de l'autre; vices et paresse des hommes; absence de charité religieuse; rigueur du climat; lois sur la transmission des héritages; nature du travail auquel se livre un peuple; telles sont, en raccourci, les causes capitales du paupérisme.

La pauvreté est entrée dans les vues de Dieu sur le monde. Point de vertu, de courage, de résignation, d'épreuves, de punitions, sans elle. Elle est le fondement de la religion, l'une des amertumes de notre exil, la source de la pitié. Aussi ancienne que les destinées de l'homme,

[1] Ces encouragements et ces récompenses, sortes de primes de sagesse, pourraient se donner en petites portions de terre, ce qui vaudrait beaucoup mieux qu'en argent.

elle tresse les couronnes du juste, appelle le repentir, sanctifie l'espérance, nous détache des choses sensibles, et tient la clef du trésor où sont enfermés les secrets de l'immortalité. Le devoir de chaque homme est de la supporter courageusement en soi, et de la soulager dans les autres : le devoir du gouvernement est de travailler toujours à la combattre, sans espérer de jamais la vaincre.

Lorsque tous les hommes seraient sages et laborieux, il suffirait, pour qu'il y eût des pauvres parmi eux, que leur nombre excédât la masse totale des subsistances et des vêtements. Or, il est vrai que l'agriculture et l'industrie ne s'appliquent, ni pour le monde entier, ni pour chaque pays en particulier, aux choses nécessaires à la vie humaine, dans une étendue proportionnée au nombre des habitants. Si elles n'avaient d'autre but que de nourrir et vêtir les hommes, il y aurait bien peu de pauvres sur la terre; mais, comme les richesses obéissent à l'inégalité entre les esprits et au droit de succession, les hommes qui ont déjà le nécessaire veulent se procurer le superflu; et les arts et le commerce, cessant de soutenir l'existence des uns, ne songent plus qu'à embellir et orner celle des autres.

Le vice, la fraude, la lâcheté, l'imprévoyance

sont presque toujours châtiés en ce monde par la honte et les souffrances de la pauvreté.

Mais si l'absence de vertu fait les pauvres, elle fait encore les inhumains. Cette même cause qui a produit le mal empêche qu'il ne soit soulagé. La charité émane de la religion : aussi peut-on assurer que Dieu s'est retiré de chez un peuple où les cris d'une multitude affamée ne sont pas entendus.

Les besoins des hommes se multiplient sous un climat sévère. La terre y cède à regret ses fruits au travail; le froid n'y est pas un moindre ennemi que la faim. La pauvreté est donc plus cruelle et plus étendue dans les contrés du Nord que dans celles du Midi.

L'extension du paupérisme est encore due à la concentration de richesses produite par les lois qui réglent les héritages, dans l'intérêt de la primogéniture mâle. La propriété se perpétue et se ramasse ainsi en un petit nombre de familles.

Enfin, on ne peut méconnaître la différence des résultats produits, d'une part, par l'agriculture, de l'autre, par l'industrie. Pris en masse, les pays agricoles sont les plus pauvres, les manufacturiers les plus opulents; mais à regarder la situation des citoyens, la propriété est bien mieux répartie dans les premiers que dans les

les cruelles chances de misère attachées au cours d'une industrie qui, ayant besoin d'écouler ses produits sur des marchés étrangers, est toujours incertaine si elle vendra ce qu'elle exporte.

Or, voici les conséquences à tirer de l'énumération que nous avons faite des principales causes du paupérisme.

Si l'indigence est d'institution divine, et qu'elle soit envoyée aux hommes pour éprouver la vertu du pauvre et du riche, c'est méconnaître son origine que de transformer, comme l'ont fait les Anglais, la charité en obligation légale. La dette de la pitié ne doit pas s'acquitter comme un impôt. On ne taxe pas la miséricorde; on n'impose pas de droits sur l'huile versée par le bon Samaritain dans les blessures du voyageur. Ce serait enlever à la fois, à la pauvreté, sa sublime pudeur; au dévouement, son mystère touchant. Ne privez pas le bienfaiteur du mérite de la volonté, ne dispensez pas l'obligé du tribut de la reconnaissance. Gardez-vous d'inviter la paresse et le vice à se revêtir des signes du malheur, et d'obscurcir la lumière de la vertu chez les hommes qui, une fois la taxe des pauvres acquittée, croient avoir payé le droit d'être insensibles aux prières des malheureux. Une telle loi endurcit les riches, corrompt les pauvres, at-

triste la liberté des consciences et offense l'éternelle justice.

Pour rétablir entre le nombre des habitants et celui des choses nécessaires à la vie un équilibre conforme à l'humanité, il faut faire tomber au plus bas prix possible le blé, le vin, la laine, le lin et le cuir. Pour cela, il faut porter des lois et établir des réglements qui favorisent et développent le labourage, l'éducation des bestiaux, la fabrique des outils et instruments de fer, la culture des vignobles, la filature et le tissage des laines et du lin. Voilà déjà un système tracé d'avance pour tout ministre chargé des intérêts de notre commerce et de nos manufactures. C'est un grand but qui est placé devant ses yeux, mais qui veut, pour se laisser atteindre, la fermeté dans les résolutions et la suite dans les conseils.

Moins on trouve de moralité dans un pays et plus on y rencontre d'indigents. Cherchez donc votre plus solide barrière contre les progrès du paupérisme, dans la religion catholique, celle qui veille avec le plus de jalousie sur le cœur de l'homme, condamne d'une leçon plus austère *la concupiscence de la chair et des yeux* et *l'orgueil de la vie*, enseigne le mieux au riche à se regarder comme dépositaire, et lui fait son plus précieux trésor des larmes du pauvre essuyées.

Partout où règne l'esprit du catholicisme, les indigents sont rares, les secours nombreux, les richesses coulent de haut en bas, et la pauvreté cède à la charité.

Les rigueurs du climat multiplient les besoins des hommes; la répartition des moyens à employer pour combattre ou soulager le paupérisme, dans les provinces d'un même pays, doit être faite suivant qu'elles sont situées au Nord ou au Midi.

La division des propriétés établies par les lois est une des plus sûres garanties contre l'accumulation des richesses, dans un certain nombre de familles.

Enfin, tout en favorisant l'industrie appliquée aux produits étrangers, tout en donnant des issues à l'activité d'un peuple libre qui, comme le Français, ne peut être consolé de ne plus gagner de batailles que par les conquêtes plus pacifiques du commerce, et par la facilité de porter au loin la puissance de son nom, à l'aide d'une marine digne de la majesté du rang que nous tenons en Europe, il faut cependant fonder tout le système de la prospérité intérieure du pays, d'abord sur l'agriculture, ensuite sur l'industrie appliquée aux produits du sol français, et ne protéger les intérêts du commerce extérieur qu'après avoir garanti le plein développement de ceux du marché national.

CHAPITRE XIX.

DE QUELQUES OBLIGATIONS A IMPOSER AUX CHEFS DE MÉTIERS.

Les jurandes et les maîtrises sont abolies, mais on pourrait rétablir, dans un but de bienfaisance, les anciennes corporations de métiers. Nous devons travailler avec sollicitude à remédier au mal de l'isolement : toutes les forces de la société sont éparses ; la grande destruction qui a eu lieu en 1789 a brisé tous les liens entre les intérêts communs, résultant de la *similitude* des industries et des métiers. L'isolement est donc le trait fâcheux de notre époque ; l'individu est tenu de se suffire à soi-même. C'est à lui de pourvoir à sa subsistance, de se tirer des difficultés de la vie comme il pourra ; il étudie, il travaille, il s'élève ou succombe, sans avoir eu d'autre appui que son courage ou son bonheur. Est-il renversé dans cette mêlée générale des intérêts rivaux, on passe sur son corps avant de regarder s'il n'est que blessé ; et d'autres, plus heureux que lui, ou destinés peut-être à tomber quelques pas plus loin, s'élancent vers le but que n'ont pas même entrevu les regards du mourant.

On conçoit l'insensibilité réciproque de ces hommes forcés de ne songer qu'au succès, al-

lant droit devant eux, compromettant leur fortune et souvent leur vie, s'ils détournent un moment la tête. C'est une retraite pendant laquelle les malheureux restes d'une brave armée, dispersés sur la route par où l'on revient du champ de bataille, comptent chacun de leurs pas, oublient de se regarder, n'obéissent plus qu'à l'amour de la vie, et sans drapeau, sans général et sans discipline, marchent ensemble, mais non plus de concert, pour atteindre un lieu sûr qui doit les mettre à l'abri des poursuites de l'ennemi.

Cette image représente trop fidèlement le sort de nos industriels. Abandonnés à leurs seules forces, ils n'ont pas le temps, ni le pouvoir de se secourir entre eux. Les vainqueurs, c'est à dire ceux qui arrivent à faire leur fortune et à diriger les autres, se croient placés au premier rang, par le droit de la guerre. Ils n'ont obtenu sur la route, ni sympathie, ni pitié; ils ont souffert; et tout déchirés, au sein de la victoire, des blessures qu'elle leur a coûtées, ils font leur seule étude du soin de se reposer et de jouir.

Nous avons déjà indiqué les moyens qui nous ont paru propres à améliorer les mœurs des classes industrielles : une direction plus religieuse, donnée à l'éducation de l'ouvrier et du maître, nous a semblé le meilleur remède aux dé-

plorables abus que nous avons signalés dans leurs habitudes respectives, et dans leurs rapports mutuels.

Mais nous pensons que, dès à présent, le sort de l'ouvrier pourrait recevoir quelque adoucissement de l'établissement d'un lien de charité entre les hommes qui appartiennent à la même profession. Une corporation d'assistance mutuelle pourrait unir entre eux les chefs et les artisans des différents métiers.

Les chefs de métiers seraient soumis par la loi aux obligations suivantes :

De fournir des secours à tous les pauvres appartenant à leur métier, jusqu'à concurrence d'une certaine somme ;

De créer une caisse d'épargne et de prévoyance dont ils feraient les premiers fonds, et dans laquelle les ouvriers seraient également tenus de verser une portion de leur salaire [1] ;

De veiller à la constante salubrité de leurs ateliers ;

[1] Il existe déjà, dans quelques villes de France, des institutions de bienfaisance mutuelle formées entre les ouvriers d'une même profession. Les heureux effets qu'elles produisent, pour l'amélioration du sort des classes industrielles, sont dignes d'attention. La société des ouvriers gantiers de Grenoble est un modèle en ce genre.

De n'employer aucun ouvrier qui n'aurait pas atteint l'âge de quinze ans [1].

On exprime de toutes parts le vœu de voir l'ouvrier associé aux bénéfices du maître. Des entreprises commerciales formées par le moyen d'une société d'actionnaires qui ne seraient autres, en grande partie, que les ouvriers eux-mêmes, pourraient mener à ce résultat cherché en vain sous tant de formes diverses. Le système de placements par actions peut faire changer de face à l'agriculture et à l'industrie. Placé sous la sauvegarde de toutes les garanties nécessaires de bonne foi et de moralité, il enfantera un jour des prodiges. Déjà, il fait en Belgique, l'essai de sa puissance magique. Unissant l'esprit de direction et l'esprit de liberté, appliquant le système électif aux chefs d'industrie, plaçant la communauté dans le but, le mobile au travail dans la

[1] Ces idées sont exprimées en partie par M. Villeneuve de Bargemont, dans son bel ouvrage sur le paupérisme ; il donne aussi d'excellents conseils pour la répression de la mendicité, en demandant 1° que tout individu *notoirement hors d'état de travailler*, et ne pouvant être secouru par sa famille, soit entretenu aux frais de la commune du lieu de son domicile, et en cas d'impossibilité, aux frais de l'État; 2° que les indigents qui conservent ou acquièrent la faculté de travailler soient confiés à la charité volontaire, ou placés dans des dépôts de mendicité dans lesquels ils subiraient la loi du travail.

substitue l'esprit du sacerdoce à l'intérêt de famille; l'Église se perpétue en des apôtres qui sont ses héritiers sans descendre les uns des autres. Venus de tous les rangs de la société, ils servent de fidèle image à cette aristocratie mobile, caractère du gouvernement des classes moyennes. Ainsi, plus le prêtre se conformera au principe essentiel du culte qu'il administre, mieux il s'identifiera avec celui des institutions nouvelles.

Jusqu'à ce jour, le clergé s'est borné à déplorer les funestes conséquences de la direction exclusive de nos idées vers le bonheur matériel : il a fait d'éloquentes homélies contre l'attachement désordonné aux biens de ce monde; contre la cupidité toujours errante qui fatigue les mers dans une poursuite infatigable de la richesse; contre la dégradation de nos ames qui, au milieu des convoitises des sens, se renient et sont comme si elles n'étaient plus.

Mais il eût été plus utile à la sainte cause, dont il se porte le zélé défenseur, de faire servir les passions qui le font gémir, à se corriger elles-mêmes. Le travail, l'industrie, le commerce sont choses bonnes et faites pour être approuvées et bénies : l'abus seul qui s'y mêle est blâmable. Mais d'où vient-il ? de ce que les idées assorties à l'industrie et au commerce demeurent séparées des principes de la morale et de la foi religieuse

Réunissez les unes et les autres, vous aurez trouvé le secret de ramener le travail de l'homme et l'activité d'un peuple entre les bornes plantées par la Providence.

L'une des plus profondes méditations du clergé catholique en France devrait donc consister dans la recherche des moyens propres à joindre l'action religieuse au développement des arts qui enrichissent les nations. Peut-être y aurait-il lieu de former un nouvel ordre religieux destiné à cultiver les sciences naturelles, industrielles et agricoles ; ses statuts devraient être fort simples, rédigés de manière à ne porter aucun ombrage, dépourvus, autant que possible, des obligations qui suivent la vie cloîtrée et ne conviennent pas au commerce assidu avec les hommes. Il fournirait des missionnaires qui iraient semer la connaissance de l'Évangile dans les contrées les plus lointaines, et rendraient en même temps les plus éminents services au commerce français, par leur sollicitude à recueillir toutes les lumières propres à en aider les légitimes calculs; il produirait des écrivains ayant pour but de faire ressortir, dans leurs ouvrages, les admirables rapports de la religion avec la science, de célébrer les purs bienfaits du travail, de rappeler au monde et au clergé catholique lui-même tout ce que ce dernier a fait, à différentes époques, pour le

bonheur des peuples, l'avancement des sciences, les progrès de l'agriculture et de l'industrie ; en un mot, d'ouvrir la grande et belle école de l'économie chrétienne ; il formerait des professeurs chargés de propager, à l'aide de l'enseignement oral, les notions utiles aux intérêts des hommes engagés dans chaque branche d'industrie ; les principes d'agriculture à opposer au préjugé et à la routine ; l'intelligence et le sentiment des devoirs de résignation et de tempérance, de bon exemple et de charité imposés aux deux classes de travailleurs, celle des ouvriers et celle des maîtres ; enfin il deviendrait une pépinière de savants agriculteurs qui pourraient diriger des instituts-modèles, former des élèves, amener une plus grande fécondité dans nos campagnes, décupler la valeur des terres, répandre d'inappréciables bienfaits sur les populations rurales, infuser l'esprit du christianisme dans leurs habitudes et leurs travaux, et contribuer tant au soulagement de l'indigence qu'à l'amendement des mauvaises mœurs, par la fondation de colonies agricoles, imitées de celles qui ont rendu, dans les Pays-Bas, de si admirables effets.

C'est surtout en appliquant ses efforts à ces deux objets, charité envers le malheur, correction des habitudes vicieuses, que la corporation religieuse nouvelle accomplirait le dessein su-

blime qui aurait présidé à la création de cet ordre, je veux dire de lier étroitement les croyances et les vertus chrétiennes avec l'affermissement de la paix intérieure, le soulagement de la misère, le développement du travail, les nobles espérances du génie qui civilise les hommes, et l'esprit actif des institutions libres.

CHAPITRE XXI.

DES COLONIES AGRICOLES.

Quelle vénérable place le clergé catholique s'assurerait dans notre société nouvelle, s'il parvenait à débrouiller la principale difficulté d'où dépend la stabilité à venir de nos affaires intérieures, et contre laquelle s'exercent en vain nos hommes politiques; s'il adoucissait la condition des classes inférieures, leur rendait les croyances qu'elles ont perdues, et se chargeait de réaliser tous les avantages promis par une réforme du régime pénitentiaire! Un espace immense est ouvert devant les pas qu'il va tenter dans cette voie généreuse et digne des ministres du Dieu venu du ciel *pour rendre la santé aux malades et la liberté aux captifs*. Que le clergé s'empare donc de cette merveilleuse institution adoptée dans les Pays-Bas et dans quelques autres contrées de l'Europe, je veux dire les colo-

nies agricoles. Lui seul, il peut les faire réussir parmi nous; lui seul il peut leur donner la vie, leur communiquer la durée, les faire participer à ce principe divin, souffle emprunté des choses de Dieu, qui maintient debout les œuvres de l'homme. Lui seul, il sera capable, en éveillant la charité dans les cœurs, de réunir les vastes capitaux nécessaires pour entreprendre les colonisations d'indigents et de criminels, auxquels on donne une terre inculte à défricher, et pour ainsi dire, à violenter, pour lui faire porter des fruits malgré elle [1].

J'aime à me représenter le magnifique et touchant spectacle que présenteraient des villages sortis tout à coup de landes arides et de bruyères desséchées, entourés de riants jardins et de champs couverts de belles moissons et habités soit par des familles d'indigents heureux de re-

[1] Une corporation religieuse qui entreprendrait de fonder en France des colonies agricoles trouverait facilement un grand nombre de personnes qui consentiraient à donner, par an, une modique somme pour contribuer à la plus belle œuvre de charité chrétienne et d'utilité sociale qui puisse être tentée au XIXe siècle.

Un million serait suffisant pour commencer. Il ne s'agirait donc que de trouver 100,000 souscripteurs à 10 fr. par an. (Voyez sur cet objet le 3e volume de l'ouvrage intitulé : du *Paupérisme*, par M. Villeneuve de Bargemont.

trouver une patrie dans les communes hospitalières, et d'obtenir un toit, un champ, une propriété, soit par des criminels, quittes de leur dette envers la loi, mais empressés à chercher dans ces colonies ouvertes au travail volontaire, les titres de leur réhabilitation et les gages d'un repentir expiatoire digne de leur valoir le premier de tous les biens, l'oubli.

La légitime puissance acquise, au moyen-âge, par le clergé, se fonda sur les immenses services qu'il rendit à l'Europe par les vastes défrichements de campagnes incultes, par ces hardis travaux qui consistaient à percer ou abattre des forêts, à dessécher des terrains fétides, à creuser des routes, à élever des ponts, à faire porter à l'arbre de la croix les fruits de la civilisation. Devenu trop riche et trop puissant propriétaire, il oublia quelle avait été la source de ses trésors et de son autorité. Il s'endormit dans les trompeuses langueurs de la prospérité et dans les fatales complaisances d'une mollesse que devaient interrompre et venger les tremblements de terre et les coups de foudre.

L'avertissement qui lui a été donné d'en haut ne peut plus s'effacer de son souvenir. Les royaumes ont été divisés, les princes renversés de leurs trônes, la terre couverte de ruines; des armées innombrables en sont venues aux mains, tout

l'univers a été dans la confusion et la stupeur, en présence des plus prodigieux combats qui aient été livrés sous le soleil; et tout cela, parce que Dieu avait peut-être la volonté de rappeler son église à la mémoire des saintes obligations qu'il lui a imposées.

Quoi qu'il en soit, nous vivons dans une grande époque : la lumière de la vérité est restée longtemps obscurcie; la foi s'est voilé le visage; et les ténèbres de la nuit se sont répandues de toutes parts. Aujourd'hui, les cœurs sont alarmés du vide immense qu'ils éprouvent; la *fatale liberté* de ne rien croire, qu'ils se sont donnée, leur est un insupportable poids; les esprits dévoyés ne demandent qu'à se délivrer d'eux-mêmes; ils veulent rompre cette chaîne de doutes, d'anxiétés, de révoltes et de mauvaises pensées, qu'ils traînent après eux. Le monde semble dans l'enfantement : partout l'expression de la douleur mêlée au timide accent de l'espérance. Dieu paraît consentir à abaisser le ciel; le nuage devient moins épais; et je ne sais quelle lueur divine parvient à en blanchir peu à peu les épouvantables ombres.

Jamais siècle ne fut plus propice aux travaux de l'apostolat. L'Église aura des fatigues inouies à endurer, des contradictions multipliées à souffrir, des insultes et calomnies sans nombre à es-

suyer, peut-être de nouveaux périls à traverser; mais elle aura beaucoup à faire, beaucoup à semer, beaucoup à recueillir : sa gloire et sa joie sont toujours au prix du travail et de la souffrance. Dieu ordonne au souffle de l'orage grondant sur la tête de ses prophètes de porter les semences de la vie en chaque lieu où il lui plaît.

Le jour est donc venu, pour le clergé, de recommencer les grands travaux qui, en des temps encore barbares, consommèrent la gloire de sa charité. Faire beaucoup de bien aux hommes est le moyen de convertir beaucoup d'entre eux. L'agriculture et l'industrie doivent servir une seconde fois de véhicule à la parole éternelle.

CHAPITRE XXII.

DE L'INSTRUCTION MORALE DE L'ARMÉE.

On ne pèse point assez le danger de laisser une armée de quatre cent mille hommes toute dénuée d'instruction morale et religieuse. Ce nombre de militaires rangés sous le drapeau se renouvelle tous les cinq ans. Un laps de vingt années rend donc, à leurs foyers, seize cent mille hommes, qui, encore dans la pleine vigueur de l'âge, peuvent tout savoir de ce qui tient à la profession

des armes, et n'ont rien appris de ce qui se rapporte à la profession de chrétiens et à leur qualité d'hommes et de citoyens : qui, non seul-

[illegible] une vertu nouvelle depuis

[illegible] it natal et la charrue et

leur métier, pour [illegible] r au service du roi, mais

encore ont perdu, [illegible] ns les rangs de l'armée,

l'habitude du travail, le peu de bons principes

[illegible] ns l'éducation de leur en-

[illegible] dres avis de leurs mères,

et [illegible] reviendront [illegible] z eux, après leur engagement expiré, avec l'[illegible] rit d'oisiveté, de paresse, de licence, [illegible] e dans les camps et ôte d'un cœur endurci [illegible] r des milliers de mauvais exemples, toute idée de Dieu, tout respect de bons conseils, toute habitude d'ordre, de paix et de tempérance.

Voyez le soldat, libéré du service, dépenser, avant de partir, en quelques grossiers plaisirs, l'argent qu'il a reçu des siens, pour les venir embrasser : réduit à mettre en gages une partie de ses vêtements, il ne les rejoint plus qu'à demi-nu, exténué de fatigue et de faim ; peu de jours vont épuiser la joie naturelle qu'il éprouve à se retrouver avec ses proches et aux lieux qui l'ont vu naître. Nourri aux vives émotions du danger, s'il a connu les champs de bataille ; ou accoutumé à l'indolence vagabonde que traîne le

soldat dans les grandes villes, pendant les loisirs d'une longue paix, il ne tarde pas à ressentir un lourd et brutal ennui. Tout lui est étranger et monotone; la tranquillité de la campagne contrarie ses habitudes; l'uniformité de la vie qu'on y mène pèse à son inconstance; la solitude du village désole sa loquacité; la nécessité du travail épouvante sa paresse; il n'y a pas jusqu'à sa liberté nouvelle qui n'embarrasse un caractère brisé par la discipline; la place publique de la cité lui manque; l'ennui le rend irritable et dur; il cherche d'anciens compagnons d'armes et de fainéantise, s'enivre avec eux, se querelle, ruine ou désespère sa famille, abrège peut-être les jours de sa mère, et devient un objet de fâcheux exemples à la jeunesse, d'indignation aux gens de bien, d'affliction ou de déshonneur aux siens, et quelquefois d'inquiétude aux magistrats [1].

Le service sous les drapeaux est une dette sacrée envers la patrie; mais en retour de l'impôt de guerre levé sur tant de familles, le gouvernement doit veiller à l'instruction morale et religieuse du soldat. Il devient le tuteur de tous ces

[1] Il est triste de le dire, mais il n'est que trop fréquent de trouver d'anciens militaires dans les plus grands criminels, et surtout dans les auteurs des plus horribles attentats politiques. Louvel, Fieschi, Alibaud avaient servi dans les rangs de l'armée.

jeunes conscrits qu'il enlève à la surveillance de leurs parents. Son commandement se substitue à la sainte autorité du père ; il tient les destinées de tant d'hommes sous sa loi ; maître absolu de leurs mouvements, de leurs actions, de leur force, de leur courage, de chaque goutte de sang qui coule dans leurs veines, il ordonne, et ils partent pour affronter les fatigues, les souffrances, la faim, la soif, la captivité, la mort, vers quelque point du monde que leur étendard guide leur obéissance, sous les neiges d'un climat glacé comme sous les feux d'un ciel dévorant ; il veut, et ils ont des colères à ses ordres, une intrépidité toute prête ; ils voient des ennemis dans les étrangers qu'il leur désigne ; ils souffrent, combattent, triomphent ou meurent pour lui, sans avoir connu les causes de la guerre ; il les garde rangés autour de ses canons aussi longtemps que l'exigent les lois qu'il a faites, et pressés entre le trépas lancé par l'ennemi, et la mort qui punit l'abandon du drapeau ; et il se contenterait de les nourrir de son pain, de les couvrir de ses couleurs, se bornant à soutenir les forces de leurs corps, sans s'occuper de la correction de leurs ames ! Cependant leurs ames ne se donnent-elles pas également à lui ; le courage n'appartient-il pas à ce qu'il y a de divin chez l'homme ; l'amour de la gloire n'est-il pas une émanation

de la partie immortelle de notre être; et si le général a besoin de ces deux vertus chez le soldat, si elles font partie des devoirs du service, dans le métier des armes, l'obligation impérieuse et sacrée du gouvernement n'est-elle pas au moins de traiter les militaires comme ses enfants? Ne leur est-il pas redevable de l'instruction morale, de l'enseignement des vertus religieuses, et ne manque-t-il pas d'acquitter à son tour la dette du commandement, en ne plaçant le guerrier qu'un peu au dessus du cheval qui le porte au combat ?

La bonne tenue et le nombre suffisant des écoles primaires auront commencé l'éducation du soldat. Ouvrez d'autres écoles dans vos régiments, non pas seulement pour les instruire, mais encore pour les éclairer. Ne reculez pas devant le rétablissement de quelques habitudes religieuses dans les corps militaires; piquez d'honneur vos jeunes sous-officiers pour qu'ils fassent, à tour de rôle, d'utiles lectures dans l'intérieur des casernes; établissez pour les soldats des primes de sagesse et de bonne conduite; honorez de vos publics suffrages tout colonel d'un régiment distingué, au moins autant par les mœurs rangées et l'esprit régulier de ses hommes que par leur bonne tenue et la précision de leurs manœuvres. Recommandez à la considération générale les

noms de ces généreux officiers : quand vous paraîtrez attacher sérieusement du prix à la vertu, chacun se souviendra qu'elle existe, et tâchera d'en multiplier sous vos yeux les nobles images. Songez enfin à réaliser le vœu de la France entière, ce vœu si souvent exprimé par les hommes des opinions les plus diverses ; employez, comme le faisaient les anciens Romains, vos troupes oisives à la confection des travaux d'utilité publique. C'est une question difficile à résoudre ; mais il n'y a de génie politique qu'au prix d'un grand nombre de contradictions aplanies, de périls méprisés et de difficultés vaincues.

Mais, de même que dans l'industrie, le maître fait l'ouvrier, dans l'armée, l'officier fait le soldat. C'est en formant le premier que vous corrigerez le second. Le succès de vos plans de réforme pour les mœurs de l'armée tient donc à l'éducation que recevront vos jeunes officiers dans vos écoles militaires. Toute l'action régénératrice doit porter là. Semez dans ce terrain ; la récolte y viendra. Hélas ! je crains fort qu'au nombre de toutes les sciences propres à la guerre qu'on y enseigne, celle qui apprend à l'homme à se combattre lui-même n'ait été, jusqu'à ce jour, la seule mise en oubli.

Les considérations que nous venons d'exposer sur le sérieux péril attaché à la corruption des

mœurs, dans la profession des armes, font sentir la nécessité de réduire, autant que possible, le nombre des troupes appelées sous les drapeaux. Nous montrerons ailleurs que le gouvernement des classes moyennes demande une armée, mais une armée ramenée à des proportions modestes.

CHAPITRE XXIII.

LES LOIS PÉNALES NE SUFFISENT PAS POUR CORRIGER LES MOEURS.

Il est deux sortes de lois dans une société : l'une qui permet le crime, l'autre qui l'empêche de naître ; celle qui châtie les actes et celle qui améliore les dispositions qui nous portent à agir. La perfection de celle-ci serait de rendre celle-là inutile. Le législateur qui saurait inspirer à tout un peuple de vertueuses habitudes serait presque dispensé d'instituer des peines : d'où l'on peut conclure que là où les lois sévères abondent, les institutions qui corrigent les mœurs manquent ou ne peuvent rien.

Je ne sache pas que la peur seule du châtiment jette un homme vicieux dans les bras de la vertu. Si, en dépit des menaces de la loi, ses pensées demeurent corrompues, vous pourrez bien le rendre plus attentif à échapper à l'application de la

peine, plus habile à cacher ses délits, plus ingénieux à fuir la lettre de la loi; mais il n'y aura pas, grâce à vos soins, un coupable de moins. Il vous faudra seulement imaginer d'autres lois pour tous les nouveaux cas auxquels ses adresses vous prouveront que vous n'aviez pas pensé.

Ce sera entre vous et lui à qui aura le plus d'esprit, lui à éluder, vous à prévoir; et vous trouverez que la législation aura moins de formes et de bras pour l'atteindre, que ses vices de ressources et de déguisement pour se reproduire.

Est-ce à dire qu'il ne sert de rien au législateur d'offrir aux méchants la perspective d'un châtiment assuré? non; mais notre pensée est qu'il ne suffit pas d'effrayer les hommes pour les précipiter dans le bien; car, s'ils se détournent du crime, intimidés par la loi, où iront-ils, dans la nuit de leurs passions, si ce n'est du mal au mal même?

Le grand art de gouverner est donc de s'établir dans le cœur et de s'y rendre maître des pensées qui font agir. Je veux bien que l'annonce du châtiment soit un des moyens employés pour changer ces idées; mais, comme le crime n'est rien qu'un transport déréglé, ménagez du moins à ces ames que vous réprimez dans le méchant emploi de leur volonté, de larges issues par où leur besoin d'agir, pressé violemment par vos lois,

s'échappe sans danger, et s'épure même au profit de la tranquillité commune.

Vos lois pénales, sans ces précautions, tourneront contre vos fins. Impuissantes à tenir dans l'inaction des intelligences que Dieu fit pour la pensée et le mouvement, elles ne feront que les inciter, par l'appât du danger, à une résistance plus opiniâtre contre les droits de votre autorité. La révolte se montrera d'autant plus terrible qu'elle sera plus secrète et plus resserrée. Vous verrez le venin se rejeter dehors en plaies affreuses, la dépravation des esprits tourner en déréglements de toute espèce, et les haines farouches, nourries dans l'ombre, se faire voie à l'improviste par des coups monstrueux.

LIVRE SIXIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'IMMORTALITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

DE CE QU'ON ENTEND ICI PAR IMMORTALITÉ.

Nous avons établi une formule générale qui nous a paru ramener à un petit nombre d'objets fondamentaux toutes les fins de l'ame humaine. Persuadés que l'universel se retrouve dans le particulier, et considérant une nation comme un ensemble d'esprits, de volontés et de passions, qui ne peuvent obéir à d'autres lois que celles qui gouvernent la raison, la liberté et les sentiments de l'homme, nous avons envisagé les mœurs publiques dans leurs rapports avec la *puissance*, l'*amour*, la *vérité*, la *vertu*. Il nous reste à les traiter dans leurs relations avec l'*immortalité* et l'*activité*. On comprendra que ces différents noms étant les plus généraux que nous ayons pu trouver, pour caractériser les tendances de l'ame, la signification n'en saurait être restreinte au sens le plus précis et le plus habituel.

Ainsi, sous le terme : *puissance*, nous avons implicitement ramassé ceux de *grandeur*, *gloire*, *ascendant*, *domination*, *influence*, *liberté*; par le mot *amour*, nous avons voulu signifier toutes les affections, inclinations, sympathies religieuses, morales, politiques et physiques, tant de l'individu que des hommes réunis ; par celui de *vérité*, nous avons désigné tous les objets proposés à la connaissance, à l'instruction et à la méditation de l'esprit ; par celui de *vertu*, tous les devoirs imposés tant à l'homme qu'aux hommes et aux gouvernements ; et, maintenant, par celui d'*immortalité*, nous entendons l'esprit de persévérance, la durée et la stabilité, le désir de vivre dans la mémoire des hommes, l'amour de la célébrité, le domaine des choses merveilleuses ou invisibles, la religion.

CHAPITRE II.

DE L'INCONSTANCE FRANÇAISE.

Le Français tient de la nature une humeur vive et un cerveau plein d'esprits aussi prompts que les vins légers dus à son climat tempéré. Le sang lui pétille dans les veines : il respire sans obstacles; rien de gêné dans ses organes; toutes ses perceptions sont nettes et rapides ; il sent, com-

pare, et juge en même temps. La gaîté lui vient de cette liberté naturelle d'un tempérament tout ouvert, qui rend facilement et soudain tout ce qu'il a reçu.

Cette promptitude à commercer avec les objets lui est si douce, qu'il voltige de choses en choses pour en tirer la fleur. Aussi, ne fait-il que s'y poser, et à peine l'objet semble-t-il effleuré, que son esprit a déjà passé dessus.

Faire un crime au Français d'être léger est donc intenter un procès au vent de ce qu'il souffle où il veut. Prenez-vous-en au soleil qui fait tomber, en telle direction, et de tel point de l'orbite où la volonté éternelle emprisonne sa course, la chaleur de ses rayons sur la terre de France.

Il appartiendrait au législateur de modérer les inconvénients d'un défaut dont nous sommes innocents, en mettant, dans les institutions et les lois, le poids et la lenteur capables de contrebalancer l'irréflexion involontaire et capricieuse avec laquelle s'enfuit notre jugement. Sous ce rapport, les formes d'un gouvernement libre peuvent amener un salutaire effet : l'homme se trouve obligé de sortir du sommeil de sa paresse; les rois ne se chargent plus de penser pour la nation; elle a le poids d'elle-même; chacun de ses membres, éveillé d'une longue torpeur, re-

prend l'exercice qui lui est propre ; l'orgueil stimule les esprits; le champ s'ouvre à la dispute des courages; le pouvoir appartient au plus osé et au plus habile. Tous de s'enflammer, de s'appliquer au travail, de faire usage des ressources que donne la nature, et des avantages que fournit l'étude.

On voit des pensées plus mûres, des caractères plus attentifs, des mœurs plus sérieuses : certes, l'individu bâtit en lui-même quelque chose de plus solide sur ce fonds naguère *si mobile*, si incertain, si ondoyant.

Mais ce serait folie que de croire le naturel renouvelé tout entier. L'homme se diminue, mais ne se retranche pas; car la transformation complète serait la mort. Il faut que ce soit encore lui, tout différent qu'il est de lui-même.

Le Français est moins frivole, moins inconstant qu'il ne l'était devant la révolution de 1789; mais il l'est encore et le demeurera toujours plus que la plupart des autres peuples.

Remarquons, d'ailleurs, que si les institutions libres ont eu l'avantage de mûrir un peu son jugement, elles ont livré le détail de ses lois journalières à une perpétuelle instabilité. La nation appelée à se régler elle-même, a fait monter dans l'administration du gouvernement tous les restes incorrigibles de sa naturelle inconstance.

Il ne serait possible qu'à un seul homme, exempt des défauts du public, de corriger la pente générale par des lois conçues par sa sagesse particulière, dans cet esprit de résistance à la légèreté de la multitude. Mais un système politique, ordonné dans une suite bien liée, accompagné de prévoyances fermes, de résolutions concertées, de règles sévères pour la discipline, est devenu difficile au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Les lois, ouvrages d'assemblées passagères en qui est représentée la nation, ont été mal digérées : fruits de la passion ou du caprice, elles n'ont eu d'autre raison de naître que les besoins ou les goûts du moment; l'activité errante et diverse s'est prise à cette occupation; les lois se sont multipliées comme les étoiles du ciel ou les grains de sable de la mer : on les a vues s'entasser, se contredire ou s'annuler, et repoussant, de plus en plus, en désordre à côté les unes des autres ou sur leurs mutuels débris, former un labyrinthe inextricable, dans lequel leurs entrelacements épineux égarent quelquefois la raison, la justice et l'intérêt public.

Le remède à cette inconstance législative serait dans l'apparition d'un génie si éminent, que son éclat remplirait tous les yeux, qu'il serait proclamé le ministre indispensable, et que la majorité parlementaire, conquise à l'ascendant de

sa raison, le suivrait, sans hésiter, dans le cours réglé de ses desseins.

A défaut de cette merveille, qu'il serait bien téméraire d'espérer de la force miraculeuse qui appartient à la Providence, une association d'hommes politiques, nourris aux mêmes idées, donnant aux affaires un même regard, marchant, dans une volonté commune, vers un seul but, cette compagnie, dis-je, rangée sous la direction de l'un d'entre eux, obvierait aux plus grossiers des abus que nous avons signalés. Résolus à tenir ou à laisser le pouvoir *ensemble*, ils feraient violence à l'esprit volage des assemblées, commanderaient la confiance et donneraient l'ordre et la stabilité aux conseils de la couronne.

Toujours est-il que, s'il n'est pas permis au gouvernement de s'abandonner à l'inconstance qui est le trait distinctif du caractère *national*, il la doit connaître et s'appliquer à la satisfaire, dans une certaine mesure, afin de ne pas avoir à la rencontrer comme ennemie.

Le besoin de nouveautés, qui agite les Français, veut être pris en sérieuse considération par les hommes assez entreprenants pour nous gouverner.

Trouver moyen de fournir une vie divertissante ou glorieuse à ce peuple, qui veut le plaisir

ou l'honneur, et qui aime mieux mourir que s'ennuyer ou déchoir, telle est la question que devront se poser les politiques dans les mains desquels sont remis la conduite de nos passions et le dépôt de nos travers.

CHAPITRE III.

DU MÉPRIS DES TRADITIONS.

C'est un spectacle singulier que celui qui est offert par une nation ayant sur sa tête un passé de plusieurs siècles, et se mettant, néanmoins, à secouer cette couronne antique, comme chargée d'une incommode poussière; d'une nation qui, jalouse d'oublier sa noblesse, se couvre d'armes nouvelles, et entre dans la carrière avec une mine haute, un air de fierté et de jeunesse, pour recommencer sa gloire.

Ce spectacle est celui que présente aujourd'hui la France. La génération actuelle abandonne le chemin dans lequel étaient semées les empreintes des pieds de ses aïeux : elle s'imagine que les révolutions de 1789 et 1830 ont ouvert un abîme infranchissable entre deux siècles, et semblable à ces malheureux habitants d'un pays bouleversé par un tremblement de terre ou par une soudaine

avant nous sont heureusement rabattues à cet examen plus calme de nos dettes envers le passé. Le respect filial rentre dans nos cœurs, et nous sentons nos genoux fléchir devant l'antique mausolée de nos gloires.

Cette sage disposition nous amenera à faire plus d'état de l'autorité de l'expérience et de l'héritage des traditions; elle aura l'avantage de réconcilier avec l'esprit nouveau les hommes qui, placés par leur âge et leurs sentiments sur la limite de deux époques, n'hésiteront pas à prendre cet esprit, s'il s'offre à eux comme un écoulement irrésistible du passé.

Puissions-nous travailler, de plus en plus, à renouer tous les anneaux de cette chaîne vénérable des siècles! On calmerait ainsi l'âpreté respectable de bien des haines; on ferait taire bien des calomnies; on servirait indirectement les intérêts de la religion, qui s'appuie sur l'ancienneté des choses.

Il n'y a pas jusqu'aux vieux monuments, témoignages des mœurs de la France d'autrefois, qu'il importerait de sauver de la destruction. Toute notre histoire religieuse, militaire, féodale et monarchique est liée à ces rares et augustes reliques du temps, de la guerre et des révolutions. Laisser la cupidité les détruire ou

irruption de l'Océan, elle se croit à jamais séparée du toit natal, et s'en va se bâtir une autre demeure.

Mais on ne refait pas une nation : elle se fait elle-même, s'augmente ou se détruit; si elle mourait, ce serait pour ne plus renaître. La présomption le dispute à l'ignorance dans cette tentative de rompre la chaîne des âges, de renier notre berceau, de suspendre en l'air la société, pour le plaisir de lui faire d'autres fondements. Je veux bien que, dans l'échauffement du triomphe, quand les traces des boulets de juillet sillonnaient encore les murs des palais et des temples, on se soit cru vainqueur des huit siècles de la monarchie, et assez grand pour vivre en se passant de la majesté des souvenirs; la guerre semblait avoir éclaté entre les morts et les vivants; nous ne voulions pas élever le trône de la dynastie de 1830 sur des tombeaux.

Aujourd'hui, une certaine lumière sort de cette nuit du passé, qu'on appelait celle de la mort. On voit que la liberté présente n'a été que la vague poussée par d'autres vagues pressées, à leur tour, par l'agitation lointaine de l'abîme immense. On reconnaît l'enchaînement des causes qui vont se perdre au milieu des origines de notre existence nationale. Les vapeurs inconsidérées de notre dédain pour tout ce qui fut

avant nous sont heureusement rabattues à cet examen plus calme de nos dettes envers le passé. Le respect filial rentre dans nos cœurs, et nous sentons nos genoux fléchir devant l'antique mausolée de nos gloires.

Cette sage disposition nous amenera à faire plus d'état de l'autorité de l'expérience et de l'héritage des traditions; elle aura l'avantage de réconcilier avec l'esprit nouveau les hommes qui, placés par leur âge et leurs sentiments sur la limite de deux époques, n'hésiteront pas à prendre cet esprit, s'il s'offre à eux comme un écoulement irrésistible du passé.

Puissions-nous travailler, de plus en plus, à renouer tous les anneaux de cette chaîne vénérable des siècles! On calmerait ainsi l'âpreté respectable de bien des haines; on ferait taire bien des calomnies; on servirait indirectement les intérêts de la religion, qui s'appuie sur l'ancienneté des choses.

Il n'y a pas jusqu'aux vieux monuments, témoignages des mœurs de la France d'autrefois, qu'il importerait de sauver de la destruction. Toute notre histoire religieuse, militaire, féodale et monarchique est liée à ces rares et augustes reliques du temps, de la guerre et des révolutions. Laisser la cupidité les détruire ou

leur permettre de céder à leur propre poids est une indifférence sacrilége ou une ardeur impie de nouveauté [1]. Conservez soigneusement, sous les yeux des peuples, les effigies des choses qui durent, si vous désirez maintenir, contre le choc des années, vos nouvelles institutions. La liberté est intéressée au culte des ruines : si sa statue s'élevait tristement dans un désert où rien ne fût resté debout pour lui servir d'abri, le premier tourbillon aurait bientôt couché dans la poussière cette solitaire et fragile image.

CHAPITRE IV.

DE L'AMOUR DE LA GLOIRE.

Nous n'aimons tant la guerre que pour emplir de nous-mêmes la mémoire des vaincus, et vivre

[1] Croirait-on que les étrangers prennent plus d'intérêt que nous-mêmes à la conservation de nos vieux édifices? Il n'y a pas longtemps que les Anglais ont acheté en Normandie un reste considérable de l'ancienne abbaye de Jumiéges, et l'ont transporté dans leur pays, après en avoir numéroté les débris. Ils ont refait de la vieillesse ; ils ont rebâti une église qui ne leur appartenait point, et ont honoré la majesté du temps dans ces pierres rassemblées une seconde fois : humiliante leçon qui nous est donnée par une nation industrielle !

dans l'admiration ou l'effroi de ceux qui nous regardent. On nous conduirait à l'extrémité de la terre avec ce mot magique : gloire ! Toutes les fatigues s'oublient, tous les périls ne sont qu'un jeu, on court, on vole; l'honneur parle; la renommée nous attend. Qu'importe la mort, si elle nous jette dans l'immortalité? Cette passion n'est pas éteinte, tant s'en faut; elle nous agite, au contraire; elle nous étouffe : on nous croit malades de faiblesse; c'est un jeûne de gloire qui nous tue. La nation semble attendre quelque chose; elle s'ennuie, s'attriste, se consume au feu de la fièvre. Faites voir à Antiochus le visage de la maîtresse qu'il adore, et il sera guéri; procurez à la France un grand objet capable de l'illustrer, et elle renaîtra.

Les hommes engagés dans le commerce ou l'industrie, qui ont siégé, en grand nombre, dans la Chambre élective, depuis la révolution de juillet, ont réprimé, par un esprit de tempérance et d'économie, les élans du génie national vers l'action et la gloire. Il faut dire que la bourgeoisie, devenue tout à coup maîtresse souveraine des affaires, s'est sentie troublée dans la hauteur de sa fortune, et qu'elle a eu besoin de s'accoutumer à la grandeur de son nouveau pouvoir. En marchant sur cette vaste scène en présence de l'Europe, elle n'a pu prendre tout d'abord

le pas hardi et l'air majestueux de son personnage. La dureté des conjonctures rendait excusable son attitude empêchée; l'émeute grondait aux portes de l'enceinte des délibérations parlementaires; il fallait assurer le respect des lois.

Mais ces habitudes rangées et prudentes étaient trop bien prises pour ne pas survivre au rétablissement de la paix intérieure; on a continué à calfeutrer toutes les issues pour fermer le passage au mauvais air, et si bien que la France se meurt du besoin de respirer. Ah! il en est temps, ouvrez les lambris, abattez les voûtes, découvrez le ciel, donnez-nous de l'air, je veux dire de grandes choses à faire : sans quoi le péril que vous avez cru dissiper, par vos sévères précautions, renaîtrait comme un effet même de vos soins à nouer si fort les cordons de l'outre où dorment les vents et les orages.

Le commerce et l'industrie ne sauraient rassasier l'activité du peuple français, apaiser ses besoins, ni remplir sa vie. Sans doute, il doit devenir de plus en plus laborieux et commerçant; ce sera l'effet de ses institutions actuelles, le résultat des progrès de la civilisation, et l'influence de l'esprit du siècle, qui souffle sur tous les pays de l'Europe. Mais, en voulant faire du travail et du négoce les uniques soins et les seules amours de cette nation, on irait contre sa

situation topographique, ses souvenirs, ses goûts, ses mœurs et son génie.

Nous ne voulons pas dire qu'il y ait chez elle impuissance de s'élever au rang des grands États commerçants; loin de soutenir ce paradoxe, nous serions prêts à le combattre. Un pays riche en blé, en vin, en huile, en fer et en charbon de terre, qui voit une longue partie de ses frontières baignée par trois mers, qui est la seconde puissance maritime du monde, et a fait dans les œuvres de l'industrie un si merveilleux avancement depuis cinquante années, a été destiné, par la nature, au commerce; et encore bien que ce ne soit pas là sa seule vocation, il serait injuste et téméraire de conclure de l'extrême sensibilité du Français à la gloire des armes et au charme des arts, qu'il ne saurait jamais prendre l'esprit de négoce.

Mais hâtons-nous de reconnaître que sa vie a plusieurs faces; qu'habitant une vaste contrée fertile en grains et placée au cœur de l'Europe, entouré de nations étrangères, doué d'un tempérament remuant et porté au plaisir, il est aussi naturellement peuple agricole et guerrier; et que le régime monarchique, l'amour de la gloire, la politesse des mœurs, la curiosité des beaux-arts, tiennent nécessairement pour nous à des causes primitives et indestructibles.

Remarquons que la liberté est nécessaire au commerce, et la royauté au goût de la guerre et des arts; et que si le commerce, la guerre et les arts sont trois développements de notre vie publique, il s'ensuit que la forme de gouvernement qui convient le mieux aux Français est une *démocratie limitée par la royauté*.

Jusqu'en 1814, la liberté manquait à la nation : aussi, jusqu'à cette époque, son commerce a été nul. Il a commencé à se développer sous la restauration, mais il a fait des pas bien plus rapides encore depuis la révolution de 1830, et tout fait présumer qu'un avenir immense et indéfini lui est ouvert. Cependant notre vie serait incomplète, si le commerce et l'industrie prévalaient tout seuls : comment le territoire serait-il suffisamment gardé? Qu'adviendrait-il des intérêts de notre sûreté et de notre puissance? Où donc se prendraient notre générosité belliqueuse, notre soif de renommée, nos instincts de délicatesse et de grandeur, notre abandon aux plaisirs de l'imagination et de la société? Il faut donc, pour que la royauté remplisse la vraie mission à laquelle elle est appelée en France, qu'elle défende notre dignité au dehors, et s'évertue à trouver les moyens de contenter notre amour de gloire, notre impatience d'attention et d'applaudissements, notre vocation

pour les grandes choses, et, en même temps, d'exciter l'émulation des lettres et des beaux-arts, d'illustrer les hommes qui les cultivent, de conserver l'élégance des mœurs publiques, les traditions d'honneur et de dévouement, le faisceau des souvenirs glorieux et des sentiments héroïques de la France [1].

Nous ne sommes placés si haut sur l'échelle des nations que par cette multiplicité de nos vocations et cette variété entre nos œuvres. En exerçant toutes nos facultés naturelles, en satisfaisant à tous les besoins de notre société, nous acquerrons la plénitude de notre puissance. Mais réduire notre action à un seul procédé et ne porter qu'un visage serait descendre au dessous des peuples, soit tout commerçants, soit tout guerriers. N'étant adonnés qu'à l'industrie et au négoce, nous céderions à l'Anglais et à l'Américain; sacrifiant à l'unique passion des

[1] Le gouvernement de juillet a rempli une partie de la tâche qui lui est imposée. Le rétablissement de la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, l'achèvement de l'arc de triomphe de l'Étoile et la création du musée de Versailles sont trois actes qui attestent, dans le roi, une profonde intelligence des vœux secrets de son peuple. Après nous avoir nourris des souvenirs de notre renommée passée, il ne lui restera plus qu'à chercher les occasions de nous laisser acquérir de nouveaux titres à cette gloire qui nous est si chère.

armes notre pouvoir maritime et commercial, ainsi que notre domination fondée sur les arts et la politesse, nous serions en guerre perpétuelle; et tous les autres peuples, convenant contre nous, finiraient par ne laisser aucune place à notre courage.

Jamais, à aucune époque de notre histoire, la France n'a rendu complètement à la nature tout ce que celle-ci lui a donné. Elle s'est fiée tout entière, sous ses vieux rois et notre immortel empereur, dans son génie guerrier. Son instinct commercial n'a brillé que par éclairs. Il appartient à notre siècle de rendre parfaites sa vie et sa gloire. Cette attribution de notre âge est un argument de plus contre les esprits chagrins qui pleurent déjà sur les ruines de notre société.

Le vrai secret de l'art de gouverner consistera à unir le mouvement belliqueux à l'esprit de commerce, de telle manière que nos guerres à venir ne soient plus entreprises que dans un but d'intérêt national et de civilisation.

Là est le nœud principal de la question. La liberté et la royauté disputant encore sur leurs limites respectives, les deux ordres d'idées, de sentiments et d'occupations qui appartiennent à ces deux puissances, s'entre-choquent aussi au lieu de se réunir. Mais, dès que notre *démocratie royale* se comprendra elle-même, elle

marchera dans sa force et sera *une*, quoique *double*, à l'image de l'homme lui-même.

Au surplus, l'ardeur de la gloire, qui est le grand trait du caractère national, se retrouve dans chaque individu et fournirait un ressort facile entre les mains d'un habile gouvernement. L'intérêt dirige l'Anglais, l'Américain, l'Allemand, le Russe, l'Italien : l'honneur fait agir le Français et l'Espagnol. Ménagez à chaque genre de mérite cette récompense d'éloges et de suffrages convoitée par l'orgueil : arrangez les choses de façon que quiconque mérite de briller soit d'abord tout éclairé; mettez en grande lumière les hommes de lettres distingués, les habiles artistes, les inventeurs dans les procédés d'industrie, les commerçants considérables. Trouvez des institutions éclatantes pour flatter la vanité universelle; l'imagination fait partie du génie politique.

Rien n'est plus dangereux, pour la paix de l'État et la sûreté de la couronne, que la difficulté de se rendre célèbre autrement que par une hardiesse dans ce qui est singulier, bizarre, monstrueux.

CHAPITRE V.

DU DÉSIR DÉRÉGLÉ DE LA CÉLÉBRITÉ.

Lorsqu'une nation comme la France est désœuvrée, d'une part, les occasions de se distinguer honorablement font défaut; de l'autre, la facilité d'attirer sur soi les regards d'une multitude oisive devient trop grande. Alors la passion de la célébrité se déprave et se prend à des objets frivoles, méprisables ou criminels. L'espoir de distraire un moment ce peuple inoccupé n'est interdit à personne; si le public est empressé, les acteurs sont toujours prêts; le bizarre et l'extraordinaire obtiennent le plus d'applaudissements, parce que la surprise est l'émotion qui plaît le mieux à la curiosité.

Rien d'aussi dangereux à la fois que ce petit nombre de sources où se puise la gloire, et cette prodigieuse facilité à occuper tout le monde de soi. Le scélérat, traduit devant un tribunal, est à demi absous par son auditoire qu'a désennuyé son procès.

Le crime prétend aux honneurs de l'héroïsme: il croit s'anoblir, enveloppé de l'audace qu'il affecte, et qui surmonte de beaucoup celle qui a produit le forfait lui-même. Un grand coupable est le gladiateur jeté aux lions, et se débattant

dans l'arène sous les yeux avides de la multitude : on admirera sa longue adresse à défendre sa vie, ou son insolent mépris de l'infamie et de la mort; attiré dans le tourbillon infernal de ses monstrueuses idées, on ira jusqu'à le féliciter de son succès oratoire, en pressant sa main ensanglantée [1].

Rouvrez le champ de la gloire; occupez la nation, le nombre de ces affreuses célébrités diminuera : public et acteurs se précipiteront vers la scène plus vaste et plus noble où se rencontreront la fortune et la renommée; et soit en cherchant le théâtre des services à rendre au pays, soit en désespoir de fixer l'attention générale, ceux qui auraient pu être tentés d'augmenter le nombre des épouvantables héros de la cour d'assises ou de celle des pairs deviendront peut-être d'intrépides guerriers sur les champs de bataille, ou d'honnêtes citoyens dans la carrière de l'industrie.

CHAPITRE VI.

DU PANTHÉISME.

Le sentiment religieux ne peut jamais quitter le cœur de l'homme; éteint sous une forme, il renaît sous une autre. Le sauvage est pieux en adorant son fétiche inanimé : l'Égyptien célé-

[1] Allusion aux procès de Fieschi et Lacenaire.

les puissances célestes conspirent à les aider dans leurs desseins ou à les traverser.

Alexandre, César, Attila, Cromwell, Napoléon professaient un panthéisme de ce genre.

Les grands poètes, pontifes du temple de la nature, cèdent trop souvent à leur amour pour les ouvrages de l'Éternel; leur ame se répand sur la beauté visible, et, se contemplant elle-même dans ce magnifique miroir, admire son image, et croit voir un Dieu.

Homère apercevait si bien la Divinité partout, qu'il a semé des dieux dans le ciel, comme le vrai Dieu y a répandu les astres. Byron, cet ange déchu, a voulu se former un Éden sur ce globe aride, avec les graces et les rayons de la jeunesse et de la passion. N'habitant ni le ciel, ni la terre, il a trouvé une fausse patrie dans le monde de ses rêves.

Ses traces ont été suivies en France : jamais la nature n'y a été mieux chantée, ni plus aimée : pourquoi? parce que celui qui l'a créée y voit ses autels déserts : la poésie jonche de fleurs le tombeau où est ensevelie la foi. Les amants de la nature adorent Dieu partout et ne le servent nulle part; tout en célébrant son nom par des mélodies ineffables, ils méconnaissent la loi qu'il a révélée aux hommes. Ils lui font un temple aérien dans le son fugitif de leur lyre, et

lui échappent sans cesse en le poursuivant hors d'eux-mêmes.

La philosophie panthéiste a été dernièrement rajeunie en Allemagne; puis elle a envahi notre territoire, et nous a expliqué que l'homme était un rayon de la Divinité. Nos docteurs se sont persuadés que la raison éternelle pensait en eux : au lieu de dire les *passions*, ils ont dit la *Providence*; de là leurs belles et profondes théories sur la prédestination des grands hommes qui naissent à jour fixe; de là ces édifiantes maximes : le génie est sacré et mystérieux comme le tressaillement de la Divinité en nous. La religion des peuples est éternellement perfectible; et il est permis à chacun de se croire le prophète d'un nouveau christianisme.

Cependant il existe toujours un étroit rapport entre la philosophie et l'état social d'une même époque. Accablé par le foudroyant spectacle de tant de révolutions politiques, l'homme du dix-neuvième siècle a eu la conscience de sa petitesse individuelle : il n'a plus senti qu'à peine se mouvoir son ame au milieu de cette agitation épouvantable; il ne s'entendait plus vivre à travers le fracas des mondes qui se heurtaient les uns contre les autres; ne pouvant plus distinguer sa propre personnalité, il lui devint plus difficile encore de séparer la nature d'avec son auteur;

et les évènements d'avec la volonté suprême qui les conduit. En même temps, il ne pouvait méconnaître les signes d'une puissance surhumaine à ces prodigieux éclats de la tempête. Il lui sembla donc que tout remuait, en même temps, le monde et l'ame qui l'anime; que le flot et l'orage ne faisaient qu'un, et qu'enfin rien n'était vide ni séparé de Dieu.

Le panthéisme est le système philosophique qui doit prévaloir après de longues guerres et de grandes secousses sociales; mais, dès que la tranquillité commence à se rétablir, il revêt une seconde forme; alors l'homme ne voit plus la nature comme un corps éternel; c'est de son propre génie qu'il fait le temple de la divinité. Autant il se sentait faible et petit dans les jours de révolution, autant il se remplit de l'idée de sa force et de sa grandeur, au moment de la réorganisation sociale. Il s'adore lui-même comme dépositaire d'une lumière inspiratrice; il nomme chacun de ses rêves une conception providentielle, et il n'y a rien en lui qui ne lui semble divin. Tel est le caractère de l'époque où nous vivons. A mesure que les flots s'aplaniront, les passagers embarqués sur le vaisseau abandonneront cette illusion de croire qu'ils donnent des lois à l'abîme, parce qu'ils voguent à sa surface; et les yeux et les cœurs se leveront enfin vers l'éternel principe et la fin

voient l'art de la politique dans celui de grouper les chiffres.

De là une répugnance invincible pour toute considération appartenant à l'ordre des choses morales ; ce qui est invisible n'est pour eux qu'un néant. Les passions mêmes, le croirait-on, deviennent une puissance dont ils ne reconnaissent la réalité que dans ses effets présents. Mais parlez-leur de ces mobiles secrets du cœur humain, avant qu'ils ne jouent et n'éclatent ; recommandez-leur de les ménager, de leur offrir des aliments plutôt que d'avoir à combattre leurs formidables exigences, ils ne vous comprennent plus : *habent aures et non audiunt.*

CHAPITRE VIII.

DES RELIGIONS NOUVELLES.

Depuis dix ans on sonne, en France, les funérailles du catholicisme. On a pensé que, depuis les journées de juillet, il n'y avait plus qu'à chanter pour lui-même les prières qu'il accorde aux morts ; et le désir tout naturel de recueillir son héritage a fait surgir de tout côté des apôtres et des prêtres de religions qui n'existaient pas hier. L'invasion de tant de cultes nouveaux est tout simplement le prolongement

d'une révolution qui, manquant de place sur la terre, a cherché de l'espace au ciel.

Cependant, qu'on ne s'y trompe pas ; un certain besoin de croyances se cache sous ces folles prédications ; les idées religieuses reprennent presque toujours leur ascendant au sortir des grandes commotions qui changent la face des empires ; car de tels évènements ont un caractère miraculeux qui rend aux peuples le souvenir du ciel ; le spectacle de la foudre est toujours sublime; puis la lassitude qui succède à de longues agitations fait éprouver je ne sais quel besoin immense de repos.

Grâce à ces tentatives insensées pour élever des autels à d'autres dieux que celui que les chrétiens adorent, on retournera à la vérité, par le dégoût de l'erreur, et l'esprit humain, convaincu de son impuissance de fonder aujourd'hui une religion, reconnaîtra plus aisément qu'il n'est pas l'auteur de celle qui existe depuis tant de siècles.

De toutes les religions récemment prêchées au monde, la saint-simonienne est la plus célèbre. Elle avait divinisé l'économie politique ; et comme les progrès de l'industrie ne tendent qu'à embellir la vie humaine, elle érigeait un temple à la volupté. Le christianisme consacre la supériorité de l'esprit sur la chair ; elle proclamait la

réhabilitation du corps; le christianisme dit que la femme sera soumise à l'homme; elle déclarait l'égalité entre les deux sexes; le christianisme ajourne le bonheur jusque dans une autre vie; elle établissait le paradis dans ce monde et enseignait qu'il n'y a d'autres démons que le besoin et la souffrance. On voit que ses fondateurs voulaient, comme Julien l'Apostat, ressusciter le paganisme et faire de leur culte l'apothéose des passions. Je vois dans leur doctrine un hommage idolâtre décerné à la civilisation. Nul doute qu'ils eussent donné un véhicule immense aux progrès de l'industrie, s'ils eussent communiqué leur enthousiasme à tout un peuple. Mais le règne du matérialisme aurait amené celui du crime, qui eût bientôt détruit leur ouvrage.

Cependant, ces jeunes économistes, ivres d'espérances dans les progrès de l'art, ont pratiqué une belle idée : celle de la subordination. Ils ont compris que rien de grand ni de durable ne peut s'accomplir parmi les hommes sans l'association et la direction. Notre société n'est, en effet, si dévoyée que par suite de l'anarchie de toutes les forces éparses et révoltées les unes contre les autres; et la perfection de l'art du gouvernement est de les concentrer, de les unir par une attraction sympathique et de les faire

agir, de concert, sous une autorité qui les excite et qu'elles aiment.

Rendons-leur aussi cette justice, qu'ils ont reconnu l'existence des deux lois qui semblent appelées à régir le mouvement intérieur des sociétés modernes, et qui feront asseoir l'équité sur un trône dont les fondements ont exigé le lent travail des siècles, je veux dire la loi en vertu de laquelle les priviléges s'effacent, les conditions s'égalisent, les biens de la vie se partagent; et celle qui amène peu à peu une division du travail et une hiérarchie des rangs, fondées sur le classement des hommes dans l'ordre de leur mérite et de leur capacité.

CHAPITRE IX.

DE LA RÉACTION RELIGIEUSE.

Il faut distinguer la puissance de la *religion* de celle de ses ministres; ce sont deux choses tout à fait distinctes. Elles combattent souvent l'une contre l'autre; et il peut arriver que la religion ait d'autant moins d'empire elle-même que ses ministres possèdent plus d'autorité personnelle, et réciproquement.

La religion nous enseigne à sourire dans le malheur, à mépriser la fortune, à mourir pour une espérance; les occasions qui lui permettent

le mieux de manifester sa puissance sont celles où ses disciples ont à souffrir le dénuement de tous les biens temporels, à endurer la persécution, à rendre la prière plus forte que les supplices. Alors le pouvoir qui lui appartient en propre se découvre en tout son éclat.

Dans une société paisible, où les temples sont ouverts et les autels debout, on met en oubli les bienfaits sans cesse renaissants de la foi chrétienne. Muets et invisibles, ils s'opèrent en silence dans le fond des cœurs. On ignore tout ce que ces saintes croyances font de bien, les crimes qu'elles préviennent, les larcins qu'elles arrêtent, les larmes qu'elles étanchent, les blessures qu'elles ferment, le doux sommeil qu'elles rendent, les embûches et les trahisons dont elles préservent ceux-là mêmes qui blasphèment contre leur divine autorité. Ah! si l'horloge éternelle où se comptent les prières des saints et les larmes du remords venait tout à coup à s'arrêter, quel effrayant témoignage serait rendu à la puissance du christianisme par la suspension de tous les services qu'il rend au monde!

La religion n'a jamais été mieux célébrée que par le vide affreux qu'a laissé parmi nous l'affaiblissement de son empire.

Cependant le moment n'est peut-être pas éloigné où la religion ressaisira la puissance

A ceux qui regardent la situation des affaires, il ne saurait rester un doute qu'à moins qu'une nouvelle révolution intérieure ou une grande guerre étrangère ne fournissent un aliment à la flamme des activités particulières, il faut que le retour vers la foi de nos pères se décide et se précipite. Pour ceux qui voient dans cette foi l'œuvre divine, il y a certitude que, dès qu'elle est débarrassée des obstacles qui nuisent à son autorité naturelle, elle touche, persuade et domine.

Mais, demandera-t-on, à quels signes reconnaissez-vous cet heureux travail dans les ames rassasiées d'inquiétude et fatiguées d'incrédulité?

Tout le monde dit que ce changement s'opère, et c'est déjà une nouveauté que ce cri unanime. Les écrivains tournent aux croyances chrétiennes, autre indice que le soleil se lève de ce côté. Les arts choisissent, entre les diverses impressions qu'ils nous font éprouver, celles qui naissent des combats de l'ame abîmée par les passions, et éclairée d'un rayon d'espérance et de foi, demi-jour qui lui vient comme un rêve des jours purs de notre enfance. La jeunesse, loin de se piquer de profession des maximes du XVIIIe siècle, se prend de respect pour les esprits sérieux et les caractères dont la mâle et sainte droiture lui est garantie. Un dégoût pour les

légèretés frivoles et brillantes, un mépris des vies politiques sans mesure et sans dignité, une aversion contre les fortunes escamotées par l'art de bien jouer avec ses serments; voilà ce qui annonce le vif et énergique refleurissement du sentiment moral. Une corde longtemps muette se réveille dans tous les cœurs; et ce son qui s'échappe de tout côté est comme un soupir de l'exilé qui se souvient de sa patrie.

Tout cela n'est pas une conversion générale de la nation. Il serait absurde de supposer qu'un peuple change d'habitudes en masse; mais, enfin, si les pères ne deviennent pas tous chrétiens, ils sentiront le besoin par l'expérience de leurs misères, de nourrir leurs enfants dans cette foi qui leur a manqué; et c'est cette disposition qui promet la régénération religieuse.

Ainsi, l'enseignement de la jeunesse appelle toute la sollicitude des hommes qui désirent donner un caractère de durée et de fécondité à ces bons mouvements de l'esprit public.

CHAPITRE X.

DE LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT.

Le gouvernement tient dans sa main l'éducation de la France qui vient de naître, et qui succédera à celle qui lui obéit : c'est donc à lui

qu'on demandera compte un jour des soins qu'il aura pris de rendre aussi religieux qu'il lui était possible, l'enseignement dont il garde avec tant de jalousie le redoutable dépôt [1].

Le régime universitaire, tel qu'il est établi depuis sa fondation par Napoléon, n'a produit d'autre éducation que celle dont nous voyons les fruits dans les hommes qui comptent de trente à quarante ans : c'est sous l'empire de cette institution que nous sommes arrivés à l'incrédulité d'esprit et à ces misères du cœur dont nous cherchons à nous délivrer; il est donc permis de croire que la cause du mal ne peut devenir le principe du remède

Si la régénération sociale tient à l'éducation publique, et que celle-ci ait failli, pendant vingt-cinq ans, à l'obligation d'être chrétienne, la plupart des maîtres d'aujourd'hui, nourris sous cette discipline incomplète, ne sont pas en état de donner à leurs disciples ce qu'ils n'ont jamais reçu. C'est donc entretenir une espérance chimérique que de s'attendre à voir éclore des croyances sous la culture des incrédules. Or, il nous paraît de toute impossibilité que les chefs de l'Université trouvent un moyen de changer

[1] Ceci a été écrit avant la présentation de la loi sur l'enseignement secondaire.

la confidence perpétuelle de ses misères; par la nature des devoirs du sacerdoce, qui n'est déjà qu'un enseignement sublime; par l'esprit de charité et de douceur né de la prière et de la continence, eux seuls peuvent s'égaler aux immenses obligations imposées par le ministère de l'enseignement.

Serait-ce parce qu'on reconnaît trop bien la supériorité du maître catholique sur tout autre, qu'on hésite à laisser la jeunesse passer dans son école? Mais on concevrait malaisément de pareils motifs, puisque le premier intérêt, comme le premier devoir du gouvernement, est de former la génération qui doit nous remplacer, à la meilleure et à la plus religieuse discipline.

Le vrai fondement des craintes qu'inspire l'intervention du clergé dans l'éducation publique est, sans aucun doute, l'idée qu'il a vu, d'un œil chagrin, le renversement de la branche aînée; qu'il porte, sous la tunique sainte, le cilice des regrets, et qu'une classe d'hommes imbue de sentiments si défavorables à la royauté nouvelle et aux institutions représentatives, ne pourrait être chargée, sans danger, d'instruire et d'élever le peuple qui obéira à cette couronne et à ces lois dans quinze ans.

La question de la liberté de l'enseignement prend ainsi un caractère politique; mais il s'en

faut de beaucoup que l'éducation universitaire ait actuellement pour effet de rendre la jeunesse docile et affectionnée au gouvernement. On le sait trop bien : l'esprit de sédition et de républicanisme est assis sur les bancs de nos écoles, d'où il suit qu'il est déjà douteux que la liberté d'enseignement produise un résultat pire que celui auquel nous a menés le régime du monopole.

Mais, dût-il arriver que l'esprit des disciples formés par le clergé ne fût pas entièrement tel qu'il devrait être, je demanderai s'il ne serait pas néanmoins préférable d'avoir une jeunesse élevée dans la foi chrétienne, quoiqu'en même temps nourrie en des sentiments mal accommodés aux choses présentes, que d'avoir une génération tout entière chargée des mêmes sentiments, et, en outre, pauvre de toutes croyances? Il me semble que le pain de vérité neutraliserait le levain de contradiction et d'indifférence pour le gouvernement, que l'on suppose déposé aux cœurs de la jeunesse, par l'éducation catholique ; que la foi et les devoirs dont cette éducation est accompagnée supprimeraient les principaux dangers redoutés par la couronne, tandis qu'au contraire l'incrédulité et l'absence de tout frein moral, mêlées à des opinions turbulentes et démocratiques, rendraient ces dernières plus actives et plus menaçantes encore pour le repos de l'État.

Du reste, la religion catholique fait un devoir du respect des puissances établies, et si elle a été tournée de nos jours en instrument de républicanisme, c'est par le fougueux et solitaire génie d'un prêtre dont le nom a été renié par tous ses disciples.

Quel est le plus pressant besoin de la jeunesse? ne sont-ce pas des croyances; et ne doit-on pas tout faire pour remédier à un mal qui amenerait, par sa durée, les bouleversements qu'une prudence trop courte croit éviter, en retardant l'action du catholicisme. Certes, ce n'est pas la privation des idées constitutionnelles qui est à redouter dans notre siècle; elles nous sont inspirées par tout ce qui frappe nos yeux et nos oreilles; elles sont dans les mœurs, dans les lois, le plaisir, la gloire, le malheur, dans nos craintes comme dans nos espérances; elles nous environnent de leurs images, nous pressent de leur influence, nous entraînent dans leur mouvement; elles remplissent le monde, tiennent en haleine tous les rois, font soupirer tous les peuples, et se déclarent souveraines maîtresses de l'avenir. S'il est un danger qui menace les trônes qu'elles ont fondés, ce n'est pas celui qui naîtrait de leur affaiblissement, mais de leur excès; elles exercent un empire si actif, si irrésistible, si pénétrant; elles sont si subtiles, si journalières, si

bien mêlées à l'air, à la lumière et à la vie, que les hommes qui détestent le plus leur accroissement, qui maudissent, comme trop fatal pour le genre humain, le moment où elles ont pris naissance dans le monde, qui professent les maximes les plus opposées à la forme de gouvernement qu'elles engendrent, ces mêmes hommes subissent malgré eux les impressions de la politique qu'ils respirent.

C'est qu'en effet on ne résiste pas mieux aux idées générales de son temps qu'aux influences des airs, des eaux et des lieux. Le plus fougueux partisan du régime absolu, le rejeton le plus altier des souches féodales, le prêtre le plus prompt à frissonner et à se signer aux seuls mots de charte et de révolution, participent toutefois, dans l'occasion, aux idées, au langage et aux droits qu'inspirent, que produisent et que confèrent les institutions libres.

Si les choses vont ainsi, on ne peut craindre avec raison que la jeunesse, naturellement portée vers les sentiments généreux, les notions d'égalité, de patrie et de civilisation, et préservée de l'influence qu'exercent sur le jugement les émotions chagrines du passé, ou les analogies tirées des évènements qu'on a vus, devienne etrangère ou ennemie aux institutions qui nous régissent, parce qu'elle sera élevée par des laïcs

catholiques ou des membres du clergé. Ses nouveaux précepteurs voudraient la faire rétrograder vers le culte des formes surannées du despotisme, qu'ils verraient leurs efforts échouer contre les propensions de l'âge, les effets naturels des passions et la puissance perpétuelle de l'exemple. Ce n'est pas d'ailleurs à une époque où il est trop justement reproché à la jeunesse de dépasser, dans la fougue de ses désirs, la limite des concessions raisonnables faites par la royauté, qu'on est bien venu à craindre pour elle le danger d'une éducation illibérale.

Tout gouvernement repose sur un certain principe ; et c'est de l'abus de ce principe que prennent naissance les véritables périls. Loin de craindre, dans ce cas, l'action d'un principe différent, la politique du pouvoir est de l'encourager pour neutraliser l'exagération d'un mobile exclusif. C'est ainsi que le gouvernement de Napoléon, né d'une révolution et fondé sur les armes, n'avait pas à craindre de devenir jamais théocratique. Le péril qui le menaçait était bien plutôt l'excès du mouvement militaire, et telle a été, en effet, la cause de sa ruine. Napoléon avait compris cette haute vérité en relevant les autels, en protégeant le clergé, et en contre-balançant les souvenirs de l'anarchie et les passions populaires par l'autorité de l'ordre moral et la des-

cente de la parole évangélique. Nous ne doutons pas qu'il ait dû d'abord son affermissement à son adresse dans l'art d'opposer une digue religieuse à l'abus des idées qui l'avaient fait monter sur le trône, et nous voyons l'une de ses plus énormes fautes dans son injuste et violente querelle avec le chef de l'Église.

Au contraire, le règne des Bourbons se rouvrait en 1814, entouré de circonstances qui le rendaient nécessairement tout monarchique et tout religieux. Il n'y avait pas de danger pour eux de manquer d'appui du côté des idées catholiques. Elles les escortaient, rentraient avec les descendants de saint Louis, dans le palais de leurs pères, et leur étaient unies comme leur nom, leurs droits, leur histoire. Ce qui leur importait donc, c'était de remédier à ce qui leur manquait, par rapport aux institutions, à l'affection populaire, à l'esprit d'égalité. Leur devoir et leur politique leur commandaient de favoriser le développement constitutionnel ; de se déclarer sincères protecteurs de l'égalité ; de balancer enfin l'esprit catholique et nobiliaire par les poids réguliers du gouvernement représentatif. Ils ont péri pour avoir négligé de chercher un équilibre à l'extension exagérée du principe de leur origine.

Le gouvernement de Louis-Philippe, étant

sorti d'une révolution dirigée contre un pouvoir qui avait fait alliance avec le clergé, se trouvait par là enraciné dans la liberté et l'égalité : l'esprit constitutionnel ne pouvait lui manquer; certes, il n'avait pas besoin de l'aiguillonner ; cet esprit était assez développé de lui-même. Les objets qu'il devait prendre en plus sérieuse considération étaient donc les idées qui semblaient précipitées du même coup qui avait frappé Charles X. Si parmi elles, il s'en trouvait qui importassent au rétablissement de l'ordre moral, et pussent contre-peser l'orgueil et la fougue que produisent dans les cœurs les transports d'une victoire populaire, il lui fallait employer tous ses efforts à refaire une place pour ces idées dans la société nouvelle. Je n'ai pas besoin de dire que les croyances chrétiennes et le respect des peuples pour le culte et le clergé me paraissent au nombre de ces doctrines et habitudes, dont l'absence forme un vide cruel, et qu'il est si urgent de faire renaître.

Or, si en modifiant le régime de l'Université le gouvernement peut atteindre ce résultat, il ne doit pas différer l'accomplissement de la promesse faite, en 1830, par la dynastie qui nous gouverne.

Cependant nous ferons observer que, lorsque nous avons prétendu qu'un gouvernement

devait s'attacher à se mettre en garde contre l'exagération du système qui a présidé à son existence, nous n'avons pas voulu dire qu'il favorisât un système contraire, de manière à paraître abandonner son principe ; non, nous sommes les premiers à reconnaître qu'une semblable conduite amenerait les plus graves dangers. Le sublime de l'habileté politique consiste donc, suivant nous, à entrer dans un ordre d'idées différent de celui qui nous fait exister, en vertu du développement même de ce dernier; c'est à dire à choisir, pour favoriser les tendances que nous avons représentées comme faisant équilibre à nos allures primitives, des moyens qui découlent naturellement du système sur lequel notre puissance repose.

Un gouvernement tout militaire, qui voudrait, par exemple, encourager le commerce, devrait se servir de quelque expédient tiré de l'esprit militaire lui-même, pour communiquer une impulsion commerciale à la nation, de sorte qu'elle coulât, par un passage naturel et insensible, de l'amour des armes à la pratique du négoce. Ainsi, un gouvernement théocratique, assez sage pour céder quelque chose à la liberté, serait aussi habile que prévoyant, s'il ne conduisait ses peuples à des institutions libres que par des pentes religieuses; et un gouvernement populaire, qui ten-

drait à faire revivre dans le cœur de ses sujets des croyances à demi effacées par des commotions récentes, agirait très politiquement en rétablissant l'empire des idées chrétiennes par des procédés empruntés à la liberté.

Si nous appliquons ce raisonnement au régime impérial, au gouvernement des Bourbons et à la royauté de 1830, nous reconnaîtrons que Napoléon rétablissait la noblesse avec une profonde habileté, lorsqu'il la créait avec des roturiers, et détruisait l'égalité par l'égalité. Nous avouerons aussi qu'il revenait au respect de l'autorité pontificale avec une merveilleuse intelligence des intérêts de sa grandeur, en forçant le chef de la religion catholique d'abandonner le siége de l'Église pour venir, au pied de l'autel de Notre-Dame, consacrer sur son front le diadême de la fortune, et bénir entre ses mains le sceptre dérobé à la révolution.

Si les Bourbons, rétablis en la possession de cette couronne que l'excès de la passion des armes avait fait perdre à Napoléon, eussent imité la politique dont il fit preuve au début de son règne, ils auraient favorisé l'esprit constitutionnel à l'aide des idées chrétiennes, et se seraient servis, pour conférer sans danger plus de droits à la nation, de maximes et d'institutions dérivées du principe catholique; mais ils ont

marché sur les traces de Napoléon aveuglé vers la fin du régime impérial; et de même qu'il s'est précipité en forçant le ressort militaire, ils se sont perdus en développant, outre mesure, le principe monarchique et religieux.

Le gouvernement de juillet doit éviter de tomber dans la même faute, et s'il existait pour lui un moyen de redonner à la nation le respect, l'habitude et la pratique des choses saintes, et que ce moyen découlât de la liberté, qui est son souffle vital, il ne devrait pas négliger de mettre à profit un si admirable concours de circonstances. Eh bien! ce concours existe; il dépend de lui de préparer à la France un avenir meilleur, au regard de la religion. La liberté de l'enseignement, promise par la royauté nouvelle au moment où la révolution abdiquait entre les mains du roi qu'elle se donnait, paraît donc imprégnée de l'esprit de cette révolution; elle est tout à fait sortie, comme un fruit naturel, de la tige de la jeune monarchie, et si elle doit avoir pour effet d'amener la création de maisons d'éducation, où l'enseignement soit religieux, et de tirer ainsi les croyances de leur tombeau autour duquel nous exhalons de vains regrets, elle fournit au gouvernement cet heureux accord que nous avons signalé comme si utile et si important à rencontrer, l'accord du principe d'origine,

et du moyen qui développe un autre principe dont l'absence serait funeste au maintien de ce qui est.

L'objection perpétuellement mise en avant contre la liberté d'enseignement est l'anarchie qu'elle produira dans la société, l'issue ouverte à toutes les rêveries, toutes les extravagances, toutes les folles ou méchantes pensées de l'homme. On voit déjà la jeunesse livrée à la domination des doctrines les plus insensées ; on voit l'athéisme et le matérialisme, professés à côté du saint-simonisme, ou de l'ultramontanisme, les utopies de la république tout près des chimères du carlisme, et le trouble, la désunion, l'avenir compromis, tous les vents soufflant du ciel, la révolution dans l'État devant suivre infailliblement la confusion dans les esprits.

Mais voilà bien du bruit et des alarmes sans sujet. De quoi s'agit-il ? de donner aux maîtres de pension l'autorisation de faire parcourir chez eux à leurs élèves un cours complet d'études classiques : ni plus ni moins. Que la maison s'appelle pensionnat ou collége, qu'importe ? Déjà le nombre des maîtres de pension n'est pas limité. Ne les obligez pas à envoyer nos enfants dans vos colléges, et nous sommes satisfaits. Où est donc le grand sujet de scandale et d'épouvante ? Qui empêcherait aujourd'hui même des athées, des

saint-simoniens, des matérialistes, des ultramontains, des carlistes d'ouvrir des pensionnats, en se conformant à la loi? Qui les empêcherait, eux qui choisissent les maîtres attachés à leurs établissements, de nourrir les enfants, réunis entre leurs mains, dans ces diverses opinions? Ce n'est pas la nécessité où ils sont d'envoyer leurs élèves sucer, matin et soir, les leçons du collége, qui préserverait leur enseignement intérieur du venin des mauvaises doctrines. Ne retiennent-ils pas leurs élèves dans leurs établissements, pendant les restes du jour? L'éducation morale n'est-elle pas toute de leur ressort? On sait que la discipline d'une maison, les paroles qu'on y entend, les exemples qu'on y reçoit, l'esprit général qui y règne, indépendamment des leçons qui y sont données, donnent le pli aux mœurs et aux sentiments des élèves; ainsi un chef d'institution, qui aurait l'intention d'enseigner le républicanisme, pourrait le faire tout aussi bien sous le régime universitaire que sous celui de la liberté, en supposant que les garanties d'admission et de surveillance demeurassent les mêmes. Ce que je dis d'un chef d'institution à qui il aurait pris la rage d'enseigner les opinions républicaines s'appliquerait à un autre qui serait atteint de la manie du prosélytisme carliste, et ainsi du reste.

Donc, ou les garanties exigées actuellement par l'Université sont illusoires, et alors il n'y a pas à perdre au change ; ou elles sont efficaces, et comme on les peut retenir sous le régime de la liberté, les dangers qu'on prévoit ne sauraient se réaliser.

CHAPITRE XI.

DU SALAIRE DONNÉ AU CLERGÉ.

Des hommes amoureux d'expériences nouvelles ont exprimé bien haut le vœu un peu téméraire que notre clergé cessât d'être salarié sur le budget de l'État. Les fidèles se chargeraient de pourvoir à la subsistance de leurs prêtres et aux frais du culte établi selon leurs croyances.

On dit que la religion serait déliée, par là, de toute sujétion envers la puissance séculière, et que l'état extérieur de l'Église représenterait fidèlement la place que la foi s'est faite dans les cœurs.

Mais le gouvernement n'est-il pas l'obligé de la religion pour tous les sentiments honnêtes qu'elle inspire, pour tous les crimes qu'elle empêche, et les solides garanties qu'elle donne à la paix du royaume? S'il en est ainsi, nous ne saurions considérer l'appui qu'il lui accorde comme un bienfait qui la lui assujettisse : et vous vous em-

pressez trop de lui porter secours pour une religion qui n'existe pas.

Il vous paraît juste que les frais d'une religion soient seulement à la charge de ceux qui y croient.

Mais si elle rend le meurtre et le larcin plus rares, si elle donne la résignation au pauvre et la sécurité au riche, ceux qui la nient comme fausse ne sont pas admis à la méconnaître comme inutile. En tant que principe de vérité, ils ne lui doivent rien, soit ; mais, comme institution politique, ils ont envers elle une *dette légitime*.

Incrédules ou croyants, nous avons contracté une obligation envers tout culte établi qui soutient les mœurs publiques : le déiste est le débiteur de toutes les religions ; le catholique l'est du protestantisme et du judaïsme, et réciproquement.

Tous ils acquittent, par l'impôt, ces diverses obligations auxquelles l'État se charge de satisfaire en leur nom ; car si les individus ne doivent compte qu'à eux-mêmes des sacrifices qu'ils font pour leur intérêt ou leur agrément propre, tout ce qui est d'un bénéfice général, tout ce qui profite à la communauté doit être maintenu par la prévoyance de la loi. Or, les religions, nous le répétons, doivent être traitées en institutions sociales [1].

[1] On pourrait ajouter que le traitement affecté aux prêtres catholiques n'est qu'une indemnité pour les biens

Veut-on que ce soit le clergé qui, dans l'intérêt de sa dignité, renonce au salaire qu'il tient de l'État? Mais qu'est-ce que la majesté du sacerdoce aurait à gagner au langage que le prêtre serait obligé de tenir aux fidèles? « Je vis du produit de l'autel, et je vous vendrai désormais le droit d'approcher du Dieu dont je suis le ministre. »

Songe-t-on à toutes les blessures que recevrait la noble fierté du pasteur attendant sa subsistance de la bonne volonté de ceux dont il règle la foi et corrige les mœurs?

Tenez compte au moins de l'exiguité des fortunes particulières, de l'inconstance de notre humeur, de l'économie de notre or en faveur du plaisir. Ah! si le maintien du culte dépendait tout à coup de nos offrandes volontaires, combien de pasteurs dénués de ressources, de prières interrompues, de temples abandonnés!

Beaux esprits si féconds en rêves magnifiques, qui parlez, avec des expressions si relevées, de l'indépendance de l'Église, pesez donc un peu

dont le clergé a été dépossédé en 1789. On doit évaluer ces biens à plusieurs milliards, et la loi rendue à cette époque avait stipulé, de la manière la plus formelle, une indemnité de 100 millions de rente. Le clergé n'est porté aujourd'hui sur le budget que pour une somme de 34 millions.

Là, le peuple traite de toutes ses affaires; les citoyens agissent toujours de concert, et leur association supplée aux prévoyances de la loi. Chez nous, il y a un pouvoir qui se substitue à la nation, représente son esprit, résume ses efforts et agit comme elle agirait elle-même. Mais leur organisation communale est si puissante, que l'action collective des individus suffit pour amener ces mêmes résultats que nos gouvernements sont chargés de produire.

A quoi servirait au gouvernement de chaque État de l'Union de percevoir un impôt sur les citoyens, et de le reverser aux mains des ministres de chacune de leurs sectes, lorsque les particuliers s'entendent fort bien pour se taxer eux-mêmes dans cette intention, et entretenir leurs clergés respectifs.

N'omettons pas que tous les Américains sont pénétrés des effets salutaires qui découlent des croyances chrétiennes pour la paix intérieure de leur communauté; d'où il suit que chaque individu, chrétien ou non lui-même, se met dans la situation du gouvernement qui doit, chez nous, travailler à la diminution des crimes, et chercher des garanties à l'existence de la société.

On reconnaîtra donc qu'avant de rayer notre clergé du budget de l'État, il faut avoir, sinon le gouvernement républicain, du moins les institu-

tions communales, l'esprit d'association, la sévérité générale dans les mœurs, qui laissent sans danger le culte américain à la discrétion de la piété publique.

Partisan zélé des libertés communales, je pousse des vœux, du fond de mon cœur, pour qu'arrivant à ressembler, sur ce point, au peuple américain, un jour nous puissions, comme eux, pourvoir nous-mêmes à la rémunération de notre clergé.

CHAPITRE XII.

DU CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE.

Il est des esprits un peu chagrins, en matière religieuse, qui refusent à approuver dans l'Église la discipline du célibat; ils plaignent le prêtre d'être condamné à un état condamné par la nature elle-même. S'il succombe, disent-ils, le voilà obligé de prononcer chaque jour son arrêt, et de boire, dans le calice de la vie, sa mort éternelle. S'il résiste, il dit à la joie la plus innocente : Je me défie de vous; et aux plaisirs les plus légitimes : Vous êtes un artifice du démon. Il s'accuse même de ses rêves au pied de l'autel, et sa vie est un tissu de terreurs, de précautions et de tortures. Ainsi, solitaire et farouche, il ne saurait entretenir les familles des devoirs attachés aux

liens qu'il ne connaît pas; et s'il parle à son troupeau, c'est de l'enfer qu'il redoute.

Vous qui tenez ce langage, je vous demande de méditer le bonheur que lui fait éprouver la célébration des saints mystères! Un mot de sa bouche force le ciel à s'entr'ouvrir; le créateur du ciel et de la terre, ramassant sa majesté infinie sous un pain qui n'est plus, vient renouveler chaque jour, à sa voix, par le plus sublime de tous les miracles, le sacrifice du Golgotha. Imaginez-vous la félicité d'un homme croyant qu'il fait descendre l'Éternel, qu'il s'incorpore la vie et la perfection, et se nourrit de la Divinité?

Le ministre d'un culte qui admet ces croyances ne peut connaître le vide rongeur, le poids d'ennui qui affligent les enfants du siècle. Cessez de le plaindre; il peut aimer, et il n'est jamais seul.

Je vous entends : il est bien peu de prêtres, répondrez-vous, chez qui le raisonnement ou l'habitude n'ait pas détruit ou émoussé la foi au sacrifice qu'ils célèbrent.

Regardez l'inconséquence : vous êtes amenés à ne réclamer la dispense du célibat qu'en faveur des pasteurs incrédules. Mais ceux-ci acquerront-ils, en se mariant, une foi plus vive aux mystères de leur culte? non, sans doute; eh bien! s'il est inutile que les prêtres qui croient se marient, et

s'il ne sert de rien aux autres de se marier pour croire, que dire de votre remède aux prétendues plaies de l'Église?

Si vous-mêmes vous êtes catholiques, gardez d'outrager vos propres croyances, en niant la céleste vertu du plus auguste des sacrements : nommez la communion le vrai mariage du prêtre. Que si vous n'êtes plus catholiques, ou ne l'avez jamais été, ordonnez mieux vos attaques; au lieu de chercher à corriger notre discipline, commencez par prouver la fausseté de nos dogmes.

C'est le célibat qui fait la prééminence de notre prêtre sur tous les prêtres des communions dissidentes. Il habite, par la sainteté de ses mœurs, une solitude auguste. Déjà élevé à part de la société par les sublimes fonctions du sacerdoce, il est encore mieux séparé de nous par cette absence de tout lien, de toute affection terrestre, de tout embarras domestique. Son amour ne se concentre pas dans un petit nombre d'objets, mais va embrasser tous les hommes. Chacun des battements de son cœur est à ses frères ou à la vérité.

Les vertus domestiques, à l'exception de la piété filiale, n'ont pu se personnifier dans le Christ. Le Sauveur devait offrir le type de la perfection humaine : or, le célibat et le dévouement à nos semblables sont la source et la pratique des plus hautes vertus. Le prêtre, imita-

teur de son Dieu, est donc, comme lui, non le modèle du père, de l'époux, du roi, du juge, etc., c'est à dire de l'homme assujetti à certains devoirs dérivant d'une destinée ou d'une fortune particulière, mais il sert de modèle général à l'homme, dans nos rapports les plus parfaits et les plus intimes avec la Divinité; il est l'image la plus complète de la victoire sur nos passions, le miroir de la sainteté dans ce qu'elle a de plus héroïque. C'est ainsi que son Dieu ayant daigné se précipiter dans l'homme, homme il lui est prescrit de s'élancer en Dieu.

La virginité communique au sacerdoce un esprit d'immutabilité assorti à cette religion, maîtresse des siècles, qui les traverse en demeurant toujours la même dans ses dogmes, sa morale et sa discipline. Le prêtre non marié n'est plus que prêtre. S'il avait une compagne, des enfants, une partie de lui serait au monde; il se rattacherait à ce flux d'idées et de sentiments qui va et vient chez les hommes. Il recevrait ce trouble qui est le contre-coup des évènements et des affaires. Mais, vivant seul, il trouve dans le temple un abri pour ses jours. Il semble faire portion de l'autel et du tabernacle; son ame est en paix et dans le silence comme la maison du Seigneur; rien ne change dans sa vie que la vie elle-même qui décline pour lui vers l'immortalité; dans un

ses désirs achève bientôt d'en devenir maître. On peut s'accoutumer aux poisons jusqu'à les avaler sans mourir. Il est des ermitages placés aux cimes des montagnes, plus haut que la foudre; un bon navire glisse sur les tempêtes qui le portent elles-mêmes jusqu'au rivage; et plus le cœur résiste aux passions, plus vite elles se taisent et s'endorment. L'habitude de la continence en fait un trésor facile à garder. Donnez à votre ame la discipline de la foi, à votre esprit le frein du travail, à votre corps l'exercice des soins de la charité, et si vous avez été chaste quelque temps, vous le serez, s'il vous plaît, le reste de votre vie.

Ne pas le croire, c'est nier la grâce qui aide celui qui s'efforce, couronne celui qui aime, prête des ailes à qui veut s'envoler.

Mais ce qui est beaucoup plus difficile que d'enchaîner toujours ses sens, c'est tantôt de les satisfaire, tantôt de les brider, de courir sur des charbons de feu et de ne pas s'en laisser brûler, d'être marié, enfin, et de se conserver pur.

Plus d'une fois on a dit, avec raison, que le célibat supprimé, la confession auriculaire disparaîtrait; personne n'irait verser la confidence de ses misères au sein d'un prêtre marié. On craindrait de ne plus trouver de place pour un dépôt

saint-simoniens, des matérialistes, des ultramontains, des carlistes d'ouvrir des pensionnats, en se conformant à la loi? Qui les empêcherait, eux qui choisissent les maîtres attachés à leurs établissements, de nourrir les enfants, réunis entre leurs mains, dans ces diverses opinions? Ce n'est pas la nécessité où ils sont d'envoyer leurs élèves sucer, matin et soir, les leçons du collége, qui préserverait leur enseignement intérieur du venin des mauvaises doctrines. Ne retiennent-ils pas leurs élèves dans leurs établissements, pendant les restes du jour? L'éducation morale n'est-elle pas toute de leur ressort? On sait que la discipline d'une maison, les paroles qu'on y entend, les exemples qu'on y reçoit, l'esprit général qui y règne, indépendamment des leçons qui y sont données, donnent le pli aux mœurs et aux sentiments des élèves; ainsi un chef d'institution, qui aurait l'intention d'enseigner le républicanisme, pourrait le faire tout aussi bien sous le régime universitaire que sous celui de la liberté, en supposant que les garanties d'admission et de surveillance demeurassent les mêmes. Ce que je dis d'un chef d'institution à qui il aurait pris la rage d'enseigner les opinions républicaines s'appliquerait à un autre qui serait atteint de la manie du prosélytisme carliste, et ainsi du reste.

Donc, ou les garanties exigées actuellement par l'Université sont illusoires, et alors il n'y a pas à perdre au change ; ou elles sont efficaces, et comme on les peut retenir sous le régime de la liberté, les dangers qu'on prévoit ne sauraient se réaliser.

CHAPITRE XI.

DU SALAIRE DONNÉ AU CLERGÉ.

Des hommes amoureux d'expériences nouvelles ont exprimé bien haut le vœu un peu téméraire que notre clergé cessât d'être salarié sur le budget de l'État. Les fidèles se chargeraient de pourvoir à la subsistance de leurs prêtres et aux frais du culte établi selon leurs croyances.

On dit que la religion serait déliée, par là, de toute sujétion envers la puissance séculière, et que l'état extérieur de l'Église représenterait fidèlement la place que la foi s'est faite dans les cœurs.

Mais le gouvernement n'est-il pas l'obligé de la religion pour tous les sentiments honnêtes qu'elle inspire, pour tous les crimes qu'elle empêche, et les solides garanties qu'elle donne à la paix du royaume? S'il en est ainsi, nous ne saurions considérer l'appui qu'il lui accorde comme un bienfait qui la lui assujettisse : et vous vous em-

pressez trop de lui porter secours pour une sujétion qui n'existe pas.

Il vous paraît juste que les frais d'une religion soient seulement à la charge de ceux qui y croient.

Mais si elle rend le meurtre et le larcin plus rares, si elle donne la résignation au pauvre et la sécurité au riche, ceux qui la nient comme fausse ne sont pas admis à la méconnaître comme inutile. En tant que principe de vérité, ils ne lui doivent rien, soit ; mais, comme institution politique, ils ont envers elle une dette *légitime*.

Incrédules ou croyants, nous avons contracté une obligation envers tout culte établi qui soutient les mœurs publiques : le déiste est le débiteur de toutes les religions ; le catholique l'est du protestantisme et du judaïsme, et réciproquement.

Tous ils acquittent, par l'impôt, ces diverses obligations auxquelles l'État se charge de satisfaire en leur nom ; car si les individus ne doivent compte qu'à eux-mêmes des sacrifices qu'ils font pour leur intérêt ou leur agrément propre, tout ce qui est d'un bénéfice général, tout ce qui profite à la communauté doit être maintenu par la prévoyance de la loi. Or, les religions, nous le répétons, doivent être traitées en institutions sociales [1].

[1] On pourrait ajouter que le traitement affecté aux prêtres catholiques n'est qu'une indemnité pour les biens

Veut-on que ce soit le clergé qui, dans l'intérêt de sa dignité, renonce au salaire qu'il tient de l'État? Mais qu'est-ce que la majesté du sacerdoce aurait à gagner au langage que le prêtre serait obligé de tenir aux fidèles? « Je vis du produit de l'autel, et je vous vendrai désormais le droit d'approcher du Dieu dont je suis le ministre. »

Songe-t-on à toutes les blessures que recevrait la noble fierté du pasteur attendant sa subsistance de la bonne volonté de ceux dont il règle la foi et corrige les mœurs?

Tenez compte au moins de l'exiguité des fortunes particulières, de l'inconstance de notre humeur, de l'économie de notre or en faveur du plaisir. Ah! si le maintien du culte dépendait tout à coup de nos offrandes volontaires, combien de pasteurs dénués de ressources, de prières interrompues, de temples abandonnés!

Beaux esprits si féconds en rêves magnifiques, qui parlez, avec des expressions si relevées, de l'indépendance de l'Église, pesez donc un peu

dont le clergé a été dépossédé en 1789. On doit évaluer ces biens à plusieurs milliards, et la loi rendue à cette époque avait stipulé, de la manière la plus formelle, une indemnité de 100 millions de rente. Le clergé n'est porté aujourd'hui sur le budget que pour une somme de 34 millions.

pressez trop de lui porter secours pour une sujétion qui n'existe pas.

Il vous paraît juste que les frais d'une religion soient seulement à la charge de ceux qui y croient.

Mais si elle rend le meurtre et le larcin plus rares, si elle donne la résignation au pauvre et la sécurité au riche, ceux qui la nient comme fausse ne sont pas admis à la méconnaître comme inutile. En tant que principe de vérité, ils ne lui doivent rien, soit ; mais, comme institution politique, ils ont envers elle une dette *légitime*.

Incrédules ou croyants, nous avons contracté une obligation envers tout culte établi qui soutient les mœurs publiques : le déiste est le débiteur de toutes les religions ; le catholique l'est du protestantisme et du judaïsme, et réciproquement.

Tous ils acquittent, par l'impôt, ces diverses obligations auxquelles l'État se charge de satisfaire en leur nom ; car si les individus ne doivent compte qu'à eux-mêmes des sacrifices qu'ils font pour leur intérêt ou leur agrément propre, tout ce qui est d'un bénéfice général, tout ce qui profite à la communauté doit être maintenu par la prévoyance de la loi. Or, les religions, nous le répétons, doivent être traitées en institutions sociales [1].

[1] On pourrait ajouter que le traitement affecté aux prêtres catholiques n'est qu'une indemnité pour les biens

Veut-on que ce soit le clergé qui, dans l'intérêt de sa dignité, renonce au salaire qu'il tient de l'État? Mais qu'est-ce que la majesté du sacerdoce aurait à gagner au langage que le prêtre serait obligé de tenir aux fidèles? « Je vis du produit de l'autel, et je vous vendrai désormais le droit d'approcher du Dieu dont je suis le ministre. »

Songe-t-on à toutes les blessures que recevrait la noble fierté du pasteur attendant sa subsistance de la bonne volonté de ceux dont il règle la foi et corrige les mœurs?

Tenez compte au moins de l'exiguité des fortunes particulières, de l'inconstance de notre humeur, de l'économie de notre or en faveur du plaisir. Ah! si le maintien du culte dépendait tout à coup de nos offrandes volontaires, combien de pasteurs dénués de ressources, de prières interrompues, de temples abandonnés!

Beaux esprits si féconds en rêves magnifiques, qui parlez, avec des expressions si relevées, de l'indépendance de l'Église, pesez donc un peu

dont le clergé a été dépossédé en 1789. On doit évaluer ces biens à plusieurs milliards, et la loi rendue à cette époque avait stipulé, de la manière la plus formelle, une indemnité de 100 millions de rente. Le clergé n'est porté aujourd'hui sur le budget que pour une somme de 34 millions.

les conséquences de vos pompeuses propositions, ou tenez mieux en bride votre génie inventif, et peut-être aussi votre appétit pour la gloire humaine!

Qui ne frémirait à l'image des résultats que j'ai signalés! Le pauvre n'aurait plus de Dieu que sous le bon plaisir du riche; le repentir demanderait : Où y a-t-il encore un autel debout pour recevoir des larmes? car la grandeur des temples ne doit pas se mesurer par le nombre de ceux qui croient, mais de tous ceux qui, en passant devant leurs portiques, peuvent être tentés d'y venir prier.

Sans doute, le culte catholique, laissé à la merci de notre générosité, ne périrait pas tout entier; il retrouverait, avec le temps, de nouvelles ressources. Les fidèles mourants enverraient, de leur lit de douleur, quelques dons sur l'autel, comme un pieux rachat de leur ame. Mais ce serait en redevenant propriétaire une seconde fois que l'Église se suffirait à elle-même; et nos lois s'opposeraient à ce que cette noble indigente recueillît les richesses de ceux de ses enfants qui meurent dans son sein.

On se prévaut de l'exemple des États-Unis d'Amérique; mais, pour imiter cette nation sur un point, il faudrait lui ressembler dans tout le reste.

Là, le peuple traite de toutes ses affaires; les citoyens agissent toujours de concert, et leur association supplée aux prévoyances de la loi. Chez nous, il y a un pouvoir qui se substitue à la nation, représente son esprit, résume ses efforts et agit comme elle agirait elle-même. Mais leur organisation communale est si puissante, que l'action collective des individus suffit pour amener ces mêmes résultats que nos gouvernements sont chargés de produire.

A quoi servirait au gouvernement de chaque État de l'Union de percevoir un impôt sur les citoyens, et de le reverser aux mains des ministres de chacune de leurs sectes, lorsque les particuliers s'entendent fort bien pour se taxer eux-mêmes dans cette intention, et entretenir leurs clergés respectifs.

N'omettons pas que tous les Américains sont pénétrés des effets salutaires qui découlent des croyances chrétiennes pour la paix intérieure de leur communauté; d'où il suit que chaque individu, chrétien ou non lui-même, se met dans la situation du gouvernement qui doit, chez nous, travailler à la diminution des crimes, et chercher des garanties à l'existence de la société.

On reconnaîtra donc qu'avant de rayer notre clergé du budget de l'État, il faut avoir, sinon le gouvernement républicain, du moins les institu-

tions communales, l'esprit d'association, la sévérité générale dans les mœurs, qui laissent sans danger le culte américain à la discrétion de la piété publique.

Partisan zélé des libertés communales, je pousse des vœux, du fond de mon cœur, pour qu'arrivant à ressembler, sur ce point, au peuple américain, un jour nous puissions, comme eux, pourvoir nous-mêmes à la rémunération de notre clergé.

CHAPITRE XII.

DU CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE.

Il est des esprits un peu chagrins, en matière religieuse, qui refusent à approuver dans l'Église la discipline du célibat; ils plaignent le prêtre d'être condamné à un état condamné par la nature elle-même. S'il succombe, disent-ils, le voilà obligé de prononcer chaque jour son arrêt, et de boire, dans le calice de la vie, sa mort éternelle. S'il résiste, il dit à la joie la plus innocente : Je me défie de vous; et aux plaisirs les plus légitimes : Vous êtes un artifice du démon. Il s'accuse même de ses rêves au pied de l'autel, et sa vie est un tissu de terreurs, de précautions et de tortures. Ainsi, solitaire et farouche, il ne saurait entretenir les familles des devoirs attachés aux

liens qu'il ne connaît pas; et s'il parle à son troupeau, c'est de l'enfer qu'il redoute.

Vous qui tenez ce langage, je vous demande de méditer le bonheur que lui fait éprouver la célébration des saints mystères! Un mot de sa bouche force le ciel à s'entr'ouvrir; le créateur du ciel et de la terre, ramassant sa majesté infinie sous un pain qui n'est plus, vient renouveler chaque jour, à sa voix, par le plus sublime de tous les miracles, le sacrifice du Golgotha. Imaginez-vous la félicité d'un homme croyant qu'il fait descendre l'Éternel, qu'il s'incorpore la vie et la perfection, et se nourrit de la Divinité?

Le ministre d'un culte qui admet ces croyances ne peut connaître le vide rongeur, le poids d'ennui qui affligent les enfants du siècle. Cessez de le plaindre; il peut aimer, et il n'est jamais seul.

Je vous entends : il est bien peu de prêtres, répondrez-vous, chez qui le raisonnement ou l'habitude n'ait pas détruit ou émoussé la foi au sacrifice qu'ils célèbrent.

Regardez l'inconséquence : vous êtes amenés à ne réclamer la dispense du célibat qu'en faveur des pasteurs incrédules. Mais ceux-ci acquerront-ils, en se mariant, une foi plus vive aux mystères de leur culte? non, sans doute; eh bien! s'il est inutile que les prêtres qui croient se marient, et

s'il ne sert de rien aux autres de se marier pour croire, que dire de votre remède aux prétendues plaies de l'Église?

Si vous-mêmes vous êtes catholiques, gardez d'outrager vos propres croyances, en niant la céleste vertu du plus auguste des sacrements : nommez la communion le vrai mariage du prêtre. Que si vous n'êtes plus catholiques, ou ne l'avez jamais été, ordonnez mieux vos attaques; au lieu de chercher à corriger notre discipline, commencez par prouver la fausseté de nos dogmes.

C'est le célibat qui fait la prééminence de notre prêtre sur tous les prêtres des communions dissidentes. Il habite, par la sainteté de ses mœurs, une solitude auguste. Déjà élevé à part de la société par les sublimes fonctions du sacerdoce, il est encore mieux séparé de nous par cette absence de tout lien, de toute affection terrestre, de tout embarras domestique. Son amour ne se concentre pas dans un petit nombre d'objets, mais va embrasser tous les hommes. Chacun des battements de son cœur est à ses frères ou à la vérité.

Les vertus domestiques, à l'exception de la piété filiale, n'ont pu se personnifier dans le Christ. Le Sauveur devait offrir le type de la perfection humaine : or, le célibat et le dévouement à nos semblables sont la source et la pratique des plus hautes vertus. Le prêtre, imita-

teur de son Dieu, est donc, comme lui, non le modèle du père, de l'époux, du roi, du juge, etc., c'est à dire de l'homme assujetti à certains devoirs dérivant d'une destinée ou d'une fortune particulière, mais il sert de modèle général à l'homme, dans nos rapports les plus parfaits et les plus intimes avec la Divinité; il est l'image la plus complète de la victoire sur nos passions, le miroir de la sainteté dans ce qu'elle a de plus héroïque. C'est ainsi que son Dieu ayant daigné se précipiter dans l'homme, homme il lui est prescrit de s'élancer en Dieu.

La virginité communique au sacerdoce un esprit d'immutabilité assorti à cette religion, maîtresse des siècles, qui les traverse en demeurant toujours la même dans ses dogmes, sa morale et sa discipline. Le prêtre non marié n'est plus que prêtre. S'il avait une compagne, des enfants, une partie de lui serait au monde; il se rattacherait à ce flux d'idées et de sentiments qui va et vient chez les hommes. Il recevrait ce trouble qui est le contre-coup des évènements et des affaires. Mais, vivant seul, il trouve dans le temple un abri pour ses jours. Il semble faire portion de l'autel et du tabernacle; son ame est en paix et dans le silence comme la maison du Seigneur; rien ne change dans sa vie que la vie elle-même qui décline pour lui vers l'immortalité; dans un

seul jour, son existence entière est renfermée; l'histoire du Christ est encore la sienne; il a pratiqué son Dieu, il a vécu l'Évangile.

Ainsi le prêtre et le culte ne font qu'un ; le prêtre est la figure visible du culte, la religion parlant aux hommes, la voix de l'autel, la main du Dieu révélé étendue pour nous bénir, l'Église d'ici-bas instruisant, prêchant, baptisant. C'est pourquoi tous les prêtres catholiques dispersés sur la face de la terre ne composent qu'une seule famille immortelle, dont tous les frères sont identiques les uns aux autres, en tant qu'ils sont la génération mystérieuse d'un père commun qui est au ciel.

O célibat du prêtre! gage de ses vertus célestes, principe du respect qu'il nous inspire, garantie de l'inviolabilité de la doctrine, titre de l'excellence du catholicisme, je crains bien que tes adversaires ne soient conduits, en voulant te détruire, par une malignité jalouse, contre la virginité elle-même dont tu fais reluire, aux yeux d'un monde charnel, l'incorruptible splendeur!

On se représente toujours le cœur du prêtre comme un orage éternel; on le voit mouillant sa couche des pleurs que lui arrache l'implacable rébellion des sens; mais ils n'ont jamais connu la chasteté, ceux-là qui rembrunissent son image. L'homme qui commence par réprimer

ses désirs achève bientôt d'en devenir maître. On peut s'accoutumer aux poisons jusqu'à les avaler sans mourir. Il est des ermitages placés aux cimes des montagnes, plus haut que la foudre; un bon navire glisse sur les tempêtes qui le portent elles-mêmes jusqu'au rivage; et plus le cœur résiste aux passions, plus vite elles se taisent et s'endorment. L'habitude de la continence en fait un trésor facile à garder. Donnez à votre ame la discipline de la foi, à votre esprit le frein du travail, à votre corps l'exercice des soins de la charité, et si vous avez été chaste quelque temps, vous le serez, s'il vous plaît, le reste de votre vie.

Ne pas le croire, c'est nier la grâce qui aide celui qui s'efforce, couronne celui qui aime, prête des ailes à qui veut s'envoler.

Mais ce qui est beaucoup plus difficile que d'enchaîner toujours ses sens, c'est tantôt de les satisfaire, tantôt de les brider, de courir sur des charbons de feu et de ne pas s'en laisser brûler, d'être marié, enfin, et de se conserver pur.

Plus d'une fois on a dit, avec raison, que le célibat supprimé, la confession auriculaire disparaîtrait; personne n'irait verser la confidence de ses misères au sein d'un prêtre marié. On craindrait de ne plus trouver de place pour un dépôt

si lourd dans son cœur, tout rempli, peut-être, de l'image de sa jeune femme ou de son nouveau-né. On croirait voir sa compagne assise derrière lui dans le saint tribunal; on se souviendrait que, pour obtenir sa main, il a dû chercher à lui plaire; et nos terrestres amours, appelés à se courber devant lui, hésiteraient à s'humilier devant leur image.

Le prêtre communiquerait, par le mariage, avec ce qu'il y a de plus troublé et de plus mobile dans le monde. Son cœur ressemblerait à un temple dont une fenêtre brisée laisse arriver jusqu'au sanctuaire le souffle des vents et les murmures de l'orage.

Et que deviendrait la dignité du sacerdoce si la femme du pasteur venait à oublier ses devoirs jusqu'au scandale? La tunique sainte ne couvrirait plus qu'un mari trompé. De quels sentiments de douleur, de jalousie, de vengeance ne pourrions-nous pas croire son ame gonflée? Hélas! où seriez-vous, ô douce paix, ô pieux oubli du monde, ô sainte pudeur, amis du silence et du mystère, qui deviez envelopper le serviteur de Dieu?

Ce qu'il y a de certain, c'est que les catholiques consultés (je parle de ceux qui professent et pratiquent leur religion) repousseraient unanimement la proposition de supprimer le célibat.

On verrait le clergé, s'il obtenait la faculté de se marier, partagé en deux classes : l'une, d'autant plus honorée qu'elle offrirait la vénérable image d'une sainte constance dans les anciennes mœurs; l'autre, abandonnée par les fidèles, et regardée comme ayant failli à la sainteté du sacerdoce; de sorte que la force de l'opinion générale finirait par amener le rétablissement du célibat.

Je laisse, d'ailleurs, aux théologiens la tâche aisée de venger l'antiquité de cette auguste discipline de notre Église.

CHAPITRE XIII.

DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE.

On a toujours vu le clergé prendre en main la cause de la religion, quand ses affaires temporelles demandaient à être relevées. Dépouillé aujourd'hui de toute autorité politique, il voudra ranimer dans les cœurs la foi éteinte. Ce sera donc une époque utile à la cause de la religion; déjà ce mouvement se déclare. La publication des pères de l'Église, la multiplication des journaux religieux, les ouvrages de controverse qui se publient, tout annonce que le clergé tente un grand effort pour se faire livrer les clefs de l'ame humaine assiégée par la vérité.

Nous profiterons de cette salutaire ardeur : tous les chrétiens doivent s'y associer ; mais il sera nécessaire, pour atteindre le terme, de prendre une route nouvelle.

L'étude du christianisme demande du temps ; c'est une véritable science, qui n'exige pas moins de recherches et de travail qu'aucune des sciences profanes. Croit-on, par exemple, qu'il suffirait, pour enseigner parfaitement la physique et la chimie, de composer et de publier quelques traités sur ces matières? Telle n'est pas la méthode suivie par les savants maîtres qui transmettent à la jeunesse les belles connaissances de la nature. Ils rendent la leçon vivante en leur parole, se livrent, sous les yeux des élèves, à des expériences dont ils exigent la répétition, et s'avancent graduellement, par tous les degrés de l'enseignement, depuis les premiers rudiments de la science jusqu'à ses limites le plus récemment fixées. Il en est de même des sciences morales. Au dessus de l'enseignement philosophique des colléges se trouvent les leçons transcendentales des facultés ; c'est ainsi qu'est ordonnée l'instruction publique, en ce qui regarde les sciences humaines.

A ne considérer le christianisme que sous les doctes rapports de la place qu'il a occupée dans le monde, et du grand et solennel conflit qui

s'est élevé d'abord entre la révélation et le paganisme, et, plus tard, entre la foi et la philosophie, c'est une immense et déplorable lacune dans l'enseignement des sciences que l'omission de l'histoire de l'Église; et, lorsqu'on se prend à considérer que le christianisme est la religion de la France, de toute l'Europe, d'une considérable partie de l'univers, qu'elle a sauvé le monde, vaincu la barbarie, transformé les mœurs, donné une seconde jeunesse aux arts, créé la charité, fait couler du ciel en terre toutes les maximes d'égalité et de justice qui supportent le bonheur ou la dignité de l'espèce humaine, que nous lui devons tout, nos lois, nos institutions, notre politique, la sécurité de nos droits, de notre fortune et de notre vie mis à couvert par cette invisible loi des lois, qu'elle nous prend au berceau et nous accompagne jusqu'à la tombe, marquant, du soir au matin, de son signe auguste toutes les bornes de notre pélerinage, on se trouve encore plus abîmé dans la surprise à trouver que ce qui remplit le monde, l'ame humaine et la société, ne soit pas jugé digne d'occuper le moindre rang dans l'échelle des connaissances humaines [1].

[1] Aussi les juges sur leur tribunal, les avocats sous leur toge, les législateurs à la tribune, les fonctionnaires les plus élevés de la hiérarchie administrative, coulent-ils trop souvent leur vie dans une honteuse ignorance de l'histoire du christianisme et des dogmes de leur religion.

Il serait, je ne dis pas seulement convenable et nécessaire, mais encore naturel que, dans chaque collége, il y eût un cours de théologie élémentaire, confié à un membre du clergé, et fait en langue française, et que, dans les facultés des lettres, il en fût également professé un autre d'*Histoire du christianisme* dans l'idiome national [1].

Tant que le gouvernement retiendra le monopole de l'enseignement, il assumera, envers tous les pères de famille, la redoutable responsabilité de l'éducation religieuse que recevront nos enfants; et il est rigoureusement tenu de fournir aux élèves les notions propres à les édifier complètement, au regard des origines et des preuves de leur religion.

Quant au cours d'*Histoire du christianisme*, si le gouvernement ne se décidait pas à l'établir, ce serait à MM. les évêques d'aviser aux moyens de fonder des chaires libres de ce genre dans leurs diocèses [2]. Si M. l'archevêque de Paris appelait à ce sublime professorat un ecclésiastique, jeune encore, unissant la beauté de l'ima-

[1] Il faudrait rendre ces deux cours obligatoires pour les candidats au grade de bachelier-ès-lettres.

[2] Ils auraient bientôt réuni, par voie de souscription, tous les fonds nécessaires. MM. les archevêques pourraient comprendre cette chaire parmi celles de la Faculté de théologie, placée dans la ville métropolitaine.

gination et les hardiesses de l'éloquence à la connaissance des mœurs et des passions de la jeunesse, je ne vois pas quelles bornes on pourrait assigner aux salutaires effets de cette institution [1]. Ce serait la source écoulée d'un rocher élevé, dont les eaux iraient en se redoublant sur elles-mêmes : un seul homme de talent, touché de la vérité chrétienne, parmi les auditeurs attirés par la parole de l'orateur chrétien, semerait, en des milliers d'autres cœurs, le germe qui aurait levé dans le sien.

Il ne m'appartient pas de faire la critique du mode d'enseignement suivi dans les maisons d'éducation ecclésiastiques; je me bornerai à soumettre à MM. les directeurs des séminaires la réflexion suivante : leurs élèves apprennent la religion en des extraits empruntés aux écrits des pères de l'Église; ne profiteraient-ils pas davantage à étudier, en leur entier, les meilleurs d'entre ces ouvrages?

[1] Ce cours serait placé en dehors de la faculté de théologie, dont le nom seul épouvante un public séculier. Il rendrait permanent et scientifique l'enseignement qui a lieu pendant les stations du carême dans la chaire de la métropole, et qui a rendu si célèbre M. l'abbé Lacordaire. Si cependant la création de ce cours éprouvait trop de difficultés, il faudrait se résigner à l'établir dans la Faculté de théologie.

s'il ne sert de rien aux autres de se marier pour croire, que dire de votre remède aux prétendues plaies de l'Église?

Si vous-mêmes vous êtes catholiques, gardez d'outrager vos propres croyances, en niant la céleste vertu du plus auguste des sacrements : nommez la communion le vrai mariage du prêtre. Que si vous n'êtes plus catholiques, ou ne l'avez jamais été, ordonnez mieux vos attaques; au lieu de chercher à corriger notre discipline, commencez par prouver la fausseté de nos dogmes.

C'est le célibat qui fait la prééminence de notre prêtre sur tous les prêtres des communions dissidentes. Il habite, par la sainteté de ses mœurs, une solitude auguste. Déjà élevé à part de la société par les sublimes fonctions du sacerdoce, il est encore mieux séparé de nous par cette absence de tout lien, de toute affection terrestre, de tout embarras domestique. Son amour ne se concentre pas dans un petit nombre d'objets, mais va embrasser tous les hommes. Chacun des battements de son cœur est à ses frères ou à la vérité.

Les vertus domestiques, à l'exception de la piété filiale, n'ont pu se personnifier dans le Christ. Le Sauveur devait offrir le type de la perfection humaine : or, le célibat et le dévouement à nos semblables sont la source et la pratique des plus hautes vertus. Le prêtre, imita-

teur de son Dieu, est donc, comme lui, non le modèle du père, de l'époux, du roi, du juge, etc., c'est à dire de l'homme assujetti à certains devoirs dérivant d'une destinée ou d'une fortune particulière, mais il sert de modèle général à l'homme, dans nos rapports les plus parfaits et les plus intimes avec la Divinité; il est l'image la plus complète de la victoire sur nos passions, le miroir de la sainteté dans ce qu'elle a de plus héroïque. C'est ainsi que son Dieu ayant daigné se précipiter dans l'homme, homme il lui est prescrit de s'élancer en Dieu.

La virginité communique au sacerdoce un esprit d'immutabilité assorti à cette religion, maîtresse des siècles, qui les traverse en demeurant toujours la même dans ses dogmes, sa morale et sa discipline. Le prêtre non marié n'est plus que prêtre. S'il avait une compagne, des enfants, une partie de lui serait au monde; il se rattacherait à ce flux d'idées et de sentiments qui va et vient chez les hommes. Il recevrait ce trouble qui est le contre-coup des évènements et des affaires. Mais, vivant seul, il trouve dans le temple un abri pour ses jours. Il semble faire portion de l'autel et du tabernacle; son ame est en paix et dans le silence comme la maison du Seigneur; rien ne change dans sa vie que la vie elle-même qui décline pour lui vers l'immortalité; dans un

seul jour, son existence entière est renfermée; l'histoire du Christ est encore la sienne; il a pratiqué son Dieu, il a vécu l'Évangile.

Ainsi le prêtre et le culte ne font qu'un; le prêtre est la figure visible du culte, la religion parlant aux hommes, la voix de l'autel, la main du Dieu révélé étendue pour nous bénir, l'Église d'ici-bas instruisant, prêchant, baptisant. C'est pourquoi tous les prêtres catholiques dispersés sur la face de la terre ne composent qu'une seule famille immortelle, dont tous les frères sont identiques les uns aux autres, en tant qu'ils sont la génération mystérieuse d'un père commun qui est au ciel.

O célibat du prêtre! gage de ses vertus célestes, principe du respect qu'il nous inspire, garantie de l'inviolabilité de la doctrine, titre de l'excellence du catholicisme, je crains bien que tes adversaires ne soient conduits, en voulant te détruire, par une malignité jalouse, contre la virginité elle-même dont tu fais reluire, aux yeux d'un monde charnel, l'incorruptible splendeur!

On se représente toujours le cœur du prêtre comme un orage éternel; on le voit mouillant sa couche des pleurs que lui arrache l'implacable rébellion des sens; mais ils n'ont jamais connu la chasteté, ceux-là qui rembrunissent son image. L'homme qui commence par réprimer

ses désirs achève bientôt d'en devenir maître. On peut s'accoutumer aux poisons jusqu'à les avaler sans mourir. Il est des ermitages placés aux cimes des montagnes, plus haut que la foudre; un bon navire glisse sur les tempêtes qui le portent elles-mêmes jusqu'au rivage; et plus le cœur résiste aux passions, plus vite elles se taisent et s'endorment. L'habitude de la continence en fait un trésor facile à garder. Donnez à votre ame la discipline de la foi, à votre esprit le frein du travail, à votre corps l'exercice des soins de la charité, et si vous avez été chaste quelque temps, vous le serez, s'il vous plaît, le reste de votre vie.

Ne pas le croire, c'est nier la grâce qui aide celui qui s'efforce, couronne celui qui aime, prête des ailes à qui veut s'envoler.

Mais ce qui est beaucoup plus difficile que d'enchaîner toujours ses sens, c'est tantôt de les satisfaire, tantôt de les brider, de courir sur des charbons de feu et de ne pas s'en laisser brûler, d'être marié, enfin, et de se conserver pur.

Plus d'une fois on a dit, avec raison, que le célibat supprimé, la confession auriculaire disparaîtrait; personne n'irait verser la confidence de ses misères au sein d'un prêtre marié. On craindrait de ne plus trouver de place pour un dépôt

si lourd dans son cœur, tout rempli, peut-être, de l'image de sa jeune femme ou de son nouveau-né. On croirait voir sa compagne assise derrière lui dans le saint tribunal; on se souviendrait que, pour obtenir sa main, il a dû chercher à lui plaire; et nos terrestres amours, appelés à se courber devant lui, hésiteraient à s'humilier devant leur image.

Le prêtre communiquerait, par le mariage, avec ce qu'il y a de plus troublé et de plus mobile dans le monde. Son cœur ressemblerait à un temple dont une fenêtre brisée laisse arriver jusqu'au sanctuaire le souffle des vents et les murmures de l'orage.

Et que deviendrait la dignité du sacerdoce si la femme du pasteur venait à oublier ses devoirs jusqu'au scandale? La tunique sainte ne couvrirait plus qu'un mari trompé. De quels sentiments de douleur, de jalousie, de vengeance ne pourrions-nous pas croire son ame gonflée? Hélas! où seriez-vous, ô douce paix, ô pieux oubli du monde, ô sainte pudeur, amis du silence et du mystère, qui deviez envelopper le serviteur de Dieu?

Ce qu'il y a de certain, c'est que les catholiques consultés (je parle de ceux qui professent et pratiquent leur religion) repousseraient unanimement la proposition de supprimer le célibat.

On verrait le clergé, s'il obtenait la faculté de se marier, partagé en deux classes : l'une, d'autant plus honorée qu'elle offrirait la vénérable image d'une sainte constance dans les anciennes mœurs; l'autre, abandonnée par les fidèles, et regardée comme ayant failli à la sainteté du sacerdoce; de sorte que la force de l'opinion générale finirait par amener le rétablissement du célibat.

Je laisse, d'ailleurs, aux théologiens la tâche aisée de venger l'antiquité de cette auguste discipline de notre Église.

CHAPITRE XIII.

DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE.

On a toujours vu le clergé prendre en main la cause de la religion, quand ses affaires temporelles demandaient à être relevées. Dépouillé aujourd'hui de toute autorité politique, il voudra ranimer dans les cœurs la foi éteinte. Ce sera donc une époque utile à la cause de la religion; déjà ce mouvement se déclare. La publication des pères de l'Église, la multiplication des journaux religieux, les ouvrages de controverse qui se publient, tout annonce que le clergé tente un grand effort pour se faire livrer les clefs de l'ame humaine assiégée par la vérité.

Nous profiterons de cette salutaire ardeur : tous les chrétiens doivent s'y associer ; mais il sera nécessaire, pour atteindre le terme, de prendre une route nouvelle.

L'étude du christianisme demande du temps ; c'est une véritable science, qui n'exige pas moins de recherches et de travail qu'aucune des sciences profanes. Croit-on, par exemple, qu'il suffirait, pour enseigner parfaitement la physique et la chimie, de composer et de publier quelques traités sur ces matières? Telle n'est pas la méthode suivie par les savants maîtres qui transmettent à la jeunesse les belles connaissances de la nature. Ils rendent la leçon vivante en leur parole, se livrent, sous les yeux des élèves, à des expériences dont ils exigent la répétition, et s'avancent graduellement, par tous les degrés de l'enseignement, depuis les premiers rudiments de la science jusqu'à ses limites le plus récemment fixées. Il en est de même des sciences morales. Au dessus de l'enseignement philosophique des colléges se trouvent les leçons transcendentales des facultés ; c'est ainsi qu'est ordonnée l'instruction publique, en ce qui regarde les sciences humaines.

A ne considérer le christianisme que sous les doctes rapports de la place qu'il a occupée dans le monde, et du grand et solennel conflit qui

s'est élevé d'abord entre la révélation et le paganisme, et, plus tard, entre la foi et la philosophie, c'est une immense et déplorable lacune dans l'enseignement des sciences que l'omission de l'histoire de l'Église; et, lorsqu'on se prend à considérer que le christianisme est la religion de la France, de toute l'Europe, d'une considérable partie de l'univers, qu'elle a sauvé le monde, vaincu la barbarie, transformé les mœurs, donné une seconde jeunesse aux arts, créé la charité, fait couler du ciel en terre toutes les maximes d'égalité et de justice qui supportent le bonheur ou la dignité de l'espèce humaine, que nous lui devons tout, nos lois, nos institutions, notre politique, la sécurité de nos droits, de notre fortune et de notre vie mis à couvert par cette invisible loi des lois, qu'elle nous prend au berceau et nous accompagne jusqu'à la tombe, marquant, du soir au matin, de son signe auguste toutes les bornes de notre pélerinage, on se trouve encore plus abîmé dans la surprise à trouver que ce qui remplit le monde, l'ame humaine et la société, ne soit pas jugé digne d'occuper le moindre rang dans l'échelle des connaissances humaines [1].

[1] Aussi les juges sur leur tribunal, les avocats sous leur toge, les législateurs à la tribune, les fonctionnaires les plus élevés de la hiérarchie administrative, coulent-ils trop souvent leur vie dans une honteuse ignorance de l'histoire du christianisme et des dogmes de leur religion.

Il serait, je ne dis pas seulement convenable et nécessaire, mais encore naturel que, dans chaque collége, il y eût un cours de théologie élémentaire, confié à un membre du clergé, et fait en langue française, et que, dans les facultés des lettres, il en fût également professé un autre d'*Histoire du christianisme* dans l'idiome national [1].

Tant que le gouvernement retiendra le monopole de l'enseignement, il assumera, envers tous les pères de famille, la redoutable responsabilité de l'éducation religieuse que recevront nos enfants; et il est rigoureusement tenu de fournir aux élèves les notions propres à les édifier complètement, au regard des origines et des preuves de leur religion.

Quant au cours d'*Histoire du christianisme*, si le gouvernement ne se décidait pas à l'établir, ce serait à MM. les évêques d'aviser aux moyens de fonder des chaires libres de ce genre dans leurs diocèses [2]. Si M. l'archevêque de Paris appelait à ce sublime professorat un ecclésiastique, jeune encore, unissant la beauté de l'ima-

[1] Il faudrait rendre ces deux cours obligatoires pour les candidats au grade de bachelier-ès-lettres.

[2] Ils auraient bientôt réuni, par voie de souscription, tous les fonds nécessaires. MM. les archevêques pourraient comprendre cette chaire parmi celles de la Faculté de théologie, placée dans la ville métropolitaine.

gination et les hardiesses de l'éloquence à la connaissance des mœurs et des passions de la jeunesse, je ne vois pas quelles bornes on pourrait assigner aux salutaires effets de cette institution [1]. Ce serait la source écoulée d'un rocher élevé, dont les eaux iraient en se redoublant sur elles-mêmes : un seul homme de talent, touché de la vérité chrétienne, parmi les auditeurs attirés par la parole de l'orateur chrétien, semerait, en des milliers d'autres cœurs, le germe qui aurait levé dans le sien.

Il ne m'appartient pas de faire la critique du mode d'enseignement suivi dans les maisons d'éducation ecclésiastiques; je me bornerai à soumettre à MM. les directeurs des séminaires la réflexion suivante : leurs élèves apprennent la religion en des extraits empruntés aux écrits des pères de l'Église; ne profiteraient-ils pas davantage à étudier, en leur entier, les meilleurs d'entre ces ouvrages?

[1] Ce cours serait placé en dehors de la faculté de théologie, dont le nom seul épouvante un public séculier. Il rendrait permanent et scientifique l'enseignement qui a lieu pendant les stations du carême dans la chaire de la métropole, et qui a rendu si célèbre M. l'abbé Lacordaire. Si cependant la création de ce cours éprouvait trop de difficultés, il faudrait se résigner à l'établir dans la Faculté de théologie.

seul jour, son existence entière est renfermée; l'histoire du Christ est encore la sienne; il a pratiqué son Dieu, il a vécu l'Évangile.

Ainsi le prêtre et le culte ne font qu'un; le prêtre est la figure visible du culte, la religion parlant aux hommes, la voix de l'autel, la main du Dieu révélé étendue pour nous bénir, l'Église d'ici-bas instruisant, prêchant, baptisant. C'est pourquoi tous les prêtres catholiques dispersés sur la face de la terre ne composent qu'une seule famille immortelle, dont tous les frères sont identiques les uns aux autres, en tant qu'ils sont la génération mystérieuse d'un père commun qui est au ciel.

O célibat du prêtre! gage de ses vertus célestes, principe du respect qu'il nous inspire, garantie de l'inviolabilité de la doctrine, titre de l'excellence du catholicisme, je crains bien que tes adversaires ne soient conduits, en voulant te détruire, par une malignité jalouse, contre la virginité elle-même dont tu fais reluire, aux yeux d'un monde charnel, l'incorruptible splendeur!

On se représente toujours le cœur du prêtre comme un orage éternel; on le voit mouillant sa couche des pleurs que lui arrache l'implacable rébellion des sens; mais ils n'ont jamais connu la chasteté, ceux-là qui rembrunissent son image. L'homme qui commence par réprimer

ses désirs achève bientôt d'en devenir maître. On peut s'accoutumer aux poisons jusqu'à les avaler sans mourir. Il est des ermitages placés aux cimes des montagnes, plus haut que la foudre; un bon navire glisse sur les tempêtes qui le portent elles-mêmes jusqu'au rivage; et plus le cœur résiste aux passions, plus vite elles se taisent et s'endorment. L'habitude de la continence en fait un trésor facile à garder. Donnez à votre ame la discipline de la foi, à votre esprit le frein du travail, à votre corps l'exercice des soins de la charité, et si vous avez été chaste quelque temps, vous le serez, s'il vous plaît, le reste de votre vie.

Ne pas le croire, c'est nier la grâce qui aide celui qui s'efforce, couronne celui qui aime, prête des ailes à qui veut s'envoler.

Mais ce qui est beaucoup plus difficile que d'enchaîner toujours ses sens, c'est tantôt de les satisfaire, tantôt de les brider, de courir sur des charbons de feu et de ne pas s'en laisser brûler, d'être marié, enfin, et de se conserver pur.

Plus d'une fois on a dit, avec raison, que le célibat supprimé, la confession auriculaire disparaîtrait; personne n'irait verser la confidence de ses misères au sein d'un prêtre marié. On craindrait de ne plus trouver de place pour un dépôt

si lourd dans son cœur, tout rempli, peut-être, de l'image de sa jeune femme ou de son nouveau-né. On croirait voir sa compagne assise derrière lui dans le saint tribunal; on se souviendrait que, pour obtenir sa main, il a dû chercher à lui plaire; et nos terrestres amours, appelés à se courber devant lui, hésiteraient à s'humilier devant leur image.

Le prêtre communiquerait, par le mariage, avec ce qu'il y a de plus troublé et de plus mobile dans le monde. Son cœur ressemblerait à un temple dont une fenêtre brisée laisse arriver jusqu'au sanctuaire le souffle des vents et les murmures de l'orage.

Et que deviendrait la dignité du sacerdoce si la femme du pasteur venait à oublier ses devoirs jusqu'au scandale? La tunique sainte ne couvrirait plus qu'un mari trompé. De quels sentiments de douleur, de jalousie, de vengeance ne pourrions-nous pas croire son ame gonflée? Hélas! où seriez-vous, ô douce paix, ô pieux oubli du monde, ô sainte pudeur, amis du silence et du mystère, qui deviez envelopper le serviteur de Dieu?

Ce qu'il y a de certain, c'est que les catholiques consultés (je parle de ceux qui professent et pratiquent leur religion) repousseraient unanimement la proposition de supprimer le célibat.

On verrait le clergé, s'il obtenait la faculté de se marier, partagé en deux classes : l'une, d'autant plus honorée qu'elle offrirait la vénérable image d'une sainte constance dans les anciennes mœurs; l'autre, abandonnée par les fidèles, et regardée comme ayant failli à la sainteté du sacerdoce; de sorte que la force de l'opinion générale finirait par amener le rétablissement du célibat.

Je laisse, d'ailleurs, aux théologiens la tâche aisée de venger l'antiquité de cette auguste discipline de notre Église.

CHAPITRE XIII.

DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE.

On a toujours vu le clergé prendre en main la cause de la religion, quand ses affaires temporelles demandaient à être relevées. Dépouillé aujourd'hui de toute autorité politique, il voudra ranimer dans les cœurs la foi éteinte. Ce sera donc une époque utile à la cause de la religion; déjà ce mouvement se déclare. La publication des pères de l'Église, la multiplication des journaux religieux, les ouvrages de controverse qui se publient, tout annonce que le clergé tente un grand effort pour se faire livrer les clefs de l'ame humaine assiégée par la vérité.

Nous profiterons de cette salutaire ardeur : tous les chrétiens doivent s'y associer ; mais il sera nécessaire, pour atteindre le terme, de prendre une route nouvelle.

L'étude du christianisme demande du temps ; c'est une véritable science, qui n'exige pas moins de recherches et de travail qu'aucune des sciences profanes. Croit-on, par exemple, qu'il suffirait, pour enseigner parfaitement la physique et la chimie, de composer et de publier quelques traités sur ces matières? Telle n'est pas la méthode suivie par les savants maîtres qui transmettent à la jeunesse les belles connaissances de la nature. Ils rendent la leçon vivante en leur parole, se livrent, sous les yeux des élèves, à des expériences dont ils exigent la répétition, et s'avancent graduellement, par tous les degrés de l'enseignement, depuis les premiers rudiments de la science jusqu'à ses limites le plus récemment fixées. Il en est de même des sciences morales. Au dessus de l'enseignement philosophique des colléges se trouvent les leçons transcendentales des facultés ; c'est ainsi qu'est ordonnée l'instruction publique, en ce qui regarde les sciences humaines.

A ne considérer le christianisme que sous les doctes rapports de la place qu'il a occupée dans le monde, et du grand et solennel conflit qui

s'est élevé d'abord entre la révélation et le paganisme, et, plus tard, entre la foi et la philosophie, c'est une immense et déplorable lacune dans l'enseignement des sciences que l'omission de l'histoire de l'Église; et, lorsqu'on se prend à considérer que le christianisme est la religion de la France, de toute l'Europe, d'une considérable partie de l'univers, qu'elle a sauvé le monde, vaincu la barbarie, transformé les mœurs, donné une seconde jeunesse aux arts, créé la charité, fait couler du ciel en terre toutes les maximes d'égalité et de justice qui supportent le bonheur ou la dignité de l'espèce humaine, que nous lui devons tout, nos lois, nos institutions, notre politique, la sécurité de nos droits, de notre fortune et de notre vie mis à couvert par cette invisible loi des lois, qu'elle nous prend au berceau et nous accompagne jusqu'à la tombe, marquant, du soir au matin, de son signe auguste toutes les bornes de notre pélerinage, on se trouve encore plus abîmé dans la surprise à trouver que ce qui remplit le monde, l'ame humaine et la société, ne soit pas jugé digne d'occuper le moindre rang dans l'échelle des connaissances humaines [1].

[1] Aussi les juges sur leur tribunal, les avocats sous leur toge, les législateurs à la tribune, les fonctionnaires les plus élevés de la hiérarchie administrative, coulent-ils trop souvent leur vie dans une honteuse ignorance de l'histoire du christianisme et des dogmes de leur religion.

[illegible] convenable et [illegible] dans chaque [illegible] élémentaire, [illegible] en langue [illegible] des lettres, il [illegible] d'*Histoire du* [illegible] [1].

[illegible] le monopole [illegible] envers tous [illegible] responsabilité [illegible] nos enfants [illegible] de fournir [illegible] compléments [illegible] les preuves [illegible].

[illegible] d'*Histoire du christianisme*, [illegible] à l'établir [illegible] à MM. les évêques d'aviser aux [illegible] de ce genre dans leurs diocèses [2]. Si M. l'archevêque de Paris [illegible] un ecclésiastique, jeune encore, unissant la beauté de l'ima-

[1] [illegible] pour les candidats au grade de bachelier-ès-lettres.

[2] [illegible] par voie de souscription, tous [illegible] MM. les archevêques pourraient comprendre cette chaire parmi celles de la Faculté de théologie placée dans la ville métropolitaine.

gination et les hardiesses de l'éloquence à la connaissance des mœurs et des passions de la jeunesse, je ne vois pas quelles bornes on pourrait assigner aux salutaires effets de cette institution [1]. Ce serait la source écoulée d'un rocher élevé, dont les eaux iraient en se redoublant sur elles-mêmes : un seul homme de talent, touché de la vérité chrétienne, parmi les auditeurs attirés par la parole de l'orateur chrétien, semerait, en des milliers d'autres cœurs, le germe qui aurait levé dans le sien.

Il ne m'appartient pas de faire la critique du mode d'enseignement suivi dans les maisons d'éducation ecclésiastiques; je me bornerai à soumettre à MM. les directeurs des séminaires la réflexion suivante : leurs élèves apprennent la religion en des extraits empruntés aux écrits des pères de l'Église; ne profiteraient-ils pas davantage à étudier, en leur entier, les meilleurs d'entre ces ouvrages?

[1] Ce cours serait placé en dehors de la faculté de théologie, dont le nom seul épouvante un public séculier. Il rendrait permanent et scientifique l'enseignement qui a lieu pendant les stations du carême dans la chaire de la métropole, et qui a rendu si célèbre M. l'abbé Lacordaire. Si cependant la création de ce cours éprouvait trop de difficultés, il faudrait se résigner à l'établir dans la Faculté de théologie.

Lorsqu'on puise la science du christianisme en des résumés, on ne voit pas les degrés de l'échelle merveilleuse par laquelle l'Église descend du ciel sur la terre et remonte de la terre au ciel. Il vous est impossible de faire le pélerinage instructif qui consiste à remonter la pente des siècles, pour aller boire l'eau vive à sa source antique. Le combat de la foi contre l'incrédulité ne redevient pas vivant : le passé est mutilé, et tout ce qui manque d'harmonie n'est plus vrai. Les élèves des séminaires ne peuvent embrasser l'histoire de l'Église dans le magnifique ensemble des conquêtes du christianisme, ni dans la suite touchante des influences qu'elle a exercées sur les sociétés humaines. Nous leur souhaiterions moins de phrases toutes faites, de réponses toutes préparées; la science qu'ils auront découverte eux-mêmes par la liberté laborieuse de leurs propres méditations leur sera bien plus personnelle : rien ne pourra désormais la leur ravir, ni le défaut de mémoire, ni les objections imprévues. Ce qui leur importe, surtout, c'est de connaître l'esprit des temps dans lesquels ils vivent, les couleurs de l'étendard déployé aujourd'hui contre le christianisme, l'état précis des questions philosophiques dans leurs relations avec la vérité religieuse, la mesure d'influence qui appartient aux hommes remarquables produits par ce siècle. Rien de plus funeste, en effet, à l'effica-

cité de la prédication évangélique, que le silence gardé dans la chaire sur les dangers présents, cette ignorance des armes employées par l'incrédulité moderne, ces souvenirs scolastiques des anciens écueils contre lesquels le vaisseau de l'Église pouvait se heurter, et qui se trouvent en des mers oubliées où il ne navigue plus depuis des siècles.

Cependant la difficulté des temps explique l'abaissement actuel des études ecclésiastiques. Il n'y a plus d'universités, de chapitres, de bénéfices, d'ordres religieux. Les prêtres, cédant au poids du ministère, n'ont pas le temps de se consacrer aux saintes lettres. Les ordinations, qui avaient cessé en 1790, n'ont repris leur cours qu'en 1810; c'est donc une lacune de vingt ans qui a dû être fatale au sacerdoce, interrompre les traditions, laisser sans héritiers la riche succession de la science apostolique, et livrer le temple à une génération de jeunes lévites privés d'expérience [1].

[1] Ce qui est inexplicable, c'est l'abandon dans lequel le clergé tient les Facultés de théologie; elles sont désertes : les élèves des séminaires n'y paraissent jamais. Cependant les professeurs sont élus aux termes des statuts universitaires, parmi des candidats qui se présentent au concours avec l'aveu des archevêques. Il est bien fâcheux que ce puissant moyen de régénérer les hautes études ecclésiastiques soit négligé par le clergé. Espérons qu'il reconnaîtra un jour les fruits abondants qu'il pourrait recueillir du refleurissement des facultés catholiques.

C'est une raison de plus pour que les écrivains laïques, chez lesquels la foi subsiste encore, s'occupent de rallumer le flambeau divin. Il ne fut jamais un siècle où plus grande mission ait été donnée aux chrétiens non engagés dans les ordres.

Un ouvrage dont la publication me paraît d'une immense utilité, et qui satisferait merveilleusement aux besoins des esprits, serait l'histoire de la défense du christianisme. On y présenterait le tableau des revoltes de la raison humaine; on y exprimerait la substance de toutes les plus notables apologies de la religion; on y classerait, avec méthode, toutes les preuves connues, et nulle objection déjà renversée n'oserait plus se produire. On s'assurerait, en outre, s'il est une seule attaque qui soit restée sans réponse; et les sciences, plus avancées, fourniraient elles-mêmes aujourd'hui la réfutation des arguments que leur emprunta jadis l'incrédulité.

Il ne serait pas moins salutaire de diriger l'attention des esprits vers l'étude de la philosophie du moyen-âge. Des trésors immenses abondent dans ces anciens traités où la plus vaste érudition s'allie aux élévations de la foi la plus tendre et la plus naïve; la métaphysique vient y déposer, au pied de la croix, l'orgueil de sa liberté; la logique y fait descendre la pure clarté de la mé-

thode sur les pages de l'Évangile; la morale n'a pas de peine à s'y rattacher, par une chaîne d'or, aux lèvres du Dieu fait homme; Platon et Aristote y deviennent les humbles serviteurs du Christ; et, enfin, toute la sagesse de la Grèce y meurt pour renaître confondue, par des liens mystérieux, avec la folie de la croix.

Il existe une manière de soutenir la vérité de la religion, qui sera éternellement inépuisable; c'est en l'envisageant comme satisfaction complète des besoins du cœur, réalisation achevée des désirs de l'homme, unique voie vers le but où tendent nos immortelles destinées. Plus l'homme, battu des orages du doute, creusera au dedans de lui-même, plus il s'approchera de la vérité, et plus, s'il est déjà chrétien, il s'enfoncera dans la certitude. L'incrédule ne saurait jamais être autre chose qu'un homme ignorant de l'homme. Qu'est-ce que la vérité, sinon l'ordre d'architecture indiqué par les ruines de cet édifice inachevé qu'on nomme la raison humaine? c'est la fin de l'hymne commencé; le reste d'une circonférence, le complément de la vie.

Comme les sentiments de l'ame sont infinis, et qu'il restera toujours à avancer dans la connaissance des innombrables relations qu'elle entretient avec Dieu et la nature, il y aura toujours de nouvelles preuves à tirer du besoin d'aimer, en

le point de départ adopté par toutes les consciences qui cherchent les lumières de la vertu. Les uns la regardent comme une belle philosophie ; les autres y voient une clarté sortie de Dieu même.

Je commencerai par demander aux premiers si, reconnaissant la vérité d'une morale, ils ont cherché quels étaient les moyens d'en assurer la pratique. Ils n'ont pu penser qu'il suffisait de nous enseigner une fois nos devoirs pour nous les faire remplir durant le reste de notre vie : ils connaissaient trop bien le cœur humain, pour croire qu'en rendant une loi, la tâche du législateur fût achevée, et que l'exécution suivît d'elle-même. J'en conclus qu'ils auraient dû tirer de cette philosophie, dont ils font leur orgueil, un ensemble d'institutions et de procédés destinés à faire reluire dans les actions de l'homme la vérité dont ils cherchaient à persuader nos esprits. C'est ce que nul de ces sages de la terre n'a encore fait, et ce qui me confère le droit de proclamer la prééminence des religions sur les philosophies.

Les trois bases de toute religion sont : 1° le dogme ; 2° la morale ; 3° le culte. Il est aisé de s'assurer qu'elles se prêtent un mutuel appui. L'autorité divine ne permet pas de refuser l'obéissance : la morale, si elle est d'accord avec les lois naturelles de la conscience et de la raison, favorise la foi ; le culte fait de la soumission et de

faveur de la religion; car, s'il est peu de chrétiens qui aient le loisir d'approfondir les preuves sur lesquelles repose leur foi, la plupart sentent cette religion vraie, en tant que parfaitement convenable et accommodée aux soupirs de leur cœur.

CHAPITRE XIV.

DE LA PRÉDICATION.

On reproche à notre clergé de faire une part trop large au dogme dans ses prédications; *on dit* que le prêtre semble oublier, au moment où il monte en chaire, ses rapports habituels avec son troupeau : il traiterait les fidèles assemblés pour l'entendre, comme des sauvages rencontrés dans un nouveau monde par un missionnaire. De la morale commune, de la manière de se connaître et de se combattre soi-même, de la forme donnée aux tentations par l'état de la société moderne, pas un mot. Faut-il s'en étonner? ajoute-t-on; le célibat fait du prêtre un homme qui ne connaît que les piéges de la solitude.

Ce reproche exige une réponse.

Personne ne s'avise de nier la supériorité de la morale de l'Évangile à toutes les autres morales; on s'accorde à la regarder comme la plus parfaite des lois qui aient jamais été données à l'humanité. Cette sagesse est aujourd'hui

le point de départ adopté par toutes les consciences qui cherchent les lumières de la vertu. Les uns la regardent comme une belle philosophie ; les autres y voient une clarté sortie de Dieu même.

Je commencerai par demander aux premiers si, reconnaissant la vérité d'une morale, ils ont cherché quels étaient les moyens d'en assurer la pratique. Ils n'ont pu penser qu'il suffisait de nous enseigner une fois nos devoirs pour nous les faire remplir durant le reste de notre vie : ils connaissaient trop bien le cœur humain, pour croire qu'en rendant une loi, la tâche du législateur fût achevée, et que l'exécution suivît d'elle-même. J'en conclus qu'ils auraient dû tirer de cette philosophie, dont ils font leur orgueil, un ensemble d'institutions et de procédés destinés à faire reluire dans les actions de l'homme la vérité dont ils cherchaient à persuader nos esprits. C'est ce que nul de ces sages de la terre n'a encore fait, et ce qui me confère le droit de proclamer la prééminence des religions sur les philosophies.

Les trois bases de toute religion sont : 1° le dogme ; 2° la morale ; 3° le culte. Il est aisé de s'assurer qu'elles se prêtent un mutuel appui. L'autorité divine ne permet pas de refuser l'obéissance : la morale, si elle est d'accord avec les lois naturelles de la conscience et de la raison, favorise la foi ; le culte fait de la soumission et de

la croyance une habitude de chaque jour. En supprimant l'autorité divine, vous réduisez la religion à n'être plus qu'un système de philosophie; en altérant la morale, vous mettez la conscience humaine aux prises avec la croyance; en détruisant le culte, vous laissez croire à l'homme que l'adhésion abstraite de son esprit au dogme et à la morale suffit pour le sauver; et il tombe dans une orgueilleuse indifférence aux bonnes mœurs.

Un catholique, sitôt qu'il a la foi et se soumet aux pratiques, se trouve enchaîné à la vertu. La prière le calme; l'examen de ses fautes l'humilie; la confession l'éclaire; la communion le renouvelle; et toutes les cérémonies du culte l'affermissent. Dès qu'il est entré dans ce cercle auguste, il est mené, de degré en degré, jusqu'à la perfection.

Le protestant s'assujettit à des pratiques moins puissantes : le sacrement de pénitence n'existe pas pour lui; il ne croit pas à la présence réelle dans la cène; le sacrifice de la messe et les solennités de notre culte, images touchantes et glorieuses de la vie du Sauveur, sont bannis de la liturgie des réformés.

On apercevra donc pourquoi le prêtre catholique, assis dans la chaire de vérité, touche moins à la morale qu'au dogme et aux sacrements; car

s'il nous remplit de la divinité de la religion, et nous entraîne vers les pratiques, il est tranquille, et nous regarde comme précipités dans le salut.

Le ministre réformé prêche aussi touchant l'origine céleste du christianisme; mais, à cause des dissidences que le libre examen permet à ses auditeurs en matière de foi, il glissera vite sur les questions de dogme : il ne pourra insister, autant que le prêtre catholique, sur la nécessité des pratiques, qui se réduisent toutes à la cène, reçue généralement par les réformés comme un simple mémorial. En revanche, il s'étendra en toute dimension sur la morale, et tâchera de donner à ses prédications l'effet que nous attendons des pratiques.

Le prêtre catholique sait que la grâce coule des sacrements, et nous dit que si nous les recevons avec les dispositions nécessaires, nous obtiendrons la force et la lumière. Le pasteur protestant accorde bien moins d'influence aux rits du culte, et regarde la raison humaine comme suffisamment fortifiée et éclairée, si elle est convaincue de la nécessité de la vertu. Le catholicisme a donc mieux pourvu dans le détail à l'exécution de la loi chrétienne ; et le protestantisme s'est plus occupé de promulguer la morale, que de chercher les moyens d'y faire obéir.

théologie, pleine de secrets et de charmes, à développer dans la chaire apostolique [1].

CHAPITRE XV.

DES SERMONS RÉCITÉS DE MÉMOIRE.

En général, nos prédicateurs travaillent trop leurs sermons; on s'en aperçoit au style guindé, aux divisions savantes, à l'inévitable logique. C'est sans doute par humilité chrétienne qu'ils se défient d'eux-mêmes et suivent les traces de leurs devanciers; mais je vous demande si nous pouvons être touchés du langage d'un orateur sacré que saint Grégoire de Naziance, ou saint Basile, semblent nous envoyer de l'autre monde pour nous relire un de leurs ouvrages. Un froid étrange nous saisit en les écoutant, et nous sentons que le véritable auteur de leurs discours est mort depuis des siècles.

[1] Une excellente pratique consisterait à lire, tous les dimanches, en chaire, un fragment de cet admirable catéchisme de Montpellier, où l'économie de la religion est présentée avec un ordre, une clarté et une onction merveilleuses. Ce bel ouvrage, composé dans l'intention de ramener les protestants dans le sein de l'Église, aurait pour effet certain, si on le lisait peu à peu tout entier, de répandre la connaissance de la religion. On pourrait d'ailleurs le compléter pour qu'il pût répondre complètement aux besoins actuels du catholicisme.

Les prédications catholiques affermissent les fidèles dans leurs croyances, en leur parlant du dogme, et dans la grâce, en les entretenant des sacrements. Mais s'adressent-ils à des hommes qu'ils veulent ramener à la vérité, je pense qu'ils feraient bien d'accorder un peu plus à la morale.

Ils ont affaire à une génération raisonneuse qui ne saurait retourner à la foi qu'en montant par les degrés de la morale et de la loi naturelle. Le prêtre du XIXe siècle doit donc rattacher la chaîne par son premier anneau, et partir de l'existence de Dieu pour arriver à l'incarnation du Dieu fait homme, et peindre, dans les obligations gravées par la nature au cœur de tous les hommes, un premier trait de la sublimité de la morale révélée.

Plus la raison se trouve conforme à *la foi*, plus cette harmonie prépare son obéissance. Que notre clergé continue à nous vanter la céleste efficacité des sacrements, mais qu'il s'attache à les montrer assortis merveilleusement aux besoins naturels du cœur humain. La liturgie catholique n'a pas encore été célébrée dans ses mille relations profondes, touchantes, sublimes, avec l'indigence et les ennuis de notre ame. Il y a là toute une

théologie, pleine de secrets et de charmes, à développer dans la chaire apostolique [1],

CHAPITRE XV.

DES SERMONS RÉCITÉS DE MÉMOIRE.

En général, nos prédicateurs travaillent trop leurs sermons; on s'en aperçoit au style guindé, aux divisions savantes, à l'inévitable logique. C'est sans doute par humilité chrétienne qu'ils se défient d'eux-mêmes et suivent les traces de leurs devanciers; mais je vous demande si nous pouvons être touchés du langage d'un orateur sacré que saint Grégoire de Naziance, ou saint Basile, semblent nous envoyer de l'autre monde pour nous relire un de leurs ouvrages. Un froid étrange nous saisit en les écoutant, et nous sentons que le véritable auteur de leurs discours est mort depuis des siècles.

[1] Une excellente pratique consisterait à lire, tous les dimanches, en chaire, un fragment de cet admirable catéchisme de Montpellier, où l'économie de la religion est présentée avec un ordre, une clarté et une onction merveilleuses. Ce bel ouvrage, composé dans l'intention de ramener les protestants dans le sein de l'Église, aurait pour effet certain, si on le lisait peu à peu tout entier, de répandre la connaissance de la religion. On pourrait d'ailleurs le compléter pour qu'il pût répondre complètement aux besoins actuels du catholicisme.

Aussi, quand l'orateur s'anime, on est tenté de s'imaginer non qu'il s'emporte contre le péché, mais qu'il se fâche du peu d'attention que lui prête son auditoire. Aux éclats de sa voix, chacun se réveille et rougit, comme s'il nous eût reproché publiquement de sommeiller dans la maison du Seigneur. Les prédicateurs ont tant usé de ces transports d'indignation calculée, de ces saintes colères amenées par la logique, de toutes ces feintes oratoires, que l'esprit le plus grossier ne peut plus s'y laisser prendre. Il arrive qu'il demeure seul dans ses émotions, soit qu'il tonne, ou s'attendrisse; qu'il lance des anathèmes ou verse des larmes.

Il y a dans la parole instantanée une puissance à laquelle rien ne supplée. L'orateur est alors ému comme les autres, par lui-même. On assiste au travail de sa pensée qui se féconde en s'échauffant. Un autre orateur invisible est caché derrière celui qu'on écoute. Il a commencé; comment achevera-t-il? Il l'ignore lui-même; c'est ce qui intéresse: on s'attache à sa fortune. Ce que son langage a d'imprévu contribue à nous captiver. Qu'importent le désordre des idées, l'oubli des transitions, l'inégalité de l'expression? L'étincelle vive et rapide, que lance l'esprit abandonné à lui-même, est comme un éclair qui déchire tout à coup les nuages: l'auditeur sent l'ame de

l'orateur plus près de la sienne; il travaille avec lui à faire son discours; il s'établit entre eux deux une telle correspondance, que l'un ne paraît faire qu'achever la pensée de l'autre; et nous sommes amenés à une opinion différente de celle que nous avions, en croyant que c'est l'orateur qui est entré dans notre sentiment.

Mais s'il est un genre d'éloquence où l'improvisation produirait d'heureux résultats, c'est surtout celle de la chaire. Que d'ames on peut ramener, grâce à cette heureuse habitude de la parole, qui vous rend prêt à profiter de toutes les occasions? Le langage de la charité doit prendre autant de formes que le doute, le repentir et la souffrance. Plus le prêtre est voué, par sa divine mission, à l'abnégation de soi-même, plus on s'attend à ce que ses discours soient dépourvus de toute prétention aux succès du bel-esprit. La parole qui convient à l'apôtre est donc celle qui n'est pas étudiée, qui jaillit du cœur échauffé par le feu céleste de la charité, qui suit les mouvements de l'ame pleine d'ardeur pour conquérir une autre ame à Dieu, et qui se façonne à la circonstance, à l'heure, à l'état du cœur qui la reçoit, de manière à ce que tout ce que l'apôtre nous adresse, en ce moment, nous paraisse trouvé exprès pour nous.

Je suis persuadé que si, dès demain, les jeunes

lévites commençaient à pratiquer dans les séminaires l'apprentissage de la parole, on admirerait, dans quelques années, la merveilleuse influence que la substitution de l'improvisation aux discours appris par cœur aurait eue sur les progrès de la foi catholique.

CHAPITRE XVI.

DE LA CHARITÉ.

Si nous demandons à la société au fond de combien de cœurs brûlent, de nos jours, les chastes flammes de cet incorruptible amour; si nous interrogeons les mœurs à ce pieux endroit, que nous répondront-elles? Hélas! le Dieu qui verse la paix et la joie, qui étanche la soif de nos désirs, qui est le bien souverain, l'entier rassasiement de tous les appétits de l'imagination, la fraîcheur de l'ame, la consolation *invisible* et toujours présente, la voix d'un *tendre* et infatigable ami, le sourire intérieur de la conscience, la promesse de l'immortalité, ce Dieu est, à la plupart des cœurs vides de foi et boursouflés des vaines cupidités du siècle, le Dieu inconnu.

L'industrie, qui a fait de si incroyables progrès, ne laisse pas que de nourrir le matérialisme. Les esprits inclinent vers la terre; le seul appât de

l'or les pousse; un amour démesuré de la magnificence entraîne tous les hommes à s'enfler du plus de richesses qu'ils peuvent; le luxe déborde par dessus toutes les bornes de la prudence et des besoins; non pas qu'il entre dans notre pensée de condamner les progrès de l'industrie, ni d'intenter le procès à la civilisation; mais pouvons-nous méconnaître l'influence des idées industrielles, poussées trop avant, sur l'esprit de modération et de détachement commandé par l'Évangile? Douterons-nous que ceux-là ne peuvent élever leurs ames vers l'invisible, qui s'occupent incessamment du soin d'amasser des trésors, dont la vie est une grande lutte contre les inconstances de la fortune, qui appliquent toutes les forces de leur esprit à la combattre, à la deviner, à lui arracher ce qu'elle menaçait de retenir, à éviter les coups qu'elle semblait prête à frapper? Non, les spéculations perpétuelles, qui n'ont d'autre objet que le perfectionnement des aises de la vie, et le raffinement de toutes les molles délicatesses de l'opulence, rendent le vol des intelligences trop bas et trop lourd, pour qu'elles puissent tirer de l'aile tant soit peu au dessus du niveau de la terre.

Loin, loin de moi de m'ériger en censeur chagrin des progrès du travail de l'homme. Mais le plus cher vœu de tout chrétien, c'est que l'industrie ne se fasse pas seulement la tributaire d'un

vain luxe, l'esclave des voluptés des riches, la pourvoyeuse des plaisirs sensuels et de la concupiscence du siècle; nous lui attribuons, quant à nous, une mission plus vaste et plus relevée. Défricher de larges espaces de terrain enviés jusqu'à présent aux travaux du laboureur, dessécher les grandes eaux dormantes, ouvrir des routes, accélérer, si l'on veut, la communication entre les hommes, à l'aide de la vapeur, cet esprit de vie de la matière, ce levier que rêvait Archimède, cette aile rapide attachée aux corps inanimés les plus lourds; exécuter d'imposants travaux qui ajoutent à la force des États et à la prospérité des empires, et contribuer surtout à une meilleure distribution de la richesse; de sorte que la consolation et le soulagement puissent descendre et découler peu à peu jusqu'aux rangs les plus infimes et les plus dénués, telle est l'œuvre sublime à laquelle nous convions l'*industrie de ce* siècle : voilà comment elle s'épurera, accélérera le progrès réel de l'humanité, se fera embrasser par la charité, avouer par la religion et bénir par Dieu et les hommes.

Nous l'avons dit, la mission du siècle consiste à épurer toutes choses par le christianisme; il y va pour nous de posséder, sans les abus qui les avaient trop longtemps viciés, chaque rameau des connaissances, chaque institution, chaque

découverte du génie humain. Nos pères avaient mis le fer et le feu au pied de l'édifice ; tout s'en est allé à terre, le corps principal du bâtiment et les ailes défectueuses qui en outrageaient les proportions, les autels du Dieu vivant et les boutiques des vendeurs du temple, nul pan de mur n'est resté debout, et tout a été renversé sans distinction, avec un bruit et une ruine effroyables.

Déjà nous avons eu recours à la royauté que le XVIIIe siècle avait mise à bas, en haine du despotisme; et nous possédons la monarchie, débarrassée du régime du bon plaisir; nous jouissons de la liberté et obtenons peu à peu de la réunir avec le bon ordre; tâchons de profiter des beaux développements de l'industrie, sans aboutir aux déréglements du luxe et aux grossièretés du matérialisme. Puissions-nous enfin revenir à la religion même, et nous réinstaller au corps principal du bâtiment, en y rentrant par la philosophie et la raison, à l'aide d'une architecture bien entendue et habile à tout éclairer et tout proportionner.

C'est ainsi que mon esprit s'attend au progrès, ainsi que je comprends une régénération. Telle est à mes yeux la journée de l'humanité, dans laquelle nous entrons, que nous ne verrons pas finir, mais dont je nourris la consolante espérance de saluer au moins l'aurore.

La charité est cette douce familiarité de l'ame avec le Dieu révélé, cet élan de l'esprit vers l'esprit immense dans lequel il se noie sans se perdre jamais.

Or, remarquez comme les ames délicates, comme les jeunes esprits, qui n'ont pas encore bu l'expérience de la vie, se tourmentent à la poursuite de ce sentiment divin. Que d'aspirations vers le Dieu qu'ils cherchent et ne peuvent trouver! Que de lèvres trempées furtivement en de petits ruisseaux, faute de découvrir la source inépuisable, toujours jaillissante! Que de formes diverses sous lesquelles l'ame tente de saisir l'éternelle beauté! Quel dégoût des bornes étroites paraît travailler tous les esprits malades de la fièvre de l'exil! Tantôt c'est la philosophie hardie et pleine de systèmes, qui, s'appliquant à l'histoire et y étudiant les ressorts cachés des évènements, éprouve un sentiment confus de la sagesse qui gouverne toutes choses; mais trop faible pour monter jusqu'à elle, et persuadée toutefois que rien ne se produit sans raison, voilà qu'elle adore dans la nécessité une ombre de la Providence.

Tantôt c'est le roman qui mêle aux fictions les plus compliquées de passions grossières une profondeur de tristesse, venue de je ne sais quel retour sur le néant de la vie. On y voit la passion qui se

creuse et s'étonne de l'abîme qu'elle trouve en soi ; la douleur qui s'admire et se trouve une révélation d'un monde meilleur ; le crime lui-même qui, à force d'énergie, trahit la grandeur divine de l'ame qu'il a souillée.

Tantôt enfin, c'est la poésie qui soupire des hymnes pleins de l'amour vague d'une ame débordant de tendresse et d'admiration pour *celui qui est.*

Toute la littérature est empreinte d'un souffle poétique ; l'harmonie passe dans le gémissement des cœurs brisés. Mais la plupart des poètes, vivants échos de la nature, invoquent un Dieu dont ils ne savent pas mieux le nom que le ruisseau qui célèbre ce Dieu par son murmure, ou que la feuille qui rend hommage, en tremblant sous le souffle de la brise, au créateur des mondes.

CHAPITRE XVII.

LE CARACTÈRE FRANÇAIS EST NATURELLEMENT PEU RELIGIEUX.

Il le faut reconnaître : le génie français, vif, mobile, errant de passion en passion, se montre peu propre à la contemplation. Le sentiment religieux enchaîne toute l'ame sur un point ; il arrête le courant des idées et des sensations, et fixe

preinte, où le regard rayonne d'espérances éternelles, et dont le sérieux respire une tristesse divine. Ces physionomies abondent dans le midi de l'Europe.

Les Anglais, les Allemands, les habitants du Nord sont encore plus enclins que nous aux choses religieuses. Leur calme naturel les dispose davantage à ces pensées d'un autre monde. Mais nous, jetés sous la zône intermédiaire, entre le nord et le midi, nous respirons la gaîté dans l'air, et notre inconstance vient du sang qui fuit dans nos veines.

Nos guerres de religion étaient presque toutes politiques. La question de foi servait de prétexte à des hommes qui se disputaient le pouvoir ou la liberté, et qui avaient une sorte de besoin, dans leurs courages farouches, de discordes intestines.

La grâce triomphe sans doute de la nature. Nous pouvons aussi gravir les hauteurs sublimes de la contemplation; mais nous partons de plus loin; notre route est plus difficile, et ajoute au mérite de nos saints.

que dans l'efficacité plus touchante de ses enseignements, et à ne fonder sa domination que sur des cœurs se rendant, de bonne grace, aux effets tout vivants de l'exemple!

Les grandes calamités publiques font briller la force de cette religion catholique qui pousse son prêtre au sacrifice, et pare le sacerdoce avec le mépris de la mort. L'horrible fléau qui a exercé, naguère, tant de ravages sur la France a remis dans un beau jour toutes les vertus de notre clergé. Les peuples, étonnés, ont senti se réveiller en eux quelques restes de leurs anciens sentiments vers ces prêtres dévoués d'une charité si intrépide à adoucir leurs derniers moments; et la souffrance et le trépas se sont chargés de rendre à nos pasteurs la place qui leur appartenait dans la vénération et l'amour des infortunés.

NOTES.

I.

Discours prononcé par M. Guizot, *le* 3 *mai* 1837, *à la tribune de la Chambre des députés.*

Lorsqu'on discuta la loi des élections du 5 février 1817, cette loi qui a, je n'hésite pas à le dire, véritablement fondé le gouvernement représentatif en France, puisqu'elle a fait sortir l'élection des mains de la multitude où elle ne peut avoir lieu que mensongèrement, pour la placer dans les mains des classes éclairées et capables, où l'élection s'opère directement et efficacement; eh bien! au moment où on discutait cette loi, elle était accusée par le parti de l'ancien régime d'avoir pour résultat le triomphe de la classe moyenne en France, son triomphe définitif, sa prépondérance complète dans l'ordre politique, aux dépens des débris des anciennes classes supérieures et de la multitude. C'était là le reproche que lui adressaient les chefs intelligents et capables de l'ancien régime.

A cette époque, n'étant ni député, ni membre important du gouvernement, je défendis la loi contre ces attaques, je la défendis officiellement, dans le *Moniteur*, en servant d'interprète au gouvernement lui-même, et à la fois à l'accusation, en disant qu'il était vrai que cette loi avait pour résultat de rendre impossible le retour de la prépondérance de l'ancienne aristocratie et de toutes les classes privilégiées; qu'elle avait en effet pour résultat de fonder en France la prépondérance politique de la classe moyenne. Mes idées furent développées à plusieurs reprises dans le *Moniteur*, comme servant de principe, comme étant le langage officiel du gouvernement d'alors.

Quelques années plus tard, en 1820, étranger au gouvernement, dans les rangs de l'opposition, tout ce que j'ai pu écrire de politique a eu pour objet de prouver que notre révolution de 89 était la victoire glorieuse et définitive de la classe moyenne sur le privilége et le pouvoir absolu. Je défie qu'on cite un seul de mes écrits politiques où ces idées ne soient énergiquement et incessamment soutenues et développées.

[illegible] qu'ai-je été accusé, mes amis et moi, et [illegible] particulier, par les défenseurs du parti de l'ancien régime, [illegible] dans leurs écrits? de vouloir constituer ce qu'[illegible] une monarchie bourgeoise, le règne de la classe moyenne [illegible] monarchie de la classe moyenne. C'est à ce titre que j'ai été [illegible] attaqué, et me voilà aujourd'hui, depuis quelque temps, me voilà le défenseur, le resurrecteur de l'ancienne aristocratie des privilèges, de l'aristocratie privilégiée et nobiliaire, [illegible] sous ce nom et dans ces termes que j'ai été plusieurs fois attaqué à cette tribune.

Il n'en est rien, messieurs, il n'en est absolument rien. Je suis fidèle aujourd'hui à l'idée politique qui m'a dirigé pendant toute ma vie. Oui, aujourd'hui comme en 1810, comme en 1820, comme en 1830, je veux, je cherche, je sers de tous mes efforts la prépondérance politique de la classe moyenne en France, l'organisation définitive et régulière de cette grande victoire que la classe moyenne a remportée sur le privilège et sur le pouvoir absolu de 89 à 1830. Voilà le but vers lequel j'ai constamment marché, vers lequel je marche encore aujourd'hui.

Cependant, [illegible] nos adversaires et moi, une différence [illegible] sur laquelle je demande à la Chambre la permission de m'arrêter un moment.

[illegible] je veux le triomphe définitif, je veux la prépondérance politique de la classe moyenne en France, mais je veux aussi que cette prépondérance soit stable et honorable, et pour cela il faut que la classe moyenne ne soit ni violente ni anarchique, ni envieuse [illegible].

On parle beaucoup, messieurs, depuis quelque temps, de bourgeoisie, de classe moyenne, de démocratie, de France nouvelle, mais il est vrai, la France nouvelle, la démocratie active veut une justice universelle, un mouvement ascendant, une étendue inconnue des anciennes sociétés.

Mais ne croyez pas, messieurs, que la démocratie actuelle, que la classe moyenne soit comme la bourgeoisie du moyen-âge, cette bourgeoisie récemment affranchie, qui doutait et doutait avec raison de sa dignité comme de sa force; étroite, envieuse, inquiète, tracassière, voulant tout abaisser à son niveau; non, messieurs, la France nouvelle, la démocratie nouvelle a la pensée plus haute et le cœur plus fier; elle se confie en elle-même, elle ne doute point de sa destinée et de ses droits, elle n'est jalouse de personne, elle ne conteste à personne sa part dans l'organisation sociale, bien sûre qu'on ne viendra

pas lui disputer la sienne; elle a fait ses preuves à cet égard; après la victoire qu'elle a remportée, elle a le cœur et les sentiments d'un vainqueur, c'est sa disposition aujourd'hui. C'est lui faire injure, c'est lui faire injure et dommage que de lui supposer et de travailler à lui rendre les inquiétudes, les jalousies, les susceptibilités, les ombrages qui la travaillaient autrefois. Quiconque l'honore et veut la servir véritablement doit au contraire travailler sans cesse à lui élever le cœur, à lui inspirer confiance en elle-même, à l'affranchir de toutes les jalousies, de toutes les tracasseries, à lui persuader qu'il faut qu'elle ouvre sans cesse ses rangs, qu'elle se montre prête à accueillir, à rallier toutes les supériorités, que toutes les supériorités anciennes ou nouvelles, quels que soient leur nom et leur caractère, ne sont bien placées que dans son sein; qu'en dehors d'elle elles deviennent à charge à elles-mêmes et inutiles au pays; qu'il faut que toutes les supériorités, quelles que soient leur date et leur nature, je le répète, acceptent ce fait, ce fait définitif de notre époque, le triomphe de la classe moyenne, la prépondérance des intérêts généraux qu'elle représente, et viennent nettement s'assimiler à elle, se réunir à elle, pour y reprendre une place, une place digne dans les affaires du pays.

Voilà le langage qu'il faut tenir sans cesse à la classe moyenne; voilà le seul langage qui soit digne d'elle, digne de cette assemblée, digne des institutions que la classe moyenne a conquises par son intelligence et par son courage, et toutes ces vieilles querelles, tous ces vieux débris de mots et de choses, de priviléges, d'aristocratie, de noblesse, d'institutions nobiliaires, tous ces vieux débris doivent disparaître; ce sont des querelles réchauffées, ce sont des querelles honteuses aujourd'hui, des querelles qui appartenaient à la bourgeoisie d'autrefois, à la classe moyenne d'il y a trois cents ans; des querelles auxquelles la France nouvelle et la démocratie d'aujourd'hui sont et deviendront de plus en plus étrangères.....

Je n'hésite donc pas, messieurs, pour mon compte, lorsque je rencontre dans les institutions anciennes ou modernes, étrangères ou nationales, lorsque je rencontre une institution qui me paraît convenir à la société actuelle, qui me paraît convenir aux intérêts, aux besoins de la France nouvelle, telle qu'elle a été faite par la victoire de notre révolution de 1789 à 1830, qu'on en puisse retrouver quelque semblant vrai ou faux, complet ou incomplet, dans des siècles ou dans des institutions différentes, je ne m'en inquiète en aucune façon; je repousse ce qui est nuisible à l'état actuel de la France nouvelle; mais tout ce qui la sert, je crois qu'elle peut et qu'elle doit l'a-

de la nation véritablement capable d'exercer les pouvoirs politiques fût régulièrement constituée dans un gouvernement libre, dans un gouvernement qui garantît les libertés, les droits de tous, par l'intervention active et directe d'un certain nombre d'hommes. Je dis à dessein un certain nombre, pour exclure à jamais, du moins dans ma propre pensée, cette théorie du suffrage universel, de l'universalité des droits politiques; théorie qui est cachée, je le répète, au fond de toutes les théories révolutionnaires, et qui survit encore dans la plupart des idées et des systèmes que l'opposition apporte à cette tribune.

Voilà ce que j'ai voulu dire quand j'ai parlé de la nécessité de constituer et d'organiser la classe moyenne. Ai-je assigné les limites de la classe moyenne? M'avez-vous entendu dire où elle commençait, où elle finissait? Je m'en suis soigneusement abstenu, je ne l'ai distinguée ni d'aucune classe supérieure, ni des classes inférieures; j'ai simplement exprimé le fait général qu'il existe, au sein d'un grand pays comme la France, une classe qui n'est pas vouée au travail manuel, qui ne vit pas de salaires, qui a de la liberté et du loisir dans la pensée; qui peut consacrer une partie considérable de son temps et de ses facultés aux affaires publiques; qui a non seulement la fortune nécessaire pour une pareille œuvre, mais qui a en même temps les lumières, l'indépendance, sans lesquelles cette œuvre ne peut pas être accomplie.

Quand je disais hier que la loi qui avait établi parmi nous l'élection indirecte avait fondé la réalité du gouvernement représentatif, il m'est venu de ce côté de la Chambre (gauche) des signes d'assentiment; vos signes d'assentiment d'hier sont la condamnation la plus formelle du système que vous êtes venu soutenir aujourd'hui.

Qu'a donc fait la loi du 5 février 1817? Elle a commencé précisément cette œuvre dont j'entretenais la Chambre, cette constitution, cette organisation politique de la classe moyenne. Cette loi a précisément posé les bases de la prépondérance politique de la classe moyenne; elle a placé le pouvoir politique dans la proportion la plus élevée, c'est à dire dans la portion indépendante, éclairée, capable, de la société, et elle a fait descendre en même temps ce pouvoir assez bas pour qu'il arrivât jusqu'à la limite à laquelle la capacité s'arrête. Lorsque, par le cours des temps, cette limite sera déplacée, lorsque les lumières, les progrès de la richesse, toutes les causes qui changent l'état de la société auront appelé un plus grand nombre d'hommes et des classes plus nombreuses à la capacité politique, la limite variera. C'est là la perfection de notre gouvernement, que les droits

trer que ce qui perd la démocratie dans tous les pays où elle a été perdue, et elle l'a été souvent, c'est précisément qu'elle ne sait pas avoir le sentiment de son élévation, qu'elle ne sait pas s'élever sans cesse, et qu'au lieu d'admettre la variété des situations, cette hiérarchie sociale sans laquelle il n'y a pas de société, et qui n'a pas besoin d'être une hiérarchie fermée, privilégiée, qui admet parfaitement la liberté et le mouvement ascendant des individus, et le concours perpétuel entre eux selon le mérite de chacun : ce qui a souvent perdu la démocratie, c'est qu'elle n'a pas su admettre cette organisation hiérarchique de la société, c'est que la liberté ne lui a pas suffi ; elle a voulu le nivellement, voilà pourquoi la démocratie a péri.

Eh bien ! je suis de ceux qui combattront le nivellement sous quelque forme qu'il se présente, je suis de ceux qui provoqueront sans cesse la nation entière, la démocratie à s'élever ; mais je suis de ceux qui l'avertiront à chaque instant que tout le monde ne s'élève pas, que tout le monde n'est pas destiné à s'élever ; et que l'élévation a ses conditions spéciales, qu'il faut la capacité, l'intelligence, la vertu, le travail et une foule de causes auxquelles il n'est pas donné à tout le monde de suffire.

Je veux que partout où ces causes se rencontreront, partout où il y aura capacité, vertu, travail, la démocratie puisse s'élever aux plus hautes fonctions de l'État, qu'elle puisse monter à cette tribune, y faire entendre sa voix, parler au pays tout entier. Mais vous l'avez, cela ; vous n'avez pas besoin de le demander ; votre gouvernement vous le donne, cela est écrit dans votre charte, dans cette constitution officielle, légale, de votre société contre laquelle vous vous élevez sans cesse. Mais vous êtes des ingrats, vous méconnaissez sans cesse les biens dont vous êtes en possession ; vous parlez toujours comme si vous viviez sous un régime d'oppression, de servitude, comme si vous étiez en présence d'une aristocratie comme celle de Venise, d'un pouvoir absolu.

Vous vivez au milieu de la société la plus libre qu'on ait jamais vue et où le principe de l'égalité sociale est le plus consacré. Jamais vous n'avez vu un pareil concours d'individus, élevés au plus haut rang dans toutes les carrières. Nous avons tous, presque tous, conquis nos grades à la sueur de notre front et sur le champ de bataille.

Je répudie absolument un avantage qui s'attacherait à une seule génération, fût-ce la mienne.

Je n'entends pas qu'après toutes les batailles de la nation fran-

l'intelligence en présence de l'infini, de l'immuable, de l'éternel.

Le Français se donne trop aux choses fugitives; son caractère ondoyant le fait différer sans cesse de lui-même; sa pensée passe et fuit comme le rayon de soleil, qui change perpétuellement de place, ou comme le vent qui ne souffle jamais longtemps du même point de l'horizon. Sa gaîté moqueuse s'empare surtout de la partie visible des objets; or, le rire est de l'homme; mais les larmes obéissent à la religion.

Le Français est pressé de se répandre; il se prodigue et épuise au dehors son sentiment intérieur; sa réflexion ne se suffit jamais seule à elle-même. Mais qu'est-ce que la foi? sinon la pensée qui se mire silencieusement en Dieu.

En outre, nous nous plaisons à la contradiction; la lutte est de notre génie : nous aimons à attaquer, et à sentir la résistance; la diversité et l'opposition conviennent aux instincts de notre esprit combiné avec le tempérament; tandis que le désir du cœur, montant vers le ciel, est de fuir les ombres qui passent, les couleurs qui ne se fondent plus, les idées qui se repoussent, et de chercher l'harmonie dans la constance, et la joie dans l'unité.

Ce n'est pas chez nous qu'on rencontre souvent de ces visages où l'habitude de la prière est em-

preinte, où le regard rayonne d'espérances éternelles, et dont le sérieux respire une tristesse divine. Ces physionomies abondent dans le midi de l'Europe.

Les Anglais, les Allemands, les habitants du Nord sont encore plus enclins que nous aux choses religieuses. Leur calme naturel les dispose davantage à ces pensées d'un autre monde. Mais nous, jetés sous la zône intermédiaire, entre le nord et le midi, nous respirons la gaité dans l'air, et notre inconstance vient du sang qui fuit dans nos veines.

Nos guerres de religion étaient presque toutes politiques. La question de foi servait de prétexte à des hommes qui se disputaient le pouvoir ou la liberté, et qui avaient une sorte de besoin, dans leurs courages farouches, de discordes intestines.

La grâce triomphe sans doute de la nature. Nous pouvons aussi gravir les hauteurs sublimes de la contemplation; mais nous partons de plus loin; notre route est plus difficile, et ajoute au mérite de nos saints.

CHAPITRE XVIII.

DU RESPECT POUR LE CLERGÉ.

Quel jour que celui où la croix élevée sur les principaux temples de la capitale tomba aux horribles acclamations du rebut effrayant de la société, fait pour profaner notre dernière révolution ! Que ce jour soit inscrit comme néfaste dans notre histoire ; ou plutôt, qu'indigne de compter parmi les jours de la vie d'un peuple régénéré, tout chargé de nuages et en horreur au soleil, il aille en s'enfonçant de plus en plus dans l'éternel oubli !

Aujourd'hui, le prêtre a droit à l'intérêt qu'inspire le malheur. Courbé sous les ruines qui l'ont à demi écrasé, il retrouve je ne sais quel air de grandeur dans sa chute, et se fait admirer comme un débris des colonnes du temple. Dépouillé et infirme lui-même, il pourra parler à la faiblesse et à l'infortune, et dire à l'affligé : mon frère ! Il souffre : sa situation, assortie à l'esprit de la religion qu'il annonce, joindra plus d'autorité à sa parole. Que s'il supporte avec un pieux courage ses espérances évanouies et son influence déchue, il rendra gloire à son Dieu. Heureuse contrainte qui le réduira à ne rechercher son crédit tombé

que dans l'efficacité plus touchante de ses enseignements, et à ne fonder sa domination que sur des cœurs se rendant, de bonne grace, aux effets tout vivants de l'exemple!

Les grandes calamités publiques font briller la force de cette religion catholique qui pousse son prêtre au sacrifice, et pare le sacerdoce avec le mépris de la mort. L'horrible fléau qui a exercé, naguère, tant de ravages sur la France a remis dans un beau jour toutes les vertus de notre clergé. Les peuples, étonnés, ont senti se réveiller en eux quelques restes de leurs anciens sentiments vers ces prêtres dévoués d'une charité si intrépide à adoucir leurs derniers moments; et la souffrance et le trépas se sont chargés de rendre à nos pasteurs la place qui leur appartenait dans la vénération et l'amour des infortunés.

NOTES.

I.

Discours prononcé par M. Guizot, *le 3 mai 1837, à la tribune de la Chambre des députés.*

Lorsqu'on discuta la loi des élections du 5 février 1817, cette loi qui a, je n'hésite pas à le dire, véritablement fondé le gouvernement représentatif en France, puisqu'elle a fait sortir l'élection des mains de la multitude où elle ne peut avoir lieu que mensongèrement, pour la placer dans les mains des classes éclairées et capables, où l'élection s'opère directement et efficacement; eh bien! au moment où on discutait cette loi, elle était accusée par le parti de l'ancien régime d'avoir pour résultat le triomphe de la classe moyenne en France, son triomphe définitif, sa prépondérance complète dans l'ordre politique, aux dépens des débris des anciennes classes supérieures et de la multitude. C'était là le reproche que lui adressaient les chefs intelligents et capables de l'ancien régime.

A cette époque, n'étant ni député, ni membre important du gouvernement, je défendis la loi contre ces attaques, je la défendis officiellement, dans le *Moniteur*, en servant d'interprète au gouvernement lui-même, et à la fois à l'accusation, en disant qu'il était vrai que cette loi avait pour résultat de rendre impossible le retour de la prépondérance de l'ancienne aristocratie et de toutes les classes privilégiées; qu'elle avait en effet pour résultat de fonder en France la prépondérance politique de la classe moyenne. Mes idées furent développées à plusieurs reprises dans le *Moniteur*, comme servant de principe, comme étant le langage officiel du gouvernement d'alors.

Quelques années plus tard, en 1820, étranger au gouvernement, dans les rangs de l'opposition, tout ce que j'ai pu écrire de politique a eu pour objet de prouver que notre révolution de 89 était la victoire glorieuse et définitive de la classe moyenne sur le privilége et le pouvoir absolu. Je défie qu'on cite un seul de mes écrits politiques où ces idées ne soient énergiquement et incessamment soutenues et développées.

Depuis 1820, de quoi ai-je été accusé, mes amis et moi, et moi en particulier, par les défenseurs du parti de l'ancien régime, dans leurs journaux, dans leurs écrits? de vouloir constituer ce qu'on appelait une monarchie bourgeoise, le règne de la classe moyenne, la monarchie de la classe moyenne. C'est à ce titre que j'ai été continuellement attaqué, et me voilà aujourd'hui, depuis quelque temps, me voilà le défenseur, le résurrecteur de l'ancienne aristocratie du privilége, de l'aristocratie privilégiée et nobiliaire, car c'est sous ce nom et dans ces termes que j'ai été plusieurs fois attaqué à cette tribune.

Il n'en est rien, messieurs, il n'en est absolument rien. Je suis fidèle aujourd'hui à l'idée politique qui m'a dirigé pendant toute ma vie. Oui! aujourd'hui comme en 1810, comme en 1820, comme en 1830, je veux, je cherche, je sers de tous mes efforts la prépondérance politique de la classe moyenne en France, l'organisation définitive et régulière de cette grande victoire que la classe moyenne a remportée sur le privilége et sur le pouvoir absolu de 89 à 1830. Voilà le but vers lequel j'ai constamment marché, vers lequel je marche encore aujourd'hui.

Cependant, il y a ici, entre nos adversaires et moi, une différence notable, sur laquelle je demande à la Chambre la permission de m'arrêter un moment.

Oui, messieurs, je veux le triomphe définitif, je veux la prépondérance politique de la classe moyenne en France, mais je veux aussi que cette prépondérance soit stable et honorable, et pour cela il faut que la classe moyenne ne soit ni violente ni anarchique, ni envieuse et subalterne.

On parle beaucoup, messieurs, depuis quelque temps, de bourgeoisie, de classe moyenne, de démocratie, de France nouvelle, mais il est vrai, la France nouvelle, la démocratie active veut une justice universelle, un mouvement ascendant, une étendue inconnue des anciennes sociétés.

Mais ne croyez pas, messieurs, que la démocratie actuelle, que la classe moyenne soit comme la bourgeoisie du moyen-âge, cette bourgeoisie récemment affranchie, qui doutait et doutait avec raison de sa dignité comme de sa force; étroite, envieuse, inquiète, tracassière, voulant tout abaisser à son niveau; non, messieurs, la France nouvelle, la démocratie nouvelle a la pensée plus haute et le cœur plus fier; elle se confie en elle-même, elle ne doute point de sa destinée et de ses droits, elle n'est jalouse de personne, elle ne conteste à personne sa part dans l'organisation sociale, bien sûre qu'on ne viendra

pas lui disputer la sienne; elle a fait ses preuves à cet égard; après la victoire qu'elle a remportée, elle a le cœur et les sentiments d'un vainqueur, c'est sa disposition aujourd'hui. C'est lui faire injure, c'est lui faire injure et dommage que de lui supposer et de travailler à lui rendre les inquiétudes, les jalousies, les susceptibilités, les ombrages qui la travaillaient autrefois. Quiconque l'honore et veut la servir véritablement doit au contraire travailler sans cesse à lui élever le cœur, à lui inspirer confiance en elle-même, à l'affranchir de toutes les jalousies, de toutes les tracasseries, à lui persuader qu'il faut qu'elle ouvre sans cesse ses rangs, qu'elle se montre prête à accueillir, à rallier toutes les supériorités, que toutes les supériorités anciennes ou nouvelles, quels que soient leur nom et leur caractère, ne sont bien placées que dans son sein; qu'en dehors d'elle elles deviennent à charge à elles-mêmes et inutiles au pays; qu'il faut que toutes les supériorités, quelles que soient leur date et leur nature, je le répète, acceptent ce fait, ce fait définitif de notre époque, le triomphe de la classe moyenne, la prépondérance des intérêts généraux qu'elle représente, et viennent nettement s'assimiler à elle, se réunir à elle, pour y reprendre une place, une place digne dans les affaires du pays.

Voilà le langage qu'il faut tenir sans cesse à la classe moyenne; voilà le seul langage qui soit digne d'elle, digne de cette assemblée, digne des institutions que la classe moyenne a conquises par son intelligence et par son courage, et toutes ces vieilles querelles, tous ces vieux débris de mots et de choses, de priviléges, d'aristocratie, de noblesse, d'institutions nobiliaires, tous ces vieux débris doivent disparaître; ce sont des querelles réchauffées, ce sont des querelles honteuses aujourd'hui, des querelles qui appartenaient à la bourgeoisie d'autrefois, à la classe moyenne d'il y a trois cents ans; des querelles auxquelles la France nouvelle et la démocratie d'aujourd'hui sont et deviendront de plus en plus étrangères.....

Je n'hésite donc pas, messieurs, pour mon compte, lorsque je rencontre dans les institutions anciennes ou modernes, étrangères ou nationales, lorsque je rencontre une institution qui me paraît convenir à la société actuelle, qui me paraît convenir aux intérêts, aux besoins de la France nouvelle, telle qu'elle a été faite par la victoire de notre révolution de 1789 à 1830, qu'on en puisse retrouver quelque semblant vrai ou faux, complet ou incomplet, dans des siècles ou dans des institutions différentes, je ne m'en inquiète en aucune façon; je repousse ce qui est nuisible à l'état actuel de la France nouvelle; mais tout ce qui la sert, je crois qu'elle peut et qu'elle doit l'a-

dopter. Elle est assez sûre d'elle-même, et de sa victoire, et de son avenir, pour ne pas s'inquiéter de quelques mots et de quelques fausses ressemblances.

II.

Second discours prononcé par M. Guizot, *dans la séance du 5 mai* 1837.

Il y a dans notre Charte des droits, des droits publics qui ont été conquis par tout le monde, qui sont le prix du sang de tout le monde. Ces droits, c'est l'égalité des charges publiques, c'est l'égale admissibilité à tous les emplois publics, c'est la liberté de la presse, la liberté individuelle! Ces droits sont ceux de tout le monde; ces droits appartiennent à tous les Français; ils valaient bien la peine d'être conquis par les batailles que nous avons livrées et par les victoires que nous avons remportées.

Il y a encore un autre prix de ces batailles, un autre prix de ces victoires; c'est vous, c'est le gouvernement dont vous faites partie, c'est cette Chambre, c'est notre royauté constitutionnelle; voilà ce que le sang de tous les Français a conquis; voilà ce que la nation tout entière a reçu de la victoire, comme le prix de ses efforts et de son courage. Et vous trouvez que ce n'est rien; vous trouvez que cela ne peut pas suffire à de nobles ambitions, à de généreux caractères; est-ce qu'il est nécessaire après cela d'établir, au profit de tout le monde, cette absurde égalité, cette universalité des droits et des pouvoirs politiques qui se cachent au fond de toutes les théories qu'on vient apporter à cette tribune?

Ne dites pas que je refuse à la nation française, que je lui conteste le prix de ses victoires, le prix de son sang versé dans nos cinquante années de révolution; à Dieu ne plaise! elle l'a bien gagné; et aucun évènement ne pourra le lui ravir.

Mais elle a entendu au bout de ces combats, et pour garantir toutes ces libertés, tous ces droits qu'elle a conquis, elle a entendu apparemment qu'il s'établirait au milieu d'elle un gouvernement régulier, un gouvernement stable, un gouvernement qui ne fût pas sans cesse et perpétuellement remis en question par des combats analogues à ceux que nous avons livrés depuis cinquante ans. Apparemment la nation française n'a pas entendu vivre en révolution comme elle a vécu pendant vingt ans. Non, certes, elle a entendu arriver à un état de choses régulier, stable, dans lequel la portion

de la nation véritablement capable d'exercer les pouvoirs politiques fût régulièrement constituée dans un gouvernement libre, dans un gouvernement qui garantît les libertés, les droits de tous, par l'intervention active et directe d'un certain nombre d'hommes. Je dis à dessein un certain nombre, pour exclure à jamais, du moins dans ma propre pensée, cette théorie du suffrage universel, de l'universalité des droits politiques; théorie qui est cachée, je le répète, au fond de toutes les théories révolutionnaires, et qui survit encore dans la plupart des idées et des systèmes que l'opposition apporte à cette tribune.

Voilà ce que j'ai voulu dire quand j'ai parlé de la nécessité de constituer et d'organiser la classe moyenne. Ai-je assigné les limites de la classe moyenne? M'avez-vous entendu dire où elle commençait, où elle finissait? Je m'en suis soigneusement abstenu, je ne l'ai distinguée ni d'aucune classe supérieure, ni des classes inférieures; j'ai simplement exprimé le fait général qu'il existe, au sein d'un grand pays comme la France, une classe qui n'est pas vouée au travail manuel, qui ne vit pas de salaires, qui a de la liberté et du loisir dans la pensée; qui peut consacrer une partie considérable de son temps et de ses facultés aux affaires publiques; qui a non seulement la fortune nécessaire pour une pareille œuvre, mais qui a en même temps les lumières, l'indépendance, sans lesquelles cette œuvre ne peut pas être accomplie.

Quand je disais hier que la loi qui avait établi parmi nous l'élection indirecte avait fondé la réalité du gouvernement représentatif, il m'est venu de ce côté de la Chambre (gauche) des signes d'assentiment; vos signes d'assentiment d'hier sont la condamnation la plus formelle du système que vous êtes venu soutenir aujourd'hui.

Qu'a donc fait la loi du 5 février 1817? Elle a commencé précisément cette œuvre dont j'entretenais la Chambre, cette constitution, cette organisation politique de la classe moyenne. Cette loi a précisément posé les bases de la prépondérance politique de la classe moyenne; elle a placé le pouvoir politique dans la proportion la plus élevée, c'est à dire dans la portion indépendante, éclairée, capable, de la société, et elle a fait descendre en même temps ce pouvoir assez bas pour qu'il arrivât jusqu'à la limite à laquelle la capacité s'arrête. Lorsque, par le cours des temps, cette limite sera déplacée, lorsque les lumières, les progrès de la richesse, toutes les causes qui changent l'état de la société auront appelé un plus grand nombre d'hommes et des classes plus nombreuses à la capacité politique, la limite variera. C'est là la perfection de notre gouvernement, que les droits

politiques, limités de leur nature à ceux qui sont capables de les exercer, peuvent s'étendre, à mesure que la capacité s'étend; mais telle est en même temps l'admirable vertu de notre gouvernement, qu'il provoque sans cesse l'extension de cette capacité, qu'il va semant de tous les côtés les lumières politiques, les sentiments politiques, l'intelligence des questions politiques, en sorte qu'au moment même où il assigne une limite au droit politique, à ce moment il travaille à déplacer cette limite, à l'étendre, à la reculer, et à élever ainsi la nation entière.

Comment pouvez-vous croire, comment quelqu'un dans cette Chambre a-t-il pu croire, qu'il m'est entré dans l'esprit de constituer la classe moyenne d'une manière étroite, privilégiée, d'en refaire quelque chose qui ressemblât aux anciennes aristocraties? Mais, permettez-moi de le dire, j'aurais abdiqué les opinions que j'ai soutenues toute ma vie, j'aurais abandonné la cause que j'ai constamment défendue, l'œuvre à laquelle, depuis six ans j'ai eu l'honneur de travailler sous vos yeux et par vos mains; mais quand je me suis appliqué à répandre dans le pays les lumières de tous les genres, quand j'ai cherché à élever ces classes laborieuses, ces classes qui vivent de salaire à la dignité de l'homme, à leur donner les lumières dont elles avaient besoin pour leur situation, c'était une provocation continuelle de ma part, de la part du gouvernement tout entier, à acquérir des lumières plus grandes, à monter plus haut; c'était le commencement de cette œuvre de civilisation, de ce mouvement ascendant, universel, qu'il est dans la nature de l'homme d'atteindre.

Je repousse donc, je repousse absolument, et pour le système que j'ai eu l'honneur de soutenir, et pour moi-même, ces accusations de système étroit, étranger à la masse de la nation, aux intérêts généraux, uniquement dévoué aux intérêts spéciaux de telle ou telle classe de citoyens; je le repousse absolument, et en même temps je maintiens ce qu'il y a de vrai dans le système: c'est que le moment est venu de secouer ces vieilles idées, ces vieux préjugés d'égalité absolue.

Je répète à dessein que le moment est venu, à mon avis, d'écarter ces vieux préjugés d'égalité de droits politiques, d'universalité de droits politiques qui ont été non seulement en France, mais dans tous les pays, partout où ils ont été appliqués, la mort de la vraie liberté et de la justice.

On parle de démocratie, on m'accuse de méconnaître les droits, les intérêts de la démocratie. Ah! messieurs, je m'étais efforcé hier de répondre d'avance à cette objection, je m'étais efforcé de démon-

trer que ce qui perd la démocratie dans tous les pays où elle a été perdue, et elle l'a été souvent, c'est précisément qu'elle ne sait pas avoir le sentiment de son élévation, qu'elle ne sait pas s'élever sans cesse, et qu'au lieu d'admettre la variété des situations, cette hiérarchie sociale sans laquelle il n'y a pas de société, et qui n'a pas besoin d'être une hiérarchie fermée, privilégiée, qui admet parfaitement la liberté et le mouvement ascendant des individus, et le concours perpétuel entre eux selon le mérite de chacun : ce qui a souvent perdu la démocratie, c'est qu'elle n'a pas su admettre cette organisation hiérarchique de la société, c'est que la liberté ne lui a pas suffi ; elle a voulu le nivellement, voilà pourquoi la démocratie a péri.

Eh bien ! je suis de ceux qui combattront le nivellement sous quelque forme qu'il se présente, je suis de ceux qui provoqueront sans cesse la nation entière, la démocratie à s'élever ; mais je suis de ceux qui l'avertiront à chaque instant que tout le monde ne s'élève pas, que tout le monde n'est pas destiné à s'élever ; et que l'élévation a ses conditions spéciales, qu'il faut la capacité, l'intelligence, la vertu, le travail et une foule de causes auxquelles il n'est pas donné à tout le monde de suffire.

Je veux que partout où ces causes se rencontreront, partout où il y aura capacité, vertu, travail, la démocratie puisse s'élever aux plus hautes fonctions de l'État, qu'elle puisse monter à cette tribune, y faire entendre sa voix, parler au pays tout entier. Mais vous l'avez, cela ; vous n'avez pas besoin de le demander ; votre gouvernement vous le donne, cela est écrit dans votre charte, dans cette constitution officielle, légale, de votre société contre laquelle vous vous élevez sans cesse. Mais vous êtes des ingrats, vous méconnaissez sans cesse les biens dont vous êtes en possession ; vous parlez toujours comme si vous viviez sous un régime d'oppression, de servitude, comme si vous étiez en présence d'une aristocratie comme celle de Venise, d'un pouvoir absolu.

Vous vivez au milieu de la société la plus libre qu'on ait jamais vue et où le principe de l'égalité sociale est le plus consacré. Jamais vous n'avez vu un pareil concours d'individus, élevés au plus haut rang dans toutes les carrières. Nous avons tous, presque tous, conquis nos grades à la sueur de notre front et sur le champ de bataille.

Je répudie absolument un avantage qui s'attacherait à une seule génération, fût-ce la mienne.

Je n'entends pas qu'après toutes les batailles de la nation fran-

çaise, nous ayons conquis pour nous seuls tous les droits que nous possédons. Non, nous les avons conquis pour nos enfants, pour nos petits-enfants, pour nos petits-neveux, à travers les siècles. Voilà ce que j'entends, voilà ce dont je suis fier, voilà la vraie liberté! La liberté féconde, au lieu de celle qui se présente sans cesse, pardonnez-moi, l'expression, à la suite de vos systèmes; au lieu de celle dont j'ai parlé hier, de cette démocratie curieuse, jalouse, inquiète, qui veut abaisser à son niveau, qui n'est pas contente si elle voit une tête dépasser les autres têtes. A Dieu ne plaise que mon pays demeure longtemps atteint d'une si déplorable maladie!

Je me l'explique dans les temps qu'il a traversés, dans les luttes qu'il a eues à soutenir, quand il fallait renverser le pouvoir absolu et le privilége; il a bien fallu à tort et à travers appeler à lui toutes les forces du pays, les forces dangereuses et utiles, légitimes et illégitimes, les bonnes et les mauvaises passions. Tout a paru sur les champs de bataille; tout a voulu sa part du butin. Mais aujourd'hui la bataille est finie, le butin est partagé, la paix est faite, le traité conclu, le traité, c'est la Charte, et le gouvernement qui en est sorti...

Je ne veux pas que mon pays recommence ce qu'il a fait. J'accepte 91, 92; les années suivantes, je les accepte dans l'histoire, mais je ne les veux pas dans l'avenir... Et je me fais un devoir, un devoir de conscience, d'avertir mon pays toutes les fois que je le vois pencher de ce côté. Messieurs, on ne tombe jamais que du côté où l'on penche. Je ne veux pas que mon pays penche de ce côté, et toutes les fois que je le vois pencher, je me hâte de l'avertir.

Voilà, messieurs, voilà mon système, ma politique, ma seule politique, voilà dans quel sens j'entends les mots classe moyenne et démocratie, liberté et égalité, qu'on a tant répétés tout à l'heure à cette tribune; rien ne me fera dévier du sens que je leur attache.

III.

EXTRAIT

DES LETTRES SUR L'AMÉRIQUE DU NORD, PAR MICHEL CHEVALIER.

De la bourgeoisie en Amérique et en France.

La société américaine se compose d'éléments autres que ceux de la société européenne en général et française en particulier. En analysant celle-ci, on y trouve au premier rang une ombre d'aristocratie,

comprenant les débris des grandes familles de l'ancien régime échappés à la tourmente révolutionnaire, et la progéniture de la noblesse impériale, qui semble, elle aussi, séparée de ses pères par des siècles.

En dessous, s'étend une bourgeoisie nombreuse, en deux parties fort distinctes : l'une, la bourgeoisie active, embrasse le commerce, l'industrie, la classe bien rare encore des industriels agricoles ou propriétaires producteurs, les gens de loi et les professions libérales; l'autre, désignée quelquefois sous le nom de bourgeoisie oisive, est formée des détenteurs inactifs du sol, gens qui tirent de leurs terres, par l'intermédiaire de leurs fermiers ou colons partiaires, un revenu de 2,000 à 7 ou 8,000 fr., sur lequel ils vivent sans pouvoir l'accroître et même sans y songer sérieusement; la classe peu considérable des rentiers s'y joint comme un appendice.

Ces deux sections de la bourgeoisie diffèrent essentiellement l'une de l'autre, en ce que la première travaille, tandis que consommer et jouir sont toute la vie de la seconde. L'une augmente son avoir, et peut par conséquent se tenir toujours au dessus du flot et maintenir son niveau, sinon le hausser; l'autre, comme l'a dit M. Laffitte, successivement transportée par le temps dans une société à la richesse de laquelle chaque jour ajoute quelque chose, se trouve chaque jour relativement plus pauvre, et doit décroître. Elles diffèrent par leur origine : l'une est plus essentiellement tiers-état; l'autre, a des prétentions nobiliaires; elle est la progéniture ou au moins l'héritière et la continuatrice de la petite noblesse des campagnes. Sous la restauration, elles ont différé d'opinion politique : l'une siégeait principalement au côté gauche, l'autre préférait le côté droit. Aujourd'hui, la première accepte sans réserve la dynastie nouvelle; la seconde, plus difficile à contenter en fait de garanties d'ordre et prompte à s'alarmer sur toute violation du droit ancien, conserve encore de secrets penchants pour l'antique légitimité. Sous le rapport religieux, celle-ci est sceptique et croirait volontiers que la philosophie voltairienne et les théories de l'opposition de quinze ans sont le *nec plus ultrà* de l'entendement humain; celle-là, ébranlée dans sa foi, garde cependant le feu sacré du sentiment religieux, repousse les conceptions désorganisatrices du XVIIIe siècle et dédaigne les élucubrations des publicistes libéraux de la restauration. La première se pique de positivisme et n'a que des préoccupations matérielles; la seconde s'inquiète davantage des grands principes conservateurs de la société, mais se refuse à reconnaître les intérêts nouveaux qui doivent entrer en partage avec ceux du passé.

Ces deux fractions de la bourgeoisie ne sont cependant pas séparées autant que je l'indique ici; elles se mêlent et se croisent. Une grande portion de la bourgeoisie participe de l'une et de l'autre, et se porte alternativement de chaque côté, selon le temps et les circonstances. Toutefois, pour être souvent confondus dans la même personne, les deux intérêts n'en sont pas moins distincts.

La base de la pyramide est occupée par les paysans et par les ouvriers; elle se subdivise en deux portions : l'une *admise à la propriété*; l'autre qui n'y est point arrivée encore, quoiqu'*elle y aspire* impatiemment. D'un côté, la classe des artisans et des petits cultivateurs; de l'autre, les prolétaires.

Aujourd'hui il est universellement reconnu que la bourgeoisie domine en France. L'aristocratie est repoussée du pouvoir ou se tient écartée. Les artisans et les petits cultivateurs commencent à peine à lever la tête. Les prolétaires ne comptent point.

Dans les Etats du nord de l'Union américaine, la société est beaucoup moins complexe qu'en France. En faisant abstraction de la caste des gens de couleur, il n'y existe que deux classes : la bourgeoisie et la démocratie. Des deux intérêts qui chez nous sont en lutte, un seul a une existence publique, c'est celui du travail.

La bourgeoisie s'y compose d'industriels, de commerçants, d'avocats, de médecins. Les agriculteurs ne sont pas dans ses rangs en nombre appréciable, non plus que les hommes voués exclusivement à la culture des sciences, des lettres et des arts.

La démocratie comprend les *farmers* et les *mechanics*, les cultivateurs et les artisans. En général, le cultivateur est le propriétaire de sa terre. A l'Ouest, c'est une règle qui ne souffre pas d'exceptions. La grande propriété territoriale n'existe pas dans le Nord et le Nord-Ouest, au moins comme classe. Il n'y a pas à proprement parler, de prolétaires, quoiqu'il y ait des journaliers et que les villes et même les champs abondent de manœuvres dépourvus de capitaux. Ce sont véritablement des apprentis, des étrangers fort souvent, qui s'élèvent chez l'artisan dans la ville, ou chez le cultivateur dans la campagne et qui deviennent à leur tour artisans et cultivateurs, et souvent, de là, riches industriels, spéculateurs opulents.

Entre ces deux classes, bourgeoisie et démocratie, il n'y a d'ailleurs aucune ligne de démarcation, car les efforts de quelques écrivains pour établir des classifications de salons et installer des aristocraties de fantaisie méritent à peine d'être signalés et n'ont que une valeur négative comme protestations timides et souvent [illegible] contre les abus de l'égalité. La bourgeoisie et la démocratie

ont les mêmes habitudes domestiques et le même genre de vie, votent ensemble et sur le même pied et ne diffèrent un peu sérieusement que par le culte qu'elles suivent, ou par le banc qu'elles occupent à l'église. On peut avoir une idée assez exacte des rapports habituels de ces deux classes en Amérique, par les relations qui existent aujourd'hui en France, entre la riche bourgeoisie et les débris de l'aristocratie.

L'influence politique est aujourd'hui tout entière aux mains de la démocratie américaine, tout comme chez nous elle appartient maintenant à la bourgeoisie. La bourgeoisie américaine n'a de chances d'arriver au pouvoir que temporairement, par suite de divisions accidentelles au sein de la démocratie, en ralliant à elle une portion considérable des artisans et des cultivateurs, ainsi qu'il arriva au commencement de 1834, après les attaques du général Jackson contre la banque; tout comme l'aristocratie en France ne peut relever, non pas sa bannière (elle n'en a pas en propre), mais celle de la légitimité, qu'autant que l'impéritie du gouvernement susciterait de nouveaux orages et inspirerait des alarmes sur la sécurité publique aux classes bourgeoises qui le soutiennent de toutes leurs forces.

Dans les États du Sud, la présence de l'esclavage produit une société différente de celles du Nord; la moitié de la population y est composée de prolétaires dans toute l'acception du mot, c'est à dire d'esclaves. L'esclavage appelle nécessairement la grande propriété, qui est l'aristocratie de fait. La grande propriété s'est maintenue dans le Sud, même avec l'habitude de l'égal partage, quoiqu'elle ait été singulièrement amoindrie.

Dans le Sud, entre ces deux extrêmes, est une classe moyenne formée, comme notre bourgeoisie, de deux élements, les travailleurs et les oisifs, l'intérêt nouveau et l'intérêt ancien. Le commerce, l'industrie et les professions libérales d'un côté; de l'autre, les propriétaires fonciers, dans le genre de nos propriétaires campagnards du Midi et de l'Ouest, vivant sur leurs terres du revenu qu'y produit la sueur de leurs esclaves, n'ayant point le goût du travail et n'y ayant point été préparés par l'éducation, ne participant à l'exploitation routinière de leurs domaines que fort indirectement; gens incapables de se retourner si l'esclavage était aboli, tout comme nos propriétaires seraient hors d'état de se faire une existence si leurs propriétés leur étaient ravies.

On conçoit que la loi de l'égal partage a dû multiplier cette classe de propriétaires sans industrie; elle est nombreuse dans les an-

ciens États du Sud, Virginie, Caroline, Géorgie, et aussi en Louisiane; les temps d'arrêt qu'ont d'abord éprouvés ces États, tandis que le Nord marchait en avant sans gêne, et l'extension que prenait cette classe, sont deux faits corrélatifs qui s'expliquent l'un l'autre. Mais on ne la retrouve pas dans les nouveaux États du Sud. La génération nouvelle du Sud, dévorée, comme celle du Nord, de la passion d'acquérir, est devenue industrieuse comme les Yankées. La culture du coton lui offre une belle carrière; dans l'Alabama et le Mississipi, la terre à coton est, comme partout dans l'Ouest, à fort bas prix. La traite intérieure fournit en abondance des esclaves que, grâce au crédit, on paie sans peine, lorsque l'on n'a point de patrimoine, pourvu que l'on ait des amis. Les fils de famille des anciens États du Sud, au lieu de rester à végéter sur un lambeau de la propriété paternelle, avec une poignée d'esclaves, liquident leur avoir, l'augmentent par des emprunts qu'ils sont assurés d'acquitter promptement et vont établir, dans le Sud-Ouest, des plantations de coton, sortes de manufactures agricoles, les unes grandes, les autres moyennes, où ils ont eux-mêmes plus ou moins l'activité, les soucis et les espérances d'un entrepreneur d'industrie.

Ainsi la classe des bourgeois qui ne travaillent pas ou travaillent peu disparaît des États-Unis. Dans les États de l'Ouest, qui sont vraiment le Nouveau-Monde, elle n'existe plus, ni au Sud, ni au Nord; on n'y trouve personne qui ne soit voué à l'industrie agricole, commerciale ou manufacturière; aux professions libérales ou aux fonctions cléricales.

Les États-Unis diffèrent donc de nous en ce qu'ils n'ont ni aristocratie, ni bourgeoisie oisive, ni prolétaires, au moins dans le Nord. Il ne me semble pourtant pas démontré que, pour ces trois classes, le fait de leur absence ait une seule et même signification. Je ne vois aucune difficulté à admettre que le prolétariat et la bourgeoisie oisive s'éteignent définitivement dans la société américaine; tandis que, pour l'aristocratie, il me paraîtrait plus exact de dire que l'Amérique n'en a pas encore.

La civilisation, en passant d'un continent à l'autre, s'est donc débarrassée du prolétariat et de la bourgeoisie oisive. Cette double disparition n'est pas un phénomène double; c'est un fait simple, ou, du moins, ce sont les deux aspects d'un fait unique, le progrès industriel du genre humain. Il me semble inévitable qu'à cet égard l'ancien monde suive l'exemple de l'Amérique; il tend au même but par des moyens qui lui sont propres; ce que l'on appelle la force

des choses, c'est à dire la marche providentielle de l'humanité, l'y pousse invinciblement.

Il y a une loi supérieure à toutes les conventions des sociétés, à tous les codes et à toutes les jurisprudences : c'est que, lorsqu'une classe a cessé de contribuer pour une part à l'œuvre sociale, sa déchéance est imminente ; il ne lui est pas possible de conserver ses avantages, à moins que la civilisation tout entière ne s'arrête et ne fasse un de ces repos dont le plus grand exemple est celui de Rome, depuis Auguste jusqu'à Constantin ; mais, dès que la colonne se remet en marche, ceux qui ne veulent pas être soldats et qui sont incapables d'êtres officiers, ceux qui ne sont en mesure d'occuper aucun emploi ni dans les rangs, ni à l'état-major, ni à l'ambulance, ni à la cantine, sont abandonnés comme traînards et rayés des rôles.

Cette loi est rigoureuse et impitoyable ; nulle puissance humaine ne saurait soustraire à leur sort ceux qu'elle a condamnés ; eux seuls peuvent éviter d'être effacés des cadres en y prenant une place active.

C'est ce qui explique pourquoi, chez nous, l'aristocratie nobiliaire a été anéantie. Entre elle et la royauté, il se livra, comme entre la royauté et l'aristocratie anglaise, une longue suite de batailles ; mais le succès fut différent comme le génie des deux peuples. En France, l'unité monarchique triompha : Louis XI terrassa l'aristocratie ; Richelieu la musela ; Louis XIV lui mit le collier de la domesticité. Ainsi réduite, en tant que puissance politique, il ne lui resta plus d'autre domaine que celui du goût et des arts, et elle l'exploita au profit de l'irréligion et de la corruption des mœurs. Lors donc qu'en 1789 elle fut pesée, elle fut trouvée trop légère, l'arrêt des destins fut prononcé, et la révolution l'exécuta avec une brutalité de cannibale. Cette aristocratie infortunée ne se souvint de sa nature qu'au moment de mourir ; elle aborda l'échafaud noblement.

Par la même raison, la bourgeoisie oisive tend à disparaître chez nous, car elle n'accomplit aucune mission qui ne puisse être remplie sans elle.

Elle n'enrichit pas la société par son travail, quoiqu'elle prétende à être comptée au nombre des producteurs, sous prétexte qu'elle possède le sol et qu'elle exerce une manière de surintendance dans les travaux agricoles. Le fait est qu'elle ignore l'agriculture ; elle connaît par tradition un roulement routinier, mais le paysan le sait tout aussi bien qu'elle et n'a pas besoin qu'elle

vienne le lui rappeler. Le propriétaire, il est vrai, dans beaucoup de cas, est payé en nature par le paysan et vend lui-même alors son grain; mais le paysan trouverait sans peine le temps de vaquer à ce négoce et s'en acquitterait tout aussi bien que le bourgeois.

La bourgeoisie oisive ne représente pas non plus les lumières; à cet égard, elle ne possède rien de plus, rien de moins qu'une petite instruction littéraire dont je ne conteste pas les agréments, mais qui est peu en rapport avec les besoins et les tendances du siècle.

Là où, comme en Angleterre, une noblesse subsiste et maintient sa prérogative, c'est qu'elle remplit une double fonction. Premièrement, elle se voue à l'art le plus difficile de tous, celui de gouverner les hommes; elle y excelle, soit parce qu'elle le cultive par tradition, soit parce qu'elle se recrute soigneusement des hommes qui ont constaté leur supériorité dans la connaissance des divers intérêts sociaux. C'est une raison d'existence qu'il n'est pas possible de faire valoir en faveur de notre bourgeoisie oisive; celle-ci est notoirement étrangère à la science du gouvernement.

L'autre fonction d'une noblesse, non moins essentielle que la première dans nos siècles policés, consiste à servir de modèle dans l'art de la vie réelle, à enseigner l'art de consommer, sans lequel celui de produire ne procure que des satisfactions imparfaites et illusoires, et à encourager les beaux-arts. Sous ce rapport encore, il n'y a rien à alléguer en faveur de notre bourgeoisie oisive. Elle ne brille ni par la grace, ni par l'élégance, ni par le tact. L'importance qu'elle a acquise depuis la destruction de l'aristocratie a été funeste à la vieille politesse française, à l'exquise urbanité dont se piquaient nos pères. Depuis cinquante ans, tandis que les Anglais se développaient à cet égard, beaucoup plus que leur humeur raide et inélastique ne semblait le permettre, nous avons, nous, beaucoup oublié et beaucoup désappris sous l'influence de la bourgeoisie oisive ou même active.

Quant à l'art de consommer et de bien vivre, quant à ce culte de la personne dont les Anglais appellent *comfort* la seule fraction qu'il leur soit donné d'en sentir, notre bourgeoisie a des leçons à recevoir; elle n'en a plus à donner. Ce n'est pas faute de dispositions natives. Nul peuple n'a reçu de la nature des sens plus subtils que les nôtres. Certes, notre fibre est plus sensible, notre ouie et notre palais sont bien autrement délicats que ceux des Anglais. Notre ap-

titude à la consommation et au culte personnel est prouvée par ce fait, que nous sommes en possession de la plupart des métiers qui en relèvent ; le Français a, d'un bout du monde à l'autre, le monopole des emplois de cuisinier et de maître-d'hôtel, de coiffeur et de maître de danse, de valet de chambre et de tailleur. Mais, pour consommer, pour bien vivre, pour entourer son existence du comfort à l'anglaise et de cet autre comfort plus raffiné que nous Français, nous pouvons concevoir, il faut être riche. Or, notre bourgeoisie est pauvre, et, politiquement, c'est un de ses plus grands défauts ; elle s'appauvrit de jour en jour soit par l'effet de la loi d'égal partage, soit en raison de son oisiveté qui la condamne à un revenu stationnaire, tandis que la richesse publique et le luxe croissent rapidement de toute part.

Ainsi, obligée à vivre d'économie, il est clair qu'elle ne peut encourager les beaux-arts, car c'est un patronage dont l'exercice coûte cher. Il exige d'ailleurs une délicatesse de goût qui devient fort rare en France, je le répète, depuis la déchéance de l'aristocratie.

Lorsqu'on analyse la population de l'empire ottoman, on est tout surpris d'arriver à ce résultat, que, dans la Turquie d'Europe, il n'y a que 500,000 Turcs superposés à sept millions d'hommes, et l'on se demande comment la Sublime-Porte est encore debout et s'il n'est pas temps de refouler les Osmanlis en Asie pour rendre l'indépendance aux peuples qu'ils oppriment. Je suis tout disposé à croire que l'empire ottoman est arrivé au terme de son existence européenne ; et cependant je suis convaincu que si les cinq cent mille Turcs partaient, sans être remplacés par aucun élément extérieur aux populations indigènes, les déchirements de l'anarchie succéderaient au repos maladif au sein duquel languissent ces beaux pays ; toutes ces nations d'origine et de croyances diverses se heurteraient et s'entre-dévoreraient. C'est que les Turcs, s'ils ne représentent par l'ordre dans l'Albanie et la Romélie, représentent au moins l'absence du désordre. On peut soutenir que la bourgeoisie oisive remplit la même mission négative sur le territoire français, et que, si elle disparaissait, la France elle-même périrait bientôt dans d'horribles convulsions.

Mais cette comparaison, dont la bourgeoisie oisive ne peut être flattée, et dont je ne pense pas qu'elle réclame le bénéfice, est absolument inexacte. La population française est infiniment plus homogène que celle des provinces turques ; elle est aussi plus avancée. La plupart de nos prolétaires des villes et des champs

sont prêts pour une autre existence, et ils y aspirent ardemment, c'est la société qui n'est pas prête, elle, pour la leur donner. Il ne leur manque autre chose que le bienfait de l'éducation, et un plus facile accès à la propriété, c'est à dire des conditions meilleures et des occasions plus multipliées de travail, pour être en état d'exercer, aussi bien qu'une grande partie de la bourgeoisie, la plénitude des droits de citoyen.

D'ailleurs, il suffit en France de regarder autour de soi pour reconnaître que si la bourgeoisie oisive représente en totalité ou en partie l'élément d'ordre, ce n'est qu'à l'aide et par l'intermédiaire de quatre cent mille baïonnettes, non compris les baïonnettes bourgeoises, tandis que, dans l'empire ottoman, il suffit d'une poignée de soldats pour tenir en respect les rayas et la multitude des croyants; ce qui démontre clairement que cette bourgeoisie ne conserve plus sa prédominance qu'en opposant aux masses la force des masses elles-mêmes : position critique à faire frémir, et qu'il est impossible de faire durer, car toutes les baïonnettes commencent à être intelligentes.

La bourgeoisie oisive n'a donc plus qu'un parti à prendre, c'est de passer dans les rangs de la bourgeoisie qui travaille; c'est de se préparer à fournir au peuple des chefs pour ses travaux. Lorsqu'elle le voudra, nos campagnes, qui composent spécialement son domaine, changeront de face comme par enchantement, et nos paysans, qui, l'on ne saurait trop le répéter, forment réellement en France la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, seront élevés à une condition meilleure, dont ils sont dignes. Elle est responsable, de moitié avec le gouvernement, à qui appartient l'initiative de tous les grands projets d'amélioration, de l'avancement de vingt-cinq millions de prolétaires agricoles.

Dans cette métamorphose, elle a tout à gagner. Par là elle maintiendra son rang social et s'y raffermira, car elle reconquerra ainsi la confiance des masses et justifiera sa supériorité par un fécond patronage. Elle échangera une existence gênée contre une belle aisance, ou même contre la richesse, et les dégoûts de la fainéantise contre la satisfaction qu'inspire la conscience du bien que l'on a fait, et d'un grand devoir qu'on a loyalement rempli.

Déjà cette honorable désertion du drapeau de l'oisiveté à celui du travail s'opère tous les jours. Félicitons-nous-en : faisons des vœux pour qu'elle s'accélère, car il n'y a pas de temps à perdre. Insistons surtout près du gouvernement pour qu'il la facilite par toutes les mesures propres à développer le travail, par tous les

moyens qui peuvent hâter les progrès de l'agriculture et inspirer à la jeune bourgeoisie le désir de se consacrer à cet art, le premier de tous.

IV.

EXTRAIT

D'UN ARTICLE INSÉRÉ DANS LA REVUE DES DEUX-MONDES[1], SOUS CE TITRE :

De la Démocratie aux États-Unis et de la Bourgeoisie en France,

PAR M. LOUIS DE CARNÉ.

« Allons-nous vers un état moral tel que la notion de supériorité intellectuelle tende à s'effacer devant la majorité numérique ? Marchons-nous vers une organisation sociale fondée, non plus sur l'admissibilité, mais sur l'admission de tous à la propriété ? Inclinons-nous enfin vers le régime américain dans ses deux conditions essentielles : l'égalité morale et l'absence du prolétariat ?

» L'idée du gouvernement par l'intelligence semble l'idée fixe de l'Europe. Elle fut dogmatiquement proclamée durant le cours du XVIIIe siècle, pour miner la hiérarchie fondée sur la conquête ; et, lorsqu'en 89, le tiers-état parut sur la scène politique, il argua moins encore de son nombre que de ses lumières. Or, quoique l'aristocratie de naissance soit à jamais éteinte parmi nous, n'est-il pas manifeste que la division des diverses couches sociales, selon le degré plus ou moins élevé de leur culture intellectuelle, est aussi profonde, aussi comprise que jamais ? Si certains faits paraissent aller à l'encontre de celui-là, je suis loin de leur attribuer l'importance qu'on leur accorde d'ordinaire. En admettant, par exemple, que l'instruction primaire devienne l'état normal de l'universalité, je ne vois pas comment elle comblerait jamais la distance qui sépare ceux pour lesquels cette instruction n'est guère qu'un instrument de travail de plus, de la classe pour qui l'instruction littéraire est à la fois un haut exercice pour la pensée et une source de jouissance pour l'ame.

» Savoir lire est une fort bonne chose sans doute; mais le difficile est de trouver le temps de lire, lorsqu'on doit consacrer ses longues journées à des travaux matériels pour sustenter péniblement une famille, et lorsque l'entretien de cette famille est le but à peu

[1] 15 mars 1837.

pres exclusif du travail. Tant que la majorité de l'espèce humaine sera contrainte, du lever au coucher du soleil, d'arroser la terre de ses sueurs, ou de passer ses jours à l'atelier, pour arrondir des têtes d'épingles, il paraît difficile de croire à ce nivellement des intelligences, sans lequel la souveraineté du peuple restera toujours pour l'Europe une idée anticivilisatrice.

» Qui, dans ses rêves, n'a pas quelquefois aimé à saluer de loin un meilleur jour, qui ne s'est pas bercé de la poétique espérance que des agents nouveaux et des applications encore inconnues de la science pourront délivrer l'homme de ce poids du travail manuel qui pèse sur sa pensée et la comprime, comme l'arrêt d'une condamnation fatale? Mais si les utopies sont dangereuses, c'est surtout parce qu'elles sont douces; or, la double croyance que le travail manuel est incompatible avec l'exercice élevé de la pensée, et que la capacité intellectuelle est en même temps la source et la règle des droits politiques, paraît moins ébranlée que jamais, quelque fausse application qu'on en puisse faire; et je considère l'usage d'attacher, soit à certaines professions libérales, soit à un cens représentatif d'une position indépendante, la présomption légale de la capacité politique, comme devant présider longtemps encore aux destinées des peuples européens.

» L'opinion qui conclut l'avènement définitif de la démocratie du triomphe de la classe moyenne nous semble reposer sur une analogie inexacte. De ce que la bourgeoisie, plus nombreuse que la noblesse héréditaire, a fini par la supplanter, l'on en infère que le peuple fera cesser à son tour le monopole déféré par les institutions actuelles à une certaine portion de la société, et l'état apparaît comme une pyramide élargissant incessamment sa base. Mais n'est-ce pas perdre de vue que la bourgeoisie, enrichie par le commerce et les affaires, initiée à la vie publique par son esprit légiste, et digne aujourd'hui du pouvoir, moins parce qu'elle l'a conquis que parce qu'elle a su le défendre, réunit toutes les conditions requises en Europe pour l'exercer, tandis que les masses populaires, quelque amélioration que puissent apporter à leur sort la charité chrétienne et la sollicitude du pouvoir, resteront forcément en dehors des conditions de lumière et de propriété qui, pour les peuples du vieux continent, sont la garantie en même temps que le signe de l'aptitude politique? La révolution française a changé le personnel de la classe gouvernante et non les bases de la société; le triomphe de la démocratie impliquerait la subversion de ces bases elles-mêmes.

Nous avons parlé des lumières, parlons de la propriété. Voyons

si le grand mouvement industriel, dont tout annonce, en effet, l'aurore, est de nature à créer, au sein de la démocratie, une masse d'intérêts nouveaux qui permette de commettre avec quelque sécurité le sort de la société à la discrétion de la majorité numérique.

» Si au delà de nos frontières s'étendaient des déserts sans maître on comprendrait que la masse de la propriété pût s'accroître et le nombre des propriétaires avec elle. Mais, ayant au plus, le sixième de son territoire en friche, sans possibilité de colonisation au dedans, sans le génie de la colonisation au dehors, la France, qui peut augmenter l'aisance des propriétaires, en perfectionnant l'agriculture, ne peut guère en étendre le nombre. Si les grands travaux d'utilité publique, vers lesquels l'opinion pousse si heureusement le pouvoir; si des cultures nouvelles, des procédés moins dispendieux et des communications plus rapides élèvent le produit moyen de l'hectare de 50 à 100 francs, la fortune des possesseurs du sol aura doublé; mais je ne vois pas en quoi le sol en serait plus subdivisé.

» Un grand fait s'est manifesté il y a quarante ans, qui ne paraît plus pouvoir se reproduire. Lorsque éclata la révolution française, des masses considérables d'immeubles étaient aux mains des deux ordres privilégiés, propriétés morcelées aux adjudications, relevées de la main morte, dégagées des redevances féodales, acquises enfin, à vil prix, à titre de nationales, par les hommes d'affaires qui les avaient gérées, les fermiers qui les avaient exploitées, et qui semblèrent destinées, dans les vues impénétrables de la Providence, à devenir pour la classe moyenne comme une dotation inhérente au pouvoir politique auquel elle était conviée. Cette révolution dans la propriété, ou plutôt cette notable extension du nombre des propriétaires, fut sans contredit le fait capital de tous nos bouleversements; c'est par lui que la bourgeoisie s'est maintenue, en 1815, contre la réaction aristocratique; en 1830, contre les tentatives de la démocratie et les complots républicains. Tant qu'un changement analogue n'aura pas eu lieu, tant qu'une part importante de la propriété bourgeoise n'aura pas été absorbée, comme la propriété noble et cléricale le fut à cette époque, l'heure de la démocratie ne sonnera pas, et l'organisation combinée du pouvoir, de la richesse et des lumières demeurera inébranlable.

» Or, il semble que la France a fait assez l'épreuve de ses forces pour n'avoir pas à craindre aujourd'hui l'une de ces commotions qui font trembler le sol jusqu'aux abîmes. Et quant au mouvement naturel de la propriété, il paraît hors de doute qu'il est à peu près arrivé au *summum* de la division possible, non que les grandes fortunes ne soient destinées à se décomposer encore; le Code civil frappe incessamment de son bélier les murs de ce qui nous reste de

châteaux, et nul ne peut méconnaître que les prescriptions de la loi ne soient sur ce point hautement sanctionnées par les mœurs. Les grandes existences territoriales sont désormais impossibles en France, et la restauration s'est brisée contre cet axiome. Mais un mouvement parallèle et simultané ne s'opère-t-il pas au sein de la petite propriété? A mesure que les difficultés de la culture augmentent par l'impuissance de se procurer les premiers éléments du travail pour des parcelles subdivisées à l'infini, les petites cotes ne disparaissent-elles pas plus rapidement encore que les grandes ne s'abaissent? Il paraît résulter des documents recueillis par l'administration, qu'à mesure que la loi frappe, d'un côté, la propriété du riche, la nécessité atteint de l'autre la propriété du pauvre, et qu'une propriété moyenne, chaque jour plus nombreuse et plus compacte, se constitue sur les débris de l'une et de l'autre.

» Tendance des petits propriétaires à renoncer à la possession onereuse du sol, pour donner à leurs faibles capitaux un placement plus lucratif; abaissement de la grande propriété par l'effet de la division continue; diminution simultanée des grandes et des petites fortunes : telle nous semble la double loi dont la combinaison préside déjà et présidera plus manifestement encore dans l'avenir au mouvement territorial en France, et probablement en Europe.

»Dira-t-on que la richesse mobilière viendra créer, pour les classes inférieures, une compensation à cette propriété de la terre qui leur échappe ou qu'elles répudient? Penserait-on qu'elles dussent bénéficier directement, et grandir en importance sociale par la plus-value que les travaux d'art et d'industrie imprimeront à la production? Nul n'espère plus que moi voir s'améliorer le sort des populations laborieuses et souffrantes, qui voient si souvent se changer en une charge terrible les plus précieux dons du ciel; nul ne croit plus fermement qu'à la moralité religieuse et à l'instruction primaire il appartient de leur rendre une dignité dont la conscience s'est si déplorablement obscurcie. Ne nous exagérons pas cependant les résultats de ces progrès probables; sachons bien que, si l'un des principaux effets de l'augmentation de la richesse publique est de rendre moins pénible la condition de la classe la plus nombreuse, rien n'indique cependant, malgré des assertions tranchantes, que l'avenir doive changer les lois du travail en Europe, en substituant l'*association* au *salaire*, suivant la formule bien connue. Je ne sais, hélas! qu'un moyen pour resoudre ce problème si remué de notre temps : c'est d'avoir à sa porte la vallée du Mississipi, où le *salarié* se jette, un léger capital à la ceinture et une hache à la main, pour

devenir *associé* à son tour. Mais tant que les rangs de la population française se presseront dans un étroit espace, tant que le prix du salaire sera déterminé par la somme des besoins combinés avec les moyens d'y satisfaire, la division de la société en une bourgeoisie disposant des instruments du travail et un prolétariat placé sous sa dépendance paraît une rigoureuse nécessité. Or, la bourgeoisie possède aujourd'hui les capitaux et l'instruction spéciale; le double levier de la banque et de la science est placé entre ses mains comme pour soulever le monde; et, personne ne l'ignore, la science et la banque sont les conditions nécessaires de ce développement industriel. Dès lors il semble bien plutôt destiné à consolider la puissance de la classe riche et lettrée qu'à la faire partager à d'autres.

» Tenons enfin les yeux ouverts sur ce qui se passe dans les deux mondes, et comprenons bien que, si le grand mouvement financier, dont la mission est d'entraîner les peuples vers des destinées meilleures, quoique si vagues encore, rencontre quelque part des résistances profondes, c'est surtout au sein de la démocratie considérée comme partie politique. Aux États-Unis, toutes les antipathies populaires se résument dans la guerre à la banque. Le vieux soldat, que la démocratie appelle à sa tête, consacre huit années à saper l'institution à laquelle sa patrie est en partie redevable de sa fabuleuse prospérité, et qui seule lui permet de maintenir ses transactions gigantesques. Le peuple applaudit avec transport à cette guerre acharnée. Il sent que la rude main de Jackson a saisi corps à corps son plus dangereux adversaire; il devine que la banque est le germe d'une bourgeoisie qui cherche à s'étendre, et qui pourrait bientôt réclamer la prépondérance par le droit de l'intelligence unie à la fortune. Le peuple a l'instinct de l'avenir, et cet avenir l'inquiète. La démocratie tremble, en Amérique, devant la classe moyenne, au même titre que celle-ci fait trembler l'aristocratie en Europe.

» Voulons-nous voir, en effet, la contre-partie de ce tableau? Étudions ce qui se passe à nos portes. A Bruxelles, la *Société générale pour favoriser l'industrie*, à laquelle la Belgique doit ses merveilleux progrès, est en butte à des imputations non moins vives que la banque des États-Unis. Les injures des *meetings* américains contre M. Biddle ne le cèdent certainement pas, sauf la grossièreté populaire, aux attaques dirigées contre M. de Meeus. Mais ici c'est l'aristocratie terrienne qui se porte accusatrice; c'est elle qui, se sentant compromise, se trouble et se défend. Enfin, comme pour

d'un grand et beau livre : nous lui consacrerons ici quelques courtes réflexions.

» Quelles sont les mœurs politiques de la bourgeoisie? dans quelles formes constitutionnelles tenteront-elles de s'encadrer?

» Les publicistes classiques qui ont étudié la science du gouvernement dans les sociétés de parade de l'antiquité et dans la grande machine aristocratique de l'Angleterre, ceux pour qui la dignité des formes et la fixité des traditions sont une condition essentielle du pouvoir, ont quelque peine à se faire aux allures égoïstes et tâtonnantes de la bourgeoisie aux affaires. Celle-ci se livre sans hésiter au seul intérêt du jour; l'avenir et le passé sont de peu de poids pour elle; elle ne se drape ni pour fixer les regards de la postérité, ni pour être digne des ancêtres; d'un autre côté, elle reste complètement étrangère à cet entraînement des passions démocratiques qui ne résistent ni à l'amorce d'une victoire, ni à la séduction d'une idée.

» Casimir Périer, ce Richelieu de la bourgeoisie, qui mitraillait la république et contenait l'Europe, traça tout le programme de la politique bourgeoise lorsqu'il s'écria le premier : *Le sang de ses enfants n'appartient qu'à la France*; paroles solennelles qu'à chaque occasion critique le pouvoir peut répéter avec confiance, assuré qu'elles seront toujours applaudies, alors même qu'on les invoquerait pour pallier une faute.

» Cette politique au jour le jour, sans lointaine prévision comme sans fixité, se comprend et se justifie lorsque la vie publique est de plus en plus absorbée dans la liberté croissante de la vie individuelle, et quand les affections se concentrent au foyer domestique. On n'a pas à réclamer de la bourgeoisie ce dévouement exalté qui n'est pour l'aristocratie militaire que la compensation de ses avantages; elle ne saurait porter aux affaires ces inflexibles et habiles traditions politiques qui sont la force des patriciats. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, et qu'on n'induise pas de ces paroles des conséquences qui pourraient paraître en désaccord avec des opinions antérieurement émises, auxquelles les évènements qui se déroulent nous font tenir de plus en plus. Nous n'estimons pas que l'heure du repos ait encore sonné pour la bourgeoisie française, et la plus grande faute du pouvoir, celle qui entraîne déjà pour lui, comme pour la société, de dangereuses complications, c'est d'avoir cru qu'il pouvait la désintéresser soudain de toute action extérieure. Pour que la bourgeoisie entre complètement dans les voies pacifiques et productrices qui lui sont naturelles, il faut d'abord

vienne le lui rappeler. Le propriétaire, il est vrai, dans beaucoup de cas, est payé en nature par le paysan et vend lui-même alors son grain ; mais le paysan trouverait sans peine le temps de vaquer à ce négoce et s'en acquitterait tout aussi bien que le bourgeois.

La bourgeoisie oisive ne représente pas non plus les lumières ; à cet égard, elle ne possède rien de plus, rien de moins qu'une petite instruction littéraire dont je ne conteste pas les agréments, mais qui est peu en rapport avec les besoins et les tendances du siècle.

Là où, comme en Angleterre, une noblesse subsiste et maintient sa prérogative, c'est qu'elle remplit une double fonction. Premièrement, elle se voue à l'art le plus difficile de tous, celui de gouverner les hommes ; elle y excelle, soit parce qu'elle le cultive par tradition, soit parce qu'elle se recrute soigneusement des hommes qui ont constaté leur supériorité dans la connaissance des divers intérêts sociaux. C'est une raison d'existence qu'il n'est pas possible de faire valoir en faveur de notre bourgeoisie oisive ; celle-ci est notoirement étrangère à la science du gouvernement.

L'autre fonction d'une noblesse, non moins essentielle que la première dans nos siècles policés, consiste à servir de modèle dans l'art de la vie réelle, à enseigner l'art de consommer, sans lequel celui de produire ne procure que des satisfactions imparfaites et illusoires, et à encourager les beaux-arts. Sous ce rapport encore, il n'y a rien à alléguer en faveur de notre bourgeoisie oisive. Elle ne brille ni par la grace, ni par l'élégance, ni par le tact. L'importance qu'elle a acquise depuis la destruction de l'aristocratie a été funeste à la vieille politesse française, à l'exquise urbanité dont se piquaient nos pères. Depuis cinquante ans, tandis que les Anglais se développaient à cet égard, beaucoup plus que leur humeur raide et inélastique ne semblait le permettre, nous avons, nous, beaucoup oublié et beaucoup désappris sous l'influence de la bourgeoisie oisive ou même active.

Quant à l'art de consommer et de bien vivre, quant à ce culte de la personne dont les Anglais appellent *comfort* la seule fraction qu'il leur soit donné d'en sentir, notre bourgeoisie a des leçons à recevoir ; elle n'en a plus à donner. Ce n'est pas faute de dispositions natives. Nul peuple n'a reçu de la nature des sens plus subtils que les nôtres. Certes, notre fibre est plus sensible, notre ouie et notre palais sont bien autrement délicats que ceux des Anglais. Notre ap-

titude à la consommation et au culte personnel est prouvée par ce fait, que nous sommes en possession de la plupart des métiers qui en relèvent ; le Français a, d'un bout du monde à l'autre, le monopole des emplois de cuisinier et de maître-d'hôtel, de coiffeur et de maître de danse, de valet de chambre et de tailleur. Mais, pour consommer, pour bien vivre, pour entourer son existence du comfort à l'anglaise et de cet autre comfort plus raffiné que nous Français, nous pouvons concevoir, il faut être riche. Or, notre bourgeoisie est pauvre, et, politiquement, c'est un de ses plus grands défauts ; elle s'appauvrit de jour en jour soit par l'effet de la loi d'égal partage, soit en raison de son oisiveté qui la condamne à un revenu stationnaire, tandis que la richesse publique et le luxe croissent rapidement de toute part.

Ainsi, obligée à vivre d'économie, il est clair qu'elle ne peut encourager les beaux-arts, car c'est un patronage dont l'exercice coûte cher. Il exige d'ailleurs une délicatesse de goût qui devient fort rare en France, je le répète, depuis la déchéance de l'aristocratie.

Lorsqu'on analyse la population de l'empire ottoman, on est tout surpris d'arriver à ce résultat, que, dans la Turquie d'Europe, il n'y a que 500,000 Turcs superposés à sept millions d'hommes, et l'on se demande comment la Sublime-Porte est encore debout et s'il n'est pas temps de refouler les Osmanlis en Asie pour rendre l'indépendance aux peuples qu'ils oppriment. Je suis tout disposé à croire que l'empire ottoman est arrivé au terme de son existence européenne ; et cependant je suis convaincu que si les cinq cent mille Turcs partaient, sans être remplacés par aucun élément extérieur aux populations indigènes, les déchirements de l'anarchie succéderaient au repos maladif au sein duquel languissent ces beaux pays ; toutes ces nations d'origine et de croyances diverses se heurteraient et s'entre-dévoreraient. C'est que les Turcs, s'ils ne représentent par l'ordre dans l'Albanie et la Romélie, représentent au moins l'absence du désordre. On peut soutenir que la bourgeoisie oisive remplit la même mission négative sur le territoire français, et que, si elle disparaissait, la France elle-même périrait bientôt dans d'horribles convulsions.

Mais cette comparaison, dont la bourgeoisie oisive ne peut être flattée, et dont je ne pense pas qu'elle réclame le bénéfice, est absolument inexacte. La population française est infiniment plus homogène que celle des provinces turques ; elle est aussi plus avancée. La plupart de nos prolétaires des villes et des champs

sont prêts pour une autre existence, et ils y aspirent ardemment; c'est la société qui n'est pas prête, elle, pour la leur donner. Il ne leur manque autre chose que le bienfait de l'éducation, et un plus facile accès à la propriété, c'est à dire des conditions meilleures et des occasions plus multipliées de travail, pour être en état d'exercer, aussi bien qu'une grande partie de la bourgeoisie, la plénitude des droits de citoyen.

D'ailleurs, il suffit en France de regarder autour de soi pour reconnaître que si la bourgeoisie oisive représente en totalité ou en partie l'élément d'ordre, ce n'est qu'à l'aide et par l'intermédiaire de quatre cent mille baïonnettes, non compris les baïonnettes bourgeoises, tandis que, dans l'empire ottoman, il suffit d'une poignée de soldats pour tenir en respect les rayas et la multitude des croyants; ce qui démontre clairement que cette bourgeoisie ne conserve plus sa prédominance qu'en opposant aux masses la force des masses elles-mêmes : position critique à faire frémir, et qu'il est impossible de faire durer, car toutes les baïonnettes commencent à être intelligentes.

La bourgeoisie oisive n'a donc plus qu'un parti à prendre, c'est de passer dans les rangs de la bourgeoisie qui travaille; c'est de se préparer à fournir au peuple des chefs pour ses travaux. Lorsqu'elle le voudra, nos campagnes, qui composent spécialement son domaine, changeront de face comme par enchantement, et nos paysans, qui, l'on ne saurait trop le répéter, forment réellement en France la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, seront élevés à une condition meilleure, dont ils sont dignes. Elle est responsable, de moitié avec le gouvernement, à qui appartient l'initiative de tous les grands projets d'amélioration, de l'avancement de vingt-cinq millions de prolétaires agricoles.

Dans cette métamorphose, elle a tout à gagner. Par là elle maintiendra son rang social et s'y raffermira, car elle reconquerra ainsi la confiance des masses et justifiera sa supériorité par un fécond patronage. Elle échangera une existence gênée contre une belle aisance, ou même contre la richesse, et les dégoûts de la fainéantise contre la satisfaction qu'inspire la conscience du bien que l'on a fait, et d'un grand devoir qu'on a loyalement rempli.

Déjà cette honorable désertion du drapeau de l'oisiveté à celui du travail s'opère tous les jours. Félicitons-nous-en : faisons des vœux pour qu'elle s'accélère, car il n'y a pas de temps à perdre. Insistons surtout près du gouvernement pour qu'il la facilite par toutes les mesures propres à développer le travail, par tous les

moyens qui peuvent hâter les progrès de l'agriculture et inspirer à la jeune bourgeoisie le désir de se consacrer à cet art, le premier de tous.

IV.

EXTRAIT

D'UN ARTICLE INSÉRÉ DANS LA REVUE DES DEUX-MONDES[1], SOUS CE TITRE :

De la Démocratie aux États-Unis et de la Bourgeoisie en France,

PAR M. LOUIS DE CARNÉ.

« Allons-nous vers un état moral tel que la notion de supériorité intellectuelle tende à s'effacer devant la majorité numérique ? Marchons-nous vers une organisation sociale fondée, non plus sur l'admissibilité, mais sur l'admission de tous à la propriété ? Inclinons-nous enfin vers le régime américain dans ses deux conditions essentielles : l'égalité morale et l'absence du prolétariat ?

» L'idée du gouvernement par l'intelligence semble l'idée fixe de l'Europe. Elle fut dogmatiquement proclamée durant le cours du XVIIIe siècle, pour miner la hiérarchie fondée sur la conquête ; et, lorsqu'en 89, le tiers-état parut sur la scène politique, il argua moins encore de son nombre que de ses lumières. Or, quoique l'aristocratie de naissance soit à jamais éteinte parmi nous, n'est-il pas manifeste que la division des diverses couches sociales, selon le degré plus ou moins élevé de leur culture intellectuelle, est aussi profonde, aussi comprise que jamais ? Si certains faits paraissent aller à l'encontre de celui-là, je suis loin de leur attribuer l'importance qu'on leur accorde d'ordinaire. En admettant, par exemple, que l'instruction primaire devienne l'état normal de l'universalité, je ne vois pas comment elle comblerait jamais la distance qui sépare ceux pour lesquels cette instruction n'est guère qu'un instrument de travail de plus, de la classe pour qui l'instruction littéraire est à la fois un haut exercice pour la pensée et une source de jouissance pour l'ame.

» Savoir lire est une fort bonne chose sans doute; mais le difficile est de trouver le temps de lire, lorsqu'on doit consacrer ses longues journées à des travaux matériels pour sustenter péniblement une famille, et lorsque l'entretien de cette famille est le but à peu

[1] 15 mars 1837.

près exclusif du travail. Tant que la majorité de l'espèce humaine sera contrainte, du lever au coucher du soleil, d'arroser la terre de ses sueurs, ou de passer ses jours à l'atelier, pour arrondir des têtes d'épingles, il paraît difficile de croire à ce nivellement des intelligences, sans lequel la souveraineté du peuple restera toujours pour l'Europe une idée anticivilisatrice.

» Qui, dans ses rêves, n'a pas quelquefois aimé à saluer de loin un meilleur jour, qui ne s'est pas bercé de la poétique espérance que des agents nouveaux et des applications encore inconnues de la science pourront délivrer l'homme de ce poids du travail manuel qui pèse sur sa pensée et la comprime, comme l'arrêt d'une condamnation fatale? Mais si les utopies sont dangereuses, c'est surtout parce qu'elles sont douces; or, la double croyance que le travail manuel est incompatible avec l'exercice élevé de la pensée, et que la capacité intellectuelle est en même temps la source et la règle des droits politiques, paraît moins ébranlée que jamais, quelque fausse application qu'on en puisse faire; et je considère l'usage d'attacher, soit à certaines professions libérales, soit à un cens représentatif d'une position indépendante, la présomption légale de la capacité politique, comme devant présider longtemps encore aux destinées des peuples européens.

» L'opinion qui conclut l'avènement définitif de la démocratie du triomphe de la classe moyenne nous semble reposer sur une analogie inexacte. De ce que la bourgeoisie, plus nombreuse que la noblesse héréditaire, a fini par la supplanter, l'on en infère que le peuple fera cesser à son tour le monopole déféré par les institutions actuelles à une certaine portion de la société, et l'état apparaît comme une pyramide élargissant incessamment sa base. Mais n'est-ce pas perdre de vue que la bourgeoisie, enrichie par le commerce et les affaires, initiée à la vie publique par son esprit légiste, et digne aujourd'hui du pouvoir, moins parce qu'elle l'a conquis que parce qu'elle a su le défendre, réunit toutes les conditions requises en Europe pour l'exercer, tandis que les masses populaires, quelque amélioration que puissent apporter à leur sort la charité chrétienne et la sollicitude du pouvoir, resteront forcément en dehors des conditions de lumière et de propriété qui, pour les peuples du vieux continent, sont la garantie en même temps que le signe de l'aptitude politique? La révolution française a changé le personnel de la classe gouvernante et non les bases de la société; le triomphe de la démocratie impliquerait la subversion de ces bases elles-mêmes.

Nous avons parlé des lumières, parlons de la propriété. Voyon

si le grand mouvement industriel, dont tout annonce, en effet, l'aurore, est de nature à créer, au sein de la démocratie, une masse d'intérêts nouveaux qui permette de commettre avec quelque sécurité le sort de la société à la discrétion de la majorité numérique.

» Si au delà de nos frontières s'étendaient des déserts sans maître on comprendrait que la masse de la propriété pût s'accroître et le nombre des propriétaires avec elle. Mais, ayant au plus, le sixième de son territoire en friche, sans possibilité de colonisation au dedans, sans le génie de la colonisation au dehors, la France, qui peut augmenter l'aisance des propriétaires, en perfectionnant l'agriculture, ne peut guère en étendre le nombre. Si les grands travaux d'utilité publique, vers lesquels l'opinion pousse si heureusement le pouvoir; si des cultures nouvelles, des procédés moins dispendieux et des communications plus rapides élèvent le produit moyen de l'hectare de 50 à 100 francs, la fortune des possesseurs du sol aura doublé; mais je ne vois pas en quoi le sol en serait plus subdivisé.

» Un grand fait s'est manifesté il y a quarante ans, qui ne paraît plus pouvoir se reproduire. Lorsque éclata la révolution française, des masses considérables d'immeubles étaient aux mains des deux ordres privilégiés, propriétés morcelées aux adjudications, relevées de la main morte, dégagées des redevances féodales, acquises enfin, à vil prix, à titre de nationales, par les hommes d'affaires qui les avaient gérées, les fermiers qui les avaient exploitées, et qui semblèrent destinées, dans les vues impénétrables de la Providence, à devenir pour la classe moyenne comme une dotation inhérente au pouvoir politique auquel elle était conviée. Cette révolution dans la propriété, ou plutôt cette notable extension du nombre des propriétaires, fut sans contredit le fait capital de tous nos bouleversements; c'est par lui que la bourgeoisie s'est maintenue, en 1815, contre la réaction aristocratique; en 1830, contre les tentatives de la démocratie et les complots républicains. Tant qu'un changement analogue n'aura pas eu lieu, tant qu'une part importante de la propriété bourgeoise n'aura pas été absorbée, comme la propriété noble et cléricale le fut à cette époque, l'heure de la démocratie ne sonnera pas, et l'organisation combinée du pouvoir, de la richesse et des lumières demeurera inébranlable.

» Or, il semble que la France a fait assez l'épreuve de ses forces pour n'avoir pas à craindre aujourd'hui l'une de ces commotions qui font trembler le sol jusqu'aux abîmes. Et quant au mouvement naturel de la propriété, il paraît hors de doute qu'il est à peu près arrivé au *summum* de la division possible, non que les grandes fortunes ne soient destinées à se décomposer encore; le Code civil frappe incessamment de son bélier les murs de ce qui nous reste de

[illegible] ne peut méconnaître que les prescriptions de [illegible] sur ce point hautement sanctionnées par les mœurs [illegible] existences territoriales sont désormais impossibles et [illegible] la restauration s'est brisée contre cet axiome. Mais un [illegible]ment parallèle et simultané ne s'opère-t-il pas au sein de la [illegible] propriété? A mesure que les difficultés de la culture aug[illegible]ent par l'impuissance de se procurer les premiers éléments du [illegible]vail pour des parcelles subdivisées à l'infini, les petites cotes ne [illegible]sparaissent-elles pas plus rapidement encore que les grandes ne [illegible]baissent? Il paraît résulter des documents recueillis par l'administration, qu'à mesure que la loi frappe, d'un côté, la propriété du riche, la nécessité atteint de l'autre la propriété du pauvre, et qu'une propriété moyenne, chaque jour plus nombreuse et plus compacte, se constitue sur les débris de l'une et de l'autre.

» Tendance des petits propriétaires à renoncer à la possession onéreuse du sol, pour donner à leurs faibles capitaux un placement plus lucratif; abaissement de la grande propriété par l'effet de la division continue; diminution simultanée des grandes et des petites fortunes : telle nous semble la double loi dont la combinaison préside déjà et présidera plus manifestement encore dans l'avenir au mouvement territorial en France, et probablement en Europe.

» Dira-t-on que la richesse mobilière viendra créer, pour les classes inférieures, une compensation à cette propriété de la terre qui leur échappe ou qu'elles répudient? Penserait-on qu'elles dussent bénéficier directement, et grandir en importance sociale par la plus-value que les travaux d'art et d'industrie imprimeront à la production? Nul n'espère plus que moi voir s'améliorer le sort des populations laborieuses et souffrantes, qui voient si souvent se changer en une charge terrible les plus précieux dons du ciel; nul ne croit plus fermement qu'à la moralité religieuse et à l'instruction primaire il appartient de leur rendre une dignité dont la conscience [illegible] déplorablement obscurcie. Ne nous exagérons pas cependant les résultats de ces progrès probables; sachons bien que, si l'un des [illegible] effets de l'augmentation de la richesse publique est de [illegible] moins pénible la condition de la classe la plus nombreuse, [illegible] cependant, malgré des assertions tranchantes, que [illegible] devra changer les lois du travail en Europe, en substituant [illegible], suivant la formule bien connue. Je ne sais, [illegible] ce problème si remué de notre [illegible] la vallée du Mississipi, où le *salarié* [illegible] une hache à la main pour

devenir *associé* à son tour. Mais tant que les rangs de la population française se presseront dans un étroit espace, tant que le prix du salaire sera déterminé par la somme des besoins combinés avec les moyens d'y satisfaire, la division de la société en une bourgeoisie disposant des instruments du travail et un prolétariat placé sous sa dépendance paraît une rigoureuse nécessité. Or, la bourgeoisie possède aujourd'hui les capitaux et l'instruction spéciale; le double levier de la banque et de la science est placé entre ses mains comme pour soulever le monde; et, personne ne l'ignore, la science et la banque sont les conditions nécessaires de ce développement industriel. Dès lors il semble bien plutôt destiné à consolider la puissance de la classe riche et lettrée qu'à la faire partager à d'autres.

» Tenons enfin les yeux ouverts sur ce qui se passe dans les deux mondes, et comprenons bien que, si le grand mouvement financier, dont la mission est d'entraîner les peuples vers des destinées meilleures, quoique si vagues encore, rencontre quelque part des résistances profondes, c'est surtout au sein de la démocratie considérée comme partie politique. Aux États-Unis, toutes les antipathies populaires se résument dans la guerre à la banque. Le vieux soldat, que la démocratie appelle à sa tête, consacre huit années à saper l'institution à laquelle sa patrie est en partie redevable de sa fabuleuse prospérité, et qui seule lui permet de maintenir ses transactions gigantesques. Le peuple applaudit avec transport à cette guerre acharnée. Il sent que la rude main de Jackson a saisi corps à corps son plus dangereux adversaire; il devine que la banque est le germe d'une bourgeoisie qui cherche à s'étendre, et qui pourrait bientôt réclamer la prépondérance par le droit de l'intelligence unie à la fortune. Le peuple a l'instinct de l'avenir, et cet avenir l'inquiète. La démocratie tremble, en Amérique, devant la classe moyenne, au même titre que celle-ci fait trembler l'aristocratie en Europe.

» Voulons-nous voir, en effet, la contre-partie de ce tableau? Étudions ce qui se passe à nos portes. A Bruxelles, la *Société générale pour favoriser l'industrie*, à laquelle la Belgique doit ses merveilleux progrès, est en butte à des imputations non moins vives que la banque des États-Unis. Les injures des *meetings* américains contre M. Biddle ne le cèdent certainement pas, sauf la grossièreté populaire, aux attaques dirigées contre M. de Meeus. Mais ici c'est l'aristocratie terrienne qui se porte accusatrice; c'est elle qui, se sentant compromise, se trouble et se défend. Enfin, comme pour

mieux constater la tendance juste-milieu de l'industrie, il se trouve que le parti démocratique s'associe chez nos voisins à ses plus incapables adversaires, pour attaquer, à feu croisé, la *Société générale*. Ainsi, sur cet étroit théâtre, on voit en présence, dans une question purement financière, les trois partis qui se disputent l'avenir des deux mondes.

» La question qui préoccupe l'aristocratie belge et la démocratie américaine se reproduit, sous des aspects divers, chez tous les peuples de l'Europe. L'avènement politique du travail déjà consommé ou prêt à l'être est le fait dominant du siècle, soit qu'il s'introduise en Angleterre sous le nom de réforme, en Espagne, sous celui de statut royal, en Allemagne et en Hongrie, sous le couvert du progrès commercial. Le système de paix qui domine depuis 1830, et auquel la Russie semblait seule assez compacte pour résister, est à la fois, pour la bourgeoisie, le gage de sa force et la consécration de ses destinées. Toutefois, en France seulement, elle est arrivée à posséder le pouvoir dans cette plénitude et cette sécurité qui permettent à un principe de développer largement ses conséquences. C'est donc en France que la bourgeoisie *doit être* étudiée comme sur son terrain classique; c'est là qu'on peut observer d'un même coup d'œil tous ses instincts et toutes ses tendances.

» Elle n'a plus rien, en effet, en face d'elle, qui puisse désormais la contraindre à dévier de sa pente naturelle. Après avoir été longtemps occupée, soit à vaincre, soit à se défendre, il semble qu'elle n'ait désormais qu'à se rendre digne d'un rôle qu'on ne lui conteste plus le droit de jouer. D'un côté, gisent les débris du parti qu'elle a supplanté, dont la destinée très prochaine est de s'absorber dans son sein; de l'autre, s'élève une faction qui n'était dangereuse qu'autant qu'elle n'était pas démasquée : école militaire et conquérante qui osait se dire américaine, parti de soldats et de proconsuls, qui songe bien plus à se ruer sur le monde qu'à organiser la liberté, et dont la longue carrière, du club des jacobins à nos sociétés secrètes, est jalonnée par l'assassinat juridique ou l'assassinat clandestin. La bourgeoisie occupe donc en France le devant de la scène, comme la démocratie le tient aux États-Unis. A mesure qu'il devient plus manifeste que la France échappe à la domination du parti militaire ou républicain, et qu'elle repousse cette vie d'agitations fébriles et d'ardentes paroles qu'interrompait le silence du despotisme, il est aussi d'un intérêt plus pressant d'étudier le génie de la classe à laquelle la Providence a commis les destinées du monde politique. Cette étude serait, j'ose le dire, le sujet

d'un grand et beau livre : nous lui consacrerons ici quelques courtes réflexions.

» Quelles sont les mœurs politiques de la bourgeoisie? dans quelles formes constitutionnelles tenteront-elles de s'encadrer?

» Les publicistes classiques qui ont étudié la science du gouvernement dans les sociétés de parade de l'antiquité et dans la grande machine aristocratique de l'Angleterre, ceux pour qui la dignité des formes et la fixité des traditions sont une condition essentielle du pouvoir, ont quelque peine à se faire aux allures égoïstes et tâtonnantes de la bourgeoisie aux affaires. Celle-ci se livre sans hésiter au seul intérêt du jour; l'avenir et le passé sont de peu de poids pour elle; elle ne se drape ni pour fixer les regards de la postérité, ni pour être digne des ancêtres; d'un autre côté, elle reste complètement étrangère à cet entraînement des passions démocratiques qui ne résistent ni à l'amorce d'une victoire, ni à la séduction d'une idée.

» Casimir Périer, ce Richelieu de la bourgeoisie, qui mitraillait la république et contenait l'Europe, traça tout le programme de la politique bourgeoise lorsqu'il s'écria le premier : *Le sang de ses enfants n'appartient qu'à la France*; paroles solennelles qu'à chaque occasion critique le pouvoir peut répéter avec confiance, assuré qu'elles seront toujours applaudies, alors même qu'on les invoquerait pour pallier une faute.

» Cette politique au jour le jour, sans lointaine prévision comme sans fixité, se comprend et se justifie lorsque la vie publique est de plus en plus absorbée dans la liberté croissante de la vie individuelle, et quand les affections se concentrent au foyer domestique. On n'a pas à réclamer de la bourgeoisie ce dévouement exalté qui n'est pour l'aristocratie militaire que la compensation de ses avantages; elle ne saurait porter aux affaires ces inflexibles et habiles traditions politiques qui sont la force des patriciats. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, et qu'on n'induise pas de ces paroles des conséquences qui pourraient paraître en désaccord avec des opinions antérieurement émises, auxquelles les évènements qui se déroulent nous font tenir de plus en plus. Nous n'estimons pas que l'heure du repos ait encore sonné pour la bourgeoisie française, et la plus grande faute du pouvoir, celle qui entraîne déjà pour lui, comme pour la société, de dangereuses complications, c'est d'avoir cru qu'il pouvait la désintéresser soudain de toute action extérieure. Pour que la bourgeoisie entre complètement dans les voies pacifiques et productrices qui lui sont naturelles, il faut d'abord

que la position de son gouvernement soit bien fixée en face de l'Europe, et que le grand nom de la France soit prononcé avec respect de Saint-Petersbourg à Madrid. Il est impossible de fonder solidement la paix materielle au milieu de la guerre morale. Il faut donc, dans l'interêt même de cet avenir plus prospère et plus calme, prendre des positions, suppléer aux sympathies qu'on nous refuse par des combinaisons fermes en même temps que prudentes, il ne faut pas surtout que la France se sente isolée, et que son immense activité reste sans aliment, car elle déchirerait ses propres entrailles. La colonisation sérieuse de l'Afrique, la tutelle politique de l'Espagne, ces deux mesures sortaient impérieusement, non du genie même de la bourgeoisie, mais de notre situation vis à vis de l'Europe, qui doit comprendre qu'entre nos mains sont passées ces clefs de l'antre des tempêtes dont un ministre étranger s'était fait des armes, et vis à vis des passions intérieures, auxquelles il faut donner quelque pâture. En Afrique et en Espagne, ce seraient la guerre et la liberte sans propagande, *la guerre civilisatrice*, la liberté monarchique, ce serait, *en un mot, l'habile* et precieuse transition du genie du passé au génie de l'avenir.

» Dieu merci, le propagandisme révolutionnaire est mort, et la bourgeoisie a eu l'honneur de le frapper au cœur. Ce sera, certes, chose heureuse de sortir enfin de la politique missionnaire et de vivre pour soi-même. Déjà le char des idées nouvelles n'est-il pas assez vigoureusement lancé en Europe pour se passer de notre concours, et la France ne saurait-elle substituer un jour à la propagande de ses armes la propagande de ses exemples? De quel prix les nations ne paient-elles pas cette poésie révolutionnaire distillée du plus pur de leur sang? Que la bourgeoisie sache y renoncer de bonne grace, qu'elle ne se fasse pas un tempérament factice, et qu'elle ne se croie pas obligée [illegible] des vanions et des banquets patriotiques, à peu près comme les Anglais ont des cantatrices et des danseuses.

» Le sénat romain écrasait le monde pour orner les pompes de quelques triomphes, pour fonder sa suprematie maritime, l'Angleterre [illegible] et accola la plus hideuse misere à la plus [illegible] En France, les conquêtes de la république [illegible] un soldat, et celui-ci porta la guerre de [illegible] terminer aux buttes Montmartre [illegible] de l'Angleterre aristocratique. [illegible] Si le gouvernement [illegible] à se faire pardonner [illegible] la barbare et sterile grandeur du [illegible] un gouvernement de

génie, il ne lui viendra jamais en pensée de violer aucun des principes fondamentaux de la civilisation humaine.

» Si l'unité de l'Europe devient jamais possible, ce sera durant cette ère mortelle aux vieilles nationalités, où les mœurs seront soumises à l'action des mêmes principes. La presse et la banque, ces machines à vapeur appliquées à l'intelligence et à la richesse, établiront une circulation d'idées et de capitaux tellement rapide, que ses conséquences politiques échappent à toutes les prévisions, ou plutôt les autorisent toutes. La patrie, qui, à des titres divers, est, pour les démocraties comme pour les patriciats, une unité vivante et sacrée, ne sera guère, aux yeux de la classe gouvernante, qu'une vaste agglomération d'intérêts. La terre elle-même perdra de plus en plus ce caractère patriarcal qu'elle a si longtemps revêtu, pour devenir un simple instrument de production, une sorte de valeur mobilière constamment échangeable.

» Ceci conduira forcément à un système d'*actions*, déjà plus qu'une simple théorie, et qui semble seul pouvoir concilier l'extrême subdivision des fortunes avec les conditions de l'exploitation agricole. Nos neveux verront probablement coter aussi couramment en bourse les actions territoriales que les actions industrielles. Alors l'œuvre sera consommée, et la terre aura cessé d'avoir une voix pour parler au cœur de l'homme; alors les souvenirs des temps passés ne sanctifieront plus ses demeures, et la famille deviendra pour lui le siége unique de ses joies, le centre de sa vie morale. La terrible bande noire qui se rue sur nos tourelles, et que nous poursuivons de nos imprécations, accomplit, je le crains, une œuvre providentielle; elle nivelle le sol comme d'autres ont nivelé la société.

» A cet égard, les habitudes subissent graduellement une révolution dont on n'a pas encore la conscience complète. Ce ne sont pas seulement les grandes existences qui sont frappées à mort parmi nous, ce sont encore toutes les existences de loisir. La propriété par elle-même ne suffira plus pour donner une position; l'on devra, moins encore à raison de son exiguité que par suite de l'exigence des mœurs, y joindre une profession libérale, ou combiner la possession de la terre avec l'exercice actif d'une industrie. Peu de générations s'écouleront avant que les propriétaires amateurs ne deviennent tous des propriétaires utiles, acceptant de l'agriculture non plus ses distractions et ses plaisirs, mais ses théories savantes et ses pratiques laborieuses, ses sueurs quotidiennes et ses chances incertaines. On ne pourra maintenir longtemps en France

la distinction si comprise encore en Angleterre entre la *landed-property* et la *monneyed-property*. Voyez déjà depuis vingt ans nos grands propriétaires de forêts devenus presque tous maîtres de forges; et l'une des découvertes capitales du siècle, la distillation de la betterave, ne va-t-elle pas créer l'association la plus étroite de l'industrie manufacturière avec la culture agricole? Les nouveaux assolements qui s'introduisent dans nos provinces reculées, depuis la garance et le colza jusqu'à la pomme de terre à convertir en fécule, n'altèrent-ils pas tous les jours les habitudes immobiles des propriétaires fonciers? Nous sommes bien près d'une époque où les colonnes du rentier paternel ne fixeront plus le chiffre du budget annuel; il faudra payer de sa personne et de sa pensée, soutenir des concurrences, essayer les méthodes nouvelles, deviner les débouchés; en un mot, être constamment de sa personne à la queue de sa fortune pour l'empêcher de s'envoler.

» Il faut le reconnaître, les besoins s'étendent trop chaque jour pour qu'on se résigne à vivre sans stimulant dans l'oisive obscurité d'une ville ou sur son champ héréditaire, sans essayer d'étendre son aisance, au risque même d'y compromettre son bonheur. On comprend les habitudes casanières, lorsque l'horizon a pour centre le clocher de la ville natale, et qu'on trouve, pour ainsi dire, toute sa vie sous sa main. Mais aujourd'hui que les influences parisiennes descendent jusqu'au fond du dernier hameau, y soufflant des rêves d'ambition et de gloire, associant les plus humbles existences aux plaisirs les plus délicats de l'intelligence et du goût; bientôt surtout que les distances auront disparu, que les villes déverseront sans cesse, au sein l'une de l'autre, leurs flots pressés et confondus, une immense révolution ne se consommera-t-elle pas dans les mœurs comme elle s'est opérée dans les lois? révolution mêlée de biens et de maux comme toutes les grandes révolutions humaines; œuvre providentielle qui ne s'arrêtera pas plus devant nos critiques qu'elle n'a besoin, pour avancer, de nos éloges.

» La conquête avait assis en Europe l'idée du pouvoir politique sur celle de la possession de la terre. La révolution française a eu pour objet de faire pénétrer entre ces deux idées celle du droit de l'intelligence. Sur cette double base, s'organise aujourd'hui le gouvernement de la bourgeoisie, fixe dans les principes et toujours mobile dans les personnes; changeant sans cesse d'instruments, selon les chances de la fortune, que les nécessités et l'esprit du

temps contraignent chacun à courir, mais se maintenant toujours, envers les classes inférieures, dans des rapports de tutelle et de patronage; rapports que les efforts de la démocratie ne parviendront pas à changer, bien que l'esprit du christianisme, devenu la philosophie pratique de la société moderne, tende sans cesse à les rendre plus doux et plus paternels.

» Que si l'on se demandait maintenant quelles institutions s'assortissent au génie de la classe moyenne, il est manifeste que l'uniformité des mœurs appelle l'uniformité administrative, et que la rapidité des transactions, la liaison et la multiplicité des intérêts, semblent pousser le pouvoir vers une centralisation puissante.

» On ne prétend pas établir d'une manière absolue que la centralisation soit de l'essence du gouvernement bourgeois. Il se peut qu'à cet égard chaque peuple maintienne l'empire de ses habitudes et de son génie. Cependant comment ne pas reconnaître quelque chose d'éminemment centraliste dans le bill de réforme, par exemple? comment nier qu'en Amérique cette grande faction fédéraliste, qui n'était au fond qu'une sorte de parti bourgeois, formé un siècle trop tôt, n'eût sur ce point des dispositions fort prononcées? enfin comment ne pas s'arrêter au spectacle instructif qu'offrent en ce moment les Pays-Bas, cette terre classique des vieilles franchises et des libertés locales? On voit là, comme en France, l'école du juste-milieu en lutte contre le libéralisme sur les questions de principes, contre l'aristocratie sur les questions d'organisation intérieure, se préoccuper surtout du soin de ressaisir pour le pouvoir des attributions qu'il n'a jamais eues, ou qui lui étaient échappées. Mais à quoi bon les inductions en présence du fait le plus caractéristique du siècle?

» Si une idée politique a poussé en peu de temps de profondes racines, c'est, sans nul doute, la division administrative du territoire français et la constitution que l'an VIII y a superposée. Dire à un grand peuple : « Vous allez cesser d'entendre les noms qui jusqu'ici ont retenti à vos oreilles; ces provinces dont vous aimez les traditions, cette gloire locale dont vous êtes fiers, tout cela va s'évanouir en un jour; votre histoire sera pilée dans un mortier, sans qu'il en reste une seule page; puis, en place de ces glorieux souvenirs, vous aurez quatre-vingt-six cases d'échiquier, découpées au hasard selon le cours d'une rivière inconnue! » Tenir d'autorité un tel langage au peuple le plus fier et le plus intelligent du monde, cela paraît étrange; être obéi sans résistance, cela doit paraître plus étrange encore. L'avenir pourtant consacra vite cette tentative. L'assemblée constituante rajeunit la France en la lan-

provinciale si bruyamment vaticinée par le parti légitimiste. Vingt gazettes se sont vainement évertuées à rendre à la circulation ces frustes médailles ; et pendant qu'elles s'élevaient avec une indignation de commande contre le despotisme de la centralisation parisienne, doublures sans inspiration et sans génie propre, elles le subissaient jusque dans ses plus tristes exigences.

» A la résurrection provinciale, ce parti lia, d'une façon non moins infructueuse, l'idée de l'administration gratuite. Ce fut une étrange tentative que de jeter une théorie, accessoire obligé d'une constitution aristocratique, au sein d'une société où tout la repousse ; l'établissement du salaire pour tous les services publics est, en effet, la conséquence la plus directe du gouvernement par la classe moyenne. Les raisons en sont si évidentes, qu'il semble fort inutile de les déduire. Dans un siècle où chaque génération est contrainte de se faire à elle-même sa place et sa fortune, où, en face d'une ombrageuse publicité, le pouvoir n'offre guère que des difficultés sans compensation, sa conquête impose trop de sacrifices, pour qu'elle soit vivement poursuivie par la classe qui peut le plus aisément s'en passer.

» La scission opérée par la révolution de juillet entre le gouvernement et l'ancienne aristocratie s'affaiblira sans doute dans ce sens que les fils seront étrangers aux répugnances de leurs pères. Mais tenons pour certain que les existences de loisir, chaque jour plus restreintes et plus rares, se garderont d'engager dans la vie publique une indépendance qui contrastera d'une manière trop marquée avec la situation générale, pour être un titre à la faveur publique. A cet égard, le gouvernement de la bourgeoisie en Europe ne peut manquer de subir les mêmes lois que celui de la démocratie en Amérique. Le salaire pour les fonctions municipales, reconnu par la vieille organisation bourgeoisie des Pays-Bas, s'introduira nécessairement en France, là du moins où ces fonctions imposent des soins assidus et à bien dire exclusifs.

» Je crains fort, car je redoute toujours la conséquence dernière d'un principe, que la théorie du salaire ne reçoive forcément une application plus grave encore. L'indemnité pour la représentation nationale en semble le corollaire rigoureux. Si l'opposition, au lieu de remuer le vieux terrain révolutionnaire où les idées ne germent plus, avait pénétré plus avant dans les mœurs contemporaines, elle aurait compris la puissance de cette donnée plus facile à faire accepter au pays que tant d'autres si vainement émises par elle, et d'une portée bien autrement sérieuse.

» On vient de dire que, relativement aux fonctions publiques, la

France était placée sur une pente analogue à celle des États-Unis ajoutons pourtant qu'avec le principe électif, base désormais consacrée de nos institutions politiques et administratives, semble devoir se combiner de plus en plus un autre principe destiné à devenir en même temps son complément et son contre-poids. Je veux parler du concours ou de l'épreuve scientifique. Cette épreuve est déjà l'initiation obligée à beaucoup de carrières, et cette initiation tend à se généraliser graduellement. Ce principe n'a rien d'américain ; il appartient essentiellement à l'Europe et au gouvernement de la bourgeoisie : c'est le droit de l'intelligence légalement reconnu, c'est la concurrence introduite dans le domaine de la pensée. Peut-être l'avenir verra-t-il l'épreuve scientifique imposée comme condition d'éligibilité aux divers degrés de la hiérarchie, soit politique, soit administrative. Alors la souveraineté nationale trouverait toujours une limite hors d'elle-même, et le droit constitutionnel de l'Europe serait fondé en regard de celui de l'Amérique.

» Une autre conséquence que semble entraîner l'organisation de l'administration française sur ce double principe, c'est un personnel nombreux et un salaire égal, sinon supérieur, à celui que peut assurer l'industrie privée. On a pu lire sur ce point, dans l'ouvrage de M. Chevallier, des réflexions d'une haute portée, qui, si elles ont pu contrarier les anatomistes de budgets, n'en sont pas moins fort politiques Dans un temps où l'éducation libérale est si répandue, il faut que les services publics servent de débouchés à toutes les capacités constatées. Au moyen-âge, l'Église était ce grand corps où l'aristocratie de l'intelligence opprimée par celle des armes retrouvait l'égalité pour s'élever à la domination politique. Les rapports du catholicisme et de l'État ont dû changer dans les temps modernes. L'Église, qui accepte toutes les formes parce qu'elle ne dépend d'aucune d'elles, n'a maintenu que son existence spirituelle, et l'administration est devenue le sacerdoce de la société.

» Quoi qu'il en soit, les choses vont si vite chez nous, que l'admission des capacités, déjà classée par la loi à la jouissance des droits politiques, est désormais un fait inévitable et prochain. Du reste, sans se faire illusion sur la portée de cette capacité légalement constatée par l'inscription sur la seconde liste du jury, on peut penser que les résultats de cette adjonction trop redoutée de quelques esprits timides ne seront nullement hostiles au principe qui l'aura fait prononcer. Ce principe n'a rien de démocratique par sa nature, car, toute mal fondée que puisse être souvent en fait cette présomption d'intelligence, elle a une haute importance en droit et exclut, plus rigoureusement même que le cens en argent, la doc-

trine américaine de la majorité numérique. Ainsi, et non autrement, s'opérera dans l'avenir la réforme électorale; et celle-là sera la dernière, tant que domineront les intérêts actuels. Quant à l'abaissement du cens, cette réforme selon les vœux de la droite, rien n'annonce que l'opinion y tende. Le cens est, comme le doctorat, une présomption légale de capacité, et si l'on y touchait jamais, ce serait moins peut-être pour le descendre que pour l'élever.

» Nous venons de dessiner cette physionomie bourgeoise qui se forme par toute l'Europe à mesure que le propagandisme révolutionnaire et le propagandisme absolutiste perdent l'un et l'autre de leur native énergie. Chaque peuple maintiendra sans doute, sous ce couvert uniforme, l'empreinte de son génie. Les uns ne laisseront au pouvoir que ce qu'ils ne pourront pas lui ôter sans tomber dans l'anarchie; les autres ne lui reprendront que ce qu'ils devront se réserver pour être libres.

» La France marche la première dans cette catégorie. Elle s'est fait d'un pouvoir fort une habitude séculaire; et si elle est jalouse de le tenir constamment sous son contrôle, elle met peu de prix à le partager. La France ressemble fort à l'homme de bonne maison, qui préfère chasser son intendant lorsqu'il fait trop mal ses affaires, que de prendre la peine de les faire lui-même.

» Révolutionnaire et apathique à la fois, entravant le pouvoir sans le prendre, le génie d'association lui manque, et rien n'annonce encore son réveil. Ce principe est pour elle une abstraction qu'on a fait disparaître de ses lois sans que le sentiment public s'en soit ému. C'est qu'en effet, sans parler des miracles de l'association morale, qui, en Amérique, déracine des vices et change des habitudes invétérées; de ceux de l'association religieuse et politique, à laquelle l'Irlande doit sa délivrance; en laissant de côté ces entreprises colossales, par lesquelles les États-Unis ont peuplé leur continent et les Anglais conquis les Indes, la France ne saurait citer un seul essai à mettre en parallèle même avec les entreprises les plus usuelles dans les Pays-Bas. Ses compagnies commerciales ont presque toujours été la risée du monde; en ce genre, elle a presque toujours imité les autres, sans avoir jamais foi sérieuse dans ses efforts. Sur cette terre, où les idées se joignent si étroitement, il semble que les capitaux s'évitent. Sous ce rapport, la France n'est guère plus avancée qu'elle ne l'était il y a deux siècles; et l'idée que l'initiative appartient au pouvoir en toute matière d'utilité publique, que nul intérêt privé ne saurait suppléer son action, n'a pas été le moins du monde ébranlée dans la nation par

des théories demeurées jusqu'à présent sans applications pratiques.

» Je suis fort disposé à admettre que c'est là un véritable malheur; mais ce fait est d'un entêtement inexorable. En France, il faut consentir à faire beaucoup par le pouvoir, ou se résigner à faire fort peu de chose. Mon tempérament me fait, je le confesse, regretter de n'être pas, sur ce point, Américain, Anglais ou Belge; mais les nationalités ne se transvasent pas l'une dans l'autre, et les peuples changent leurs institutions sans changer leur nature.

» Sachons, d'ailleurs, reconnaître que la plupart des objections dirigées contre le principe de la centralisation (on comprend assez qu'il ne s'agit pas de ses abus) demeurent chez nous sans application véritable. On met chaque jour, par exemple, en regard de la lenteur d'exécution, des procédés timides et routiniers inhérents à l'administration générale, ce que le génie local de la libre association enfante dans d'autres contrées; et au tableau de l'Amérique faisant circuler la civilisation sur les routes en fer et les canaux innombrables qui sillonnent son territoire, on oppose l'immobilité de la France, où des entreprises grandes et fécondes s'opèrent si rarement et à si grande peine: contraste plus apparent que réel, que la réflexion ne doit pas hésiter à repousser.

» Si traçant, en effet, un parallèle entre l'œuvre de la force centralisante en France et celle des forces libres en Amérique, depuis cette année solennelle qui détermina pour l'une et pour l'autre les formes de leur organisation sociale, opposant au tableau, si imposant, du reste, des républiques transatlantiques, celui de nos longs efforts pour faire notre révolution et pour la défendre contre les résistances du dedans et du dehors; si l'on montrait la France conquérant l'Europe, puis payant le tribut de sa rançon sans succomber sous deux invasions formidables; si on la faisait voir, après les plus mauvais jours, reprenant, heureuse et prospère, sa place à la tête des monarchies constitutionnelles, jetant son or à tort et à travers en Espagne, en Grèce, à Alger, puis à Anvers, à Ancône, partout où une idée se trouvait engagée; si l'on calculait ce que la centralisation a donné de force à la république, à l'empire, à la restauration et au gouvernement de 1830, à côté de cette masse de richesses et d'efforts, les *rail-ways*, les machines et les bateaux à vapeur américains ne feraient, je le crois, qu'une assez mesquine figure.

» Que si ces efforts ont presque toujours été perdus pour la prospérité publique, si la France a versé le meilleur de son sang et usé ses trésors en des querelles stériles, prenez-vous-en à sa position con-

tinentale, qui lie forcément son sort à celui de tous les grands États de l'Europe; demandez-en compte surtout à ces luttes passionnées où se consume si tristement sa vie. Félicitez les États-Unis d'échapper à de telles épreuves; mais ne taxez pas d'improductif le principe gouvernemental sorti de 89; ne niez pas qu'il ne puisse devenir le levier d'une incomparable prospérité.

» La nature, qui a prédestiné la France à un gouvernement central, semble aussi, comme on l'a dit souvent, l'avoir faite monarchique. Cette maxime a reçu la haute sanction de l'expérience et des évènements. Qu'on ne s'abuse pas cependant sur ce point, et qu'on se garde d'illusions dangereuses sur le rôle politique aujourd'hui déféré à la royauté. Si, depuis six années, elle a chaque jour étendu la sphère de son action, avec l'assentiment manifeste du pays, comprenons bien qu'on doit moins l'attribuer aux tendances naturelles de l'opinion qu'aux circonstances extraordinaires que ce pays a traversées. Lorsqu'une grande nation vit, pour ainsi dire, sous la tente, livrant un combat par jour à l'anarchie, il faut un homme pour conduire cette guerre et organiser la résistance. Or, quand un prince se montre à la hauteur de l'œuvre que la nécessité seule lui avait d'abord fait départir, le sacre des balles et l'honneur d'un immense succès donnent au roi une puissance à laquelle il ne faudrait pas mesurer la puissance même de la royauté.

» Qu'on ne se fasse pas illusion; observée dans ses rapports naturels, dans sa situation normale, vis à vis de la royauté, la bourgeoisie sera inquiète et réservée. Elle redouter a constamment son alliance avec les débris du passé tant qu'ils n'auront pas disparu, avec l'Europe où ce passé est vivant encore. La royauté aura donc à s'effacer pour qu'on ne l'accuse pas de se créer une politique à part et une influence en dehors des intérêts par lesquels elle existe. Ceux ci lui rappelleront avec hauteur leur puissance et son berceau; fort éloignés de l'indépendance républicaine, ils n'en auront pas moins l'aspérité de langage; et l'on peut prévoir que, du jour où ces intérêts seront complètement rassurés sur les périls du dedans et du dehors, la maxime : *le roi règne et ne gouverne pas*, tendra à redevenir, pour la bourgeoisie, la règle du droit constitutionnel, comme : *le sang de ses enfants n'appartient qu'à la France*, restera le dogme de son droit international. On verra concurremment s'étendre la centralisation et se circonscrire l'action monarchique; la royauté sera presque toujours battue sur des questions politiques, lorsque ses agents, dans l'ordre administratif, recevront peut-être des attributions nouvelles. On ne réclamera pas, pour

les conseils généraux, le droit de proposer le classement d'une route vicinale; mais on exigera pour les Chambres celui de sanctionner les traités : l'on trouvera fort simple que les préfets imposent d'office les communes; mais si le roi voulait une garde, on ferait acte d'indépendance en la lui refusant.

» Libre d'engagement politique, quels que soient mes affections et mon respect pour les personnes, j'ai droit d'énoncer ma pensée tout entière, et j'en use avec la conviction que je remplis un devoir. Comment méconnaître que déjà toutes ces tendances se révèlent, et qu'on a manifestement demandé à la bourgeoisie ce qu'il lui répugne de donner? Vous voulez des lois contre l'émeute des rues, en voilà; vous en voulez contre l'émeute morale réfugiée dans les journaux, en voici encore; vous voulez une protestation contre un immense scandale, la France entière vous la donne, encore qu'elle puisse être inutile. Elle est peu touchée des arguments ramassés dans la poussière de la salle des Pas-Perdus. Tenez pour certain que, dans cette grave circonstance, son assentiment est acquis, sinon à la forme, du moins au principe de votre loi; mais arrêtez-vous, ne mettez pas les croyances monarchiques à l'épreuve; ne faites pas un dogme de ce qui n'est qu'un intérêt : que la royauté ne cherche pas dans les prestiges impuissants de l'antique monarchie une force qui repose exclusivement, pour elle, sur l'ordre matériel et la régularité administrative; qu'elle accepte la situation comme Casimir Périer l'avait entendue, car c'est lui qui l'a fondée, et c'est sa pensée seule qui a fait notre force et notre salut.

» En résumé, le gouvernement par l'opinion publique, et l'administration par le pouvoir; l'initiative à celle-là sur toutes les questions politiques, à celui-ci sur tous les intérêts matériels : tel est le symbole de l'école bourgeoise, qui n'est rien moins que révolutionnaire sans être pour cela monarchique.

» Deux éléments combinés constituent la bourgeoisie considérée comme puissance sociale : l'industrie et la science, l'influence qu'assurent les capitaux et le droit prépondérant que réclame l'intelligence. Jusqu'au 13 mars 1831, la lutte fut entre la démocratie et la bourgeoisie, ou, pour se placer à un point de vue plus européen, entre le génie guerrier et le génie pacifique : aujourd'hui elle n'est plus qu'entre les deux éléments constitutifs de l'ordre nouveau qui aspirent non à s'entre-détruire, mais à dominer l'un sur l'autre. La querelle de la *doctrine* et du *tiers-parti* n'a pas une moindre portée. C'est pour grossir les choses afin de les faire

ressortir, la lutte entre le hautain despotisme de la chaire et l'esprit impolitique du barreau; et cette lutte, avec ses oscillations diverses, durera autant que la monarchie actuelle, qui est comme le point d'équilibre de ces forces opposées. A ces deux pôles viendra se rallier, par une affinité secrète, tout ce qui, d'une part, dans l'ancienne aristocratie, de l'autre, dans l'école démocratique, voudra entrer dans le mouvement de la société telle qu'elle est assise de nos jours. Puis, en définitive, si, à l'exemple du fédéralisme en Amérique, le doctrinarisme succombe sous des forces plus nombreuses, le tiers-parti, fondu dans l'opposition dynastique, se trouvera face à face avec la démocratie, qui, elle aussi, n'aura rien appris ni rien oublié. Alors la bourgeoisie, privée de l'un de ses éléments constitutifs, tenterait probablement une résistance vaine; le parti populaire triompherait sans que la France se fût préparée à supporter cette victoire, et l'on serait sorti de la monarchie sans être en mesure de s'établir dans la république. Tel apparaît l'avenir avec ses dangers et ses chances, avenir que les partis s'estiment sur le point de saisir, et qui, pour de longues années, on peut l'espérer, doit s'enfuir encore devant eux.

TABLE

DES LIVRES ET DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME PREMIER.

Pages.

INTRODUCTION. 1

LIVRE PREMIER.

DU XIXe SIÈCLE DANS SES RAPPORTS AVEC LES SIÈCLES PRÉCÉDENTS.

CHAP. I. De l'Ancienne Monarchie. 1
CHAP. II. Examen des siècles passés sous le rapport de la morale. 8
CHAP. III. Notre siècle comparé avec les précédents à l'aide de la statistique. 19
CHAP. IV. Réponse aux prophètes de malheur. 20
CHAP. V. Notre rôle sur la scène du monde n'est pas encore achevé. 21

LIVRE DEUXIÈME.

DES MŒURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA PUISSANCE.

CHAP. I. Raisons philosophiques de l'ordre dans lequel sont rangées les matières contenues dans ce livre et dans les cinq livres suivants. 31
CHAP. II. De l'Ambition prématurée. 33
CHAP. III. De la Révolution de juillet. 35
CHAP. IV. De la Monarchie de 1830. 39
CHAP. V. De la Noblesse. 46
CHAP. VI. De l'Abolition des priviléges. 50
CHAP. VII. De l'Influence que donne la richesse. 51

Pages.
Chap. viii. De l'Empire du talent. 53
Chap. ix. Du Classement selon la vocation et la capacité. 56
Chap. x. Du Journalisme. 62
Chap. xi. De la Liberté de la presse. 64
Chap. xii. Des Circonstances qui donnent aux journaux une influence exagérée. 65
Chap. xiii. Des Remèdes à apporter aux abus de la presse. 66
Chap. xiv. De l'Esprit actuel de la littérature. 69
Chap. xv. De l'Autorité exercée par le clergé. 75
Chap. xvi. De la Puissance nationale. 78

LIVRE TROISIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'AMOUR.

Chap. i. De la Galanterie. 83
Chap. ii. Du Véritable amour. 85
Chap. iii. De l'Amitié. 86
Chap. iv. Des Liaisons politiques. 88
Chap. v. Des inimitiés politiques. 91
Chap. vi. Du Mariage. 96
Chap. vii. Les mœurs politiques contribueront à ramener l'esprit de famille. 102
Chap. viii. De l'Éducation au sein des familles. 104
Chap. ix. Des Affections domestiques. 105
Chap. x. De la Politesse. 107
Chap. xi. Du Patriotisme. 109
Chap. xii. Des sentiments que le gouvernement fondé en 1830 est de nature à nous inspirer. 112
Chap. xiii. Le gouvernement doit puiser sa force dans ce qu'on appelait le tiers-État. 115

Pages.

Chap. xiv. De l'Indifférence de la nation au choix des ministres. 122

Chap. xv. Des Devoirs des gouvernements envers les classes inférieures. 125

LIVRE QUATRIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA VÉRITÉ.

Chap. i. De la publicité dans les affaires politiques. 127

Chap. ii. Du Scepticisme général. 129

Chap. iii. De l'Amour pour le paradoxe. 132

Chap. iv. Du Faux dans la littérature et dans les arts. 134

Chap. v. De la fâcheuse Influence de la littérature actuelle. 137

Chap. vi. De la Logique. 140

Chap. vii. Du Mode général d'enseignement. 143

Chap. viii. De l'Éclectisme. 149

Chap. ix. De la Doctrine de la nécessité. 152

Chap. x. D'un Fatalisme né de l'idée vague de Dieu. 157

LIVRE CINQUIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA VERTU.

Chap. i. Du Prince. 159

Chap. ii. De l'Aristocratie. 164

Chap. iii. Du Clergé. 167

Chap. iv. Des Curés de campagne. 177

Chap. v. Des Classes moyennes. 179

Chap. vi. Allons-nous à une dissolution ou à une régénération ? 182

Chap. vii. Notre complète régénération ne peut s'accomplir avant un demi-siècle. 188

Chap. viii. De l'Enseignement public de la morale. 194

[redacted]

Pages.

CHAP. IX. Des Classes inférieures. 197
CHAP. X. Des Salles d'Asile. 204
CHAP. XI. De l'Instruction primaire. 207
CHAP. XII. Des Bibliothèques populaires. 213
CHAP. XIII. Des Écoles d'adultes. 215
CHAP. XIV. Des Caisses d'épargne. 217
CHAP. XV. Des Sociétés de tempérance et d'une autre Association à établir en France pour la répression des mauvaises mœurs. 218
CHAP. XVI. De l'Union de l'agriculture avec l'industrie. 221
CHAP. XVII. De l'Amélioration des mœurs des classes industrielles. 225
CHAP. XVIII. Du Paupérisme. 227
CHAP. XIX. De quelques obligations à imposer aux chefs de métiers. 234
CHAP. XX. Belle mission à exercer par le clergé. 238
CHAP. XXI. Des Colonies agricoles. 243
CHAP. XXII. De l'Instruction morale de l'armée. 247
CHAP. XXIII. Les lois pénales ne suffisent pas pour corriger les mœurs. 253

LIVRE SIXIÈME.

DES MŒURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'IMMORTALITÉ.

CHAP. I. De ce qu'on entend ici par l'immortalité. 257
CHAP. II. De l'Inconstance française. 258
CHAP. III. Du Mépris des traditions. 263
CHAP. IV. De l'Amour de la gloire. 266
CHAP. V. Du Désir déréglé de la célébrité. 274
CHAP. VI. Du Panthéisme. 275
CHAP. VII. Du Matérialisme social. 280
CHAP. VIII. Des Religions nouvelles. 281

Pages.
CHAP. IX. De la Réaction religieuse. 284
CHAP. X. De la Liberté d'enseignement. 288
CHAP. XI. Du Salaire donné au clergé. 303
CHAP. XII. Du Célibat ecclésiastique. 308
CHAP. XIII. De l'Instruction religieuse. 315
CHAP. XIV. De la Prédication. 324
CHAP. XV. Des Sermons récités de mémoire. 329
CHAP. XVI. De la Charité. 332
CHAP. XVII. Le caractère français est naturellement peu religieux. 337
CHAP. XVIII. Du Respect pour le clergé. 341
NOTE I. Discours prononcé par M. GUIZOT, le 3 mai 1837, à la tribune de la Chambre des députés. 343
NOTE II. Second discours prononcé par M. GUIZOT, dans la séance du 5 mai 1837. 345
NOTE III. Extrait des lettres sur l'Amérique du nord, par Michel CHEVALIER. 349
NOTE IV. Extrait d'un article inséré dans la Revue des deux mondes, par M. L. DE CARNÉ. 359

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

[redacted]

2.10
Cta

Pages.
CHAP. VIII. De l'Empire du talent. 53
CHAP. IX. Du Classement selon la vocation et la capacité. 56
CHAP. X. Du Journalisme. 62
CHAP. XI. De la Liberté de la presse. 64
CHAP. XII. Des Circonstances qui donnent aux journaux une influence exagérée. 65
CHAP. XIII. Des Remèdes à apporter aux abus de la presse. 66
CHAP. XIV. De l'Esprit actuel de la littérature. 69
CHAP. XV. De l'Autorité exercée par le clergé. 75
CHAP. XVI. De la Puissance nationale. 78

LIVRE TROISIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'AMOUR.

CHAP. I. De la Galanterie. 83
CHAP. II. Du Véritable amour. 85
CHAP. III. De l'Amitié. 86
CHAP. IV. Des Liaisons politiques. 88
CHAP. V. Des inimitiés politiques. 91
CHAP. VI. Du Mariage. 96
CHAP. VII. Les mœurs politiques contribueront à ramener l'esprit de famille. 102
CHAP. VIII. De l'Éducation au sein des familles. 104
CHAP. IX. Des Affections domestiques. 105
CHAP. X. De la Politesse. 107
CHAP. XI. Du Patriotisme. 109
CHAP. XII. Des sentiments que le gouvernement fondé en 1830 est de nature à nous inspirer. 112
CHAP. XIII. Le gouvernement doit puiser sa force dans ce qu'on appelait le tiers-État. 115

Pages.

CHAP. XIV. De l'Indifférence de la nation au choix des ministres. 122

CHAP. XV. Des Devoirs des gouvernements envers les classes inférieures. 125

LIVRE QUATRIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA VÉRITÉ.

CHAP. I. De la publicité dans les affaires politiques. 127

CHAP. II. Du Scepticisme général. 129

CHAP. III. De l'Amour pour le paradoxe. 132

CHAP. IV. Du Faux dans la littérature et dans les arts. 134

CHAP. V. De la fâcheuse Influence de la littérature actuelle. 137

CHAP. VI. De la Logique. 140

CHAP. VII. Du Mode général d'enseignement. 143

CHAP. VIII. De l'Éclectisme. 149

CHAP. IX. De la Doctrine de la nécessité. 152

CHAP. X. D'un Fatalisme né de l'idée vague de Dieu. 157

LIVRE CINQUIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA VERTU.

CHAP. I. Du Prince. 159

CHAP. II. De l'Aristocratie. 164

CHAP. III. Du Clergé. 167

CHAP. IV. Des Curés de campagne. 177

CHAP. V. Des Classes moyennes. 179

CHAP. VI. Allons-nous à une dissolution ou à une régénération ? 182

CHAP. VII. Notre complète régénération ne peut s'accomplir avant un demi-siècle. 188

CHAP. VIII. De l'Enseignement public de la morale. 194

Pages.
CHAP. IX. Des Classes inférieures. 197
CHAP. X. Des Salles d'Asile. 204
CHAP. XI. De l'Instruction primaire. 207
CHAP. XII. Des Bibliothèques populaires. 213
CHAP. XIII. Des Écoles d'adultes. 215
CHAP. XIV. Des Caisses d'épargne. 217
CHAP. XV. Des Sociétés de tempérance et d'une autre Association à établir en France pour la répression des mauvaises mœurs. 218
CHAP. XVI. De l'Union de l'agriculture avec l'industrie. 221
CHAP. XVII. De l'Amélioration des mœurs des classes industrielles. 225
CHAP. XVIII. Du Paupérisme. 227
CHAP. XIX. De quelques obligations à imposer aux chefs de métiers. 234
CHAP. XX. Belle mission à exercer par le clergé. 238
CHAP. XXI. Des Colonies agricoles. 243
CHAP. XXII. De l'Instruction morale de l'armée. 247
CHAP. XXIII. Les lois pénales ne suffisent pas pour corriger les mœurs. 253

LIVRE SIXIÈME.

DES MOEURS DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'IMMORTALITÉ.

CHAP. I. De ce qu'on entend ici par l'immortalité. 257
CHAP. II. De l'Inconstance française. 258
CHAP. III. Du Mépris des traditions. 263
CHAP. IV. De l'Amour de la gloire. 266
CHAP. V. Du Désir déréglé de la célébrité. 274
CHAP. VI. Du Panthéisme. 275
CHAP. VII. Du Matérialisme social. 280
CHAP. VIII. Des Religions nouvelles. 281

Pages.
CHAP. IX. De la Réaction religieuse. 284
CHAP. X. De la Liberté d'enseignement. 288
CHAP. XI. Du Salaire donné au clergé. 303
CHAP. XII. Du Célibat ecclésiastique. 308
CHAP. XIII. De l'Instruction religieuse. 315
CHAP. XIV. De la Prédication. 324
CHAP. XV. Des Sermons récités de mémoire. 329
CHAP. XVI. De la Charité. 332
CHAP. XVII. Le caractère français est naturellement peu religieux. 337
CHAP. XVIII. Du Respect pour le clergé. 341
NOTE I. Discours prononcé par M. GUIZOT, le 3 mai 1837, à la tribune de la Chambre des députés. 343
NOTE II. Second discours prononcé par M. GUIZOT, dans la séance du 5 mai 1837. 345
NOTE III. Extrait des lettres sur l'Amérique du nord, par Michel CHEVALIER. 349
NOTE IV. Extrait d'un article inséré dans la Revue des deux mondes, par M. L. DE CARNÉ. 359

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

2 vol
Cta

3 2044 024 202 608

2 vol
Cta

[redacted]

[redacted]

3 2044 024 202 608

2 vol
Cta

3 2044 024 202 608